

A Toulouse, 11 000 familles sans logement un mois après l'explosion

UN MOIS après l'explosion de l'usine AZF, le 21 septembre, la Ville rose reste profondément meurtrie, confrontée à un bilan très lourd : outre les 29 morts de la catastrophe, 11 000 familles n'ont plus de logement, 300 entreprises sont arrêtées, 7 000 personnes sont en chômage technique. Les dégâts sont estimés entre 10 et 15 milliards de francs. La reconstruction des bâtiments publics, de l'hôpital psychiatrique, des établissements scolaires et des logements n'est pas envisageable tant qu'une décision n'a pas été prise sur le déménagement des trois usines dangereuses installées dans cette zone. Le maire de Toulouse en appelle aux entreprises du pays et demande au premier ministre de prendre des mesures pour les inciter à venir travailler dans sa ville.

Lire page 13

www.lemonde.fr/toulouse

Sarkozy-Hollande face à face

DANS un face-à-face organisé par *Le Monde*, François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, et Nicolas Sarkozy, ancien secrétaire général du RPR, se félicitent de l'attitude adoptée par les Etats-Unis pour relancer l'économie au lendemain des attentats du 11 septembre. Nicolas Sarkozy conteste l'hypothèse gouvernementale de croissance sur laquelle est fondé le projet de loi de finances de 2002. Il propose la privatisation d'entreprises publiques, les recettes étant affectées à un fonds de modernisation de l'Etat. François Hollande réaffirme son soutien à une politique visant à favoriser la consommation et à donner la priorité à l'emploi.

Lire page 18

Polémique sur France-Australie



ARSÈNE WENGER

L'ÉPUISANT déplacement en Australie, où les Bleus joueront, le 11 novembre, un match amical en vue du Mondial 2002, a soulevé la colère des entraîneurs de clubs qui possèdent des internationaux. Parmi eux, le Français Arsène Wenger, manager d'Arsenal.

Lire page 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Esc. ; République, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 1020 - 7,90 F - 1,20 €



Manœuvres diplomatiques, récession économique

● Etats-Unis, Chine et Russie en sommet à Shanghai ● Les Quinze réunis à Gand ● Les forces spéciales américaines sont en action en Afghanistan ● L'OCDE ne prévoit que 1,5 % de croissance en Europe pour 2002 ● Nos révélations sur le réseau islamiste de Djamel Beghal, en France

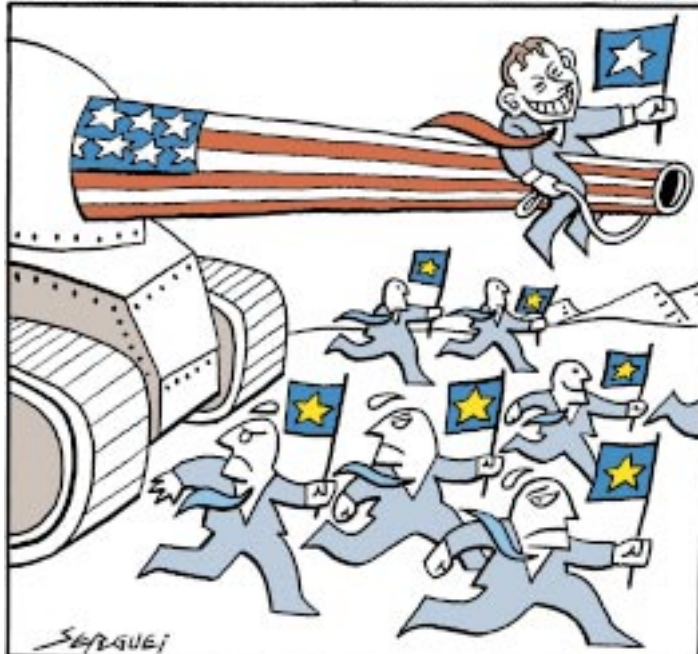
SOMMAIRE

● **La coalition contre Al-Qaida :** Grandes manœuvres diplomatiques : l'Europe en sommet à Gand, les Etats-Unis et la Chine en dialogue à Shanghai, rejoints par la Russie. Mauvaises prévisions économiques : l'OCDE pronostique seulement 1,5 % de croissance en Europe en 2002. Un entretien avec le premier ministre belge, président du Conseil européen. p. 2 et 3

● **Les opérations sur le terrain :** Des forces spéciales américaines agissent sur le sol afghan, par groupes de 12 à 18 hommes. Le recours aux avions drones Predator. p. 4

● **La menace terroriste :** Le gouvernement américain cherche ses marques dans la bataille de l'anthrax. Au Kenya, première lettre contaminée hors des Etats-Unis. En France, multiples fausses lettres. A New-York, prison à perpétuité pour quatre proches de Ben Laden. p. 6 et 7

L'EUROPE dans la GUERRE



● **L'enquête en Europe :** Nos révélations sur l'organisation du réseau islamiste de Djamel Beghal. Corbeil, Düsseldorf, Londres et Kaboul : itinéraire d'une conversion à la guerre sainte. p. 8

● **La cohabitation et la guerre :** Notre enquête sur la gestion de la crise par l'Elysée et Matignon, malgré la rivalité Chirac-Jospin. p. 10

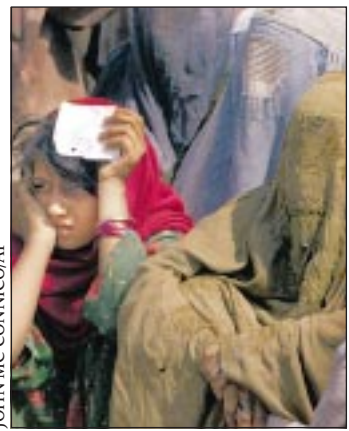
● **Horizons-Débats :** Deux points de vue. p. 16

● **Horizons-Analyses :** Analyse : « L'éclipse de l'Europe dans la guerre ». Editorial : « Bonne alliance ? ». p. 19

● **Entreprises :** Les compagnies aériennes se préparent à une crise de longue durée. p. 20

● **Kiosque :** L'hommage de Paris-Match à Michel Peyrard. p. 32

www.lemonde.fr/dossier-special



JOHN MC CONNICO/AP

ENQUÊTE AU PAKISTAN

Les ONG piétinent

Les organisations humanitaires n'ont toujours pas réussi à mettre en place comme elles le souhaitent l'accueil des réfugiés afghans au Pakistan. Les ONG se heurtent à l'hostilité des tribus frontalières et accusent le gouvernement pakistanais de leur compliquer sans cesse la tâche. p. 15

Noces de sang à Larbâa, aux portes de la capitale algérienne

LARBÂA de notre envoyée spéciale

Ici s'est produit le pire massacre de civils commis depuis des mois en Algérie. Ce qui devait être une fête sans pareille s'est transformé en noces de sang. La famille Saïd avait convié 200 personnes pour le mariage de sa deuxième fille. Il était 20 heures, le 26 septembre. Perchée tout en haut d'un quartier excentré de Larbâa, entre figuiers, cactus et cigales, à une vingtaine de kilomètres au sud d'Alger, la maison résonnait de rires et de musique. Dans le garage situé au rez-de-chaussée et transformé pour l'occasion en salle de fête, les hommes discutaient. On entendait les youyous des femmes qui entouraient, au premier étage, la mariée que l'on maquillait au henné.

Soudain, trois hommes sont entrés, en tenue militaire mais chaussés de baskets, mitraillette en bandoulière. Pourquoi se serait-on inquiété ? Les visiteurs ne réclamaient que de l'eau. Brahim, le père de la mariée, un maraîcher, a demandé à son fils de 13 ans d'aller en chercher dans la cuisine. Comme le jeune Mounir revenait avec deux verres, l'un des militaires a dit

au maître des lieux, d'un ton hargneux : « C'est à toi qu'on avait demandé de l'eau, pas à ton fils. » Puis il a ouvert le feu sur l'enfant et tourné son arme sur l'assemblée tétanisée. Brahim, le père, s'est jeté sur lui. Tous deux ont lutté quelques instants, jusqu'à ce que Brahim choisisse de se précipiter sur la porte en fer qui sépare le garage de l'escalier conduisant au premier étage. Il l'a claquée, isolant ainsi les femmes de la tragédie qui se déroulait au rez-de-chaussée.

Quelques minutes plus tard, les terroristes repartaient, laissant derrière eux neuf cadavres. Rejoignant six complices armés restés dehors, ils ont traversé la ruelle en terre battue et pénétré dans un gourbi de brique et de tôle ondulée. Là, ils ont égorgé trois enfants, un nourrisson de 2 mois, sa sœur de 3 ans et son frère de 4 ans, et grièvement blessé leur jeune mère. Toujours à visage découvert, les tueurs ont ensuite gravi la colline derrière la maison des Saïd et sont entrés dans deux autres masures, comme s'ils connaissaient le chemin par cœur. Ils ont alors exécuté onze personnes, les uns par balles, les autres au poignard, et tenté d'emmener dans leur retraite une adolescente

de 15 ans qui a réussi à leur échapper tandis que les gendarmes arrivaient sur les lieux, alertés par les tirs et les cris.

Qui étaient-ils ? « On ne sait pas, on ne les avait jamais vus », répond Brahim Saïd. S'agit-il, comme le disent les voisins, des Groupes islamiques armés (GIA) se vengeant d'un quartier supposé avoir longtemps fourni de l'aide à l'Armée islamique du salut (AIS) et à son chef local, l'ex-émir Kartali, lequel est revenu vivre à Larbâa il y a deux ans après avoir déposé les armes ? Ce n'est pas exclu. Les gendarmes pensent en tout cas que les terroristes voulaient rappeler leur existence, alors que le pouvoir les dit presque anéantis et que le président Bouteflika ne cesse de prêcher la réconciliation entre Algériens. « Pardonnez ? Jamais ! Ils se sont acharnés sur Mounir qui ne leur avait rien fait, dit la mère, en montrant le coin du garage encore éclaboussé de sang où l'enfant a tenté de trouver refuge avant d'être achevé de quatre balles. Donnez-moi un couteau, et j'irai le leur enfoncer moi-même dans l'œil... »

Florence Beaugé



NICOLAS FIEVERISTA

MUSÉES

Art-industrie à Roubaix

Mariage heureux, dans la cité textile du Nord, entre une piscine monumentale des années 1930 et les collections du Musée d'art et d'industrie, enfin sorties des caisses où elles étaient confinées depuis 1940. Inauguré le 20 octobre, le nouveau musée, dû à l'un des architectes du Musée d'Orsay à Paris, devrait aider une ville en crise à retrouver son identité et son histoire. p. 29

POINT DE VUE

Italie : les fantômes du fascisme

par Antonio Tabucchi

J'AI l'impression que l'Italie va à la dérive. Et à cette dérive politique, représentée par un gouvernement à fort pourcentage d'ex-fascistes et par un premier ministre à la tête d'un empire économique dont la provenance n'a jamais été révélée, propriétaire de presque toute l'information italienne, s'ajoute une dérive idéologique. Elle trouve aujourd'hui son point culminant dans une déclaration du président de la République. Carlo Azeglio Ciampi a prononcé, dimanche 14 octobre, pendant une cérémonie sur la Résistance dans un village proche de Bologne, des mots que je considère comme inadmissibles pour une République née de l'antifascisme telle que l'Italie.

S'estimant peut-être protégé par le fait qu'il a participé à la Résistance, il a affirmé : « Nous avons toujours en tête, dans nos activités quotidiennes, l'importance de la valeur de l'unité de l'Italie. Cette unité dont nous sentons qu'elle est essentielle pour nous, cette unité qui, aujourd'hui, à un demi-siècle

de distance, était, il faut bien le dire, le sentiment qui anima nombre de jeunes gens qui firent alors des choix différents et qui les firent en croyant servir d'égale façon l'honneur de la patrie. » A travers une circonlocution de l'ordre de l'euphémisme - « des jeunes gens qui firent des choix différents » -, le président italien ne peut que se référer aux fascistes nazis de Salò, c'est-à-dire à ces personnes qui se rangèrent militairement du côté de Mussolini et de Hitler après la reddition de l'Italie.

Je ne sais dans quelle mesure Ciampi a participé à la Résistance : s'il veut écrire ses Mémoires, les historiens les prendront en considération pour évaluer l'importance effective de cette participation. Mais cela présente un intérêt tout à fait secondaire. La question n'est pas là.

Lire la suite page 16

Antonio Tabucchi est écrivain.

ROLEX

Rolex Day-Date. Chronomètre en or 18 ct.

WEMPE
Horloger - Joaillier
Depuis 1878

Wempe Joaillier - 75108 Paris - 16, Rue Royale - Tél. : 01 42 40 21 77



MODE

La cool génération

Ce n'était qu'un look vestimentaire, c'est devenu un art de vivre. Les 15-25 ans sont cool. Ils soignent leur apparence, s'habillent dans leurs magasins fétiches, s'inspirent de leurs stars préférées, celles de la télévision, qu'ils regardent plus de deux heures par jour.

Lire notre cahier spécial

International.....	9	Aujourd'hui.....	26
France-Société.....	10	Météorologie.....	28
Régions.....	13	Jeux.....	28
Carnet.....	14	Culture.....	29
Horizons.....	15	Guide culturel.....	31
Entreprises.....	20	Kiosque.....	32
Communication.....	22	Abonnements.....	32
Tableau de bord.....	23	Radio-Télévision.....	33

GUERRE Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze tiennent, vendredi 19 octobre à Gand, un sommet informel consacré essentiellement à la crise internationale et à la lutte contre

le terrorisme. ● GUY VERHOFSTADT, le premier ministre belge, estime dans un entretien sur *Monde* que l'Union doit œuvrer, sur le plan diplomatique, pour créer la plus large coalition possi-

ble contre le terrorisme. ● EN ALLEMAGNE, la dégradation de la situation économique s'est accélérée depuis les attentats de New York et de Washington et plusieurs analystes évoquent la

récession. ● À SHANGHAÏ, les présidents américain et chinois ont décidé, vendredi, de coopérer plus étroitement face à la menace mondiale dont ils ont « une compréhension commu-

ne », selon George Bush. ● LE « WASHINGTON POST », citant des sources du Pentagone, a affirmé, vendredi, que des forces spéciales américaines étaient présentes en Afghanistan.

Les grandes puissances resserrent les rangs face au terrorisme international

Au sommet de Gand, vendredi 19 octobre, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne vont dresser un bilan des initiatives prises depuis le 11 septembre. Les Etats-Unis et la Chine conviennent de renforcer leurs actions communes contre le fléau mondial

GEORGE W. BUSH s'est refusé, vendredi 19 octobre, à confirmer l'intervention des forces spéciales américaines sur le sol afghan. Il ne s'agirait pour le moment que d'un petit nombre de soldats engagés dans le sud du pays pour appuyer les actions de la CIA. Ces forces auraient pour mission de convaincre les leaders d'ethnie pachtoun de rompre avec le régime des talibans. D'autres unités devraient être bientôt déployées pour des missions de reconnaissance, de marquage des cibles pour les avions et, éventuellement, d'attaques directes contre les forces gouvernementales ou les chefs terroristes. Une pause est prévue toutefois, au cours de la journée de vendredi, jour de

prière et de repos chez les musulmans. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a promis une assistance « en nourriture, en munitions et un appui aérien » à l'Alliance du Nord.

● **Le sommet de Gand.** Les quinze se sont retrouvés, vendredi, à Gand pour un sommet informel qui sera bien évidemment dominé par la situation internationale. Le mot d'ordre est de ne rien faire qui puisse affaiblir les efforts de la coalition dans sa lutte contre le terrorisme. Un pré-sommet réunissant la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne provoque des remous parmi les exclus. Dans un entretien, Guy Verhofstadt, premier ministre belge, estime que « c'est la première fois que l'Union

agit de manière collective dans une crise internationale » (lire page 2).

● **La récession en Europe.** L'espoir d'un rebond rapide de l'économie s'éloigne. L'OCDE ne prévoit que 1,5 % de croissance en Europe en 2002. Le gouvernement allemand révisé à la baisse ses prévisions en matière de conjoncture prévoyant une croissance de 0,75 % cette année au lieu des 1,5 à 2 % prévus début août. Au sommet de l'APEC (coopération économique Asie-Pacifique) qui s'est ouvert à Shanghai, Chinois et Américains se sont mis d'accord sur l'échange de renseignements sensibles et la collaboration dans l'interdiction du financement des groupes terroristes (lire page 3).

● **La guerre au sol.** Selon le

Washington Post, une poignée de soldats américains se trouve en territoire afghan. Il s'agirait d'une première mission de renseignement et de tentative de retournement des Pachtounes du sud. Pour Richard Armitage, numéro deux du département d'Etat, « la campagne sera longue et parfois sale ». Elle sera confiée essentiellement aux forces spéciales qui peuvent aligner 45 700 hommes. Le porte-aéronefs *Kitty-Hawk*, en mer d'Arabie, a été aménagé en PC pour commandos. Après treize jours de bombardements qui ont débuté le 7 octobre, une nouvelle phase commence et nul ne peut prédire combien de temps elle durera (lire page 4).

● **La menace bioterroriste.** Une collaboratrice de Dan Rather,

figure mythique de la chaîne américaine CBS à New York, a contracté la forme cutanée de la maladie du charbon. Les autorités américaines ont offert une récompense d'un million de dollars à toute personne qui fournirait des informations conduisant à l'arrestation des auteurs de lettres piégées au bacille du charbon, a annoncé le directeur du FBI, Robert Mueller. Des mesures exceptionnelles de sécurité ont été prises autour de la centrale de Three Mile Island, à l'est des Etats-Unis. A Nairobi, au Kenya, un homme a reçu une lettre venant des Etats-Unis contenant une poudre qui s'est révélée porteuse de la bactérie de la maladie du charbon. Quatre membres du réseau de Ben Laden ont été

condamnés à New York à la prison à vie pour des attentats meurtriers commis en 1998 contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie. En France, les alertes à la poudre blanche se multiplient, notamment à l'Assemblée nationale. Des plaisantins ont été condamnés à des peines de prison ferme (lire pages 6 et 7).

● **Les réseaux islamistes en France.** Un mois après le coup de filet opéré en région parisienne, les policiers sont convaincus d'avoir démantelé un réseau fondamentaliste mais ne disposent pas d'éléments matériels suffisants sur la préparation d'actes terroristes anti-américains. Au total, huit personnes ont été placées sous les verrous (lire page 8).

Les Européens veulent afficher leur unité et leur solidarité avec Washington

GAND

de notre envoyé spécial

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze se retrouvent, vendredi 19 octobre, à Gand, pour un sommet européen informel dominé par la lutte internationale contre le terrorisme. Lorsqu'ils s'étaient réunis le 21 septembre à l'occasion d'un conseil européen extraordinaire, ils avaient estimé qu'une riposte américaine aux attentats du 11 septembre était « légitime » pourvu qu'elle soit « ciblée ». Bien que celle-ci se prolonge et qu'elle n'épargne pas la population civile afghane, les Européens vont réaffirmer leur solidarité entière avec Washington. Si, dans plusieurs capitales, des voix se font entendre pour critiquer les conséquences des opérations américaines, ces discordances sont encore marginales, et souvent limitées aux partis des Verts (en Allemagne, en Belgique et en France notamment).

En tout état de cause, ces états d'âme ne seront pas exprimés officiellement à Gand. Le mot d'ordre reste de ne rien faire qui puisse affaiblir les efforts pour faire perdurer la coalition internationale contre le terrorisme. Les Européens vont d'autant plus faire bloc qu'ils savent ce consensus fragile : l'arrivée de troupes américaines sur le sol de l'Afghanistan risque fort de déclencher des protestations dans les pays arabes et musulmans, lesquelles ne manqueraient pas de grossir les rangs d'une contestation européenne.

Les Quinze affichent donc prudence et unité. Ce qui rend provocante, aux yeux de certains, l'initia-

tive française de réunir un « sommet à trois » (France, Grande-Bretagne et Allemagne), à Gand, une heure avant le début du Conseil européen. De source diplomatique française et allemande, on explique que Gerhard Schröder, Tony

Blair, Jacques Chirac et Lionel Jospin se concertent régulièrement depuis le début de la crise, et qu'il n'est donc pas anormal qu'ils poursuivent une discussion n'ayant pas vocation à prendre une dimension communautaire : en clair, il s'agit

d'aborder des sujets qui ne concernent que les pays le plus activement engagés dans l'opération conduite par les Etats-Unis : l'échange de renseignements à propos de la situation sur le terrain, le rôle des services spéciaux, la réponse à apporter aux dernières demandes formulées par Washington.

En principe, les chefs d'Etat et de gouvernement doivent donner leur imprimatur politique aux résultats acquis par leurs ministres des affaires étrangères (absents de Gand) pour dresser un catalogue des soixante-quatre mesures mises en chantier pour lutter contre le terrorisme. Ce sommet servira, selon l'expression d'un diplomate, à donner « un coup de pied dans la fourmière bureaucratique et corporatiste » qui, dans différents Etats

membres, retarde la création d'un mandat d'arrêt européen, la définition des actions terroristes, voire la montée en puissance d'Europol.

RASSURER LES OPINIONS

Les Quinze vont également se pencher sur les conséquences économiques des attentats contre l'Amérique. Leur message sera, une fois de plus, de rassurer les opinions publiques et les marchés financiers. En substance : grâce à l'euro, l'Union a mieux supporté que les Etats-Unis le ralentissement de la croissance mondiale. Ce discours collectif ne convainc qu'à demi certains pays, mais les Quinze sentent bien qu'il leur faut faire bloc le plus longtemps possible, en espérant que la reprise, annoncée pour le début du deuxième semestre 2002,

ne se fera pas trop attendre.

Pas question donc, dans l'immédiat, d'écorner le dogme du pacte de stabilité économique, en dépit des tentations qui se font jour ici et là, mais un coup de pouce serait le bienvenu... C'est le message qui sera discrètement adressé à Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), lequel sera présent à Gand. Donnant-donnant : d'accord pour ne faire jouer les « stabilisateurs économiques » (déficit budgétaire) que dans le strict cadre du pacte de stabilité, à condition que la BCE assouplisse sa politique monétaire. Tout porte à croire que ce « marché » sera prochainement conclu.

L. Z.

Une réunion « pour cause d'élections »

Interrogé, vendredi 19 octobre, par la radio de la RTBF, M. Louis Michel, le ministre belge des affaires étrangères, a affirmé que la présidence de l'Union européenne avait été prévenue de la tenue d'une réunion séparée entre la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, préalablement au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de Gand.

Cette réunion, a-t-il dit, est à replacer « dans la perspective des élections françaises ». Le ministre estime, en effet, que la France se sent, à l'heure actuelle, « déconnectée, décollée de l'action d'autres Etats. (...) elle veut montrer qu'elle compte, ce qui d'ailleurs est le cas ». « Si les petits pays peuvent se réunir séparément, les grands le peuvent aussi », a estimé Louis Michel. - (Corresp.)

Guy Verhofstadt, premier ministre belge et président du Conseil européen

« C'est la première fois que l'Union agit collectivement dans une crise internationale »

« Le rôle collectif de l'Union face à la crise internationale engendrée par les attentats terroristes n'est-il pas réduit à la portion congrue ?

- Je ne suis pas d'accord. Au cours des vingt dernières années, à chaque fois qu'il y avait une crise internationale, l'Union européenne n'était pas là. Or c'est précisément la première fois que sur un sujet qui concerne la sécurité internationale, les Quinze, avec des prises de position claires, tant en ce qui concerne les attentats, la légitimité de la riposte et notre volonté d'y participer, les mesures pour lutter contre le terro-

risme, se manifestent ensemble. Je souhaite qu'à Gand, l'Union prenne de nouveau position de manière claire, annonce ce qu'elle va faire et fasse un premier bilan de l'état d'avancement des initiatives déjà prises.

- Vous pensez que, compte tenu des caractéristiques de cette crise, l'Europe ne pouvait pas apparaître comme un acteur majeur ?

- Oui, et surtout le rôle que l'Union doit jouer est autre que celui des Américains. L'Union doit être solidaire et participer aux actions demandées par nos partenaires, mais elle a aussi d'autres tâches plus

spécifiques qu'elle peut peut-être mieux faire que d'autres, comme œuvrer sur le plan diplomatique pour créer cette coalition la plus large possible contre le terrorisme. A la suite d'une demande que j'avais adressée à Washington, j'ai reçu mardi des Américains la liste de tout ce qu'ils demandent aux Européens dans le cadre d'une coopération beaucoup plus étroite dans la lutte contre le terrorisme. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'actions militaires mais d'initiatives diplomatiques, par exemple au Moyen-Orient, et d'actions sur les plans judiciaire et policier, ainsi que s'agissant de la lutte

contre le financement du terrorisme, sans oublier le volet humanitaire. L'Union a déjà engagé 64 actions dans ces différents domaines : nous allons les comparer avec les demandes des Américains, et s'il y a des manques, je ferai des propositions additionnelles à Gand.

- Vous dites que cette crise a servi de révélateur pour montrer que l'Union peut réagir de manière collective, mais on pourrait considérer l'inverse, et en voir la preuve dans la démarche pour le moins singulière de la Grande-Bretagne, qui retrouve ses vieux réflexes d'une « relation spéciale » avec les Etats-Unis ?

- L'important est de considérer si nous faisons oui ou non un pas en avant. Comparez avec le passé : la crise irakienne s'est déroulée sans position commune de l'Union européenne, parce que les positions des Etats membres allaient dans tous les sens. Qu'il y ait aujourd'hui des initiatives individuelles, y compris militaires dans le cas de la Grande-Bretagne, c'est un fait, mais il faut les incorporer dans la réponse globale des Européens. Nous n'avons pas encore une politique étrangère unique, pas plus qu'une armée européenne qui pourrait intervenir dans ce type de conflits. Personnellement, j'y suis tout à fait favorable, parce que je crois que si on veut vraiment que l'Union soit crédible dans le monde sur le plan politique, il faut aller dans ce sens.

- L'Union n'a pas encore de politique étrangère commune. Cette carence ne joue-t-elle pas en faveur de ceux qui, en Europe, disent que le leadership diplomatique doit in fine être exercé par les capitales ? En pratique d'ailleurs, Washington s'adresse surtout aux capitales...

- Pas tout à fait... J'ai eu plusieurs contacts directs avec George W. Bush et Colin Powell. Dans le passé, cela ne se passait pas comme cela. Lorsque les Etats-Unis ont besoin d'un plan d'action contre le terrorisme, ils s'adressent à l'Union

européenne, et cela c'est une évolution positive. Mais c'est vrai que l'Union est composée d'Etats, qui ont des influences historiques, sur le plan diplomatique, économique, militaire. Il n'empêche : c'est la première fois que l'Union agit collectivement dans une crise internationale. Et je compte bien, à la faveur du sommet de Gand, intensifier ce rôle spécifique de l'Union.

- A votre avis, il n'y a pas encore d'états d'âme au sein de l'Union s'agissant de la prolongation des frappes militaires ?

- Bien sûr, je ne crois pas qu'il y ait la moindre volonté des Européens d'entrer dans un large conflit. Le 21 septembre, nous avons dit que les frappes pouvaient avoir lieu contre des Etats qui aident, d'une manière ou d'une autre, le terrorisme. Je pense que les frappes sont encore ciblées, mais les Quinze vont se prononcer à ce sujet, comme à propos de l'avenir de l'Afghanistan.

- Gand va aussi être l'occasion d'évaluer les conséquences économiques du 11 septembre ?

- Oui, il faut que nous nous demandions si nous avons besoin d'initiatives pour stimuler l'économie européenne. Il y a un ralentissement économique à cause de ces événements. Et il faut peut-être en tirer certaines conclusions.

- Manifestement, certains pays souhaitent prendre quelques libertés par rapport au carcan du pacte de stabilité économique.

- Personnellement, je suis un « grand croyant » du pacte de stabilité : on doit rester dans ce cadre. Si les perspectives de l'Union sont bonnes, c'est grâce au pacte de stabilité. C'est un atout à long terme pour la croissance économique et la création d'emplois. Le 11 septembre est un choc, mais qui ne justifie pas qu'on accepte une dégradation de nos finances publiques en ne respectant pas le pacte de stabilité. »

Propos recueillis par Laurent Zecchini



Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

La meilleure chose qui puisse vous arriver.



● La New Beetle 1.6 vous offre de série : climatisation, 4 airbags, ABS avec EBV, ESP (correcteur électronique de trajectoire), vitres électriques avant, volant réglable en hauteur et en profondeur, verrouillage centralisé avec commande à distance, préparation radio 4 HP à l'avant... Venez l'essayer chez votre concessionnaire Volkswagen.

New Beetle 1.6 avec Abrégio 300 €/mois 1 967,87 F/mois

All you need is New Beetle**

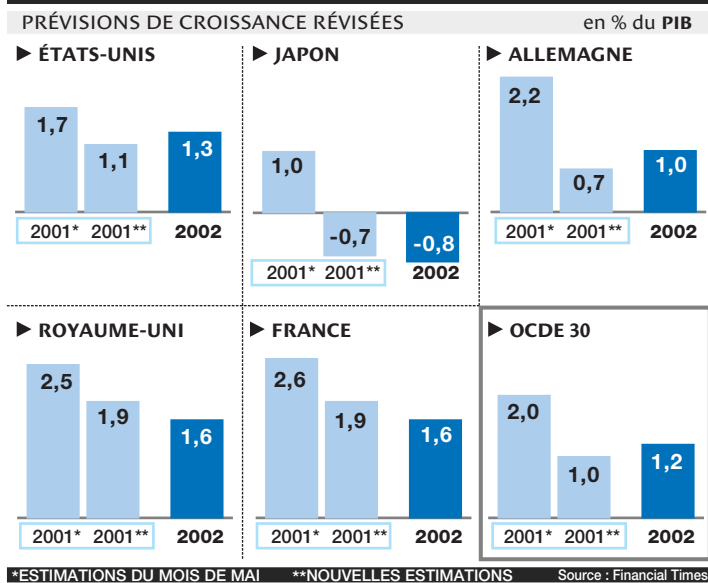
**Et si la New Beetle était la seule chose qui vous manquait.

3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 825 02 25 25 (0,98 franc la minute). Consommations 99/100 CE (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 10,3 - 10,5 / 5,9 - 6,0 / 7,5 - 7,7 / CO₂ (g/km) : 180 - 185.

*Pour une New Beetle 1.6, au prix catalogue de 17 229,94 euros (116 300,78 F) incluant un Contrat de maintenance de 929,94 euros (6 100 F TTC) pour 50 000 Km et 36 mois, tarif au 02/09/2001. Versement comptant de 3 627,87 euros (23 797,25 F). Financement Abrégio. Crédit de 14 102,07 euros (92 503,53 F) au T.E.G. de 11,75 % (soit 0,979 % par mois). Durée 37 mois. 36 mensualités de 300 euros (1 967,87 F) puis 1 mensualité de 224 euros (47 386,34 F), qui peut être couverte par la reprise du véhicule suivant engagement sous conditions du concessionnaire vendeur. Coût total du crédit de 3 921,92 euros (25 726,13 F) (hors assurances facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/10/2001, à l'Espace Suffren, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Bourseon 02600 Villers-Cotterêts - RC : SOISSONS B 642 032 148.

**Au premier des deux termes échu, voir conditions générales en concession.

L'impact sur la croissance persistera en 2002



L'OCDE révisé en baisse à 1,5 % sa prévision de croissance en Europe en 2002

BRUXELLES

de notre bureau européen

L'espoir d'un rebond rapide de l'économie en Europe s'éloigne. L'organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a réduit ses prévisions de croissance – encore provisoires – pour 2002 de 2,7 % à 1,5 % en Europe – chiffre en ligne avec les attentes de la Commission européenne. Les experts de l'OCDE sont particulièrement pessimistes pour l'Allemagne, dont le produit intérieur brut (PIB) ne progresserait que de 1 %.

Le ministre des finances allemand, Hans Eichel, a lui aussi annoncé pour 2002 un chiffre compris entre 1 et 1,5 %, loin des 2,25 % jusqu'à présent escomptés. Pour la France, l'OCDE avance un chiffre de 1,6 %, sans rapport avec les 2,5 % sur lesquels Laurent Fabius a fondé son projet de budget 2002. Même remarque pour l'Italie, qui n'est créditée que de 1,2 % de croissance, alors que le budget a été élaboré sur une hypothèse de 2,3 %.

Pourtant, alors que la croissance s'arrête et que le chômage remonte, les ministres des finances européens n'ont quasiment rien fait depuis les attentats du 11 septembre, si ce n'est prendre à leur charge les assurances pour risque de guerre des compagnies aériennes. Le contraste est saisissant avec l'Amérique, où le président Bush a décidé un vaste plan de relance budgétaire, tandis que la Réserve fédérale baissait fortement ses taux.

Toutefois, l'Europe n'est pas l'Amérique : elle n'est pas passée d'une croissance de 5 % à une quasi-récession, mais connaît un ralentissement de 3 % à 1 %. Elle n'a pas connu de crise de surinvestissement dans les technologies et ses ménages sont moins endettés. Surtout, les Européens ne disposent pas de la même liberté budgétaire que l'Amérique : parce qu'ils doivent respecter les critères du

Pacte de stabilité mais surtout parce que les grands pays de la zone euro (Allemagne, France, Italie) n'ont pas engrangé d'excédents pendant les années de vaches grasses.

Les Européens ont aussi grillé leurs cartouches avant la crise, les baisses d'impôts décidées début 2001 représentant, selon Pedro Solbes, commissaire européen aux affaires monétaires, 0,5 % du PIB. Le calendrier de ces baisses est jugé heureux sur un plan macro-économique : elles vont produire leurs effets beaucoup

Les Européens ne disposent pas de la même liberté budgétaire que l'Amérique

plus vite que si elles avaient été décidées dans la foulée du 11 septembre. Le revers de la médaille est politique : les gouvernements ne peuvent pas « afficher » leur activisme et ont du mal à expliquer qu'ils ont déjà agi.

Cette absence de mesures concrètes pose un problème à la France, en campagne électorale, où l'on est habitué à une intervention des gouvernements. Le mini plan de relance de Laurent Fabius est censé pallier cette difficulté.

Mais, au-delà des divergences de fond qui peuvent exister sur l'utilité d'une relance de type keynésien, les gouvernements n'ont pas tous le même signal à envoyer à leurs électeurs : en Allemagne, le chancelier Gerhard Schröder doit au contraire montrer qu'il tient le cap de la consolidation budgétaire, l'un des principaux acquis de sa législature. Si l'Allemagne et la France ont, in fine, des pratiques budgétaires relative-

Chinois et Américains s'accordent sur une coopération antiterroriste lors du sommet de l'APEC à Shanghai

Le président Bush fait état d'une « compréhension commune de l'ampleur de la menace »

SHANGHAI

de notre envoyé spécial

Alors qu'elle ne dispensait jusque-là qu'un soutien de principe, la Chine a offert, vendredi 19 octobre, à Shanghai, où se tient le sommet de l'APEC (Forum de la coopération économique dans la région Asie-Pacifique), sa collaboration active à la campagne antiterroriste américaine. « Nous avons une compréhension commune de l'ampleur de la menace posée par le terroris-

me » a déclaré George Bush lors d'une conférence de presse tenue conjointement avec le président chinois Jiang Zemin.

Selon M. Bush, les deux pays ont abouti à un accord sur une coopération en matière de renseignement et d'interdiction des financements concernant des groupes terroristes. Le président Jiang a néanmoins introduit un bémol au soutien de la campagne américaine en Afghanistan en priant Washington de se limiter à des « des cibles clairement définies, d'éviter les victimes innocentes » et de respecter le rôle des Nations unies dans le règlement du conflit.

Cette rencontre entre les deux présidents, la première depuis l'arrivée de M. Bush à la Maison blanche, s'est tenue sur fond de déploiement exceptionnel de mesures de sécurité. Accueilli le sommet, le quartier de Pudong – « Manhattan » shanghaien aux gratte-ciel futuristes, qui fait face au Bund de l'autre côté du fleuve Huangpu – est quasiment vide. En outre, l'ensemble de la ville de Shanghai a été passé au peigne fin. Les quelques dissidents du Parti démocrate chinois (PDC, interdit) ont été arrêtés et éloignés. Les résidents ouïgours, musulmans de la province d'extrême-ouest du Xinjiang, ont été priés de regagner leur région d'origine. Dans tout le pays, plus de 23 000 personnes recherchées par la police ont été arrêtées ces dernières semaines, les policiers et les délateurs ayant touché de jolies primes au passage.

A Shanghai même, la municipalité a donné cinq jours de congé à la population afin qu'elle vide la place. Seuls les directeurs d'usine doivent rester, en cas d'accident. Très impressionné par le nouveau danger venant du ciel, le gouvernement chinois a imposé des restrictions à la vente de billets d'avion à des ressortissants des pays du Pro-

che-Orient. Cette paranoïa a gagné en intensité depuis que la poste chinoise a repéré deux lettres contenant des « substances suspectes », dont l'une était destinée à une firme américaine implantée en Chine.

La tenue du sommet de l'APEC, une organisation régionale regroupant vingt et un pays « pesant » la moitié du commerce et 60 % du PIB de la planète, avait été initialement orchestrée en grande pompe par un régime chinois désireux d'en faire un lever de rideau à quelques semaines de son adhésion à l'OMC. L'actualité terroriste a quelque peu bousculé ses plans. Forum purement économique dont la vocation est d'encourager la libéralisation des échanges, l'APEC n'est pas une tribune politique outillée pour répondre à ce genre de secousse. Les Chinois ont toutefois vite compris l'intérêt d'accéder à la requête américaine d'inscrire la lutte antiterroriste au menu. On attend, dimanche 21 octobre, une « déclaration » des chefs d'Etat sur le sujet, un texte de condamnation à la fois vigoureux et ménageant les sensibilités d'Etats membres musulmans, tels l'Indonésie et la Malaisie, très critiques à l'égard des frappes en Afghanistan.

VENTES D'ARMES

Cette politisation sans précédent de l'ordre du jour de l'APEC était d'autant plus facile à consentir de la part de la Chine, pays hôte, que Pékin et Washington ont spectaculairement réchauffé leurs relations ces derniers mois. Après un début d'année calamiteux, marqué par la crise de l'avion-espion américain de Hainan, les arrestations en Chine d'universitaires sino-américains soupçonnés d'espionnage ou les ventes d'armes de Washington à Taïwan, les deux pays ont décidé d'enrayer une dérive qui menaçait de dégénérer en

guerre froide en Extrême-Orient. Les attentats aux Etats-Unis n'ont fait qu'accélérer ce réchauffement.

Une telle bonne volonté n'est pas gratuite. En échange, les Chinois attendent des Américains une plus grande compréhension sur ses propres préoccupations de sécurité nationale, en particulier la lutte contre les « séparatismes » au Xinjiang, au Tibet et, surtout, à Taïwan. Ces dernières semaines, Pékin n'a cessé de marteler que la Chine est elle aussi « victime du terrorisme » au Xinjiang où opèrent quelques groupes d'activistes au sein d'une population musulmane soumise à une implacable répression policière.

REBUFFADES PROTOCOLAIRES

Selon le *Washington Post* du 17 octobre, les Etats-Unis envisageraient de lever l'embargo sur la livraison de matériel militaire à la Chine, un dispositif de sanctions pris au lendemain de la répression de Tiananmen en juin 1989. L'information a été démentie par Ari Fleischer, le porte-parole de la Maison Blanche. Mais il ne fait guère de doute que les Chinois doivent profiter de l'embellie actuelle pour presser les Américains d'effacer ces reliquats du passé.

Ce réchauffement sino-américain contraste avec le traitement réservé à la délégation taïwanaise – présente à Shanghai sous le label « Chinese Taipei ». Devant les rebuffades protocolaires qu'ils ont dû essuyer (Pékin a refusé d'inviter le chef de la délégation désigné par les autorités insulaires), les Taïwanais ont décidé de quitter Shanghai avant la fin du sommet, ce qui constitue le premier incident sérieux depuis la fondation de l'APEC. L'amorce d'une redistribution des cartes stratégiques en Extrême-orient ?

Frédéric Bobin

En Allemagne, la situation ne cesse de se dégrader

FRANCFORT

de notre correspondant

Le changement de ton est net. Après avoir longtemps fait preuve d'optimisme, le gouvernement allemand révisé à la baisse ses prévisions en matière de conjoncture. Pour cette année, le ministre des finances Hans Eichel prévoit une croissance de 0,75 %, nettement en deçà des pronostics antérieurs (1,5 à 2 %, début août).

Pour 2002, le grand argentier allemand est à peine plus encourageant, avec une prévision comprise entre 1 et 1,5 %, contre 2,25 % auparavant. Les chiffres définitifs sont attendus pour la fin de la semaine prochaine. Si ces perspectives ne surprennent pas vraiment, car de nombreux économistes avaient déjà réduit leurs prévisions, elles témoignent d'une inflexion dans l'attitude des dirigeants allemands : pour simplifier, la méthode Coué ne semble plus à l'ordre du jour. Cependant, le gouvernement demeure opposé au moindre plan de soutien de l'activité, et se démarque de la « mini relance » initiée en France.

Pourtant, alors que l'Allemagne espérait encore début septembre retrouver un certain dynamisme économique en fin d'année, elle perd peu à peu toute illusion, et se fait à l'idée d'un ralentissement durable. « Les risques ont augmenté, entre autres du fait des attaques

terroristes », indique-t-on au ministère des finances. Les événements du 11 septembre ont contribué à détériorer le climat. Davantage dépendant des Etats-Unis que ses voisins européens, l'Allemagne a tout à craindre de la récession qui se confirme outre-Atlantique. Le chômage est en hausse depuis le début de l'année, avec 3,88 millions de sans-emploi en septembre.

« La situation actuelle peut être considérée comme très difficile », a dit jeudi le chef économiste de la Bundesbank, Hermann Remspiger, en se voulant néanmoins rassurant : « dans l'ensemble, l'économie se trouve actuellement plutôt dans une phase de congestion que sur le chemin de la récession ». Cette dernière n'est pourtant pas exclue par certains économistes : la moitié des dirigeants d'entreprise s'attendent à une récession, selon un sondage publié par le quotidien des affaires *Handelsblatt*, vendredi 19 octobre.

PACTE DE STABILITÉ

Malgré tout, « il n'y a aucune raison d'envisager un plan de relance », a répété le chancelier, mardi à Francfort. Les Allemands mettent en avant une double série d'arguments pour justifier leur position. D'une part, il s'agit de poursuivre la consolidation budgétaire, dans le cadre fixé par le pacte de

stabilité et de croissance. Or l'Allemagne dispose dans ce domaine de marges de manœuvre limitées : son déficit budgétaire pourrait dépasser le seuil des 2 % cette année. Après avoir cet été contribué à relancer le débat sur un éventuel assouplissement du pacte de stabilité, M. Eichel a tendance depuis à réaffirmer l'orthodoxie sur laquelle il a bâti son autorité. En espérant, discrètement, que la BCE procède à de nouvelles baisses des taux.

D'autre part, le gouvernement allemand estime que les plans de relance sont peu efficaces. « Les mauvaises expériences faites dans les années 1970 démontrent que ces types de programme sont souvent des feux de paille. C'est pourquoi nous sommes sceptiques, voire critiques, observe un fonctionnaire des finances : nous ne voyons pas la nécessité de telles mesures. »

Cependant, rien ne dit que Gerhard Schröder, réputé pour son pragmatisme quand ses intérêts électoraux sont en jeu, s'en tiendra à la ligne actuelle. A moins d'un an des législatives, la dégradation de la situation pourrait faire flancher ses convictions. Publié vendredi, l'indice du climat des affaires en Allemagne (IFO) pour septembre est tombé à 85 points (contre 89,5 points en août).

Philippe Ricard



La sécurité n'exclut pas le rendement

7,77 %* en 2000 et au moins 7 %* en 2001

Rendements nets garantis sur l'épargne constituée pour l'ensemble des contrats de la Société suisse vie.

* hors prélèvements sociaux

www.swisslife.fr

Pour un rendement en toute tranquillité avec le Groupe

Société suisse
Swiss Life
ASSURANCES

Les Etats-Unis ont lancé plusieurs opérations dans le sud de l'Afghanistan

Des commandos sont entrés en action pour appuyer sur place des agents de la CIA, tandis qu'une aide en matériel et nourriture est fournie à l'opposition armée de l'Alliance du Nord. Un responsable américain prévoit une « campagne longue et parfois sale »

WASHINGTON

de notre correspondant

Le *Washington Post* a révélé, vendredi 19 octobre, que des soldats des forces spéciales américaines avaient pris pied sur le sol afghan, au sud du pays. L'agence Reuters a obtenu confirmation de ces indications, jeudi soir, auprès d'une source anonyme du Pentagone, qui a indiqué qu'il s'agit d'une « poignée » d'éléments. Ces commandos seraient destinés à appuyer les efforts entrepris sur place par des agents de la CIA. L'Agence centrale de renseignement est chargée d'obtenir que des milices pachtounes jusque-là alliées aux talibans s'en dissocient et aident à localiser Oussama Ben Laden et les troupes de Al-Qaïda.

Jeudi après-midi, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, et le général Richard Myers, chef d'état-major interarmées, s'étaient, comme chaque fois, refusés à donner la moindre information sur des opérations en préparation. Les bombardements de la veille, avaient-ils indiqué, avaient porté sur des objectifs situés à Kaboul et à Kandahar.

M. Rumsfeld n'avait pas exclu, par ailleurs, qu'un lieutenant de Ben Laden ait été tué au cours des frappes de mardi ou mercredi. Interrogé sur le soutien apporté à l'Alliance du Nord, il n'avait pas évoqué d'appui aérien direct, mais rappelé seulement que les Etats-Unis fournissent à cette coalition anti-taliban « des approvisionnements, de la nourriture et des munitions ». Le ministre de la défense a répété, aussi, que l'alliance des talibans avec Ben Laden aura pour conséquence qu'ils perdront le pouvoir au profit « d'autres forces, comprenant l'Alliance du Nord et des tribus du Sud ».

Le commandement américain cherche à faire comprendre aux Afghans que le rapport des forces est définitivement défavorable aux talibans et que le mieux que puissent faire les forces alliées à la milice islamiste est de rompre avec elle. Interrogé en milieu de journée, sur CNN, au sujet des émissions de radio diffusées grâce à des émetteurs transportés par des avions, M. Rumsfeld a confirmé que ces émissions invitent les miliciens talibans et leurs alliés à « se rendre »,

sans que cela, a-t-il dit, signifie qu'ils doivent se rendre à des troupes américaines. « Ces gens sont des "pros" », a-t-il dit ensuite lors de sa conférence de presse. « Ils ont des années et des années d'expérience dans le fait de passer d'un camp à l'autre. Ils savent très bien comment faire pour se séparer des chefs talibans. »

Le secrétaire à la défense a aussi ouvert sa conférence de presse en reprenant un de ses thèmes favoris : « C'est la mission qui définit la coalition, et non la coalition qui définit la mission. Et il n'y a pas une coalition, mais des coalitions flexibles en fonction de ce qui se passe. Quand je lis que la coalition pourrait se défaire, cela n'a pas de sens : aucune coalition ne s'étant nouée, aucune ne risque de se défaire ».

Comme toujours, ces propos sont dirigés contre le secrétaire d'Etat, Colin Powell, qui défend au contraire l'idée d'une vaste alliance, à laquelle chaque participant contri-

bue comme il peut, pour lutter contre le terrorisme. En l'occurrence alors que M. Powell venait d'arriver en Chine après s'être rendu au Pakistan et en Inde, la déclaration de M. Rumsfeld semblait plus particulièrement viser les dirigeants d'Islamabad. Le Pentagone ne se cache guère d'estimer que le général Pervez Moucharrarf et ses partisans ne se donnent pas autant de mal qu'ils le pourraient pour aider à la chute des chefs talibans et à la destruction de Al-Qaïda. Or, ils s'opposent, dans le même temps, à l'arrivée au pouvoir de l'Alliance du Nord. M. Rumsfeld semble considérer que la stratégie américaine ne doit pas se plier aux volontés des Pakistanais.

Au moment où les forces spéciales font leur apparition sur le terrain, le numéro deux du département d'Etat, Richard Armitage a accordé à la télévision britannique Channel Four un entretien dans lequel il prédit « une campagne longue et parfois sale » en Afghanistan. Selon le secrétaire d'Etat adjoint, douze jours de bombardements ont « créé le chaos sur le terrain », et cela permet aux forces américaines

« d'obtenir des informations ». M. Armitage ne doutent pas que les Etats-Unis viendront à bout des talibans et captureront ou détruiront Ben Laden et son état-major, mais ils pensent, comme les chefs militaires britanniques que cela prendra du temps. Le numéro 3 du département d'Etat, Richard Haass, qui a rencontré à New York Lakhdar Brahimi, le médiateur nommé par l'ONU pour préparer l'après-régime taliban, a déclaré qu'il est « trop tôt » pour présenter un projet d'accord politique, car « la situation évolue sur place ».

M. Rumsfeld a indiqué, de son côté, en réponse à une question, que d'autres phases de la guerre contre le terrorisme et, précisément, contre le réseau Al-Qaïda peuvent être envisagées. Il a refusé de préciser si des opérations pourraient être menées en Somalie, pays placé sur la liste des suspects par son adjoint, Paul Wolfowitz, il y a dix jours. « Mais il ne fait aucun doute, a-t-il dit, que Al-Qaïda est présente en Somalie. »

Patrick Jarreau

Les forces spéciales agissent par petits groupes de 12 à 18 hommes

DOTÉES d'un commandement propre - l'US Central Command (Usocom) - qui est situé sur la base aérienne de MacDill à Tampa, en Floride, les forces spéciales (SOF) américaines alignent 45 700 hommes, dont le tiers provient d'une réserve mobilisable par le Pentagone. Les trois armées fournissent les effectifs : 26 000 de l'armée de terre ; 9 300 de l'armée de l'air, et 5 400 de la marine. Le reste comprend les experts d'état-major et le soutien général de la force. De son côté, le corps des Marines dispose de forces spéciales.

Le rôle des forces spéciales américaines est de planifier et d'exécuter des interventions en milieu hostile, de précéder et de préparer une éventuelle expédition terrestre. Il est aussi d'apporter une assistance militaire (en encadrement et en équipement) à d'autres unités, américaines ou alliées, engagées sur un théâtre d'opérations extérieur. La réserve mobilisable par le Pentagone est majoritairement vouée à combler les manques des armées d'active dans des disciplines de pointe et à mener des opérations psychologiques auprès des populations.

● **Les forces spéciales de l'armée de terre.** Elles réunissent notamment les « Green Berets » (bérets verts) qui opèrent par petites équipes d'une dizaine d'hommes sur les lignes arrière de l'adversaire et qui sont, surtout, chargés d'entraîner des armées étrangères ; les « Rangers », dont le 75^e régiment à trois bataillons, davantage destiné à prendre d'assaut des têtes de pont et à garantir la sécurité de sites sensibles, comme les aérodromes ; la « Delta Force » dont, à ce jour, l'existence n'a jamais été confirmée officiellement mais dont la mission, rendue possible par des dotations en armement de haute technologie, est d'abord le combat antiterroriste ; et les « Nightstalkers » (traqueurs de nuit) hélicoptérés. Leur centre de commandement est à Fort Bragg, en Caroline du Nord.

C'est essentiellement l'armée de terre qui dispose des unités engagées dans la guerre psychologique. A partir d'avions Hercules, baptisés « Commando Solo », les

soldats produisent et diffusent des tracts et des émissions de radio ou de télévision dans le but d'éroder le soutien des populations aux dirigeants ennemis. Ces tactiques ont été utilisées lors de la guerre du Golfe, en 1990-1991, conduisant des milliers de soldats irakiens à désertir. Les « Commando Solo » sont engagés en Afghanistan.

Leur rôle est de planifier et d'exécuter des interventions en milieu hostile et de préparer une éventuelle expédition terrestre

● **Les forces spéciales de la marine.** Elles comptent des unités d'élite, notamment les « Seals » (phoques), connus pour leurs compétences sous l'eau et leur aptitude à opérer comme observateurs dans les environnements les plus difficiles. Leur commandement se trouve à Coronado, en Californie.

● **Les forces spéciales de l'armée de l'air.** Il s'agit de soldats entraînés pour mener des actions commando rapides, secrètes et dans des conditions quasi-clandestines. Leur commandement est implanté en Floride, à Hurlburt Field. Elles mènent souvent leurs missions à l'aide d'hélicoptères qui acheminent, de nuit, des soldats en territoire hostile. Ces unités comprennent des parachutistes spécialement instruits pour rechercher des pilotes tombés chez l'ennemi, éviter leur capture et les récupérer.

D'une manière générale, l'Usocom dispose de ses propres moyens aériens et hélicoptérés, à partir de deux régiments d'aviation : le 75^e ranger regiment et le 160^e special operations aviation regiment (SOAR). En plus des canonniers volants Spectre et

Spooky, qui sont déjà intervenues sur le sol afghan (*Le Monde* des 13 et 19 octobre), cette armada aligne principalement des hélicoptères d'attaque au sol Apache AH-64 (qui n'ont servi à rien au-dessus du Kosovo, en 1999, malgré leur déploiement en Macédoine) ; des hélicoptères d'assaut Black Hawk UH-60 (armés de mitrailleuses et, le cas échéant, d'un canon de 105) ; des hélicoptères Pave Low MH-53, pour l'infiltration ou l'exfiltration, de nuit comme de jour, de commandos ; et des hélicoptères Pave Hawk HH-60, pour aller rechercher des personnels isolés et tombés en environnement hostile.

Les forces spéciales américaines sont assignées à des zones géographiques. C'est le cas du 5^e special forces group (SFG), à trois bataillons, pour le Moyen Orient et l'Asie centrale.

En opération, un SFG, qui comprend jusqu'à 1 400 hommes venus d'horizons différents et rassemblés pour la mission, est en mesure de travailler par équipes de 12 à 18 hommes.

Dans le cas présent, il se pourrait que le porte-aéronefs (avions et hélicoptères) *Kitty Hawk*, qui

croise en mer d'Arabie et a été aménagé en PC pour commandos (*Le Monde* du 19 octobre), a embarqué des détachements de forces spéciales et du 160^e SOAR.

Les hélicoptères embarqués n'ont pas le rayon d'action suffisant pour atteindre directement l'Afghanistan : ils doivent donc être ravitaillés en vol ou compter sur un point d'appui au sol.

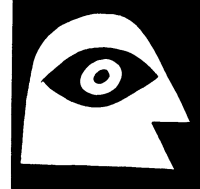
Les actions spéciales sont toujours très risquées. En témoignage un précédent en Somalie. En octobre 1993, durant une mission comparable à celle des forces spéciales en Afghanistan, un commando américain, monté pour capturer un responsable terroriste, le général Mohamed Farah Aidid, avait échoué. Dix-huit rangers avaient trouvé la mort, et quatre-vingt-quatre blessés.

Durant l'année 2000, dernier bilan connu, les forces spéciales américaines sont intervenues lors de soixante-dix missions différentes en une quarantaine de pays. Les missions les plus révélatrices ont été la formation et l'équipement d'armées africaines et la lutte anti-drogue en Colombie.

Jacques Isnard

Sur le tract, la photo d'un GI serrant la main d'un paysan afghan...

AU LENDEMAIN des attentats du 11 septembre, un chroniqueur algérien du *Quotidien d'Oran* écrivait : « Un battement d'aile de bombardier à Jérusalem peut provoquer un ouragan à New York. » Il résumait ainsi la première impression



VU SUR AL-JAZIRA

de la majorité des Arabes qui, à ce moment-là, ignoraient jusqu'au nom d'Oussama Ben Laden. Mais depuis le 11 septembre, la cause palestinienne est mêlée à la crise.

Al-Jazira, la chaîne de télévision panarabe d'informations en continu, reste le meilleur reflet de ce sentiment. Jeudi 18 octobre, les journaux de la rédaction basée à Doha s'ouvraient longuement sur la situation à Bethléem : « Six Palestiniens

tombés au champ d'honneur, dont trois cadres du Fatah lors d'un raid d'hélicoptères israéliens. » Pour Al-Jazira, le ministre de la culture et de l'information d'Arafat, Yasser Abbed Rabbo, dénonce l'escalade. « Aujourd'hui, Ramallah ressemble à New York, et Sharon ressemble à Ben Laden », dit-il. Guère original, Sharon avait déjà traité Arafat de Ben Laden. Omniprésent dans le conflit israélo-arabe, Oussama reste toujours introuvable en Afghanistan, où la guerre continue...

Teyssir Allouni, le correspondant à Kaboul, recense quatre « bévues » dans les dernières frappes américano-britanniques. « Les quartiers populaires de la capitale afghane » sont touchés. Une cité construite par des Soviétiques est défigurée, des maisons de terre détruites, une famille décimée, trois cadavres à l'écran. Et toujours des dizaines de Kabouliens sur le

point de partir. Teyssir Allouni ramasse un des tracts que largue l'aviation américaine : un militaire américain serre la main à un paysan afghan. Le journaliste commente : « Il semblerait que la crédibilité des tracts de propagande où il est dit que le soldat américain est venu à la rescousse du citoyen afghan soit mise à mal par les erreurs de frappes américaines. »

« NOUS SOMMES LES SEULS À AGIR »

Son collègue à Kandahar ne se risque pas dans les rues. Moins bien équipé, il se contente d'un visiophone pour montrer les blessés admis à l'hôpital de Kandahar, et pour faire parler un représentant du régime du mollah Omar. « Non, il n'y a ni défection ni scission dans les rangs des talibans. Oui, on a aussi entendu que l'Alliance du Nord va prendre telle ou telle autre ville, mais c'est de la désinformation

militaire », tranche-t-il. Pour ce qui est du nombre des civils tués, le taliban qui porte le pseudonyme de Abdelhay Moutmaïn (qu'on peut traduire par « Je suis vivant et serein »), l'évalue entre 600 et 900 victimes.

Entre les deux journaux du soir, Al-Jazira propose des débats d'actualité. Celui d'hier était consacré aux associations islamiques de bienfaisance. Certaines d'entre elles sont accusées de servir de couverture aux financements occultes des organisations terroristes. Comme, par exemple, Wafa, qui se trouve à Kaboul. Teyssir Allouni va à la rencontre de ses représentants. Ils sont outrés de l'accusation, bien entendu : « On les attaquera en justice ! Dieu est témoin que nous sommes les seuls à agir en Afghanistan », protestent-ils.

Tewfik Hakem

AFGHANISTAN :
Les livres pour comprendre...
Dossier spécial de 8 pages
samedi 20 octobre

Le Monde
daté 21-22

Aéroport de Zurich



*OUVERT

Nous accueillons 23 millions de passagers et transportons 540 000 tonnes de fret.
7 jours sur 7, 52 semaines par an. Bienvenue à l'aéroport de Zurich, Suisse.

Unique gère l'aéroport de Zurich. www.uniqueairport.com

UNIQUE 

Le gouvernement américain cherche ses marques dans la bataille de l'anthrax

Au contraire de la campagne diplomatique-militaire, la gestion de la crise bioterroriste souffre d'un manque de coordination, malgré la création d'un office de la sécurité intérieure. Deux nouveaux cas ont été annoncés jeudi, à New York et à Trenton, dans le New Jersey

WASHINGTON

de notre correspondant

L'exécutif américain cherche son Rudolph Giuliani sur le front de l'anthrax. Depuis le premier cas déclaré de maladie du charbon, en Floride, il y a deux semaines, une des batailles les plus difficiles que doit mener le gouvernement est celle de la communication. Comme toujours en période de crise, il ne s'agit pas d'« image », mais d'intelligence, de discernement dans l'établissement des priorités, de capacité à diriger les hommes et à coordonner les services, d'efficacité, de présence, bref, de cette autorité avec laquelle le maire de New

York a organisé et incarné la résistance de sa ville après le 11 septembre. Face à la peur que répand le terrorisme bactériologique, l'administration Bush n'a pas trouvé la bonne réponse.

Elle a d'abord été absente, laissant aux autorités sanitaires et judiciaires de Floride la charge des décisions à prendre et des annonces à faire lorsqu'un citoyen de Boca Raton – dont il a seulement été dit alors qu'il était d'origine anglaise et qu'il aimait le camping – a été découvert, le 3 octobre, atteint de la forme pulmonaire de l'anthrax.

Robert Stevens meurt le 5 octo-

bre et, deux jours plus tard, le ministre de la santé, Thomas Thompson, explique que le malade a peut-être bu l'eau d'une rivière contaminée par des animaux. Le 8 octobre, un deuxième cas est découvert, celui de Ernesto Blanco, qui travaillait dans le même bâtiment. On apprend que cet immeuble abrite un groupe de journaux à sensation vendus dans les supermarchés. On n'apprend pas, en revanche, que M. Blanco avait été hospitalisé avant son collègue pour une pneumonie. Il est réputé « porteur sain » du germe de l'anthrax.

Il faudra qu'une troisième salariée de la même entreprise soit

trouvée porteuse de la bactérie pour que John Ashcroft, ministre de la justice, entre en scène, le 11 octobre, et annonce l'ouverture d'une enquête judiciaire. Le 12 octobre, au début de la soirée, Richard Cheney, le vice-président, répond aux questions de la chaîne publique PBS, que le gouvernement n'a aucun indice précis quant à l'origine de ce terrorisme, mais qu'il est raisonnable de partir de l'hypothèse d'un lien avec les attaques du 11 septembre. M. Cheney sait sans doute ce qui ne sera rendu public que plus tard dans la soirée : une employée de NBC News, à New York, est atteinte

d'un anthrax cutané. M. Giuliani est de retour sur les écrans de télévision, entouré du président de la chaîne de télévision et du chef de la police new-yorkaise.

« PRIORITÉ NUMÉRO UN »

Le gouvernement paraît dépassé. M. Thompson est envoyé dans les nombreuses émissions d'actualité du week-end pour répondre aux questions sur la gravité de ces contaminations, sur le risque qu'elles ne s'étendent, sur les moyens d'y faire face. Sa force de conviction souffre de ses premiers propos sur le premier malade et du retard avec lequel il a pris lui-même la mesure de ce qui se passe.

M. Ashcroft, de son côté, répète que des agents terroristes ayant participé aux attentats du 11 septembre sont probablement « toujours présents aux Etats-Unis ». Lundi 15 octobre, une enveloppe contenant de l'anthrax est ouverte dans les bureaux du sénateur Tom Daschle à Washington, et, mercredi, le nombre de personnes contaminées dans ce bâtiment du Sénat est de trente-quatre. La confusion est portée à son comble par les décisions contraires de la Chambre des représentants, qui se met en congé, et du Sénat, qui décide de continuer à siéger jeudi.

Le 20 septembre, pourtant, George Bush a annoncé la création, à la Maison Blanche, d'un nouvel office, celui de la sécurité du territoire, confié à son ami Thomas Ridge, jusqu'à l'arrivée de l'ancien gouverneur de Pennsylvanie. De M. Ridge, installé solennellement le 8 octobre, on n'a rien entendu à propos de l'anthrax – ni sur aucun autre sujet, d'ailleurs – jusqu'à une interview accordée à NBC le 16 octobre et

indiquant que la maladie du charbon est sa « priorité numéro un pour cette semaine et pour les semaines à venir ».

Jeudi 18, M. Ridge a donné une conférence de presse, pour laquelle il s'était entouré de M. Ashcroft, du directeur du FBI, Robert Mueller, du chef du service de santé de l'armée, le chirurgien général David Satcher, du directeur de la poste, etc. Il s'agissait de montrer que les administrations concernées travaillent, qu'elles travaillent ensemble et que la situation est sous contrôle.

La démonstration a été un peu affaiblie par l'étrange affirmation de M. Ridge selon laquelle, sur les « milliers » de personnes testées, seules cinq ont eu des tests positifs. Il voulait dire que la maladie ne s'était déclarée que chez cinq personnes. Une sixième, employée par la chaîne CBS à New York, était sur le point de s'ajouter à la liste, a précisé M. Ridge ; plus tard, le nombre de malades est passé à sept avec un postier de Trenton, dans le New Jersey, atteint lui aussi d'anthrax cutané.

« Etes-vous le patron ou bien un coordinateur ? », a demandé un journaliste au directeur de l'office de sécurité du territoire. « Je pense qu'un coordinateur, c'est comme un chef d'orchestre : la musique ne part que quand il abaisse sa baguette », a répondu M. Ridge, avant de se corriger aussitôt : « En cas d'activité bioterroriste, plusieurs agences se déclenchent immédiatement et simultanément. » L'ambiguïté, dénoncée par plusieurs parlementaires dès l'annonce de la création de ce poste, n'est manifestement pas dissipée.

Patrick Jarreau

Terrorisme domestique ou international : toutes les hypothèses restent envisagées

WASHINGTON

de notre correspondant

La virulence du produit contenu dans la lettre adressée à Tom Daschle, chef de la majorité démocrate du Sénat, apparemment responsable de la contamination de trente-quatre personnes, a relancé le débat sur la possible complicité d'un Etat dans les actes de terrorisme visant les Etats-Unis. Richard Butler, ancien inspecteur de l'ONU en Irak, est revenu à la charge, jeudi 18 octobre, dans le *New York Times* et sur CNN, en expliquant que Saddam Hussein avait laissé sa mission contrôler plusieurs usines d'armement, mais pas celle qui travaillait sur les armes bactériologiques. Preuve, selon M. Butler, que le dirigeant irakien plaçait ses espoirs de revanche dans ce programme. Richard Spertzel, qui a dirigé les équipes d'inspection des armes biologiques, ne désigne pas l'Irak comme seul ou principal suspect, mais il estime, lui aussi, que les caractéristiques du produit envoyé au Sénat « excluent l'hypothèse d'un terrorisme domestique ».

Ancien directeur de la CIA, James Woolsey, qui avait été nommé à ce poste par le premier prési-

dent Bush, mène campagne depuis le 11 septembre pour convaincre les responsables politiques et les journalistes de l'implication de l'Irak. Jeudi soir, au cours d'un débat organisé par l'hebdomadaire de gauche *The New Republic*, M. Woolsey a déclaré que le terrorisme biologique est « certainement » imputable au réseau Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden, mais qu'il peut provenir aussi d'un Etat. « L'Irak n'est pas la seule possibilité », a-t-il ajouté, sans vouloir en dire plus.

SUBSTANCES SIMILAIRES

Le fait que les spores contenues dans la lettre ouverte par un membre du staff de M. Daschle se sont diffusées si vite et si largement est le principal argument de ceux qui pensent qu'un tel produit ne peut provenir que d'installations lourdes et coûteuses.

Au Sénat – qui a siégé, jeudi, à la différence de la Chambre des représentants –, les équipes examinant les bureaux du bâtiment Hart ont écarté l'éventualité d'une diffusion par le système d'aération. Il semble donc que la contamination de trente-quatre personnes – qui n'ont

aucun symptôme de la maladie, mais ont été exposées à l'agent contaminant – ait été provoquée par la dissémination quasi instantanée du produit, lors de l'ouverture de la lettre, dans le bureau où elle se trouvait et dans les pièces voisines.

Le gouvernement considère maintenant que les produits utilisés en Floride, à New York et à Washington ont la même origine : la similitude des substances a été établie par les analyses biologiques pour ce qui est de Boca Raton et de NBC News, et les suscriptions des enveloppes adressées à New York et au Sénat se ressemblent très fortement. Dans ces conditions, le ministre de la justice, John Ashcroft, estime qu'il s'agit d'une « entreprise unique, menée par un individu seul ou en liaison avec quelqu'un d'autre » et qu'on « ne peut exclure un lien avec les attaques du 11 septembre ». Le matin, M. Ashcroft avait mis sur le même plan l'hypothèse d'un acte de terrorisme extérieur et celle d'une origine intérieure.

P. J.

Première lettre contaminée hors des Etats-Unis

NAIROBI

de notre correspondant

C'est par le biais d'une « lettre ordinaire, adressée à un citoyen kenyan ordinaire », selon les termes du ministre kenyan de la santé, le professeur Sam K. Onger, que la première lettre piégée à l'anthrax a frappé hors des Etats-Unis. Le professeur Onger a reconnu, jeudi 18 octobre, que des spores de *Bacillus anthracis*, responsables de la maladie du charbon, avaient été détectés dans la « poudre blanche » contenue dans un pli expédié depuis les Etats-Unis et reçu au Kenya quelques jours plus tôt.

« La lettre, selon le ministre de la santé, avait été postée à Atlanta, aux Etats-Unis le 8 septembre », soit trois jours avant les attentats de New York et Washington, et avant les lettres américaines contaminées. Autre fait déconcertant, la lettre a transité par Miami, en Floride, avant d'arriver au Kenya un mois après son expédition, le 9 octobre. Deux jours plus tard, elle était décahétée et son destinataire, dont le ministre s'est refusé à révéler l'identité, ainsi que trois membres de sa famille, étaient exposés à la maladie du charbon.

La présence des spores était, jeudi, la seule certitude de toute l'affaire, même après que Julius Meme, secrétaire permanent du ministère de la santé, eut donné dans la journée une version plus précise, quoique légèrement différente, de celle de son ministre. Il a précisé que la lettre était en réalité un colis d'habits, acheminé par le réseau de messagerie et envoyé à

un médecin kenyan – le « citoyen ordinaire » – par un membre de sa propre famille aux Etats-Unis.

Ceci n'explique pas l'itinéraire tortueux du pli, ni surtout pourquoi il contenait, en arrivant au Kenya, une poudre suspecte qui ne s'y trouvait pas au moment de l'expédition. Pour l'heure, les quatre membres de la famille touchée sont soignés discrètement et on ignore encore s'ils ont été contaminés par le bacille.

TAMPONS ILLISIBLES

Le cas de deux autres lettres suspectes transmises les jours derniers aux services de santé kenyans comportent aussi leur part d'ombre. La première, reçue le mercredi 17 octobre, était destinée à un employé du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), dont le siège mondial se trouve dans l'enceinte de la représentation de l'ONU à Nairobi.

L'enveloppe « grisâtre, un peu déchirée », avait « éveillé la suspicion » de son destinataire à cause d'une certaine anomalie, selon Tore Brevik, porte-parole de l'organisme. Des timbres, pakistanais, étaient collés au dos et non oblitérés. Ils ne fournissent

aucune indication formelle sur son origine, pas plus que les « sortes de tampons gouvernementaux illisibles » apposés sur l'enveloppe et sans doute faux.

La lettre, en somme, pourrait très bien provenir de Nairobi. Le mot : « immaculé(e) », écrit avec les mêmes caractères « maladroitement tracés à l'encre bleue » que l'adresse et figurant de manière incongrue en tête de l'enveloppe, aurait alerté le destinataire. Ses doutes ont été confirmés en découvrant qu'une poudre brunâtre accompagnait, à l'intérieur, une banale demande d'informations. Le destinataire a aussitôt placé le tout dans un sachet en plastique avant de donner l'alerte. Depuis, dix employés du PNUE ont été placés sous traitement préventif d'antibiotiques, et le bureau où le pli a été ouvert mis sous scellés.

La troisième lettre suspecte, enfin, a été postée à Nairobi avant d'être reçue par un homme d'affaires non identifié de Nyeri, à environ deux cents kilomètres au nord de la capitale kenyanne. Elle contenait une « poudre rose » en cours d'analyse.

Jean-Philippe Rémy

Une alerte souligne la vulnérabilité des centrales nucléaires

LES AUTORITÉS américaines sont de plus en plus inquiètes à l'idée que le terrorisme vise les centrales nucléaires. Dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 octobre, une « menace crédible », selon un communiqué officiel, a ainsi été enregistrée à l'encontre de la centrale de Three Mile Island, en Pennsylvanie. Les aéroports voisins de Harrisburg et Lancaster ont été fermés pendant quatre heures, et un avion militaire a été dépêché pour patrouiller autour de la centrale. Celle-ci, dont un réacteur est toujours en activité, avait été en mars 1979 le théâtre d'un accident célèbre.

Les autorités n'ont donné aucune précision sur la nature de la menace. « Three Mile Island constitue une cible privilégiée, parce que c'est une centrale très connue », dit au téléphone Scott Portzline, de l'association locale Three Mile Island Alert, qui rappelle qu'en 1993 le FBI avait démantelé un camp d'entraînement d'activistes musulmans situé à 30 kilomètres de la centrale.

Les mesures pour parer à une attaque contre une installation nucléaire se multiplient. L'Etat de New York a décidé, le 13 octobre, de placer la garde nationale aux abords de ses quatre usines atomiques, sui-

vant l'exemple du New Jersey voisin. Dans tout le pays, les 103 réacteurs ont vu leur surveillance renforcée, et des gardes armés postés aux entrées. Le moratoire sur le transport des déchets nucléaires provenant des usines militaires, après avoir été brièvement levé début octobre, a été réinstauré.

« DES ABÎMES »

L'information disponible sur le site Internet de la NRC (Commission de la réglementation nucléaire) est fortement réduite, pendant que le site est expurgé des documents jugés trop précis. Tous les observateurs ont relevé qu'un des avions qui ont percuté le World Trade Center le 11 septembre est passé juste au-dessus de la centrale d'Indian Point, à 50 kilomètres au nord de Manhattan.

L'industrie tente cependant de minimiser sa vulnérabilité, qui pourrait nuire au redémarrage du nucléaire envisagé en mai par le président Bush. Le 3 octobre, Edward Markey, député du Massachusetts à la Chambre des représentants, indiquait, lors d'un examen d'une nouvelle loi antiterroriste : « Depuis une décennie, j'ai combattu pour obtenir que la NRC et l'industrie

nucléaire prennent la menace terroriste plus au sérieux. Durant cette période, la Commission a constamment entraîné les pieds sur ce sujet. » Le 10 septembre, la veille des attentats, l'hebdomadaire *US News and World Report* révélait que la moitié des réacteurs du pays avaient échoué à déjouer des attaques simulées. Et le *Wall Street Journal* du 18 octobre affirme à la « une » : « Les failles dans la sécurité nucléaire ressemblent à des abîmes. »

Le nucléaire nourrit une autre menace : un réseau terroriste pourrait tenter de faire exploser une bombe atomique ou une bombe remplie de déchets radioactifs. Oussama Ben Laden a sans doute tenté d'obtenir des matières fissiles (*Le Monde* du 20 septembre 2001). Ces tentatives n'ont peut-être pas cessé : le 15 octobre, le ministre géorgien de la sécurité d'Etat annonçait que trois Géorgiens avaient été arrêtés en possession de plutonium « d'une valeur de près de 65 000 dollars ». En 2000, deux cas semblables se sont produits en Géorgie. Les douanes américaines ont depuis le 11 septembre renforcé leurs effectifs de contrôle de matières radioactives.

Hervé Kempf

En France, la justice s'attaque aux auteurs de fausses alertes

TALC, farine, sucre ou anthrax ? Les alertes à la poudre blanche se multiplient en France. De Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) où l'Institut de protection et de sûreté nucléaire a reçu, mardi, un courrier suspect à la Martinique où deux enveloppes ont été isolées.

Jeudi 18 octobre, en fin de matinée, une enveloppe suspecte a été détectée à l'entrée principale du Palais Bourbon, située au 126 rue de l'Université. Adressée sans plus de précision à l'« Assemblée nationale », la missive contenait du papier journal ainsi qu'une autre enveloppe d'où s'échappait de la poudre blanche. Dans l'attente des résultats d'analyse, le local a été isolé et quatre agents ont passé un examen médical à l'hôpital Bichat. Désormais, tout courrier adressé aux députés ou aux ministres, dans l'hémicycle, doit comporter le nom de l'expéditeur.

Au siège de l'UDF, à l'heure du déjeuner, c'est une enveloppe « de

six grammes, à travers laquelle on pouvait deviner l'existence de poudre », qui a donné l'alerte. Au même moment, l'UDF adressait un colis au Sénat en oubliant d'apposer le tampon du parti. Les agents du Palais du Luxembourg ont refusé de la réceptionner... par peur de l'anthrax.

A 14 h 35, au siège du groupe de luxe Cartier, à Paris, c'est la stupeur. Le président de Cartier, Guy Leymarie, vient d'adresser un courrier demandant à ses salariés, « du fait de rumeurs persistantes », de ne « boire que de l'eau minérale et de ne pas prendre le métro aujourd'hui ». Rue François 1^{er}, on reste calme mais certains préviennent leurs proches pendant que d'autres font suivre le courriel à des connaissances. Résultat : à 17 h 30, le service de communication est sur les dents. Le message a fait le tour du Landerneau du luxe, et des journalistes de télévision ont eu vent de l'affaire. Chez Cartier, on ne veut pas com-

menter. « Notre président nous prend pour des gens responsables, des adultes capables d'être informés sans tomber dans la panique », lâche le responsable de la communication.

« VIOLENCES VOLONTAIRES »

Les premières enveloppes de poudre suspecte ont aussi fait leur entrée dans les rédactions françaises. A France 2, une lettre lestée de quelques grammes de poudre, est « arrivée en fin de matinée », jeudi, sur le bureau de David Pujadas, nouveau présentateur du journal de 20 heures. M. Pujadas « est allé à l'hôpital » pour subir quelques examens. La direction de France 2 aurait songé un moment de confier le 20 heures, jeudi, à Béatrice Schönberg, la présentatrice du week-end. In fine, souligne M. Harrouard, cette affaire « n'aura eu aucune conséquence sur le déroulé du journal ». La radio RTL a aussi reçu un courrier suspect, jeudi :

deux employés des services administratifs ont dû être conduits brièvement à l'hôpital, mais il n'y a « pas eu d'évacuation » de la station de la rue Bayard.

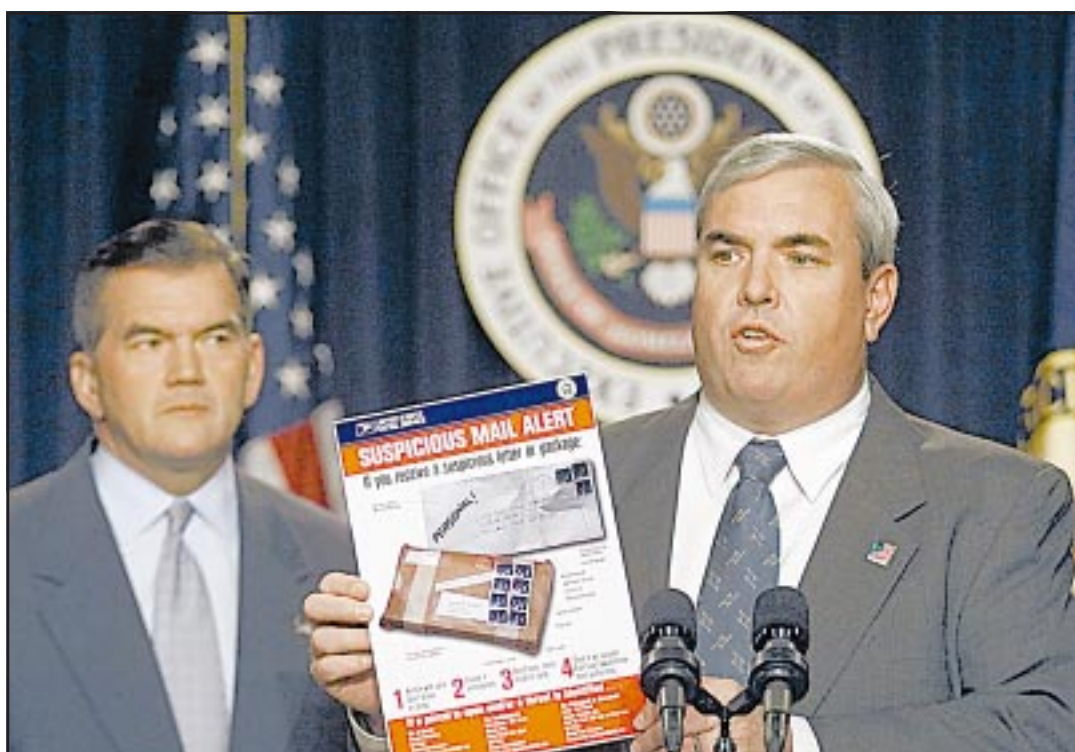
Les mauvais plaisants sont punis. Quatre personnes ont été condamnées, jeudi, pour avoir posté des lettres contenant de la poudre blanche, parmi lesquelles un élu municipal : James Favre, 54 ans, deuxième adjoint au maire de Saint-Georges d'Oléron (Charente-Maritime), a été condamné à trois mois de prison dont deux et demi avec sursis et mise à l'épreuve par le tribunal correctionnel de Bayonne. Ce commerçant, en vacances à Bidart (Pyrénées-Atlantique) avait adressé le 11 octobre des lettres contenant de la farine à cinq de ses amis. L'adjoint a été reconnu coupable de « violences volontaires avec préméditation » et condamné à verser 20 000 francs à La Poste et 59 641 francs à l'Etat.

A Rennes, un ouvrier d'entretien de 50 ans a été condamné à un

mois ferme pour avoir envoyé du sucre glace à une entreprise de vente par correspondance, en réponse à un courrier publicitaire. Les 70 employés de l'entreprise ont dû rester confinés pendant deux heures et subir des examens médicaux. A Chambéry, un homme a été condamné à trois mois avec sursis et 10 000 francs d'amende pour avoir expédié au maire de Peisey-Nancroix (Savoie) une lettre avec de la farine. Enfin, une enseignante d'un collège de Guérande (Loire-Atlantique) a été placée en garde à vue mais n'a pas été poursuivie, après avoir glissé une enveloppe contenant de la poudre blanche dans le casier d'un de ses collègues. Le quotidien *La Montagne* a décidé de ne plus publier les alertes afin « de ne pas alimenter la psychose qui se développe ».

Guy Dutheil, Clarisse Fabre, Franck Johannes et Véronique Lorelle





■ **MAISON BLANCHE.** Le directeur général de la poste américaine, John Potter, explique, jeudi 18 octobre, comment reconnaître un courrier suspect et que faire. A ses côtés, Thomas Ridge, directeur de l'office de la sécurité intérieure, créé le 20 septembre. Celui-ci a organisé cette conférence de presse pour tenter de rassurer l'opinion.

Prison à perpétuité dans le procès des attentats de Nairobi et Dar es-Salam

Proches de Ben Laden, les quatre accusés ont comparu à New York

NEW YORK
de notre correspondant

Le procès au début de l'année, entre février et mai, de quatre présumés terroristes impliqués dans les attentats du 7 août 1998 contre les ambassades américaines du Kenya et de Tanzanie n'avait pas soulevé un grand intérêt. Une vingtaine de personnes étaient poursuivies dans cette affaire, y compris Oussama Ben Laden présenté comme l'instigateur de l'opération. Les quatre accusés présents étaient considérés comme des comparses, de simples exécutants. Mais depuis les attaques du 11 septembre, ce procès a pris une toute autre dimension.

L'annonce, jeudi 18 octobre, des peines infligées aux quatre prévenus – reconnus coupables le 29 mai par un jury fédéral – est deve-

nue le symbole de la volonté américaine de juger et punir les terroristes. Les abords du Palais de justice de Manhattan, à quelques rues seulement des décombres du World Trade Center, ressemblaient à un camp retranché. Le bâtiment était gardé par des policiers fusil à pompe à la main.

SAISIE DE FONDS BLOQUÉS

L'explosion de véhicules piégés à proximité des ambassades de Nairobi et de Dar es-Salaam a tué 231 personnes dont 12 Américains. Ouadi Al-Hage, citoyen des Etats-Unis d'origine libanaise, et Mohammed Sadik Odeh, un Palestinien né en Jordanie, ont été jugés coupables de participation à un complot terroriste. Les deux autres prévenus, le Saoudien Mohammed Rachid Daoud Al-Ouhali et le Tanzanien Khalfan Khamaïb Mohammed ont été reconnus coupables de meurtre collectif. Les quatre ont admis avoir été formés dans des camps d'entraînement en Afghanistan du réseau Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden.

Al-Ouhali a avoué avoir conduit le camion devant l'ambassade des Etats-Unis à Nairobi et jeté des grenades sur les gardes avant de s'enfuir. Khalfan Khamaïb Mohammed a participé à la fabrication de la bombe qui a explosé à Dar es-Salaam. Les explosifs lui avaient été fournis par le Hezbollah libanais. Odeh était le « conseiller technique » de l'attentat mené à Nairobi. Il a participé à de multiples opérations en Afghanistan et en Somalie.

Al-Hage est, selon l'acte d'accusation, un ancien secrétaire personnel de Ben Laden. Il a implanté la façade économique d'Al-Qaïda au Soudan quand Oussama Ben Laden est venu s'installer dans ce pays en 1991. Ouadi Al-Hage a fondé la cellule d'Al-Qaïda à Nairobi. Il est revenu aux Etats-Unis en

1997 et vivait à Arlington, au Texas, avec sa femme et ses sept enfants au moment des attentats.

Les procureurs ont demandé la peine de mort pour Al-Ouhali et Mohammed et la prison à vie pour les deux autres. Ils ont tous les quatre été finalement condamnés à la perpétuité incompressible.

Le juge Léonard B. Sand a condamné, par ailleurs, chaque coupable à payer 33 millions de dollars (37 millions d'euros) de dommages et intérêts, dont 7 millions aux familles des victimes et 26 millions au gouvernement américain. Il compte obtenir l'argent en saisissant les millions de dollars des organisations liées à Al-Qaïda qui ont été bloqués dans le reste du monde.

Al-Hage, dont la stratégie de défense a consisté à affirmer qu'il avait pris ses distances en 1997 avec Al-Qaïda, a réaffirmé son innocence dans une déclaration d'une demi-heure à la Cour déclarant être un citoyen américain respectueux des lois et un musulman pratiquant opposé à la violence. Son seul combat est dirigé « contre les pays musulmans qui sont devenus misérables et faibles parce qu'ils ne respectent plus les lois coraniques ».

Odeh a prononcé aussi quelques mots. « Je peux seulement dire que j'appartiens à Allah et que je reviendrai vers lui ». Il s'est emporté contre une affaire « jugée deux fois. Une première fois quand le gouvernement américain a envoyé en août 1998 des missiles sur les pays déclarés responsables tuant des dizaines d'innocents qui n'étaient pas représentés ici ». Mohammed n'a pas voulu s'adresser à la Cour et a seulement remercié les jurés par l'intermédiaire de son avocat de ne pas l'avoir condamné à mort. Enfin, Al-Ouhali est resté muet.

Eric Leser

Un ordre de mission du mollah Omar pour éliminer ses opposants

BERLIN

de notre correspondant

Le chef des talibans, le mollah Omar, aurait donné ordre en juillet à ses services installés discrètement aux Etats-Unis et en Europe d'éliminer ses opposants, autrement dit ceux qui, « en Afghanistan ou en dehors, sont opposés à l'émirat islamique et, avec l'aide de pays étrangers et des forces communistes athées, tentent de détruire nos institutions islamiques ». Sur les moyens à employer, préciserait le mollah, « vous avez carte blanche ». Une seule contrainte : « Faire aussi vite que possible ».

Datée du 3 juillet 2001, cette lettre de mission rédigée en pachou et à l'en-tête du « Service pour le secrétariat de l'émirat » vient d'être rendue publique par la première chaîne de la télévision allemande ARD. Elle est accompagnée d'une liste de cent six noms, opposants de toutes tendances vivant dans les pays voisins de l'Afghanistan, aux Etats-Unis ou en Europe, dont quatre en Allemagne.

Au ministère allemand des affaires étrangères, on confirme la réalité de la lettre ; au siège

du BKA, la police criminelle allemande, on ne doute pas de la provenance du document et on assure prendre cette affaire « au sérieux ». Depuis le 3 juillet, une dizaine des opposants portés sur la liste ont été éliminés, tout comme l'a été le commandant Massoud, qui, lui, n'y figure pas.

UN BUREAU À FRANCFORT

La télévision allemande a gardé pour elle la manière dont elle s'était procuré le document. Mais le reportage qui accompagne ces révélations en donne une indication implicite : il aurait été trouvé lorsque la police, il y a plusieurs mois, a fermé le « consulat » taliban de Francfort. Comme tous les pays européens, l'Allemagne n'entretient aucune relation diplomatique avec Kaboul, dont l'ambassade berlinoise, à deux pas de la célèbre porte de Brandebourg, est toujours occupée par un chargé d'affaires issu de l'époque pré-talibans.

Mais un « Comité afghan pour l'amitié, la reconstruction et la culture » s'était installé dans un appartement de Francfort, au 45 de la

Niederstrasse ; c'est lui qui, jusqu'à sa fermeture en juillet, assurait la propagande des mollahs de Kandahar en même temps qu'il procurait aux Afghans qui vivent en Allemagne les indispensables papiers permettant de régulariser leur situation administrative.

Copie d'actes de naissance, certificat de nationalité, renouvellement de passeport ou document d'identité : en quelques mois et en toute illégalité, le comité de Francfort était devenu un consulat de facto. Les services de police n'excluent pas non plus que le bureau, qui délivrait des documents dont personne ne pouvait vérifier l'origine, ait également servi à « laver » des identités suspectes.

Après plusieurs alertes émanant des Afghans anti-talibans, le « consulat » de Francfort a finalement été fermé et ses bureaux vidés. Ses deux animateurs n'ont pas été inquiétés par la justice, qui estime n'avoir pas assez d'éléments pour engager des poursuites solides.

Georges Marion

EN OCTOBRE CHEZ CITROËN,
DÉCOUVREZ LES SÉRIES HDi PACK.

Portes ouvertes ce week-end*



Xsara Picasso HDi Pack
à 117 500 F**

- Moteur 2.0 HDi
- Système audio CD
- Peinture métallisée
- Direction à assistance variable



Xsara Coupé HDi Pack
à 98 000 F**

- Moteur 2.0 HDi
- Peinture métallisée
- Aide au freinage d'urgence
- Direction à assistance variable

> Consultez les affaires de rêve de Citroën sur citroen.fr



La police française détaille l'organisation du réseau islamiste de Djamel Beghal

Les membres du groupe ont reconnu leur appartenance à l'islamisme radical. En revanche, les enquêteurs ne disposent pas d'éléments matériels sur un éventuel attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Paris ou la préparation d'autres actes terroristes

PRÈS D'UN MOIS après le coup de filet opéré en région parisienne dans la mouvance islamiste, les policiers français paraissent convaincus d'avoir démantelé un réseau fondamentaliste, dont Djamel Beghal, un Franco-Algérien de trente-cinq ans, était le chef. A ce jour, l'enquête ne semble cependant pas avoir fait apparaître d'éléments matériels susceptibles d'accréditer la thèse selon laquelle les huit personnes mises en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » devaient s'attaquer à des intérêts américains en France.

Lors de ses interrogatoires à Dubaï, les 22 et 23 septembre, par « un chargé de l'instruction » au ministère de l'intérieur des Emirats arabes unis, Djamel Beghal – qui avait été interpellé le 28 juillet à l'aéroport – avait cependant bien révélé l'existence d'un projet d'attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Paris. Dans ces déclarations, il désignait Nizar Trabelsi, un ancien footballeur converti à l'islam radical, comme « un élément martyr » de l'organisation d'Oussama Ben Laden, Al-Qaïda.

Djamel Beghal précisait qu'une mission avait été confiée à l'expéditeur professionnel « qui consistait à se faire exploser dans l'ambas-

sade américaine en France ». « L'opération se réalisera au printemps de l'an 2002 », ajoutait-il. De fait, en Belgique, lors de l'arrestation de Nizar Trabelsi, le 13 septembre, la police avait découvert des armes, des explosifs et des formules chimiques (lire ci-dessous).

DES TRACES DE COUPS

Dès son extradition en France, et sa première comparution devant le juge antiterroriste parisien Jean-Louis Bruguière, Djamel Beghal était revenu sur ses déclarations. « Je voudrais à ce stade indiquer que les fonctionnaires de police qui m'ont interrogé aux Emirats arabes unis m'ont contraint sous la pression et sous la violence physique – car j'ai reçu de nombreux coups aux pieds et aux bras surtout pendant le premier mois – à dire certaines choses qui sont fausses. Le suspect ajoutait : « Je n'ai pas été chargé par Al-Qaïda de commettre un quelconque attentat en Europe, ni ailleurs. » Il contestait également tout lien avec Oussama Ben Laden et l'un de ses lieutenants Abou Zoubeïda, qu'il avait pourtant désigné à Dubaï comme l'inspirateur de l'attentat projeté à Paris.

Selon nos informations, l'expertise médicale de Djamel Beghal, dont les résultats ont été notifiés

le 11 octobre à son avocat M^e Fabrice Dubest, a confirmé la présence de marques de coups sur le corps de son client. Elle a notamment relevé des ecchymoses sur un bras et sur les chevilles, ainsi qu'un ongle arraché. L'expert souligne également l'existence chez Djamel Beghal d'« un retentissement psychologique en relation avec les faits décrits ». « Que vaut une audition recueillie dans ces termes ? », s'interroge M^e Dubest, qui envisage d'en contester la régularité.

Les avocats des huit mis en examen dénoncent par ailleurs les incertitudes qui entourent le rapport de la direction de la surveillance du territoire (DST) du 7 septembre – à l'origine de l'information judiciaire ouverte le 10 septembre aux cabinets des juges antiterroristes Jean-Louis Bruguière et Jean-François Ricard. Ce rapport, qui constitue à ce jour le « socle » de l'enquête, n'indique à aucun moment la source des renseignements recueillis, la DST se contentant d'évoquer « des informations communiquées », sans autre précision. Ce document se nourrit en réalité des premières déclarations qu'aurait faites Djamel Beghal à Dubaï et qui n'ont pas été communiquées à la justice française. Il

conclut que « les relations établies entre Djamel Beghal et plusieurs individus dangereux permettent de mettre en exergue l'existence d'une structure terroriste islamiste active ». Les policiers du contre-espionnage se faisaient même plus précis dans leurs accusations en indiquant que « la mise en place un

Si la réalité de projets terroristes n'a pas été démontrée à ce jour, l'appartenance des principaux mis en examen à la mouvance islamiste ne paraît en revanche pas faire de doute, ainsi que l'ont confirmé, lors de leurs interrogatoires, ceux que la police présente comme les deux dirigeants du groupe, Djamel

« Je n'étais pas bien psychologiquement », a déclaré Kamel Daoudi, et aller en Afghanistan rejoindre le djihad donnait un sens à ma vie et allait me permettre de retrouver des bases. » De son côté, Djamel Beghal a fait précéder son départ pour Jalalabad et Kaboul d'un séjour en Angleterre au cours duquel il a fréquenté assidûment les lieux de prière intégristes, et notamment celui de l'émir Abou Qutada, à Londres.

Depuis plusieurs mois, les services de renseignement français avaient identifié la plupart des membres du groupe comme des musulmans radicaux. L'appartement de Chilly-Mazarin (Essonne) où séjournaient plusieurs d'entre eux avait été placé sous surveillance, du 23 août au 11 septembre, par les renseignements généraux, qui notaient scrupuleusement les allées et venues de Kamel Daoudi, Nabil Bounour, Yohan Bonté et Jean-Marc Grandvizio, tous depuis mis en examen. Dans leurs déclarations aux enquêteurs, les membres du réseau n'ont pas contesté être en relation régulière et connaître Djamel Beghal. En revanche, tous ont formellement contesté une participation éventuelle à une action terroriste.

P. Ce. et F. Lh.

Nizar Trabelsi, des terrains de football aux camps d'entraînement d'Afghanistan

LE 13 SEPTEMBRE, soit deux jours après les attentats de New York et Washington, les policiers belges avaient arrêté, à Bruxelles, plusieurs islamistes, placés sous surveillance depuis plusieurs mois. Parmi eux, un Tunisien de trente et un ans, Nizar Trabelsi. Celui-ci fut par la suite soupçonné d'être une relation de Djamel Beghal, présenté en France comme le responsable d'un réseau islamiste, qui s'appropriait à commettre un attentat contre les intérêts américains à Paris. Au domicile de Nizar Trabelsi, ancien footballeur professionnel, les enquêteurs avaient notamment découvert de la documentation contenant des formules chimiques ainsi qu'un pistolet mitrailleur Uzi muni de deux chargeurs et un faux permis de conduire français.

Dans un bar appartenant à l'un de ses proches, des explosifs – 100 kg de soufre et 50 kg d'acétone – avaient été saisis. Selon les déclarations faites par Djamel Beghal aux Emirats arabes unis, les 22 et 23 septembre, Nizar Trabelsi se serait vu confier par l'organisation d'Oussama Ben Laden, Al-Qaïda, une mission « qui consistait à se faire exploser dans l'ambassade américaine en France (...) au printemps de l'an 2002 ». Depuis, Djamel Beghal est revenu sur sa déposition de Dubaï.

Inculpé par le juge bruxellois Christian de Valkeneer de « tentative d'utilisation de matières explosives, possession d'arme prohibée, association de malfaiteurs et usage de faux documents », Nizar Trabelsi a retracé son itinéraire devant les enquêteurs belges, le 14 septembre. Arrivé en Europe en 1989, à l'âge de dix-neuf ans, le jeune espoir du football tunisien a d'abord signé un contrat professionnel avec le Standard de Liège, en Belgique. L'année suivante, il signait pour un club allemand, le Fortuna Düsseldorf. Mais l'expérience tourna court. Nizar Trabelsi, impliqué dans des affaires de stu-

péfiants, s'éloigna des terrains. « J'ai quitté l'Allemagne le 21 octobre 2000 car j'avais des problèmes avec la justice », a-t-il expliqué aux enquêteurs. Muni d'un faux visa, il gagnait le Pakistan avec son épouse. Le couple, sur les conseils d'une relation, prit ensuite la route de Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan. « Après quelque temps dans cette ville, j'ai fait la connaissance d'une personne libyenne qui m'a aidé. (...) Il m'a montré la voie et m'a dit que je pouvais aider les gens en construisant des mosquées et des puits. J'ai donc mis mon argent à sa disposition et j'ai construit deux mosquées et des puits. »

DES FORMULES CHIMIQUES DISSIMULÉES

Selon les enquêteurs français, c'est en Afghanistan que Nizar Trabelsi aurait rencontré Djamel Beghal. L'ancien footballeur n'a cependant pas été interrogé sur ce point le 14 septembre, ni sur d'éventuelles actions terroristes qu'il aurait été chargé de mener à bien en Europe, où il est revenu au cours de l'été 2001. « Dans ce pays [l'Afghanistan], ma femme a fait des fausses couches. Nous avons décidé de revenir en Europe », a expliqué Nizar Trabelsi. Lui s'est réinstallé à Bruxelles, son épouse ayant rejoint la Corse où se trouve sa famille.

Questionné sur l'Uzi découvert chez lui, il a affirmé qu'il l'avait « acheté 20 000 francs belges à un Albanais près de la gare [de Bruxelles] » dans le but d'« abattre [un] Libanais d'Allemagne qui embêtait [sa] femme ». Concernant les formules chimiques, dissimulées dans un livre de sport saisi à son domicile, Nizar Trabelsi a déclaré : « C'est bien mon écriture. J'ai noté cela en Afghanistan. Ce sont des matières chimiques ? Je ne sais pas à quoi cela peut correspondre. »

P. Ce. et F. Lh.

Un « pacte d'alliance » avec les talibans

Lors de son interrogatoire de première comparution, le 1^{er} octobre, à Paris, devant le juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière, Djamel Beghal a évoqué les relations entre Al-Qaïda, l'organisation d'Oussama Ben Laden, et le régime de Kaboul. « C'est en mai 2001 qu'Al-Qaïda a scellé un pacte d'alliance avec les talibans, a-t-il déclaré. En vertu de ce pacte, Al-Qaïda devenait partie intégrante des talibans et de ses structures tant politiques que militaires. Aussi, il a été demandé à l'ensemble des camps "libres", qu'il s'agisse des camps algériens, tunisiens, des anciens camps d'Hekmatyar, des camps yéménites et libyens, soit de rejoindre Al-Qaïda, c'est-à-dire les talibans, soit de fermer. » Quant aux Égyptiens, ils avaient déjà intégré Al-Qaïda », a conclu Djamel Beghal.

an à l'avance d'une structure lourde correspond parfaitement au modus operandi du groupe d'Oussama Ben Laden, en particulier si l'on se réfère aux enquêtes menées lors des attentats de Nairobi (Kenya) et Dar es-Salam (Tanzanie), le 7 août 1998, ou contre l'USS Cole, au Yémen, le 12 octobre 2000 ».

Beghal et Kamel Daoudi, un informaticien qui travaillait au cybercafé de la mairie d'Athis-Mons (Essonne). Les deux hommes ont raconté dans le détail aux enquêteurs leurs séjours dans des camps d'entraînement en Afghanistan, dirigés par des musulmans radicaux, où ils se sont croisés à plusieurs reprises.

Corbeil, Düsseldorf, Londres, Kaboul, l'itinéraire d'une conversion à la guerre sainte

DE DUBAÏ À PARIS, des mains de la justice des Emirats arabes unis au cabinet du juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière, Djamel Beghal s'est longue-

RÉCIT

Lors d'une « initiation sur la foi », à Londres, « il a été question de l'éloge et de l'incitation au djihad »

ment expliqué sur son parcours religieux. Celui d'un jeune homme peu à peu gagné par le fondamentalisme musulman. Le démentel Beghal, mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », n'a plus grand-chose à voir avec le jeune marié aux yeux verts qui, en novembre 1990, épousait Sylvie à la mairie de Corbeil (Essonne). Un mariage civil célébré en petit comité. Le couple a deux enfants, Djamel travaille sur les marchés, entre des périodes de chômage. En 1993, il obtient la nationalité française, puis quitte un moment la région parisienne pour Biarritz et l'Espagne.

Dans ses déclarations aux magistrats, Djamel Beghal donne lui-même la date de sa « conversion ».

« Avant 1994, je n'étais pas vraiment pratiquant, déclare-t-il devant le juge Bruguière, lors de son interrogatoire de première comparution, le 1^{er} octobre. J'allais de temps en temps à la mosquée, notamment le vendredi, mais pas de façon assidue. En 1994, j'ai suivi les cours dispensés par (...) un Égyptien de nationalité suisse appartenant aux Frères musulmans. » Plus loin, il raconte ses contacts avec des membres d'un mouvement piétiste, le Tabligh, et évoque une « cassette sur l'Afghanistan » que lui remettent « des jeunes musulmans ».

En 1996, Djamel Beghal effectue un premier séjour en Allemagne. Il rejoint à Düsseldorf Nabil Bounour, aujourd'hui mis en examen avec lui, et dont il a fait la connaissance à Corbeil en 1990. « Je suis resté trois ou quatre jours avec Nabil, indique-t-il, et c'est Abou Abdallah qui m'a initié au Takfir », mouvement fondamentaliste sunnite, né en Égypte, qui prône le retour aux préceptes originels de l'Islam.

L'année suivante, la famille Beghal part pour l'Angleterre. L'apparence de Djamel a changé. Lors de ses brefs retours à Corbeil, où il a conservé l'appartement de la cité de l'Ermitage, ses voisins ne le reconnaissent plus. Il porte la barbe et un vêtement traditionnel, la djellaba. Son voyage outre-Manche a un but : il souhaite rencontrer l'une des figures de la communauté islamiste, l'émir Abou Qutada, pour lui « poser des questions sur le Takfir ». « J'avais connu Abou Qutada en écoutant des cassettes audio où étaient enregistrés des prêches et des leçons de religion, explique-t-il. Nous sommes allés à Londres et nous avons fréquenté une salle de prière ouverte le vendredi et le dimanche. C'est là que nous avons pu rencontrer Abou Qutada. Il nous a dissuadés de continuer à adhérer au Takfir. »

Djamel Beghal s'installe alors avec sa femme et ses enfants à Leicester, dans le centre de l'Angleterre. « J'ai trouvé que la vie en Angleterre était facile, en tout cas plus facile qu'en France », dit-il simplement. Les liens avec la France se distendent un peu plus. Sylvie, l'épouse de Djamel, envoie une lettre à son père qui vit en Bretagne. « Voilà bien longtemps que tu n'as pas eu de nouvelles, écrit-elle, je sais bien que tu dois te poser beaucoup de questions. Djamel a trouvé du travail. On peut plus facilement entreprendre des démarches dans ce pays. Les choses se sont faites assez rapidement après quelques prises de contact et beaucoup de travail. »

A Leicester, Djamel Beghal dit fréquenter une mosquée animée par un imam radical d'origine

libyenne, affilié au mouvement salafite, lui aussi favorable au retour à l'islam du prophète Mahomet. Il se rend régulièrement à Londres pour entendre Abou Qutada. De quelques visites à Corbeil, il distribue des cassettes de l'émir à des connaissances. « Abou Qutada ne m'a jamais demandé officiellement de créer une structure de son mouvement en France, précise-t-il. J'étais seulement chargé de diffuser sa parole. »

En 1998, il suit pendant une semaine à Londres « une initiation sur la foi ». « C'est au cours de ce séminaire qu'il a été question de l'éloge et de l'incitation au djihad et de la nécessité pour les Arabes de fuir les pays impies, explique-t-il. C'est un peu plus tard en 1999 [qu'on] nous a parlé de l'Afghanistan en nous disant que la situation là-bas était meilleure que dans les pays impies et qu'il fallait un seul lieu pour regrouper tous les musulmans pour le djihad. »

« UNE FORMATION MILITAIRE »

A l'automne 2000, après un bref retour en France, la décision est prise. Djamel Beghal décolle de Paris pour Islamabad, au Pakistan. En novembre, il passe en Afghanistan, Jalalabad, puis Kaboul, où il retrouve « une autorité morale, une sorte de parrain », Abou El Walid, qu'il a connu en Angleterre. Il indique avoir alors suivi « une formation militaire de base » dans un camp de la capitale afghane. « Au cours de cette formation initiale de deux semaines, j'ai tiré à la kalachnikov et au pistolet makarov ». Il effectue un autre stage ; ses compagnons le désignent par plusieurs surnoms. Il rencontre « des membres d'Al-Qaïda », l'organisation d'Oussama Ben Laden, et un « analyste politique » du Djihad islamique, un mouvement fondamentaliste égyptien. « Il parle du Djihad, indique Djamel Beghal, de ses différentes étapes et des erreurs commises dans l'évolution du mouvement islamiste. C'est un proche d'Oussama Ben Laden. »

Au printemps 2001, Djamel Beghal manifeste le désir de rentrer en France. « Personne ne m'a demandé de partir », assure-t-il. « Les enfants étaient malades et sans avenir. » Fin juillet, il prend le chemin du retour, avant ses femmes et ses enfants, qui restent en Afghanistan. Ceux-ci devaient le rejoindre plus tard, accompagnés d'un ami. « Je comptais regagner la France par le Maroc et l'Espagne », affirme-t-il. Le 28 juillet, il était interpellé par la police à l'aéroport de Dubaï.

Pascal Ceaux, Fabrice Lhomme et Anne Rohou



Du 15 au 29 Octobre 2001,
Découvrez la gamme 206 et faites le plein d'émotions.



206 X-Line
Sièges sport
3 garnissages intérieurs exclusifs
Autoradio RDS mono CD
Verrouillage centralisé des portes et du coffre à distance avec télécommande haute fréquence



206 Quiksilver
Jantes en alliage léger et peinture métallisée
Ordinateur de bord
Surtapis avec logo Quiksilver et bac de coffre
Sièges sport et garnissage spécifique

Venez découvrir les nouvelles 206 X-Line et Quiksilver, et essayer la gamme 206*
*Selon les modèles disponibles à l'essai dans les points de vente Peugeot participant.

ON PEUT ENCORE ÊTRE EMU A NOTRE EPOQUE.



206 PEUGEOT

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

L'Autorité palestinienne refuse d'extrader les assassins de Rehavam Zeevi

En réponse à des violences, des blindés israéliens ont pris position dans Bethléem

Washington a exhorté, jeudi 18 octobre, Israël et l'Autorité palestinienne d'empêcher un déchaînement de violence après le meurtre du ministre

de tourisme israélien Rehavam Zeevi par un commando du FPLP. L'Autorité palestinienne, qui a rejeté l'ultimatum israélien la sommant de lui

remettre les coupables, a néanmoins déclaré hors-la-loi l'aile militaire du FPLP et fait interpellé douze personnes à Gaza et en Cisjordanie.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Pas question de céder. Sommees, mercredi 17 octobre, par le gouvernement israélien de livrer, dans les plus brefs délais, les responsables présumés de l'attentat qui a coûté la vie au ministre du tourisme démissionnaire Rehavam Zeevi, les autorités palestiniennes ont répondu jeudi par la négative. « Nous n'accepterons jamais aucun ultimatum », a assuré le ministre de l'information, Yasser Abed Rabbo, pendant que son homologue chargé de la coopération internationale, Nabil Chaath, arguait que les accords conclus depuis 1994 avec Israël ne prévoyaient pas des extraditions, auxquelles cette dernière s'est d'ailleurs toujours refusée.

Les Israéliens, qui ont procédé jeudi à plusieurs interpellations dans le quartier oriental de Jérusalem, ont assuré connaître l'identité des organisateurs de l'attentat. De leur côté, les autorités palestiniennes ont déclaré hors-la-loi l'aile militaire du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), respon-

sable de l'assassinat de Rehavam Zeevi, et arrêté douze personnes à Gaza et en Cisjordanie. Le président palestinien, Yasser Arafat, a enfin jugé bon de faire part devant des diplomates de l'existence d'un « plan israélien visant à éliminer le président palestinien et d'autres responsables », des propos qualifiés par les Israéliens d'« écran de fumée ».

Les Etats-Unis, dont les efforts pour parvenir à renouer un dialogue politique ont été sérieusement mis à mal par l'attentat, ont évité de s'engager dans cette querelle et choisi d'adresser aux deux camps des messages déjà connus. Les Palestiniens ont donc été priés de ne pas s'en tenir « aux paroles » dans la lutte contre le terrorisme et de passer vigoureusement « aux actes ». Les Israéliens ont été invités à faire preuve de « retenue », les uns et les autres devant éviter de remettre en cause les « progrès » enregistrés au cours des jours précédant l'attentat et qui avaient été marqués par une réduction sensible et prometteuse des accrochages.

Sur le terrain, pourtant, la violence

ce a repris ses droits. L'armée israélienne a fait, jeudi matin, deux incursions dans des zones autonomes palestiniennes, à Jénine et à Ramallah, deux villes de Cisjordanie, au nord de Jérusalem. Trois Palestiniens, dont une fille de douze ans, ont été tués dans les tirs qui ont ponctué ces intrusions. Plus tard, l'armée israélienne a procédé avec succès à un nouvel assassinat extrajudiciaire, en bombardant par hélicoptère près de Bethléem une voiture dans laquelle avaient pris place trois militants du Fatah, la principale composante de l'OLP, qui ont été tués sur le coup.

« HABITANTS PROVISOIRES »

L'un de ces militants, Atef Abayat, était accusé par les Israéliens d'avoir perpétré une attaque sur un véhicule de colons, qui avait causé la mort d'une jeune femme, quelques jours seulement après la proclamation par M. Arafat d'un cessez-le-feu, le 18 septembre, en Cisjordanie. Exigée par les Israéliens, son arrestation avait été ordonnée par M. Arafat, mais elle avait tourné court devant la résistan-

ce de ce groupe du Fatah. Ulcéré, M. Arafat avait décidé de remercier les principaux responsables en place à Bethléem.

Alors qu'un Israélien était tué par des tirs palestiniens dans la région de Jéricho, la réplique palestinienne à l'assassinat d'Atef Abayat n'a pas tardé. Le quartier de colonisation de Gilo, à Jérusalem, a ainsi été la cible de tirs et d'un obus de mortier qui n'a pas fait de blessés, à partir de la localité palestinienne de Beit Jala. En représailles, une vingtaine de blindés israéliens sont entrés dans la nuit dans la zone autonome de Bethléem, où ils ont pris position.

Lors des funérailles du ministre assassiné, jeudi, à Jérusalem, son fils avait demandé au premier ministre, Ariel Sharon, de le « venger comme il vous aurait vengé », qualifiant au passage les Palestiniens d'« habitants provisoires de Canaan », nom biblique de la terre promise aux Hébreux.

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

La Géorgie accuse la Russie de violation de son espace aérien

TBILISSI. La Géorgie a accusé, jeudi 18 octobre, la Russie d'avoir violé son espace aérien, assurant que des avions russes avaient effectué des missions au-dessus des gorges de Kodor, une zone montagneuse frontalière entre la région séparatiste d'Abkhazie et le reste de la Géorgie. Quatre avions russes Su-25 sont entrés en territoire géorgien jeudi et ont survolé la région de Nestiya et les gorges de Kodor avant de regagner la Russie par la république de Kabardino-Balkarie, a déclaré le ministère géorgien de la défense. Six autres Su-25 ont emprunté la même route peu après, selon les autorités géorgiennes, pour lesquelles les missions aériennes auraient pour but d'attaquer les groupes de rebelles tchéchènes qui se battent avec la guérilla géorgienne contre les séparatistes abkhazes. L'armée de l'air russe a démenti avoir effectué des missions en Géorgie. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **FRANCE-MAROC** : le juge d'instruction français qui enquête sur la disparition en octobre 1965 à Paris de l'opposant marocain Mehdi Ben Barka a adressé, le 21 septembre, au ministre français de la défense, Alain Richard, une nouvelle demande de levée du secret défense, a-t-on appris, jeudi 18 octobre, de source judiciaire. - (AFP.)

■ **MAURITANIE** : les Mauritaniens ont commencé à voter, vendredi 19 octobre, pour des élections législatives et municipales auxquelles participent un nombre record de partis d'opposition décidés à tester la « transparence » promise par le pouvoir du président Maouya Ould Taya. Au total, 15 formations politiques prennent part aux deux scrutins. Le nombre d'électeurs inscrits est d'environ un million. Le Parti républicain démocratique et social (PRDS, au pouvoir) est le seul à présenter des listes dans toutes les circonscriptions. - (AFP.)

■ **AFRIQUE DU SUD** : Winnie Mandela, l'ex-épouse de l'ancien président sud-africain Nelson Mandela, a été inculpée, jeudi 18 octobre, par un magistrat de Pretoria de fraude et vol dans une affaire de prêts bancaires, et remise en liberté sous caution. Winnie Mandela, 65 ans, député du Congrès national africain (ANC, au pouvoir) et présidente de la Ligue des femmes du parti, s'est vu notifier 60 chefs d'inculpation pour fraude et 25 autres pour vol, portant sur un montant global d'environ 1 million de rands (120 000 euros). Elle a été convoquée à une prochaine comparution le 20 novembre. - (AFP.)

■ **NIGER** : le premier ministre, Hama Amadou, a annoncé, mercredi 17 octobre, que l'Union européenne a suspendu tout décaissement à son pays, depuis août, à la suite de « dépenses injustifiées d'environ 7 milliards de CFA (10,7 millions d'euros) » sur cette aide. - (AFP.)

Les fermiers blancs sud-africains mettent sur pied des milices privées

VALLÉE DE SHAGEN (est de l'Afrique du Sud)

de notre envoyée spéciale

« Een, twee, drie ! » Son pistolet à la ceinture, Pieter Botes ordonne

REPORTAGE

La lenteur du processus de redistribution des terres fait obstacle à une amélioration de la sécurité

en afrikaans la garde-à-vous à une dizaine de miliciens en treillis. Réserviste de la police, ce fermier dirige depuis deux mois une société privée de sécurité, organisée, financée et équipée par des agriculteurs de la vallée de Shagen, au cœur du riche Mpumalanga.

Sous les manguiers, un ancien bureau de poste sert de caserne. Une cinquantaine d'hommes, quasiment tous noirs, logent là, prêts à tout moment à intervenir dans l'une des quatre-vingt-dix-huit fermes environnantes. A l'entrée de chacun des chemins de terre qui mènent aux propriétés, un grand panneau prévient les étrangers qu'ils pénètrent dans une zone de « zéro tolérance pour le crime ».

« Nous faisons tout pour ne pas utiliser la force. Nous avons tous des radios et il nous suffit d'appuyer sur le bouton d'alarme pour que l'unité soit prévenue ainsi que les voisins. Ma radio, c'est mon arme », explique Anton Hough. « Si tu as un pistolet et que ton agresseur sort un bel AK 47 [kalachnikov], tu es mort », poursuit-il. Dans les faits, tous les fermiers sont armés, et l'unité de sécurité organise des cours de tir, « surtout pour les femmes ». Les chefs d'îlot, qui coordonnent les opérations de l'unité de sécurité, sont équipés de gilets pare-balles.

La législation sud-africaine autorise la formation de ce genre de milices privées, qui ont le droit de procéder à des arrestations. Le quartier général de l'unité de Shagen possède une cellule en cours d'aménagement. « On va installer une grille au plafond pour être sûrs qu'ils ne s'échappent pas par le toit », explique Pieter Botes. Les « criminels » sont enfermés là avant d'être remis à la police nationale.

Depuis la fin de l'apartheid, les fermiers ne font plus confiance à cette police pour assurer leur sécurité. « On peut l'appeler mais on ne sait jamais quand elle va arriver : aujourd'hui, demain ou la semaine prochaine. Ils n'ont pas d'essence pour leur voiture et ils rechignent à venir nous aider. Peut-être parce que nous sommes blancs », lâche Franz, un des chefs d'îlot, qui cultive le litchi et la mangue.

L'insécurité est l'un des problèmes majeurs de l'Afrique du Sud,

où les statistiques sur le crime font froid dans le dos. Avec plus de 25 000 meurtres par an, le pays enregistre quinze fois plus d'homicides que la France tout en étant moins peuplé. La plupart des victimes sont des noirs mais, dans le milieu rural, de plus en plus de fermiers blancs se font agresser. Selon les statistiques du syndicat national des agriculteurs, Agri-SA, 433 attaques de fermes et 84 meurtres avaient été recensés en 1997, 902 attaques en 2000 et 142 meurtres.

« Avec plus de mille meurtres en huit ans, on peut appeler ça une guerre. Mais nous n'allons pas perdre cette guerre, nous sommes toujours là pour nous battre », lance le président d'Agri-SA, Japie Grobler. Une enquête du ministère de la sécurité est actuellement en cours pour déterminer les motifs de ces attaques. « Ce peut être simplement le vol, mais il y a aussi des gens qui veulent des terres, des gens inspirés par les politiciens ou une volonté déterminée à vouloir effrayer les fermiers pour les pousser à partir », estime Japie Grobler, qui dénonce également les « discours de haine » contre les fermiers. Il refuse pour le moment de commenter plus en détail ses agressions mais, dit-il, « quand des voleurs opèrent dans une ferme puis attendent des heures le retour du fermier pour le brutaliser, ce n'est pas un simple vol. L'Etat doit assurer la protection des personnes et des biens. Il a échoué dans sa mission », affirme-t-il.

CHANGER D'IMAGE

La campagne de terreur qui accompagne au Zimbabwe voisin la réforme agraire « accélérée » lancée il y a plus d'un an angoisse les fermiers sud-africains. « S'il n'y a pas de résolution ici du problème foncier, certains pensent que la même chose peut se produire », dit Japie Grobler. Une redistribution des terres est en cours en Afrique du Sud, consistant à rendre aux noirs les terres confisquées sous l'apartheid. Agri-SA reconnaît que le processus est trop lent mais en impute la responsabilité au gouvernement. Selon Japie Grobler, il y a assez de terres disponibles pour satisfaire la demande. « Les noirs, dit-il, réclament avant tout un toit et non pas des terres cultivables. Très peu d'entre eux désirent s'installer comme fermiers. »

Les fermiers blancs sont conscients que l'accès des noirs à la terre est la condition sine qua non de la paix sociale et d'une amélioration de la sécurité. Cela fait aussi partie de la volonté de changer l'image générale des fermiers sud-africains, encore perçus par la majorité comme les anciens piliers de l'apartheid, conservateurs et racistes.

Fabienne Pompey

BVLGARI

CONTEMPORARY ITALIAN JEWELLERS

LE NOUVEAU PARFUM

MASCULIN



Service Relations Clientèle: tél. 01.55.90.52.91

www.bulgari.com

COHABITATION Depuis les attentats du 11 septembre, le président de la République et le premier ministre ont semblé en rivalité permanente. Largement d'accord sur le

fond, ils parviennent à faire parler la France « d'une seule voix » au niveau international. ● L'ÉLYSÉE et Matignon multiplient les réunions et les conseils restreints pour gérer la

crise. ● UNE DIZAINE de militaires et de diplomates, issus des mêmes écoles et se connaissant parfois depuis longtemps, font fonctionner une « cellule de crise » qui se réunit très

régulièrement au Quai d'Orsay. ● LA BATAILLE à laquelle se livrent Jacques Chirac et Lionel Jospin est avant tout médiatique, à sept mois de l'élection présidentielle. ● BER-

NARD KOUCHNER, ministre délégué à la santé, fort de sa connaissance de l'Afghanistan et de son action au Kosovo, intervient de plus en plus souvent sur le conflit.

Malgré leurs rivalités, M. Chirac et M. Jospin gèrent la crise internationale

Les conseillers du président et du premier ministre, les diplomates et les militaires assurent un suivi quotidien de l'engagement de la France aux côtés des Etats-Unis. Alors que la course à la communication se poursuit entre l'Elysée et Matignon, ils mettent de l'huile dans les rouages de la cohabitation

SUR LA PLAQUE un peu vieillotte, accrochée à la porte, on lit : « cellule de crise ». C'est là souvent, dans cette salle capitonnée du Quai d'Orsay, qu'ils se retrouvent. Jeudi 17 octobre, ils y étaient encore pour une de ces réunions qui se tiennent maintenant régulièrement depuis le 11 septembre. Dans un décor très *seventies*, tout droit sorti du Docteur Folamour de Stanley Kubrick, sous les trois cadrons censés donner l'heure GMT, new-yorkaise et parisienne, ils sont une dizaine à se retrouver. Le général Henry Bentegeat, chef d'état-major de la présidence de la République, le vice-amiral Alain Dumontet, chef du cabinet militaire à Matignon, le chef d'état-major des armées, Jean-Pierre Kelche, le secrétaire général de la défense nationale, Jean-Claude Mallet, ainsi que Jean-Marc Rochereau de la Sablière, conseiller diplomatique du président de la République, Dominique de Combes de Nayves, directeur du cabinet du ministre de la défense Alain Richard, prennent place autour de la table ovale, dans de gros fauteuils tournants en skai beige, autour du directeur du cabinet d'Hubert Védrine, Pierre Sellal. Devant eux, sont déployées les cartes très détaillées du théâtre des opérations.

Depuis le 11 septembre, jamais les moquettes de la « cellule » n'ont eu à étouffer un éclat de voix. La guerre furieuse à laquelle se livrent depuis deux semaines Jacques Chirac et Lionel Jospin (*lire ci-dessous*) n'a pas cours dans ces réunions du Quai d'Orsay. Pas davantage d'écho dans les conseils restreints que convoque désormais l'Elysée, le mercredi, après le conseil des ministres. L'après-midi nouvel-

le de la cohabitation n'atteint pas de ce huis clos. Quant aux rivalités qui se sont manifestées entre les deux hommes sur les effets d'annonce, ou les agacements réciproques sur le contenu ou le ton des interventions, « c'est une bataille de communication pure qui laisse hélas supposer un désaccord de fond qui n'existe pas », assure un diplomate.

UNE ROUTINE

« Chacun a ses moments, ses mots, son tempérament, confirme un autre, y compris par exemple, le ministre de la défense, Alain Richard, qui s'affirme plus « otanien », plus européen que le couple exécutif et, notamment, Lionel Jospin. Mais la ligne de la France, au

fond, est la même ». Autour de MM. Chirac, Jospin, Védrine et Richard, ainsi que du secrétaire général de l'Elysée Dominique de Villepin, et du directeur de cabinet du premier ministre Olivier Schrameck, les conseils restreints sont presque devenus une routine. De même, chaque jour, voire plusieurs fois par jour, militaires et diplomates de l'Elysée, de Matignon, du Quai d'Orsay, de la défense, se téléphonent, échangent des notes et des analyses. Les mêmes télégrammes bleus ou jaunes leurs sont instantanément transmis. Les mêmes rapports de la DGSE et de la DST parviennent aux deux têtes de l'exécutif. Le président de la République, qui peut opposer son veto à la transmission d'une note de la

DGSE à Matignon, n'y a pas eu recours, semble-t-il, depuis le début de la crise internationale.

« Une conversation téléphonique, sur appareil crypté, entre M. Chirac et Vladimir Poutine ou Georges Bush fera ensuite l'objet d'un débriefing du conseiller diplomatique du président, Jean-Marc Rochereau de la Sablière, explique un conseiller de M. Chirac, puis d'une dépêche écrite adressée au Quai d'Orsay, à la défense et à Matignon, reprenant les éléments de la conversation ». « Les demandes de nos homologues américains et britanniques, renchérit un conseiller du ministre de la défense, arrivent simultanément à l'Elysée, à Matignon, au Quai d'Orsay et chez nous ». « Il n'y a pas un seul élément qui parvienne au président

sans parvenir aussi au premier ministre », assure enfin l'Elysée.

La fréquentation des mêmes écoles et des années de travail en commun les ont d'emblée rapprochés. « Nous nous connaissons depuis quatre ans et demi », sourit un diplomate. Davantage, pour les militaires.

INTÉRÊTS COMMUNS

Le bon fonctionnement du système repose aussi sur les réflexes acquis au cours de cette troisième cohabitation. Tous les diplomates qui ont encore le souvenir de la première, entre 1986 et 1988, sont unanimes. Entre François Mitterrand et Jacques Chirac, la bataille pour le contrôle de la politique étrangère avait été meurtrière. Rien de tel aujourd'hui. La pré-

paration des conseils européens et des conseils restreints, avant les rendez-vous européens, ont créé des habitudes. La guerre du Kosovo, en 1999, est venue roder les méthodes de travail. « A aucun moment les Américains ne se sont plaints de divergences françaises », affirme un diplomate.

Les hommes de l'Elysée et de Matignon ont ainsi appris à fonctionner en duo : le général Bentegeat et le vice-amiral Dumontet, M. Rochereau de la Sablière et le conseiller diplomatique du premier ministre, Denis Delbourg. M. de Villepin et M. Schrameck pratiquent depuis près de cinq ans ce mode de vie compliqué qui consiste à s'accorder pour faire fonctionner l'Etat tout en assumant, voire en organisant la rivalité politique de leurs deux patrons.

« Il y a suffisamment d'intérêt commun pour que, en ce domaine au moins, chacun dise la vérité », rassure un fonctionnaire du Quai. Chacun veut montrer la grandeur de la France, même si cette dernière est à peine engagée, sinon par ses services secrets. « C'est comme Vigipirate. Il y a aussi une vertu psychologique de ces réunions incessantes », concède un autre participant. Se voir, se parler, « lisser » les communiqués et les propos, comme le Quai d'Orsay le fait si bien, se félicite l'Elysée. Bref, éviter que les rivalités de pure politique intérieure ne brouillent cette fameuse « voix de la France », qui doit être la même pour Jacques Chirac et Lionel Jospin. « Car le drame, c'est qu'il faut bien qu'ils parlent », sourit poliment un diplomate du Quai.

Raphaëlle Bacqué et Ariane Chemin

« Et vous, docteur Kouchner, qu'est-ce que vous en pensez ? »

D'ORDINAIRE, c'est Hubert Védrine qui, le mercredi, en conseil des ministres, ou le jeudi, dans ces réunions qui réunissent deux fois par mois le gouvernement autour de Lionel Jospin à Matignon, dresse le bilan de la situation internationale. Certains ministres bâillent parfois, mais tous ou presque saluent sa compétence. Alain Richard, le ministre de la défense, est aussi régulièrement sollicité. Un troisième, enfin, prend volontiers la parole : Bernard Kouchner.

L'ex-« french doctor » a baroudé en Afghanistan avec Médecins sans frontières puis Médecins du monde. Le ministre délégué à la santé a du voyage et du métier. Sous un pseudonyme, il avait même écrit un scénario de téléfilm, *Opération Ypsilon*, il y a quinze ans, dont le décor était une vallée du Panthier dévastée par une guerre chimique. Depuis, il a été le chef de la mission de l'ONU à Pristina pendant dix-huit mois, où il n'a pas failli à sa tâche. Alors, il estime que, sur la guerre, il a des choses à dire.

Jeudi 17 octobre, « Bernard » a de nouveau donné son avis : « Il faut ménager le Pakistan » ; ou : « Pour avoir Ben Laden, il faut la participation des Afghans ». Il y a quelques semaines, le ministre délégué à la santé avait déjà expliqué qu'« il n'y a pas de taliban présentable » et assimilé ces derniers à des « fascistes ». Il avait aussi évoqué « [son] ami Massoud », figure de proue de la résistance afghane. Beaucoup sourient, mais le langage, cru, plaît à certains. « C'est frais », dit un ministre. « Très intéressant », assure un autre.

LE SOUTIEN AU COMMANDANT MASSOUD

MM. Jospin et Védrine ont moins apprécié. Bernard Kouchner a en effet exprimé son regret que l'exécutif français n'ait pas reçu, au printemps, le chef militaire de l'opposition au régime taliban, assassiné le 9 septembre par de faux journalistes : « C'est de notre faute. Nous ne l'avons pas soutenu ». « Moi, je l'ai fait », a rétorqué Hubert Védrine, qui lui avait

effectivement déroulé le tapis rouge, le 4 avril 2001, malgré l'exaspération que suscite souvent au quai d'Orsay l'engouement « très romantique et très français » pour Massoud. « Il a mieux été reçu en France que dans d'autres pays », a ajouté Lionel Jospin.

Il y a quelques jours, en conseil des ministres, c'est Jacques Chirac lui-même qui avait sollicité Bernard Kouchner. Pas pour un point sur la lutte contre le bioterrorisme, Biotox, qu'il coordonne. Non, le président de la République voulait entendre les accents énergiques de celui qui avait su le convaincre, en novembre 2000, sur l'aéroport de Pristina, que des élections générales au Kosovo étaient nécessaires. « Et vous, docteur Kouchner, qu'est-ce que vous en pensez ? » « Docteur Kouchner », qui plaide pour une attaque massive sur Kaboul et la mise en place d'un gouvernement sous l'égide des Nations unies, ne s'est pas fait prier.

Ar. Ch.

Les cinq hommes qui coordonnent la participation militaire de la France



GÉNÉRAL JEAN-PIERRE KELCHE (59 ans)
Chef d'état-major des armées depuis le 9 avril 1998, le général Jean-Pierre Kelche, saint-cyrien, gère aujourd'hui, à la tête de la haute hiérarchie militaire, son second conflit après celui du Kosovo. Cet ancien des troupes de marines, qui a, six années durant, entre 1973 et 1979, fait du renseignement de relations internationales, est rodé au travail en milieu politique : il fut notamment, en 1995, chef du cabinet militaire du premier ministre, Alain Juppé. A la tête des armées, aujourd'hui, il confie que la cohabitation ne l'embarrasse pas, affirmant que, dès qu'il y a risque d'opérations, le bicéphalisme n'a pas sa place.



GÉNÉRAL HENRY BENTEGEAT (55 ans)
Chef d'état-major particulier à l'Elysée, depuis le 27 avril 1999, le général Henry Bentegeat fait l'unanimité autour de lui. Travailleur acharné sous une apparence décontractée, ce saint-cyrien, ancien des troupes de marine, est l'un des meilleurs connaisseurs des arcanes politiques : il a appartenu, entre 1993 et 1995, à l'état-major particulier de François Mitterrand. Il fut aussi, durant deux années, entre 1990 et 1992, attaché adjoint de défense à l'ambassade française à Washington. Au ministère de la défense, il a suivi la crise des Balkans en 1998-1999. [Le général Bentegeat n'a pas souhaité communiquer sa photographie.]



VICE-AMIRAL ALAIN DUMONTET (53 ans)
Depuis août 1998, le vice-amiral Alain Dumontet est le chef du cabinet militaire du premier ministre. Pendant la guerre Iran-Irak, ce spécialiste du Proche-Orient commandait un escorteur, le *Commandant-Bory*, qui croisait dans la zone en observation. Durant la guerre du Golfe, il est chef du bureau des relations internationales au cabinet militaire du ministre de la défense, Pierre Joxe. L'homme est précis, un brin discret, voire timide. De 1996 à 1998, il a été chargé des questions régionales à la délégation aux affaires stratégiques (DAS) du ministère de la défense et, à ce titre, il est un expert des « pays voyous » détenteurs d'armes de destruction massive.



JEAN-CLAUDE MALLET (46 ans)
Il est devenu l'homme incontournable des crises internationales. Secrétaire général de la défense nationale (SGDN) depuis 1998, Jean-Claude Mallet est au carrefour des décisions qu'il prépare pour l'Elysée, Matignon (dont il dépend), les armées, les affaires étrangères, l'intérieur et les finances. Ancien élève de Normale-Sup et de l'ENA, conseiller d'Etat, il s'est passionné très tôt pour les questions de sécurité, de désarmement et de défense. Au SGDN, où il a appris à composer avec la cohabitation, il est impliqué autant dans les décisions militaires que par les initiatives relatives aux plans de vigilance, de contre-terrorisme et de surveillance générale.



GÉNÉRAL JEAN-PAUL RAFFENNE (57 ans)
Saint-cyrien, ancien des troupes de marine, le général Jean-Paul Raffenne est le « patron » de la mission militaire française auprès du général Tommy Franks chargé par Washington de l'opération « Liberté immuable ». Il fait la liaison à un moment où on planifie les actions, et aplanit les difficultés. Avec le général Kelche, il s'est attaché à bâtir les instances de sécurité et de défense propres à l'UE. Il fut officier de liaison au centre d'intégration interarmées à Fort Leavenworth, en 1990-1992, puis attaché adjoint de défense à l'ambassade de Washington en 1994-1996.

Jacques Isnard

La bataille de communication entre l'Elysée et Matignon a commencé au lendemain des attentats

DANS UN CONFLIT, la communication de guerre – la « propagande », diraient les militaires – est une des premières armes du combat. Parler, c'est prendre un ris-

RÉCIT

Entre le président de la République et le premier ministre, un marquage incessant

que. Mais se taire est impossible. Et la bataille entre Jacques Chirac et Lionel Jospin a débuté bien avant le début des frappes américaines sur l'Afghanistan.

● **Jeudi 13 septembre** : « La France totalement solidaire des Etats-Unis », explique Jacques Chirac sur CNN. Le président est-il allé

trop loin dans son soutien aux Américains ? L'Elysée tente en tout cas de nuancer le propos, expliquant que le soutien n'est pas « inconditionnel ». Le lendemain matin, de Moscou, Hubert Védrine tente de faire entendre la voix du diplomate : « Tous les dirigeants occidentaux ont souligné que... ». « Parfait », commente lui-même le chef de l'état-major particulier du président, le général Henry Bentegeat.

● **Mercredi 3 octobre** : course de vitesse sur le survol de l'espace aérien. Lionel Jospin doit intervenir devant l'Assemblée nationale à 15 heures et annoncer, notamment, « l'accord de principe » de la France pour que des avions américains puissent survoler son territoire. Dès le matin, en raison du caractère exceptionnel de la situation,

son exposé a été transmis au président de la République. Mais, à l'issue d'un conseil informel qui vient de se tenir à l'Elysée, la porte-parole du président, Catherine Colonna, annonce : « La France a donné son accord de principe à l'ouverture de son espace aérien aux appareils militaires américains ». Etonnement au Quai d'Orsay. « C'était convenu comme cela », assure Matignon pincé.

● **Dimanche 7 octobre** : Jacques Chirac : « Nous assurons notre part, je l'ai dit au président Bush ». A 17 h 30, George W. Bush téléphone à Jacques Chirac pour lui indiquer que la riposte commence. Un quart d'heure plus tard, le président en informe Lionel Jospin. Le souci du premier ministre, lorsqu'il transmet à son tour la nouvelle à Alain Richard et Hubert

Védrine, est surtout de faire en sorte que les deux ministres « dédramatisent » la situation. Aucune consigne plus explicite n'a cependant été donnée sur ce qu'il faut dire précisément aux Français. M. Jospin et ses ministres ignorent également le contenu de l'allocution télévisée que fera, vers 20 h 45, Jacques Chirac. Lors des derniers conseils restreints, les militaires ont cependant présenté un état précis des forces françaises susceptibles d'être envoyées aux Américains. Ces derniers en ont été informés et il paraît clair à chacun qu'ils ne réclameront pas à la France une aide qu'elle ne pourrait pas apporter.

Le premier ministre considère-t-il pourtant que ces demandes ne sont pas encore suffisamment claires pour qu'on les évoque ? Il

sursaute, en tout cas, en entendant le président de la République expliquer : « A ce stade, des navires français sont associés à cette opération. Ces derniers jours, les Etats-Unis nous ont présenté de nouvelles demandes de participation militaire. Nous assumerons notre part dans un esprit de solidarité et de responsabilité. » Un peu plus tôt, sur RTL, Alain Richard a lui aussi laissé entendre que le principe de l'aide militaire de la France est acquis : « Les Etats-Unis savent que nous pouvons entrer en action avec des dizaines d'avions ou de bateaux et des milliers d'hommes pour participer à des opérations sur des objectifs relevant du système terroriste sur le territoire afghan. »

● **Jeudi 18 octobre** : les « coups de main » d'Alain Richard. Le président américain

George W. Bush a laissé prévoir le début d'une nouvelle phase dans les opérations militaires menées en Afghanistan, en indiquant, la veille, que des interventions de troupes « amies » au sol pourraient commencer prochainement. Le lendemain matin, sur LCI, M. Richard explique qu'« à un moment ou à un autre (...), il est en effet possible que des forces spéciales françaises soient associées à certains des coups de main qui devront être réalisés ». Il a ajouté que « cette décision n'est pas prise (...). Il y aura des phases successives, il n'y a pas de limitation a priori à notre participation ». Des précisions devaient être apportées dès vendredi 19 octobre, à l'occasion d'un conseil restreint.

Rle. B. et Ar. Ch.

Les syndicats de médecins hospitaliers s'apprêtent à signer un accord sur les 35 heures

L'approbation devrait être majoritaire

TOUT est bien qui finit bien. Après plusieurs séances de négociations difficiles, l'application des 35 heures aux médecins hospitaliers devrait se régler, dans la concorde, lundi 22 octobre. Au moins trois des quatre syndicats représentant les 29 000 praticiens affichent désormais, en effet, leur intention de parapher l'accord qui leur est proposé. Ce dénouement interviendra juste à temps pour le gouvernement : à la veille de l'ouverture des débats sur le budget de la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale, mardi 23 octobre.

Dans un ultime document que leur a fait parvenir, jeudi 18 octobre, Bernard Kouchner, le ministre délégué à la santé, les syndicats ont constaté qu'ils avaient obtenu satisfaction sur la plupart de leurs revendications. Ainsi, le nombre annuel de jours de congés supplé-

pouce (400 francs au lieu de 329 francs jusqu'ici). Pour renforcer l'attractivité des postes d'assistants, une prime de 5 000 euros (32 750 francs) sera également versée en contrepartie d'un engagement de deux ans dans l'établissement. Elle sera même doublée si « l'engagement de servir au sein du service public hospitalier » est de quatre ans.

Enfin, la souplesse réclamée par les syndicats pour la création d'un compte épargne-temps figure bien dans les propositions du ministre. Les congés supplémentaires pourront être consommés par période maximale de sept ans, dans la limite de trente jours par an. A partir de 55 ans, les praticiens auront la possibilité de cumuler la totalité de leurs congés en fin de carrière. « Nous avons obtenu satisfaction sur tous les points incontournables. La page 35 heures est tournée », se réjouit Rachel Bocher, présidente de l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH). « C'est un bon compromis. On est sortis du guépier », estime pour sa part François Aubart, président de la Coordination médicale hospitalière (CMH), en rendant hommage à « l'implication de Bernard Kouchner ».

A la différence des syndicats des personnels hospitaliers, l'accord avec les praticiens devrait donc être majoritaire. C'est un poids de moins pour le gouvernement, qui reste confronté à une situation tendue dans les hôpitaux. Si la perspective de nouvelles grèves sur les 35 heures s'estompe un peu du côté des médecins, les arbitrages budgétaires suscitent toujours des tensions. Signe des temps, des médecins et chefs de service ont décidé d'organiser, samedi 20 octobre, les premières « Assises nationales de défense de l'hôpital ».

A l'Assemblée, les députés communistes ont l'intention de livrer bataille pour obtenir des moyens supplémentaires. Ils réclament notamment la suppression de la taxe sur les salaires et une réduction à 5,5 % du taux de la TVA sur les travaux et investissements. Décidé à repousser ces demandes jugées trop onéreuses, le gouvernement envisage cependant de « doper » le Fonds de modernisation des établissements de santé, en augmentant sa dotation, aujourd'hui fixée à 1,6 milliard de francs.

Isabelle Mandraud

Des sénateurs RPR interpellent M. Glavany à propos des farines animales

D'ORDINAIRE calme, la séance du jeudi 18 octobre au Sénat a été marquée par un incident. Jean Bizet, sénateur RPR de la Manche qui avait présidé la commission d'enquête sur les farines animales (*Le Monde du 18 mai*), a interpellé Jean Glavany, ministre de l'Agriculture, à propos d'un passage du livre qu'il vient de publier, *Politique folle*, éd. Grasset, 280 p., 17,99 euros. « Votre livre m'a particulièrement déçu », a déclaré le parlementaire, insinuant que le ministre avait « menti » quand il affirme dans son ouvrage que le gouvernement était en train de préparer l'interdiction des farines lorsque, le 7 novembre 2000, Jacques Chirac a déclaré, à la télévision, qu'il fallait « sans retard interdire les farines ». « Je suis attaqué et je me défends car je suis un homme d'honneur », a répliqué le ministre, tandis que le président de séance, Serge Vinçon (RPR, Cher), a fait état d'une lettre envoyée par Christian Poncelet, président du Sénat, à Lionel Jospin, pour regretter que sur un sujet aussi grave que la vache folle, « un ministre renouvelle des considérations polémiques ». De nombreuses protestations se sont ensuite élevées sur les bancs des sénateurs socialistes.

Cette passe d'armes s'inscrit dans la dégradation des rapports entre le gouvernement et le président de la République, d'une part, la gauche plurielle et la droite de l'autre. Il est vrai que l'ouvrage du ministre de l'Agriculture adopte souvent un ton

incisif, voire vindicatif. Le rapport sénatorial sur les farines animales est ainsi qualifié de « petite manœuvre politicienne qui se transforme en infamie » et en « trituration soignée de relevés de réunions ministérielles, de mélanges malhonnêtes et de traficotage de textes ». M. Glavany admet dans son livre que dans l'affaire de la vache folle, « notre seule vraie faiblesse dans la gestion de cette crise tint dans notre impréparation à la bataille de la communication ».

M. Glavany ne condamne pas la cohabitation, « personne ne pouvant dire que ce régime paralyse l'action du gouvernement... qui, par exemple, oblige notre gouvernement à une très grande vigilance ». « Les Français apprécient beaucoup que le président et le premier ministre soient obligés d'oublier leurs querelles partisanes pour s'accorder sur l'essentiel qu'ils défendent ensemble », écrit-il. S'il met en avant « un bilan spectaculaire du gouvernement Jospin depuis 1997 », il réserve, en revanche, des flèches acérées à Alain Juppé, Philippe Douste-Blazy... ou Noël Mamère. Quant à Jacques Chirac qui, avec l'affaire des farines, a « voulu faire un coup médiatique et politique incroyablement sournois », il est « tellement avide de porter des coups qu'il oublie d'en mesurer les conséquences ».

François Grosrichard

► www.lemonde.fr/prion

Pour pallier la pénurie de professeurs, 1 600 candidats malheureux aux concours seront finalement repêchés

Les présidents de jury défendent cette « solution de raison » et assurent que le niveau d'exigence a été maintenu

Près de 1 600 candidats malheureux aux concours 2001 de l'enseignement devraient apprendre, d'ici quelques jours, qu'ils sont finalement

reçus. Cette décision, qui s'inscrit sur fond de crise des recrutements, permettra de compenser les départs anticipés à la retraite. Les présidents

de jury du Capes expliquent toutefois avoir refusé de proposer de nouveaux noms lorsque les notes des candidats étaient trop faibles.

LA COMPLEXITÉ de la machine administrative recèle parfois de délicieuses surprises. Près de 1 600 candidats recalés aux concours 2001 de l'enseignement vont apprendre, d'ici à quelques jours, qu'ils sont finalement reçus. Et donc officiellement nommés fonctionnaires, avec le titre de professeurs stagiaires, à compter du 1^{er} novembre 2001. Ils rejoindront, après les vacances de la Toussaint, les quelque 15 000 enseignants reçus pendant l'été et actuellement formés dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).

Cette mesure résulte de la décision du gouvernement, annoncée fin septembre (*Le Monde* du 1^{er} octobre), de reconduire en 2002 le congé de fin d'activité (CFA) qui permet à des fonctionnaires d'anticiper leur départ à la retraite. Entre 1 500 et 2 000 professeurs du secondaire choisissent chaque année d'en bénéficier. « Comme ce dispositif devait disparaître à la fin 2001, nous n'avions pas intégré, dans nos prévisions de recrutement, les départs anticipés. Ceux-ci vont finale-

ment avoir lieu. Il nous manque donc 1 500 postes pour l'année 2002 », explique la direction des personnels enseignants.

Pour compenser, le ministère de l'Éducation a demandé aux jurys des concours du second degré (Capes) d'ouvrir de nouvelles listes complémentaires. A charge pour eux de déterminer, discipline par discipline, combien de candidats présentaient un « niveau suffi-

sant ». Le nombre de reçus sur liste complémentaire varie donc selon les jurys : quelque 180 en mathématiques (qui s'ajoutent aux 990 postes prévus à l'origine en 2001), plus de 160 en sciences de la vie et de la Terre (725 initialement), 150 au moins en histoire-géographie (865 prévus) et probablement 150 en lettres modernes (1 160 postes prévus). Tous jurys confondus, près de 1 600 candidats ont ainsi été rete-

nus, en plus des 15 000 recrutés pendant l'été. Prévenus par courrier, ils devront confirmer leur nomination « le plus tôt possible ».

Les présidents de jury réfutent le risque d'une baisse de la qualité des recrutements. Lorsque le niveau des candidats paraissait trop faible, en espagnol et en anglais par exemple, ils ont refusé de proposer de nouveaux noms. L'écart entre le dernier admis de juillet et les candidats reçus sur liste complémentaire en octobre est donc resté « acceptable » même si les notes de ces derniers sont inférieures (de 1,5 point pour le Capes de documentation et de 0,5 point pour l'histoire-géographie, par exemple). Il s'agissait d'une « solution de raison », ajoutent les présidents de jury. En soulignant volontiers que le recours aux listes complémentaires permet d'éviter l'appel à des enseignants contractuels, pour lesquels, note l'un d'entre eux, « il n'existe vraiment aucune garantie de qualité ».

Luc Bronner

► www.lemonde.fr/education



IL VOUS FAUT

À PEU PRÈS AUTANT DE TEMPS POUR LIRE CETTE PHRASE QUE POUR OBTENIR

CETTE VOITURE



Equipements de série		Equipements Version TITANIUM en exclusivité	
ABS avec répartiteur de freinage EBD	Airbags conducteur et passager	Phares double optiques à fond noir	Jantes aluminium 16"
Système exclusif SIPS® de protection contre les chocs latéraux	Airbags latéraux SIPS-BAG®	Peinture métallisée Titanium	Régulateur de vitesse
IC® niveau gonflable de protection latérale	Climatisation	Spoilers avant et arrière	Sellerie tissu/cuir Visby
Système WHIPS® anti coup de lapin	Vitres électriques avant	Phares antibrouillard avant	Volant sport gainé de cuir
	Télécommande à distance		Pack audio HU 605 lecteur 1 CD

163 989 F 25000 € Aujourd'hui, lorsque vous commandez une Volvo V40 Titanium 115 ch diesel Common Rail®, vous pouvez repartir avec sans attendre. Outre son design séduisant, son confort incontestable et la sécurité légendaire Volvo, c'est l'un des nombreux avantages que vous offre cette voiture. Voilà qui est appréciable, dès lors que l'on sait que la plupart des détails ne sont pas immédiatement disponibles à la commande !

Informations et essais : www.volvocars.fr (prix d'appel local d'un téléphone fixe). Construisez votre Volvo sur www.volvocars.fr. 115 ch = 85 kW ECE, consommation es. 1/100 km (normes CEE 95/69), cycle routier : 4,3 ; cycle urbain : 7,4 ; autoroute : 5,4 ; CO₂ rejeté (g/km) : 142. Prix public TTC au 04/07/01. *Vivez. *Range commune.

VOLVO V40 TITANIUM DIESEL COMMON RAIL

Pour lutter contre les évasions, Marylise Lebranchu annonce un plan de sécurisation des prisons

Les filins anti-hélicoptères seront multipliés, les miradors seront mieux protégés et les portables brouillés

La ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a annoncé, jeudi 18 octobre, une série de mesures destinées à sécuriser les établissements péniten-

tières, afin de lutter notamment contre les évasions par hélicoptères. Reprenant les conclusions d'un rapport remis le même jour, la garde des

sceaux propose de mieux protéger les espaces théoriquement inaccessibles aux détenus et de mieux équiper les surveillants.

TROIS ÉVASIONS par hélicoptère réussies depuis le début de l'année à Draguignan (Var), Borgo (Haute-Corse) et Luynes (Bouches-du-Rhône); une tentative qui a échoué mais qui s'est soldée par une violente prise d'otages, à Fresnes (Val-de-Marne): l'administration pénitentiaire n'avait jamais connu une telle série noire depuis la première évasion hélicoptère en 1981. La ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a reconnu, jeudi 18 octobre que ces évasions démontraient « la fragilité des établissements pénitentiaires et la vulnérabilité des agents face à la détermination » de certains détenus. Recevant les conclusions d'une mission sur la sécurité dans les prisons, la garde des sceaux a annoncé une série de mesures destinées à protéger les espaces non couverts dans les établissements, mieux équiper les surveillants postés dans les miradors et juguler l'introduction des téléphones portables en prison.

CISAILLES

La ministre de la justice a expliqué que les filins anti-hélicoptères mis en place dans 63 prisons à la suite des premières évasions de ce type dans les années 1980 étaient devenus insuffisants. Seules les parties accessibles aux détenus, comme les cours de promenade ou les terrains de sport avaient alors été protégées. Or les récentes évasions ont prouvé que les candidats à la

belle s'aventurent désormais sur les espaces non couverts par les filins. A Aix-Luynes le 12 octobre, les deux détenus s'étaient fait lancer des cisailles par leurs complices avant de couper le grillage qui les séparait de l'espace où les attendait l'hélicoptère. Pour « trouver une parade à ces nouvelles méthodes »,

positif des miradors, dont les surveillants n'ont cessé, ces dernières années, de souligner la dangerosité. Armés, ceux-ci ne sont pas autorisés à tirer sur les hélicoptères, afin d'éviter que les engins explosent. Mais postés à découvert, ils constituent des cibles faciles pour les malfaiteurs. M^{me} Lebranchu a

Un des évadés de la maison d'arrêt de Luynes interpellé

Un des deux évadés par hélicoptère de la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône), près d'Aix-en-Provence, vendredi 12 octobre, a été interpellé par la police, jeudi 18 octobre au matin, à Paris. Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en mars 2000 pour l'enlèvement et le meurtre d'un ingénieur retraité, Frédéric Impocco, trente et un ans, a été arrêté au cours d'un banal contrôle d'identité dans la salle Méditerranée de la gare de Lyon par quatre flics de la police de proximité. Il semblait très inquiet, était sans bagages et n'a pu justifier de son identité. Après avoir cherché à se faire passer pour un sans-abri, il a spontanément indiqué son nom et précisé être l'un des évadés de Luynes. Il n'était pas armé.

Son complice, Pascal Payet, trente-huit ans, qui était en détention provisoire dans l'attente d'être jugé pour le meurtre d'un convoyeur de fonds, est toujours recherché.

M^{me} Lebranchu a donc décidé l'installation immédiate de nouveaux filins anti-hélicoptères dans les zones neutres, espacés de 4 mètres et non de 8 comme auparavant.

S'appuyant sur les conclusions de la mission menée par Jean-Marc Chauvet, directeur régional Ile-de-France de l'administration pénitentiaire, la garde des sceaux a également annoncé une refonte du dis-

donc décidé l'installation de vitres sans tain dans tous les miradors ainsi que leur équipement en armes dotées de lunettes de visée. L'ensemble de ces mesures, filins anti-hélicoptères et sécurisation des miradors, est estimé à 200 millions de francs.

La garde des sceaux est restée plus floue concernant la neutralisation des portables qui circulent en

prison. « Force est de constater que [leur] introduction est de plus en plus difficile à endiguer », reconnaît le rapport Chauvet. La mission estime ainsi que les téléphones sont « de moins en moins décelables par les systèmes de détection en raison de leur miniaturisation et de leur faible teneur en éléments métalliques ». Or les évasions par hélicoptère sont facilitées par la circulation de ces téléphones, qui permettent aux détenus d'entrer en contact avec l'extérieur et, le cas échéant, d'élaborer un plan d'évasion minuté. Neuf appareils dissimulés dans les cellules à la maison d'arrêt de Luynes ont été retrouvés à la suite d'une fouille générale organisée après l'évasion.

Pour éviter toute confusion entre ces portables et les appareils personnels des surveillants, la ministre propose d'équiper chaque gardien de téléphone sans fil équipé de bouton de sécurité à actionner en cas d'alerte. M^{me} Lebranchu envisage surtout de permettre le brouillage des ondes émises et reçues autour des établissements pénitentiaires, une solution qui est aujourd'hui interdite par la législation française. La garde des sceaux s'est donc engagée à trouver « dès 2002 » des solutions techniques et juridiques afin de permettre à terme la neutralisation des communications émises des prisons.

Cécile Prieur

Amiante : l'Etat condamné pour ses carences en matière de prévention

Les premières expositions remontent aux années 1950

LA RESPONSABILITÉ de l'Etat est engagée « du fait de ses carences dans la prévention des risques liés à l'exposition professionnelle aux poussières d'amiante » depuis les années 50. Ainsi en a décidé la cour administrative d'appel de Marseille dans quatre arrêts rendus jeudi 18 octobre. Présidée par Marc Roustan, la cour a en effet rejeté le recours présenté par la ministre de l'emploi et de la solidarité, à la suite du jugement en date du 30 mai 2000 du tribunal administratif de Marseille (Le Monde du 1^{er} juin 2000) et suivi les conclusions du commissaire du gouvernement, Lilian Benoit. Dans son rapport lors de l'audience du 4 octobre, M. Benoit avait demandé confirmation des jugements reconnaissant l'Etat responsable des préjudices nés pour Robert Thomas, Marc Bourdignon, Serge Xueref et Jean-Louis Botella, tous quatre décédés, et leurs ayant-droit, de leur exposition à l'amiante dans le cadre professionnel.

Salariés de la société Eternit, MM. Thomas et Bourdignon avaient été exposés entre 1957 et 1973, avant, donc, la publication du décret du 17 août 1977 qui limitait la concentration moyenne en fibres d'amiante inhalée par un salarié pendant sa journée de travail à deux fibres par millilitre d'air. L'exposition de M. Xueref, salarié de la société Sollac, et celle de M. Botella, lorsqu'il était employé par la SA Elf Atochem, étaient postérieures à la publication du décret.

MISE EN ÉVIDENCE DU RISQUE

La cour administrative d'appel de Marseille a suivi les conclusions du commissaire du gouvernement dans les quatre affaires. Dans les dossiers de MM. Bourdignon et Thomas, faisant référence à la mise en évidence du caractère cancérigène de l'amiante « en Angleterre, dès le milieu des années 1950 », la cour a estimé qu'« ainsi, dès cette époque, les pouvoirs publics ne pouvaient plus ignorer que l'exposition professionnelle aux fibres d'amiante présentait des risques sérieux pour la santé des personnes concernées ». Puis, évoquant la législation sur les conditions de travail antérieure au décret de 1977,

la cour affirme que la ministre de l'emploi et de la solidarité « n'apporte aucun élément permettant d'établir que lesdites mesures pouvaient être regardées comme adaptées au risque encouru en l'état des connaissances scientifiques de l'époque ». Enumérant ses manquements, la cour considère que l'Etat « ne justifie pas ainsi avoir satisfait à ses obligations en matière de protection de la santé publique. » Elle conclut à l'engagement de la responsabilité de l'Etat « du fait de ses carences » et considère établi « le lien de causalité entre la faute de l'Etat et le décès » des deux salariés d'Eternit. Elle rejette donc le recours du gouvernement.

Dans les cas de MM. Botella et Xueref, la cour a estimé que la ministre n'apportait pas « les éléments, notamment d'ordre scientifique, qui ont conduit le gouvernement à retenir un tel seuil d'exposition [2 fibres par millilitre d'air] et qui permettaient, à cette date, de penser que ce seuil était de nature à prévenir les risques liés à l'exposition aux poussières d'amiante ». « Il n'est pas davantage justifié que les nouveaux seuils d'exposition [tels que les réglementations de 1987 à 1991 les fixaient] étaient adaptés », estime la cour. « L'Etat n'a diligemment avant 1995 aucune étude de nature à lui permettre de s'assurer que les mesures qu'il prenait étaient adaptées au risque connu et grave », ajoute-t-elle. Elle conclut que la ministre « ne justifie pas que l'Etat ait pris les mesures qui s'imposaient » et rejette également son recours.

Dans un communiqué publié le 18 octobre, l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva) prend acte de cet arrêt, mais dénonce « l'exploitation du jugement du tribunal administratif de Marseille par les défenseurs des employeurs dans les procédures en faute inexcusable devant les tribunaux des affaires de sécurité sociale » pour « faire oublier leur propre responsabilité ». L'Andeva « interpelle à nouveau la Garde des sceaux pour que le procès au pénal de l'affaire de l'amiante ait enfin lieu. »

Paul Benkimoun

Des peines de 18 à 28 ans de réclusion pour les trois membres du « gang de Roubaix »

DOUAI

de notre envoyé spécial

Après avoir délibéré pendant plus de six heures, les jurés de la cour d'assises du Nord ont condamné,

dans la soirée du jeudi 18 octobre, les trois membres rescapés du « gang de Roubaix » à des peines de dix-huit à vingt-huit ans de réclusion criminelle. Ils ont reconnu Omar Zemmiri coupable d'avoir participé à l'attaque au lance-roquettes d'un fourgon de transport de fonds et à l'un des braquages de supermarché perpétrés par ce groupe, en 1996, dans la région lilloise. Des trois accusés, c'est le seul dont la culpabilité a été également retenue dans la tentative d'attentat à la voiture piégée commise le 28 mars 1996, quelques jours avant un sommet du G7 à Lille. Les jurés l'ont condamné à la plus lourde peine, vingt-huit ans de réclusion criminelle, assortis d'une période de sûreté des deux tiers.

Contrairement aux réquisitions de l'avocat général Luc Frémont, la cour d'assises n'a reconnu la participation de Mouloud Bouguelane que dans l'attaque du fourgon de transport de fonds. Il a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle.

le. Les jurés ont prononcé une peine de dix-huit ans à l'encontre de Hocine Bendaoui, pour son implication dans deux des attaques à main armée. Jugés par contumace, Lionel Dumont et Seddik Benbahoulou ont été respectivement condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité et à vingt ans de réclusion criminelle.

LE POIDS DU CONTEXTE

Dans leurs plaidoiries, les avocats de la défense avaient insisté sur le poids du contexte créé par les attentats du 11 septembre dans le déroulement du procès et dans la capacité d'appréciation des jurés, face à un groupe à la frontière entre le banditisme et le terrorisme islamique. M^{re} Jean-Louis Brochen, défenseur de Hocine Bendaoui, avait dénoncé « un procès du bien contre les forces du mal ». Il avait évoqué les mesures de sécurité exceptionnelles prises, selon lui, pour créer « un climat

où on joue sur l'émotion ». Rappelant sa demande de renvoi devant la cour d'assises spéciale, compétente en matière de terrorisme, l'avocat avait fustigé « l'hypocrisie dans laquelle baigne ce procès depuis le début » à propos des motivations réelles du gang et de ses liens avec des réseaux islamistes.

Dans le même registre, M^{re} Eric Dupond-Moretti, défenseur d'Omar Zemmiri, avait violemment critiqué le déroulement des audiences et s'était interrogé sur la tentation de la cour d'assises de « vouloir absolument condamner ces hommes et dans n'importe quelles conditions ». L'avocat avait insisté sur la nécessité, « dans les périodes troubles », de respecter « les règles et les principes de notre démocratie ». Il avait longuement essayé de remettre en cause les témoignages et les éléments matériels avancés à l'audience contre son client, payant

– selon lui – l'image d'un homme plus déterminé et influent que les autres accusés. « Si nous sommes dans un procès ordinaire avec des règles ordinaires, je suis recevable à plaider l'acquiescement et mon client est recevable dans ses dénégations », avait lancé M^{re} Dupond-Moretti en direction des jurés. L'avocat s'était insurgé contre la lourdeur de la peine requise, condamnant à une « mort civile » un homme qui « n'a pas une goutte de sang sur les mains ».

M^{re} Antoine Deguines, l'un des deux conseils de Mouloud Bouguelane, avait, de son côté, mis en garde contre « une peine d'élimination » à l'encontre de son client, décrit comme un « second couteau » dépassé par les événements et ayant fait preuve de coopération avec la justice.

Frédéric Chambon

Terrorisme : rejugé en appel, Boualem Bensaïd revient sur ses aveux

LE TON s'est assagi, mais la liberté de parole est toujours là. Considéré par la justice comme l'un des organisateurs de la vague d'attentats de l'été 1995 en France, Boualem Bensaïd répond aux juges avec la désinvolture de celui qui n'a plus rien à perdre. Le terrorisme, leur explique-t-il, est une notion « relative qui dépend de quel côté de la loi on se trouve ». Bien avant lui, « Jésus-Christ, Jean Moulin ou Charles de Gaulle ont aussi été considérés comme des terroristes ou des malfaiteurs par la justice des Romains ou celle des Allemands », analyse l'accusé, condamné le 17 novembre 2000 à trente ans de prison pour sa participation à la tentative d'attentat contre le TGV Lyon-Paris, le 26 juillet 1995 à hauteur de Cailloux-Fontaines (Rhône). Rejugé en appel, depuis le 16 octobre, par la cour d'assises spéciale de Paris, M. Bensaïd ne reconnaît, le sourire aux lèvres, que sa participation « à une association de bienfaiteurs », celle qui lui a valu une première condamnation à dix ans de prison, en 1999, au terme du procès des vingt-quatre islamistes responsables des attentats de 1995.

Sa jeunesse désargentée ? « Ce n'est pas le point essentiel dans cette histoire. On peut très bien être pauvre et honnête et président de la République et malhonnête », répond-il à Yves Jacob, le président de la cour, qui tente, en vain, d'en savoir plus sur la personnal-

té de cet Algérien de trente-trois ans. Si M. Bensaïd refuse également de s'expliquer sur les raisons de son arrivée en France, au début de l'été 1995, soit quelques jours avant l'explosion d'une première bombe au métro Saint-Michel, le 25 juillet, il n'a en revanche rien à cacher de son engagement en faveur de ses « frères musulmans ». « Quand la France a quitté l'Afrique du Nord, elle ne nous a laissés que les traités, les harkis, et une dictature militaire », résume-t-il. « Le peuple s'est alors révolté contre ce pouvoir », une révolte à laquelle lui, « citoyen modèle », a été poussé par « l'horreur des balles réelles tirées par les militaires contre des manifestants pacifiques ». « Pour le reste, soupirez-t-il, je suis M. Tout-le-Monde, je n'ai agressé personne. »

UN « GROS MENSONGE »

Ses aveux circonstanciés ne seraient ainsi qu'un « gros mensonge », « un scénario qui ne tient pas la route », écrit lors de sa garde à vue, au cours de laquelle il se souvient surtout qu'on lui a « beaucoup tapé dessus ». Quant à cette empreinte digitale retrouvée scotchée entre deux bandes de ruban adhésif noir sur la bombe posée au bord de la voie de TGV, « les policiers ont tout fait pour que ce soit la mienne ! », martèle-t-il. Malgré la qualité « médiocre » de l'empreinte, celle-ci n'en a pas moins permis l'« identification absolue »

de Boualem Bensaïd, quelques jours après son interpellation, le 1^{er} novembre 1995 à Paris, comme sont venus tour à tour l'expliquer à la barre deux experts de la police scientifique. La bouteille de butane de 13 kilos, remplie de poudre noire, de chlorate de sodium et de 7 kilos de mitraille – écrous d'acier et clous de charpentier – devait exploser au passage du dernier TGV en partance pour Paris, vers 23 h 50. Mais le fil de pêche tendu au milieu de la voie, qui devait servir à déclencher l'engin, a été arraché par le train et le système de mise à feu n'a pas fonctionné. « L'idée était efficace, mais pas la réalisation », témoigne un spécialiste des explosifs. La bombe n'aurait de surcroît pas pu provoquer de « dégâts graves sur une machine aussi solide qu'un TGV, qui ne déraile pas facilement ».

Mais qu'importe. « Toutes les preuves sont avec moi ! », s'exclame M. Bensaïd, qui enrage que sa parole soit « toujours mise en doute ». L'avocat général, Jean-Claude Vuillemin, se lève. « Pour vous suivre dans votre défense, il faut admettre que les policiers sont des menteurs, que les juges sont des fantoches et que les interprètes ne sont pas loyaux », déplore-t-il, visiblement peu convaincu de l'utilité de ce procès en appel, le premier en matière de terrorisme depuis la loi adoptée le 15 juin 2000.

Alexandre Garcia

Quatre policiers blessés dans une embuscade à Amiens

QUATRE FONCTIONNAIRES de police ont été atteints au visage par des plombs de chasse, au cours de la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 dans le quartier nord d'Amiens (Somme). Les policiers sont intervenus à la suite d'un appel de détresse censé provenir d'un automobiliste. A leur arrivée dans le quartier du Pigeonnier, ils ont été la cible de jets de pierres. Ils ont réagi en lançant des grenades lacrymogènes. En progressant, les policiers se sont retrouvés pris sous le feu croisé d'au moins deux tireurs. Deux cents policiers sont intervenus dans le quartier, vendredi matin. Au cours de perquisitions dans les appartements et les caves, quatre fusils à pompe, une carabine et une arme blanche ont été saisis. Cinq personnes ont été arrêtées.

Bernard Thibault quittera la direction du PCF lors du 21^e congrès

LE SECRÉTAIRE général de la CGT, Bernard Thibault, « partage tout à fait » avec Robert Hue, le secrétaire national du PCF, « la perspective de ne pas être proposé à l'élection d'une instance de direction », lors du prochain congrès du PCF du 26 au 28 octobre. Dans un échange de lettres, révélées par l'AFP jeudi 18 octobre, les deux dirigeants s'accordent sur cette décision, de nature à dissiper « les ambiguïtés sur ce que serait la nature des relations existant entre la parti et la CGT ». Par ailleurs, la tribune cosignée par Robert Hue et par Marie-George Buffet dans L'Humanité du 18 octobre, pour défendre l'idée d'une direction bicéphale du parti, a suscité la colère du député Maxime Gremetz, qui dénonce « une pression inadmissible » sur les militants.

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : cinq hauts fonctionnaires de police ont été condamnés, jeudi 18 octobre, à 15 000 francs d'amende pour « violation du secret de l'instruction » par le tribunal correctionnel de Paris pour avoir autorisé le tournage d'un documentaire sur la police aux frontières (Le Monde du 17 septembre).

■ Le docteur Hans Münch, dernier médecin d'Auschwitz encore en vie, a été condamné, mercredi 17 octobre, par la cour d'appel de Paris, pour « apologie de crimes contre l'humanité » et « provocation à la haine raciale ». La cour n'a pas prononcé de peine en raison de l'état mental de l'ancien nazi, âgé de 90 ans et atteint de la maladie d'Alzheimer (Le Monde des 25 mai et 22 juin 2000).

■ PRÉSIDENTIELLE : Noël Mamère, le candidat des Verts à l'élection présidentielle, a déclaré, jeudi 18 octobre, à Bègles (Gironde) qu'il resterait maire de sa commune pendant la campagne. Le candidat est crédité de 8 % des intentions de vote dans un sondage IFOP publié jeudi par L'Express.

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NE AMEUBLEMENT
DÉTAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulen - D'iva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 j/7

A Toulouse, 11 000 familles sont encore sans logement

Un mois après l'explosion de l'usine AZF, la Ville rose doit toujours faire face à de dramatiques urgences, surtout dans les quartiers populaires, qui ont été les plus touchés. Les habitants balancent entre colère et désespoir

TOULOUSE

de notre correspondant régional
L'image vaut tous les symboles. Une centaine de mobil-homes ont été installés dans l'agglomération toulousaine pour reloger les sinistrés de l'explosion de l'usine AZF. Depuis quatre semaines, ce maudit 21 septembre où la vie d'une ville a basculé dans le sang, les destructions et le désespoir, d'autres images se bousculent, brutales, sèches : celle des centaines de pauvres gens qui font la queue au guichet des cellules d'aide d'urgence dans les quartiers ravagés ; celle des 34 000 foyers qui ont demandé à bénéficier d'un chèque de soutien ; celle d'un conseil municipal, uni dans la gravité, qui fait appel à l'armée et qui prononce la réquisition des logements ; celle de familles qui campent encore dans des gymnases ; celle des centaines de structures Algeco qu'on aménage ici et là ; celle des artisans débordés, harcelés, accablés ; celle d'un millier d'ouvriers de la chimie réduits au chômage ; celle d'une ville qui, peut-être pour deux ou trois années, n'a plus d'hôpital psychiatrique, plus de grand stade, plus de grande salle de spectacles, plus de parc des expositions, plus de piscines, et qui doit reconstruire crèches, écoles, lycées, collèges, usines, entrepôts, magasins par dizaines.

C'est l'image d'une ville à terre, avec ses 30 morts, ses milliers de blessés, ses 25 000 logements

endommagés – dont 11 000 sont totalement inutilisables – ses 300 entreprises anéanties ou gravement handicapées, ses 7 000 chômeurs techniques, ses enfants qui crient de peur la nuit, son université du Mirail qui se bat pour renaître, ses 10 à 15 milliards de francs de dégâts, son plan exceptionnel d'aide gouvernemental (1,5 milliard de francs) et son immense traumatisme collectif.

Toulouse est groggy, meurtrie, abasourdie de douleur, particulièrement dans ses quartiers populaires du sud et de l'ouest, les plus touchés. La ville à qui tout semblait réussir ces dernières années, la ville jeune et douce à vivre, cultivée, festive, dynamique, entreprenante, portée sur les ailes de l'aéronautique et de l'espace, férue de nouvelles technologies, la Ville rose que tous les Français plébiscitaient dans les sondages comme la cité de leurs rêves, s'est laissé prendre au piège d'une industrie chimique dont chacun appréhendait les dangers mais dont tout le monde s'accoutumait.

Les alertes de quelques-uns, scientifiques, militants écologistes et associatifs, n'ont pas suffi. Les industriels ne garantissaient-ils pas la sécurité maximum, les services de l'Etat n'exerçaient-ils pas un contrôle sans faille, la croyance au code général du progrès n'était-elle pas dominante ? Alors, les élus ont fait le gros dos, les syndicats ont défendu l'emploi, les médias se

sont tus et l'opinion a vécu avec, assoupie sur la bombe à retardement.

Quelle amère dérision que de constater après coup, sur les plans d'urbanisme, le tracé des périmètres de sécurité, ces lignes Seveso calculées au centimètre près sur quelques centaines de mètres autour du site chimique, alors que le souffle de l'explosion les a dépassés de plusieurs kilomètres, se moquant éperdument des frontières réglementaires ! Quelle tragique ironie que de se remémorer qu'au cours de la récente campagne municipale aucun parti ne s'est interrogé sur ce site chimique, aucun débat n'a eu lieu sur la sécurité de la zone, aucune personnalité n'a prononcé le mot AZF ! Rien, pas le moindre tract, pas la moindre profession de foi, pas la moindre interpellation.

La colère est la rançon du désespoir. Alors, tout le monde accuse tout le monde, pêle-mêle. AZF, l'industriel, et son super-patron, le groupe TotalFinaElf, dénoncé vigoureusement par la rue pour faire passer ses profits avant la sécurité ; l'administration, qui n'a rien anticipé, ni sur l'hypothèse d'un accident de ce type, ni en matière de plan de secours de cette ampleur ; les élus, tous les élus, qui se sont complaisamment prononcés en faveur des autorisations d'augmentation de production des usines. Exutoire à la détresse et expression de la volonté de ne pas

en rester là, les plaintes de victimes se multiplient en justice, au nombre de plusieurs centaines. Des pétitions circulent, de nouvelles manifestations se préparent. Une seule revendication intéresse la population : « Plus jamais ça », avec son corollaire : le départ définitif du site chimique hors de la ville.

En attendant, la ville continue d'avoir peur, peur du « suraccident ». La production est arrêtée, et les trois usines de la plate-forme

Quelle amère dérision de revoir, tracés sur les plans, ces petits périmètres de sécurité dépassés de plusieurs kilomètres par le souffle

vont évacuer leurs produits dangereux et toxiques dont le fameux phosgène, ce gaz voisin du gaz moutarde, dont il reste quelque 60 tonnes sur le site de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), qui jouxte AZF. On devait les détruire sur place, on ne le fera finalement pas. L'essentiel sera

donc évacué par train, secrètement, la nuit, sur des voies qui passent par la ville. Tout est sécurisé, disent les autorités. Personne ne les croit, même si elles mettent en œuvre un maximum de précautions. La parole officielle est à ce point décredibilisée qu'elle est devenue inaudible. Pas étonnant, dans ces conditions, que la valse des rumeurs, plus ou moins manipulées, s'en donne à cœur joie.

La ville s'interroge toujours sur l'origine de la déflagration. Les enquêteurs sont convaincus « à 100 % » qu'il s'agit d'un accident, et ils accumulent les témoignages sur les mauvaises conditions de stockage du nitrate qui a explosé. Ils ont éliminé patiemment toutes les pistes qui pouvaient conduire à un acte criminel, a fortiori à un attentat. Mais l'explication du déclenchement de la chaîne chimique qui aurait conduit à l'explosion manque toujours. Le rapport d'étape des experts n'a pas été rendu public. Lui seul, s'il établit scientifiquement le processus accidentel, pourra ramener un peu de confiance et couper court aux fausses nouvelles. Peut-être ne le peut-il pas. Peut-être ne saura-t-on jamais pourquoi les 300 tonnes d'ammonitrate du hangar 221 d'AZF ont explosé.

La ville, surtout, attend la décision de déménagement des trois usines du site chimique que tous les élus, municipaux et départementaux, réclament avec force et

dont Jacques Chirac est venu dire, samedi 13 octobre, qu'elle lui paraissait « évidente et allant de soi » (*Le Monde* du 16 octobre). La décision appartient à Lionel Jospin, qui ne s'est pas prononcé formellement sur l'avenir de la plate-forme même si personne, au gouvernement, n'imagine que tout puisse recommencer comme avant. Il faudra alors gérer le sort du millier de salariés du site, les réticences d'une partie du patronat et des décideurs économiques, et le manque à gagner de la ville, à laquelle les trois usines apportaient chaque année 80 millions de francs de taxes.

Tant que le site est là, avec sa menace sourde, rien ne sera reconstruit dans un périmètre de plusieurs kilomètres. Ni bâtiments publics, ni établissements scolaires, ni hôpital, ni usines, ni bureaux, ni logements, ni commerces. Si la plate-forme disparaît, et avec elle le symbole du traumatisme, la ville pourra alors se projeter à nouveau dans l'avenir. A moins qu'une autre bombe à retardement ne vienne à exploser à cause de la situation internationale. La crise du secteur aéronautique menace Airbus et EADS, qui, avec leurs sous-traitants, constituent la colonne vertébrale économique de l'agglomération. Si elle se prolonge et s'aggrave, Toulouse risque de ne pas se relever.

Jean-Paul Besset

Bordeaux : les salariés d'une usine classée Seveso veulent le maintien de l'activité

BORDEAUX

de notre correspondante
Depuis les quais de Bordeaux, on voit toujours la fumée blanche des cheminées de la Soferti, une usine de fabrication d'engrais phosphatés, classée Seveso 2 et située à 3 kilomètres du centre-ville, sur la rive droite de la Garonne. Les premières habitations se situent à quelques dizaines de mètres de là. Pourtant, depuis le 12 octobre, quelques jours après la catastrophe de Toulouse, le préfet de Gironde a signé un arrêté de suspension provisoire de cette filiale du groupe Grande Paroisse, elle-même filiale du groupe Atofina, la branche chimie de TotalFinaElf.

Depuis, près de 50 % de la production sont stoppés : un atelier de fabrication d'une gamme d'engrais et celui d'acide sulfurique, non classé Seveso, sont arrêtés. « L'entreprise fonctionne, et les 80 salariés sont tous à leur poste, relativise Didier Macé, directeur de l'usine bordelaise et de celle de Fenouillet à Toulouse. C'est le signe que nous ne présentons pas le même danger qu'à Toulouse. Sinon, par précaution, la préfecture aurait suspendu immédiatement toute notre activité. »

Le préfet, Christian Frémont, a pris cette décision dans l'attente

d'une étude de dangers. Selon la direction de l'usine, cette étude, qu'elle prévoyait initialement de remettre en décembre 2002, devrait être fournie avant la fin de l'année. Le préfet autorisera ou non le redémarrage total du site.

UN ARRÊTÉ JUGÉ INEPTÉ

Pour les salariés, cette suspension est « la mort préméditée de l'entreprise » : « Etant donné qu'on ne peut plus fabriquer d'engrais à base de nitrate, d'ammonium ou d'acide sulfurique, il ne nous reste plus grand-chose », s'inquiète Dominique Barbe, secrétaire CGT du comité d'entreprise. Selon l'intersyndicale, cet arrêté est inepte : « Cela fait un siècle que l'entreprise produit des engrais phosphatés et il n'y a jamais eu d'incident majeur. »

Alain Juppé, maire RPR de Bordeaux, et Philippe Madrelle, président PS du conseil général de la Gironde, en tête, demandent le transfert de l'usine hors de la ville. « Les collectivités ne se bousculent pas pour ce type d'entreprise, souligne le directeur de l'usine. Cela coûterait des centaines de millions de francs à Total. Vu le contexte économique et la diminution du marché des engrais en France, le groupe préférerait fermer. »

Claudia Courtois

Philippe Douste-Blazy en appelle aux entreprises du pays

TOULOUSE

de notre correspondant régional

« La période la plus dure est devant nous », a lancé le maire de Toulouse, jeudi 18 octobre. L'hiver arrive et 11 000 familles – 40 000 personnes environ, soit le dixième de la population – ont un logement très endommagé ou complètement détruit. Les solutions de relogement, en mobil-home ou par réquisition des appartements vides, sont limitées. Il est par ailleurs impossible que le secteur du bâtiment et les artisans de la ville puissent réparer en quelques semaines autant de murs effondrés, de vitres brisées, de cloisons abattues, de plafonds détruits. « Quel que soit l'angle sous lequel on regarde ce problème, on se trouve confronté à des impossibilités », estime le maire. Philippe Douste-Blazy (UDF) a donc lancé un appel national aux entreprises pour qu'elles viennent travailler à Toulouse. Les besoins sont estimés entre 7 000 et 14 000 artisans supplémentaires en un an. Soit à peu près autant que ce que

compte l'agglomération en spécialistes de second œuvre. « Sinon, il faudra dire aux sinistrés qu'ils devront passer l'hiver sous des bâches et du Plexiglas », avertit le maire. Dans une lettre envoyée, jeudi 18 octobre, au premier ministre, M. Douste-Blazy écrit qu'il « craint que la situation ne devienne rapidement intolérable et que les sinistrés ne développent un sentiment de révolte ». Il en appelle à l'Etat pour « mettre en place des dispositions d'incitation financière pour faire venir à Toulouse des entreprises de toute la France ».

La situation n'est guère plus brillante sur le plan économique. Au total, 3 500 entreprises, industrielles ou commerciales, ont été touchées plus ou moins gravement, et 7 000 personnes environ sont réduites au chômage technique. L'hypothèque la plus lourde pèse sur l'avenir du pôle chimique, qui fait travailler, directement ou indirectement, 3 000 personnes. Tant que son sort n'est pas réglé – reprise de ses activités ou fermeture définitive –, toute décision de reconstruc-

tion dans un large périmètre autour du site est bloquée aussi bien pour les habitations que pour les écoles, les collèges, les lycées, les équipements publics, les entreprises ou les commerces.

Une certaine grogne est perceptible dans les milieux socio-économiques depuis que le conseil municipal dans son ensemble, ainsi que le conseil général, appuyés par le président de la République, se sont prononcés pour le déménagement des usines. « On ne peut pas interdire à Toulouse ce que l'on accepte ailleurs », a déclaré François Junca, le président de la chambre de commerce et d'industrie. Le président du conseil économique et social régional, Jean-Louis Chauzy, accuse de son côté les élus de « se défausser sur les chefs d'entreprises alors que tout le monde s'est accommodé d'une addition d'égoïsmes depuis trente ans ». Et il ajoute : « L'explosion a détruit une moitié du site d'AZF, la politique en détruit l'autre. »

J.-P. B.

easyJet à Paris-Orly?

easyJet est en moyenne 50% moins cher et beaucoup plus rentable :

Les avions sont utilisés plus longtemps :
11 h par jour avec un temps d'escalade de 30 mn en moyenne

Les coûts de distribution sont réduits :
90% des ventes réalisées sur Internet

Le produit offert est simple mais fiable :
pas de classe affaires ni de plateaux-repas gratuits, mais des liaisons fréquentes et ponctuelles de point à point uniquement entre des villes européennes

Aidez-nous à faire des créneaux horaires d'Orly une vraie richesse !

20 000 créneaux, c'est ce qu'il nous faut pour baser 7 avions à Orly et obtenir une taille suffisante pour exploiter la plateforme de façon rentable et vous offrir des tarifs imbattables sur 6 ou 7 destinations européennes... S'ils étaient dispersés entre une multitude de compagnies aériennes, ils perdraient tout intérêt... Et vous de même...

Non aux préjugés !

Les employés sont sous-payés ?
Non, ils sont bien payés et leurs emplois ont de l'avenir

De petits aéroports ?
Non, mais des aéroports efficaces dans des villes importantes

De vieux avions ?
Non, une flotte de Boeing 737 bien entretenue et des plus modernes

Un projet non viable ?
easyJet c'est 1,600 employés à travers l'Europe, 7,1 millions de passagers transportés sur 35 liaisons entre 16 villes européennes

Dites-nous ce que vous en pensez sur www.easyJet.com



easyJet.com



STEINER, A FLEUR DE PEAU
Venez découvrir la collection des canapés STEINER à des conditions exceptionnelles du 14 au 31/10/2001.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DIMANCHE 28 OCTOBRE

A PARIS : **Topper Espace Steiner**
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél. : 01 45 77 80 40 - M° Boucicault - Parking gratuit

Zhang Xueliang

Le « jeune maréchal » chinois

ZHANG XUELIANG est mort le 14 octobre, à l'âge de cent ans, bien oublié, après avoir passé plus de la moitié de sa vie en résidence surveillée et la dernière décennie dans un exil en forme de retraite, à Honolulu. Le « jeune maréchal », comme il était surnommé à l'époque, a pourtant joué un rôle crucial dans un des événements qui ont le plus marqué l'entre-deux guerres, l'« incident de Xian », en décembre 1936. C'est en effet ce jeune officier, fils du plus puissant seigneur de la guerre, Zhang Zuolin, le maître de la Mandchourie avant d'être assassiné par les Japonais, en 1929, qui offrit aux communistes de Mao Zedong, décimés par la Longue

Marche, un coup de main salvateur, leur permettant de revenir sur le devant de la scène.

Trousseur de jupons – ou plutôt de tuniques chinoises –, miné pendant des années par la drogue, Zhang Xueliang avait néanmoins ses ordres quelques centaines de milliers de soldats sous le régime nationaliste de Tchang Kaï-chek, dont il était devenu l'un des favoris.

INSUBORDINATION

C'est donc sans grande méfiance que le généralissime se rendit à Xian pour rappeler à son allié que la lutte contre les communistes était plus importante que celle contre les Japonais, qui occupaient pourtant le nord du pays : selon lui, ces derniers n'étaient pour la Chine qu'une « vermine », alors que les rouges en étaient le « cancer ». Malheureusement pour Tchang, le « jeune maréchal » était plus sensible au chant des sirènes du « front

uni antijaponais » susurré par ce maître diplomate de Zhou Enlai. Désespérant de convaincre son protecteur, il le fit prisonnier.

S'ensuivirent deux semaines de négociations à l'issue desquelles Tchang fut libéré, à la Noël. Quelques mois plus tard, un front uni nationalistes-communistes voyait le jour, qui dura jusqu'à la défaite de l'empire nippon. Renforcé politiquement et militairement, Mao allait en profiter pour accroître sa popularité et se lancer, en 1947, dans la guerre civile qui l'amena deux ans plus tard au pouvoir. Zhang Xueliang, avec son idéalisme nationaliste, lui avait mis le pied à l'étrier au moment opportun. Il en fut mal récompensé puisque Tchang Kaï-chek le fit condamner pour insubordination et le plaça en résidence surveillée, où il est resté... jusqu'en 1990.

Patrice de Beer

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 17 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **AIR.** Est maintenu en activité, dans ses fonctions de chef d'état-major de l'armée de l'air, jusqu'au 30 juin 2002, le général d'armée aérienne **Jean-Pierre Job**.

Sont promus : général de brigade aérienne, les colonels **Pascal Vinchon** et **Jean-Pierre Rayssac** ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel **Jean Boulenc**.

● **TERRE.** Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Xavier de Courrèges**, **Roger Duburg** et **Renaud Dubos** ; général de brigade, le colonel **Jean-Bernard Humeau**.

● **MARINE.** Est promu vice-amiral, le contre-amiral **Thierry d'Arbonneau**.

● **ARMEMENT.** Sont nommés : sous-directeur « production » du service de la qualité de la direction des programmes, des méthodes d'acquisition et de la qualité, l'ingénieur général de première classe **Jean Fropier** ; chargé de la sous-direction du maintien en condition opérationnelle de la direction des programmes, des méthodes d'acquisition et de la qualité, l'ingénieur général de deuxième classe **Gérard Brétécher** ; chargé de mission auprès du délégué général pour l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe **Paul Denais**.

● **SERVICE DE SANTÉ.** Est promu médecin général, le médecin-chef **Robert Le Réveillé**, nommé médecin-chef de l'hôpital d'instruction des armées Desgenettes (Lyon).

CULTURE

Bernard Cerquiglini a été nommé délégué général à la langue française lors du conseil des ministres de mercredi 17 octobre.

[Né le 8 avril 1947 à Lyon, ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé de lettres modernes et docteur ès lettres, Bernard Cerquiglini est professeur à l'université Paris-VII - Denis-Diderot, professeur-visiteur à l'université John-Hopkins de Baltimore (Etats-Unis), directeur de l'Institut national de la langue française – laboratoire de recherche du CNRS – depuis 1997, vice-président du Conseil supérieur de la langue française – que préside le premier ministre, Lionel Jospin – depuis juin 1999, et président de l'Observatoire national de la lecture.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 18 octobre est publié :

● **Environnement** : un décret classant parmi les sites des départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn l'ensemble formé par la Rigole de la Plaine et la rivière le Laudot sur les communes de : Airoux, Les Brunels, Les Cassés, Labastide-d'Anjou, Montferrand, Montmaur, La Pomarède, Saint-Paulet, Soupex (Aude), Revel, Saint-Félix-Lauragais, Vaudreuille (Haute-Garonne), Les Cammazes, Sorèze (Tarn).

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

Roger Pannequin

Un grand résistant

ROGER PANNEQUIN, « Marc » dans la clandestinité, grand résistant français, est mort le 13 octobre à Verberie (Oise).

Né le 19 janvier 1920, ce jeune instituteur du bassin minier du Pas-de-Calais, adhérent des Jeunesses socialistes puis rejoignant le mouvement communiste, s'engagea dès 1940 dans la lutte contre l'occupant, dans cette zone interdite où la répression fut particulièrement dure. Trois fois prisonnier, trois fois évadé, il dut à son exceptionnelle énergie et à la chance d'échapper au sort de ses camarades de combat, Charles Debarge, mort les armes à la main, ou Julien Hapiot, fusillé. Aux côtés de ceux-là, et d'Auguste Lecœur, il prit part à la grande grève des mineurs du printemps 1941. Responsable départe-

mental des FTP, il fut un temps premier adjoint de la ville de Lens. Il fut promu au comité central du PCF, à la section d'organisation, avant de connaître la disgrâce qui frappa tant d'anciens résistants. Il reprit alors son métier d'instituteur, devint directeur d'école, puis d'un centre pour enfants handicapés. Il s'était retiré depuis vingt ans à Verberie, où il repose. Officier de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance, de la déportation et des évadés, il a laissé deux livres passionnants sur sa vie de résistant et de militant, *Ami si tu tombes* et *Adieu camarades*, réédités récemment aux éditions Actes Sud.

Louis Mexandeau,
ancien ministre,
député du Calvados

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Orlando, Solal, Delphine et Frédéric SCHILTON sont enchantés par l'arrivée de leur petite sœur et fille,

Pamina,

le dimanche 14 octobre 2001.

313, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Anniversaires de naissance

– Aujourd'hui,

Jean-Pierre HOSXE

a soixante ans.

Marion, Xavier, Carole et Maia lui souhaitent un très bon anniversaire.

Ils savourent chaque jour leur chance de l'avoir comme père et grand-père.

Mariages

– Le 19 octobre 2001,

Murielle KLEIBER

et **Patrick ROBERT-NICOUD**

se sont dit « oui », à Bienne (Suisse).

Anniversaires de mariage

Paulette et Henri,
19 octobre 1929,
19 octobre 2001.

Soixante-douze ans de vie commune. Quelle chance !

Félicitations de la part de

Yvette, Jean-Pierre, Anne, Yannick et Didier,
qui vous aiment très fort.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES

La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondepub.fr

Décès

– Mme Michel Benoit-Mingardon, son épouse,

M. et Mme Jean-François Pansard-Benoit,
M. et Mme Paul Six-Benoit,
M. et Mme Thierry Benoit-Leman,
Le docteur et Mme Olivier Benoit-Descamps,
Mme Nathalie Benoit,
ses enfants,

Isabelle, Catherine, Anne, Adrien, Emmanuel, Thomas, Gildas, Amaury, Priscilla, Morgane, Aurélie, Nicolas, Marie, Stéphanie, Julie,
ses petits-enfants,

Clémence, Jeanne, Mathilde, Jérémie, Quentin,
ses arrière-petits-enfants,

Mlle Marcelle Benoit,
sa sœur,

Mme Georges Mingardon,
Mme André Mingardon,
M. et Mme Jean Duvernoy,
ses beaux-frères, belles-sœurs et leurs enfants,

Ainsi que toutes les familles Benoit, Dupuis, Mingardon, Vouters, Lecat et Huret,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Michel BENOIT,
médecin biologiste,

survenu à Lille, le 15 octobre 2001, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, avenue Emile-Zola,
59800 Lille.

– Mme de Boissonneaux de Chevigny, née Hélène du Buisson de Courson, Maurice et France Vaïsse, Jean et Ségolène de Froidefond, Gilles et Marie-Ange André, Hubert et Valérie de Chevigny, Jacques et Blandine Gravereau et leurs enfants et petits-enfants, font part du rappel à Dieu de

Pierre de BOISSONNEAUX

de CHEVIGNY,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaillé de la Résistance,
membre honoraire du Parlement,
maire de Colmei
(de 1945 à 1989).

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Colmei (Meurthe-et-Moselle), le samedi 20 octobre 2001, à 14 h 30.

– Le pasteur Jacques Galtier, son époux,

Les familles Galtier, Wintergerst, Coppeaux, Boniol, de Lignerolles, ont la grande peine de faire part du décès brutal de

Denise GALTIER,
née BONIOL,

survenu dans sa soixante-quinzième année.

Un culte d'action de grâce sera célébré le samedi 20 octobre 2001, à 11 heures, au petit temple de Nîmes.

« Rien ne saurait nous séparer de l'amour que Dieu. »
Rom. 8 v 39.

4, rue Ruffi,
30000 Nîmes.

– Paulette Mulard, Claudine, Evelyne, Christine, Toute la famille, Et ses amis, ont le chagrin de faire part du décès de leur très regretté

Jean MULARD,

enlevé à leur affection le lundi 15 octobre 2001, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 22 octobre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16^e, suivies de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière d'Auteuil.

Résidence La Promenade,
Hortensia 9,
4, rue du Lieutenant-Farriol,
66000 Perpignan.
claudinemulard@msn.com

Rectificatifs

– Dans le faire-part de décès concernant

Mme Pauline CLÉMENT,

paru dans *Le Monde* du vendredi 19 octobre 2001, il fallait lire

Le docteur Elisabeth Sirota,

et non
Le docteur Elisabeth Sirota Levy-Leblond.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 20 octobre 2000,

Etienne SEKELY

nous quittait.

Il a rejoint son épouse,

Anne-Marie VALLANCE,

décédée le 11 octobre 1993.

Leur famille et leurs amis ne les ont pas oubliés.

Services religieux

– Mme Roger Memmi, Jacques, Léna, Patricia font part que les prières de fin d'année de deuil de

Roger Meyer MEMMI

auront lieu le dimanche 21 octobre 2001, à 19 heures, en la synagogue de Neuilly, 12, rue Anceille, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Conférences-débats

L'association Mouvement Universel de la Responsabilité Scientifique (MURS) vous invite à une conférence : « **Sciences et société, une nouvelle donne** », avec **Michel Demazure**, président de la Cité des sciences et de l'industrie, le mardi 23 octobre 2001, à 16 heures, au Collège de France, salle 2, 11, place Marcelin-Berthelot, Paris-5^e. Tél : 01-47-03-38-21. Entrée libre.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Le Monde et LE ROBERT

Grand jeu concours de la langue française

un **Grand Robert**, dix **Robert Historique** et dix **Petit Robert** à gagner chaque jour, jusqu'au 19 octobre (*Le Monde* daté 20)

1 Quel nom masculin composé désignant un moment de la journée peut se traduire, si l'on s'en tient à son origine, par « le derrière du chat » ? (Six et cinq lettres.)

2 Quel mot, réemprunté à l'anglais au XVIII^e siècle, tient-il sa source dans le mot *bouge*, qui désigna un petit sac de cuir avant de s'appliquer à une petite chambre puis à une maison malpropre, un lieu mal famé ?

3 Dans une chanson de Charles Trenet, le chanteur vagabond s'en sert pour se pendre et la remercie de l'avoir « sauvé de la vie », « car, grâce à toi, j'ai rendu l'esprit ». Elle peut aussi être un pain, et s'appliquer à un individu astucieux. Quel est ce nom féminin de sept lettres ?

Envoyez vos réponses sur carte postale à :

Jeu-concours Dictionnaires Le Robert, 27, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13
Parmi les bonnes réponses, chaque jour, 21 gagnants seront désignés par tirage au sort. Résultats et liste des gagnants dans *Le Monde* daté 4-5/11. Le règlement complet du jeu est déposé et disponible gratuitement chez M^r Dubois huissier de justice à Paris, 35, rue Vineuse, 75116 Paris. Jeu gratuit sans obligation d'achat.

Nouvelle édition revue et augmentée

LE GRAND ROBERT
DE LA LANGUE FRANÇAISE

Souscription en librairie à 2 100 F
jusqu'au 15 novembre 2001, au lieu de 2 600 F

R

Courrier INTERNATIONAL
Arabes, Européens, Indiens, Latino-Américains...
BEN LADEN
Un pro de la com
Pourquoi nous sommes tous antiaméricains (ou peut-être pas)
20 F

AFGHANISTAN Les talibans toujours unis

SOUDAN Khartoum, un islamisme tranquille

BIOTERRORISME Les parades des labos

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

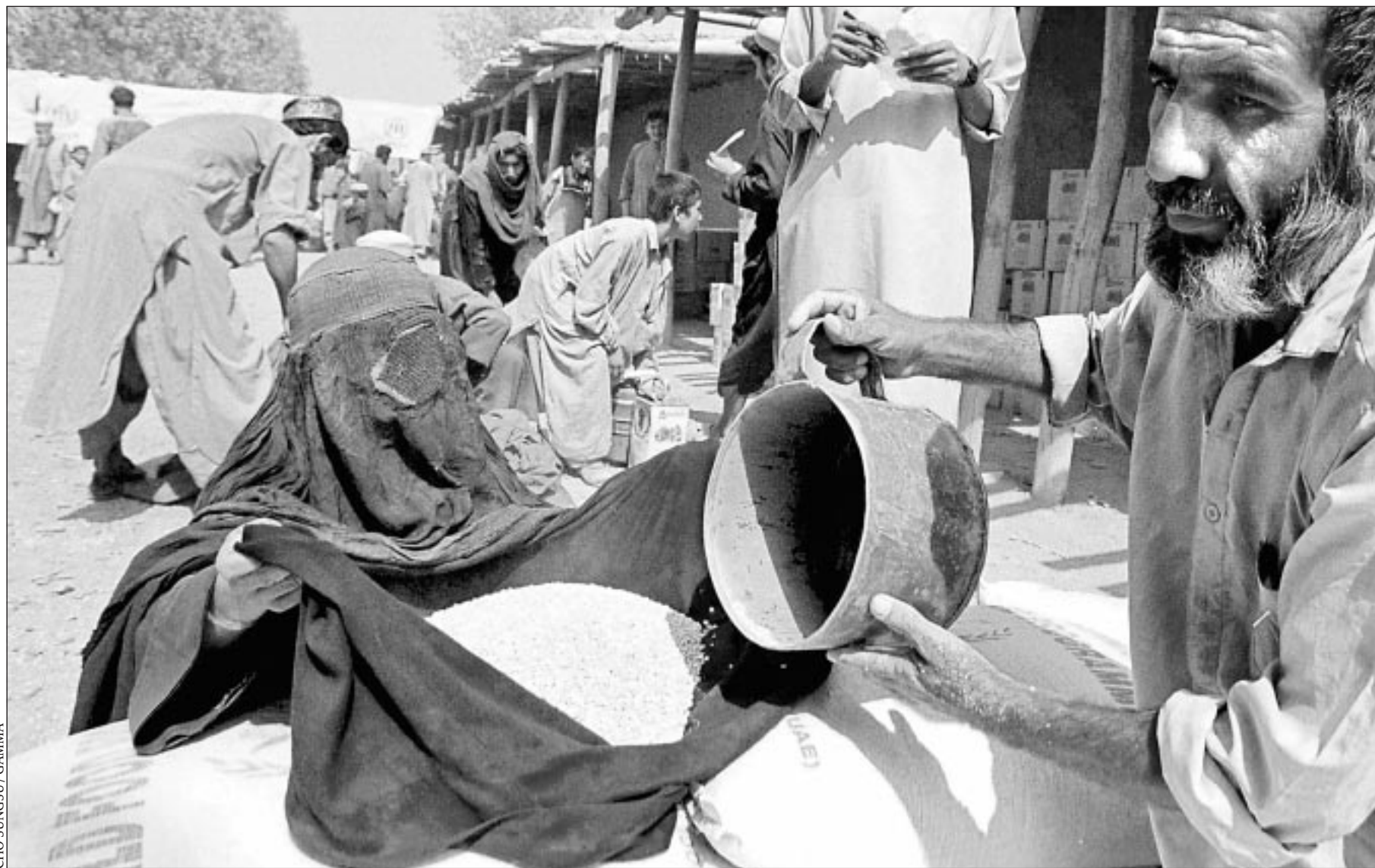
Les humanitaires piétinent au Pakistan

L'AVION - CARGO affrété par le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) s'est posé à Peshawar à l'heure de la prière. Après plus de douze heures de voyage, la cargaison chargée à Billund (Danemark) allait rejoindre les stocks de l'Organisation des Nations unies. Plusieurs tonnes de matériel en provenance d'Italie destinées aux camps de réfugiés à venir ont été acheminées par ce bombardier iranien piloté par une équipe russe. Partis d'Oslo ou de Copenhague, quatre autres avions-cargos sont arrivés à Peshawar depuis le début des frappes aériennes, dimanche 7 octobre : 45 tonnes de tentes en plastique, autant en couvertures, tuyauterie, matériel de construction, ou kérosène, en provenance des différents pays d'Europe... Deux autres chargements du même type ont atterri à Téhéran. Et plus de quatorze avions sont prévus par le HCR dans les quinze jours à venir pour ravitailler en matériel les organisations humanitaires présentes sur place. Le HCR estimait au début de la crise que plus d'un million de réfugiés pourraient affluer dans les prochaines semaines au Pakistan, tandis que 400 000 autres étaient attendus en Iran. Une semaine après les premiers bombardements, ces chiffres paraissent alarmistes. Bien qu'il soit difficile à mesurer, le flot des réfugiés n'a pas atteint les sommets annoncés.

Le gouvernement pakistanais, clament les organisations non gouvernementales (ONG), n'a cessé de leur compliquer la tâche depuis le 11 septembre. A tel point que le haut-commissaire aux réfugiés, Ruud Lubbers, vient de tirer la sonnette d'alarme, en faisant part d'une « inquiétude et d'une frustration grandissante quant aux nombreux obstacles empêchant la mise en place urgente » des camps d'accueil. « Nous sommes engagés dans une course contre la montre et nous sommes en ce moment en train de la perdre. Malheureusement, nous ne recevons pas le soutien des autorités de la région ni au niveau international », a déclaré M. Lubbers dans un communiqué, jeudi 11 octobre. Le haut-commissaire a sévèrement dénoncé les obstacles auxquels les équipes du HCR comme les ONG sont confrontées depuis quelques jours au Pakistan.

La situation s'est en effet tendue. A Quetta, le bureau des Nations unies a été attaqué à coups de pierres, au lendemain des premières frappes aériennes sur Kaboul, le 8 octobre, tandis que celui de l'Unicef, situé à proximité, était incendié par des manifestants. Le même jour, les campements de trois ONG ont été pillés dans les zones tribales proches de la frontière avec l'Afghanistan. Du coup, une grande partie des organisations occidentales ont cessé leur travail par peur des agressions. Le HCR, qui coordonne l'ensemble des opérations, a déclenché le « niveau 4 » de son dispositif d'alerte. En clair, plus aucun personnel humanitaire ne doit se trouver dans les zones tribales. Depuis une semaine, la majorité des équipes ont été cantonnées dans leurs bureaux pour des raisons de sécurité. Les salariés de Médecins sans frontières (MSF) de Peshawar et de Quetta ont été rapatriés à Islamabad. Même chose pour la Croix-Rouge internationale (CICR) et Médecins du monde (MDM). Les volontaires circulent en voiture banalisée, sans sigle affiché. « La situation demeure très tendue », reconnaît Francisco Diaz, responsable des programmes d'eau à MSF.

Au départ, la préparation de l'arrivée des réfugiés au Pakistan avait pourtant semblé se mettre en place sans anicroche. Le gouvernement pakistanais avait proposé une centaine d'emplacements pour les campements dans les zones tribales du nord-est du pays, le long de la frontière afghane et dans la région de Quetta au sud. Le HCR avait alors mis trois conditions pour remplir sa mission : un accès direct par la route, la présence d'eau sur place et la sécurité assurée tant pour les populations accueillies que pour le personnel humanitaire. Les terrains se trouvent en effet dans des zones



CHO SUNGSU / GAMMA

Les organisations humanitaires, victimes des complexités administratives pakistanaises et de l'hostilité des tribus frontalières, n'ont toujours pas réussi à mettre en place l'accueil des réfugiés afghans. Avec les autorités, le ton monte

montagneuses difficiles d'accès, très arides, où la sécheresse sévit depuis deux ans. Au Nord, ils se trouvent tous dans une zone contrôlée par des tribus pro-talibans. Ces dernières jouissent d'une autonomie de fait et les autorités nationales y sont quasi absentes. Là-bas, ce sont les chefs de tribu et les kassadars, milices locales, qui font la loi. Un contexte particulièrement hostile à des interventions occidentales.

Les spécialistes en logistique du HCR se sont malgré tout rendus sur place pour évaluer la situation et ont estimé que seuls une vingtaine de camps pourraient ouvrir. « Les autres sont soit inaccessibles, soit sans eau, soit les deux », précise Jacques Franklin, administrateur principal des situations d'urgence au HCR. Quant à la sécurisation des camps, elle est inexistante d'après le HCR. « Ce sont des camps où nos équipes ne peuvent se rendre que sous escorte militaire. Cela limite grandement notre liberté de mouvement et d'action », raconte Carine Tutrice, coordinatrice générale de MDM. Pour toutes les ONG, la sécurité apparaît comme une condition sine qua non. « Le moins qu'on puisse attendre de ces camps est que les Afghans qui ont fait le trajet pour se mettre à l'abri de la guerre soient protégés des bandits et combattants de toute sorte », dit Nicolas Heyenberg, coordinateur de terrain pour MSF.

Lundi 8 octobre, l'Organisation des Nations unies estimait que le travail de terrassement et d'adduction d'eau pouvait commencer sur onze sites. Trois jours plus tard, le gouvernement annonçait qu'il retirait six sites de la liste initialement prévue... « C'était précisément des sites jugés corrects », indique Peter Kessler, porte-parole du HCR à Peshawar. Les humanitaires ont dû recommencer leur repérage, en déléguant le travail à des ONG locales pour éviter tout risque. Mais, aussitôt, d'autres chicaneries ont entraîné un nouveau retard : les kassadars ont réclamé la restitution de terres désignées par le gouvernement à Khyber (dans la province de la frontière nord-ouest) ; plus loin, c'est un propriétaire de puits qui a bloqué l'accès à l'eau. Une nouvelle liste de huit sites a donc été établie pour le Nord et quatre à sept autres dans le sud du pays. Mais le dialogue est devenu difficile avec les autorités locales, à Peshawar.

L'attitude d'Islamabad depuis deux semaines semble quelque peu ambivalente. Le président Pervez Moucharrarf a beau affirmer sa volonté de coopérer avec les Nations unies pour l'accueil des

réfugiés, la frontière avec l'Afghanistan a été fermée dès le début des menaces de frappes aériennes par les Etats-Unis. La route de Turkham, passage traditionnel du commerce entre les deux régions pachtounes, a été coupée. Le gouvernement pakistanais a prévenu que cette frontière serait rouverte pour les réfugiés fuyant les combats dès la construction des camps terminée. En attendant, seules les personnes munies de visa sont autorisées à entrer. « On est dans un cercle vicieux : tant que les camps ne sont pas achevés, la frontière demeure fermée ; mais comme on a du mal à travailler dans les conditions imposées par les autorités locales, tout prend du retard. Tout semble être fait pour accuser le HCR en le rendant responsable du non-accueil des réfugiés », juge un responsable d'ONG.

VENDREDI 12 octobre, le commissaire aux réfugiés afghans (du CAR, organisme officiel du gouvernement pakistanais), Muhammad Nacem Khan, a dénoncé la « non-coopération » des Nations unies : « Le HCR est responsable de la protection et du bien-être des réfugiés mais ses responsables n'en ont rien à faire. » « Il n'y a pas de problème de sécurité dans les zones tribales », nous indiquait de son côté le porte-parole du CAR à Peshawar.

A Quetta, le bureau des Nations unies a été attaqué à coups de pierres, au lendemain des premières frappes aériennes sur Kaboul, le 8 octobre, tandis que celui de l'Unicef, situé à proximité, était incendié par des manifestants

Les autorités pakistanaises mettent également en doute les estimations du HCR concernant le nombre de réfugiés déjà arrivés. Le CAR annonce que « seules cent dix-huit familles sont entrées » sur le territoire depuis dimanche. « Mais ce sont des immigrants illégaux », précise son porte-parole. Inquiet d'un afflux massif, le gouvernement de Pervez Moucharrarf ne cesse de souligner que le Pakistan accueille déjà trois millions de réfugiés dont plus de la moitié à Peshawar. Ici, les camps de réfugiés ont poussé tout autour de la ville comme autant de bidonvilles en terre ocre. « Le pays ne peut plus se permettre de supporter le fardeau

de nouveaux réfugiés », a déclaré le nouveau gouverneur de la région, Syed Iftikhar Hussain Shah, en visitant, mardi 16 octobre, le poste frontière de Turkham, où les mesures de police ont été renforcées.

Pourtant ces derniers arrivent. Par groupes de trente à cinquante personnes, guidés par les contrebandiers convertis en passeurs, ils viennent de Kaboul ou de Jalalabad, sévèrement bombardés depuis une semaine, et débarquent, après un long trajet, à Karakhna, porte de sortie de la zone tribale, à quelques kilomètres de Peshawar. C'est ainsi que Saïd Ajmal, jeune Afghane de vingt et un ans, est arrivé avec les dix-huit membres de sa famille, fuyant les bombardements qui ont touché la ville et les faubourgs. « Quand une bombe est tombée sur la maison de nos voisins, tuant seize personnes, nous avons décidé de partir », explique cet ancien gérant d'une fabrique de briques. En bus, puis à pied à travers la montagne escarpée, les enfants sur les épaules, ils ont marché trois heures avant de retrouver une estafette qui les attendait. Sur la route, raconte-t-il, les bus étaient pris d'assaut. « On a vu des centaines de gens traversant les montagnes comme nous. Il y en avait tellement qu'on avait l'impression que le pays entier se vidait », insiste-t-il. Le passeur a exigé 1 000 roupies par personne, soit l'équivalent de 300 euros pour la famille.

Un homme donne du maïs à une femme afghane en bourka lors d'une distribution de nourriture aux réfugiés du camp de Jalozai, à Peshawar.

dans la masse des anciens réfugiés. Tous ont un ami, un ex-voisin ou un membre de sa famille logé dans des conditions précaires dans les vieux camps. Ces familles élargies hébergent les nouveaux arrivants en attendant l'ouverture de nouveaux camps annoncés. Mais, sans argent – leurs économies ont servi à payer le passage –, ils ont du mal à survivre. « J'ai de quoi tenir encore deux jours. Après je ne sais pas comment je nourrirai ma famille », assure Saïd Ajmal. « Ça tiendra jusqu'à ce que ces réseaux communautaires soient saturés. Alors on aura une crise majeure », souligne Francisco Diaz. « C'est un peu un constat d'impuissance sur tous les fronts, la construction des sites comme la prise en charge des camps. »

Le bras de fer est désormais engagé entre le HCR et le gouvernement pakistanais. Et les salariés des Nations unies attendent des pays occidentaux qu'ils fassent pression sur Islamabad. « C'est à ce niveau que cela se joue maintenant », estime-t-on au HCR. « L'enjeu est non seulement l'ouverture des frontières pour accueillir les populations en fuite mais aussi la désignation de nouveaux sites, plus proches de Peshawar où les conditions d'accueil minimales seront remplies », précise Peter Kessler, porte-parole du HCR à Peshawar. Une zone qui, comme le demande l'association américaine Refugees International, « ne soit pas hostile à la fois aux réfugiés et aux travailleurs humanitaires ».

Dans l'attente d'une décision d'Islamabad, le HCR a revu à la baisse ses prévisions d'accueil : les Nations unies demandent que le pays héberge 300 000 personnes. « Avec les frontières fermées, les réfugiés sont empêchés de fuir. Et on n'a pas l'afflux massif qui aurait dû se produire », explique Corinne Perthuis, porte-parole. Le HCR a, du coup, annoncé la reprise de ses programmes d'assistance aux anciens réfugiés. « C'est comme ça qu'on touchera les nouveaux arrivants. » Neuf équipes ont commencé leur travail de recensement dans les camps de la ville. Quasi clandestinement pour ne pas éveiller les soupçons de la police. « Sinon, prévient M. Franklin, ils risquent de se voir renvoyer en Afghanistan. »

Grande crise mondiale, petit débat gaulois

par Amaya Bloch-Lainé

DANS le débat français sur les événements tragiques du 11 septembre et le déclenchement des opérations militaires en Afghanistan qui s'est ensuivi, le contraste est frappant entre les deux ordres de la réflexion intellectuelle et de la gestion politique.

Les intellectuels, universitaires ou non, tentent d'y voir clair, chacun avec ses convictions propres. Ils essaient d'offrir à la réflexion citoyenne les fondamentaux de la situation à laquelle nous devons aujourd'hui tous faire face. Les questions qu'ils soulèvent sont, entre autres : le terrorisme, instrument d'un combat politique et/ou religieux, trouve-t-il ses racines dans la pauvreté et la frustration, et/ou relève-t-il d'une logique purement nihiliste et sans limites de haine à l'égard du genre humain ? Ce que l'on nomme l'Occident paye-t-il aujourd'hui des erreurs passées de politique internationale ? Comment penser l'articulation entre le politico-militaire et l'humanitaire ? Quelles visions de long terme peut-on envisager pour répondre à ces défis ?

On peut toujours contester les arguments échangés et décider de ne pas accorder à ces débats d'autre valeur que celle de la joute intellectuelle. On devrait cependant saluer la volonté de ces observateurs de réfléchir sur le monde, ses enjeux, son avenir.

Qu'a-t-on observé, au moins jusqu'à présent, dans l'arène politique ? Avant d'aborder cette question, une précision s'impose, pour écarter tout reproche de naïveté. La politique étrangère repose à la fois sur un discours et une pratique. Il est des cas, surtout en temps de crise, où la rhétorique peut s'avérer différente de la réalité : autrement dit, tout gouvernement peut parfaitement, pour des raisons de politique intérieure ou pour assurer l'efficacité maximale d'opérations militaires délicates sur un théâtre extérieur, délivrer, au moins initialement, à son opinion publique, un discours qui occulte une partie de la réalité du terrain. Tout le monde le comprend.

En dépit de ces considérations, les dernières semaines ont montré à quel point est grande la déconnexion entre la classe politique française et la communauté intellectuelle. Sans doute est-il dans l'ordre des choses que la gestion politique ne puisse s'embarasser trop de la réflexion et de l'analyse de long terme. On reconnaît aussi que la cohabitation n'est pas la combinaison politique la plus propice à la clarté du discours et de la prise de décision en politique étrangère.

Mais tout de même : au-delà de la solidarité exprimée unanimement face à l'horreur du 11 septembre, les citoyens que nous sommes étai-ent en droit d'attendre de la part du pouvoir politique le lan-

plus largement, sur la scène internationale.

Se contenter de dire, comme certains, que le terrorisme international confirmerait les impasses de la mondialisation, terreau et véhicule de tels actes de barbarie, ne fait pas faire à la réflexion analytique un pas de géant. Prétendre, comme le font d'autres, que la France serait mieux à même de comprendre les racines de ce conflit en raison de sa politique d'équilibre à l'égard du monde arabe, et que l'absence d'écho des appels à la guerre sainte de Ben Laden en France révèle le succès de sa politique d'intégration, montre à quel point le débat politique se rétrécit facilement à la portion congrue de la scène domestique.

Les dernières semaines ont montré à quel point est grande la déconnexion entre la classe politique française et la communauté intellectuelle

cement d'un débat de fond sur les questions fondamentales évoquées plus haut. Or force est de constater que le discours des responsables politiques se limite encore largement aujourd'hui aux thèmes suivants : nous sommes évidemment partie prenante aux opérations en cours ; nous avons une expérience spécifique du terrorisme et des relations avec le « monde » musulman ; nous déciderons souverainement des conditions de notre soutien aux Etats-Unis.

Tout cela est théoriquement légitime. On peut effectivement discuter, pour tout un ensemble de raisons, du bien-fondé de la politique américaine dans ce conflit. Mais ce que l'on aimerait voir, aussi, c'est la prise de conscience, et la reconnaissance publique, par le monde politique, d'une indispensable réflexion sur les causes profondes et la signification des événements récents, plutôt qu'une incantation permanente du rôle de la France dans cette crise et,

Enfin, déclarer, comme tous le font, que la question essentielle serait pour la France, qui, dans ce cas, a pris le train en marche, de conserver sa totale souveraineté de décision, afin de s'opposer éventuellement aux options américaines dans la suite de ce conflit, laisse perplexe quant à l'esprit visionnaire de nos dirigeants. Sur la substance et les racines « objectives » du conflit, peu de choses sont dites, confirmant en cela la tendance réelle de la classe politique française à l'autisme et au repli sur soi et ses propres enjeux de compétition électorale.

La conclusion ? Elle est double. En premier lieu, le débat démocratique en France continue de s'appuyer sur un système où le savoir et l'expertise ne semblent pas être envisagés comme essentiels par les politiques. On peut dire à l'Assemblée nationale, et surtout sur les plateaux de télévision, à peu près tout et son contraire sur un phénomène aussi complexe et grave que le terrorisme international.

La rencontre entre ceux qui détiennent du savoir à force d'investissement intellectuel et de terrain et les décideurs politiques ne se fait qu'occasionnellement et dans la méfiance réciproque.

Inventer des lieux, des pratiques, où l'ensemble des parties prenantes au débat démocratique échangeraient leurs expériences, serait une entreprise de salut public. Dans la sphère politico-administrative, pourquoi, par exemple, ne pas penser à dupliquer, dans le domaine des relations internationales, l'exemple du Conseil d'analyse économique, dont la mission est de fournir, dans la plus grande indépendance possible, au pouvoir politique, et à l'opinion publique, des éléments de réflexion sur les grands enjeux économiques et sociaux ? Au sein de la société dite « civile », favoriser la création de fondations proches du modèle anglo-saxon serait une autre forme de réponse à la nécessité d'une plus grande connexion entre les différentes sphères de la réflexion et de la décision.

La seconde conclusion s'énonce comme une question : le discours sur la « spécificité française » en politique étrangère ne doit-il pas être redéfini ? De quoi parle-t-on ? Si la spécificité française consiste à dire, par exemple, que la crise actuelle n'est pas le combat de l'Occident contre l'islam, force est de constater que George Bush ou Tony Blair n'ont jamais dit le contraire.

Si la spécificité française tient à la rhétorique de la souveraineté, alors, c'est encore plus préoccupant. En effet, cette rhétorique ne semble plus avoir pour lieu et pour cible que certaines fractions de la classe politique hexagonale, cramponnées au principe de la souveraineté nationale, dont les paramètres et les conditions possibles d'exercice dans le monde actuel doivent être redéfinis.

Amaya Bloch-Lainé représentante en France le German Marshall Fund of the United States, fondation américaine d'intérêt public.

L'erreur de Noël Mamère

par Thomas Sancton

LA réaction de Noël Mamère à l'opération militaire que Washington a lancée contre les talibans et le réseau Al-Qaïda est typique d'un réflexe anti-américain qu'on observe en France depuis des décennies. Bien entendu, M. Mamère représente peu de chose politiquement ou intellectuellement dans son pays. Mais les sentiments qu'il exprime ont un certain écho, heureusement minoritaire, dans l'opinion française. En tant que journaliste américain, je me dois donc de faire quelques remarques à ce sujet. Il n'est peut-être pas inutile de préciser que je ne suis pas un défenseur inconditionnel du président George W. Bush : au contraire, j'ai voté contre lui en novembre 2000.

M. Mamère dénonce l'opération « Liberté immuable » comme un « acte de guerre contre le peuple afghan ». Il suggère, avec une logique bien curieuse, que des efforts paisibles contre « le blanchiment de l'argent » auraient constitué une réponse suffisante aux attentats du 11 septembre. Et le candidat des Verts d'ajouter : « Décidément, il semble que George W. Bush soit bien le fils de son père » - allusion à la guerre contre l'Irak menée par Bush senior.

Or il est faux et trompeur de faire un parallèle entre la guerre du Golfe et la situation actuelle. La guerre du Golfe trouvait son origine dans l'invasion irakienne du Koweït, qui fut repoussée par une campagne militaire menée par les Etats-Unis en coalition avec d'autres pays, dont la France. L'enjeu en était le maintien de la souveraineté du Koweït contre l'agression irakienne et, derrière ce principe, la protection des sources importantes de pétrole, dont une bonne partie du monde dépend. (La France, qui n'a pas de pétrole sous son sol, était donc l'un des principaux bénéficiaires de cette campagne.)

L'opération « Liberté immuable » n'a aucun enjeu territorial ou industriel. Elle répond à une odieuse attaque terroriste sur notre sol. Cet engagement - en partie et en partie seulement - militaire cherche à la fois à punir les coupables et à les mettre hors état de nuire, dans l'intérêt non seulement des Etats-Unis mais aussi d'une bonne partie du monde entier qui est menacée par le terrorisme islamiste. Ce qui explique pourquoi cette opération a été reconnue comme un acte de légitime défense par le gouvernement français, aussi bien que par l'Union européenne et l'OTAN, et pourquoi plus de quarante pays participent directement ou indirectement à l'action menée par Washington. J'observe d'ailleurs que même l'organisation de la Conférence islamique s'est abstenue de condamner cette opération.

M. Mamère prétend que Bush est le fils de son père en recourant à la force militaire plutôt qu'au dialogue. Personne ne peut sérieusement imaginer que le dialogue soit possible avec des illuminés absolutistes comme Ben Laden et ses protecteurs talibans. Ils n'ont rien à négocier avec les « infidèles » de l'Occident. En guise de négociations, Bush a envoyé un message très clair aux maîtres de Kaboul : rendez Ben Laden et ses confrères ou subissez de lourdes conséquences. Loin de lancer des actions précipitées, le président a attendu presque quatre semaines avant de passer à l'action. Les talibans auraient pu choisir la paix, ils ont opté pour la guerre.

Ceux qui dénoncent une « agression » américaine contre l'Afghanistan ignorent la nature de cette opération. Elle vise, de façon très ciblée, les infrastructures militaires et gouvernementales du régime tali-

ban et les camps de Ben Laden. La population civile n'est absolument pas visée. Au contraire, les Américains ont doublé l'action militaire par un geste d'aide alimentaire et médicale pour un montant de 320 milliards de dollars. Selon toute vraisemblance, Washington et ses alliés feront des efforts considérables pour reconstruire le pays une fois la paix rétablie - réparant ainsi l'énorme faute qu'ils ont commise en abandonnant les Afghans après le départ des Russes, en 1989.

D'ailleurs, tous ces événements risquent de provoquer des réflexions sérieuses à Washington sur les racines des haines et frustrations qui ont nourri le terrorisme antioccidental - notamment le conflit israélo-palestinien, où les Américains doivent maintenant redoubler leurs efforts pour trouver une paix juste et durable. Les déclarations récentes du président Bush en faveur d'un Etat palestinien représentent un premier pas dans cette réflexion.

Il y a des circonstances où la force au service des valeurs que nous partageons historiquement avec les Français est hautement justifiée et nécessaire

L'action en Afghanistan fait, c'est inévitable, des victimes civiles - des « dommages collatéraux » dans le langage aseptisé des militaires. Chacune de ces morts est tragique et déplorable. Pour l'instant, selon les déclarations invérifiables et contestées provenant des talibans, ces victimes se dénombrement à quelques centaines. Ceux qui dénoncent l'action américaine à cause de ses victimes sur le sol afghan devraient remonter au début du film, le 11 septembre, quand plus de 5 000 civils innocents - des pères et mères de famille, des étrangers comme des Américains - ont été volatilisés par l'acte froidement prémédité des soldats intégristes de Ben Laden. C'est un drôle de calcul qui déplore quelques centaines de victimes non voulues en Afghanistan en faisant abstraction des milliers de morts sous les décombres du World Trade Center et du Pentagone.

Finalement, j'ai envie de dire à M. Mamère, et à tous ceux qui partagent sa condamnation des Américains à cette occasion, qu'il y a des circonstances où la force au service des valeurs que nous partageons historiquement avec les Français - la liberté, la démocratie, les droits de l'homme, l'humanisme - est hautement justifiée et nécessaire. En cela, M. Bush serait le fils non seulement de son père mais aussi de Franklin D. Roosevelt et du général Eisenhower, qui en juin 1944 ont envoyé des milliers de jeunes Américains mourir sur des plages de Normandie pour libérer la France d'un envahisseur assassin et totalitaire. Si cette allusion historique semble trop lointaine et abstraite à M. Mamère, je l'invite à visiter le cimetière américain au-dessus d'Omaha-Beach et à y compter les croix blanches.

Thomas Sancton est ancien chef du bureau parisien de « Time Magazine ».

Italie : les fantômes du fascisme

Suite de la première page

La question est que Ciampi ne peut pas se permettre de dire ce qu'il veut, parce que du haut de ses fonctions, en fournissant des informations erronées aux jeunes gens et aux citoyens, et en particulier à ceux qui n'ont pas eu accès à l'étude de l'histoire, il désorienterait gravement une opinion publique italienne déjà fortement déboussolée.

Déclarer que ceux qui avaient choisi le fascisme nazi étaient animés par un sentiment de l'unité de l'Italie est un grossier faux historique. La République de Salò, née après le 8 septembre 1943 (date de l'armistice demandé par l'Italie aux Alliés), fut un Etat fantoche créé par les nazis du nord de l'Italie, plus ou moins dans les mêmes zones qui sont aujourd'hui aux mains du parti séparatiste de la Ligue. Et l'idée que ce petit Etat fantoche et artificiel, forteresse du fascisme nazi, ait tendu à l'unité de l'Italie revient à dire que le régime de Vichy aspirait à l'unité de la France. Quant à affirmer que les « républicains » (terme dépréciatif par lequel étaient désignés les adhérents à la République de Salò), brigands et serviteurs des nazis, auteurs de massacres, tortion-

naires et bourreaux, avec des symboles de mort bien explicites sur leurs uniformes, ont cru servir « l'honneur de la patrie », c'est une déclaration qui déprécie, jusqu'au vulgaire, l'idée de patrie et le concept d'honneur.

Ciampi invoque la présumée bonne foi en spécifiant que certains jeunes gens firent de « mauvais choix » et en laissant entendre que ces choix sont à absoudre parce qu'ils furent faits de bonne foi. Avec un même raisonnement, quel qu'un pourrait en arriver à absoudre les terroristes de Ben Laden, qui ont sans doute été animés par la « bonne foi » et même par une trop bonne foi.

Lundi 15 octobre, quand la nouvelle du discours de Ciampi est arrivée à Paris, le juriste Antonio Cassese concluait, dans un amphithéâtre de la Sorbonne, son cours donné dans le cadre de la chaire internationale de recherche Blaise Pascal par un débat sur la justice pénale internationale qui réunissait Robert Badinter, Philippe Kirsch, « père » du statut de la Cour pénale internationale, et le président du Tribunal international de La Haye, Claude Jorda. Durant la pause, tandis que je discutais dans la cour avec les nombreux étudiants présents, je leur ai lu les paroles du président de la République italienne. Ils m'ont regardé avec stupeur. L'un d'entre eux m'a conduit devant la plaque commémorative de la cour d'hon-

neur. On y lit, au-dessous d'une longue liste de noms : « Aux professeurs et aux étudiants tombés pour la France, 1939-1945. » L'unité de la France est là, dans les noms des personnes de cette plaque commémorative, et non dans les noms de ceux qui furent leurs assassins. Et si Jacques Chirac venait raconter à ces étudiants que les collaborateurs ou les policiers de Vichy avaient quoi qu'il en soit agi pour l'honneur de la patrie, il se ferait copieusement siffler.

En Italie, personne ne siffle. Le « blanchissage » de Salò a commencé depuis longtemps. De son initiative, le député ex-communiste Luciano Violante, on disait qu'il avait l'ambition de devenir chef de l'Etat et qu'il devait pour cela conquérir la sympathie de la droite au Parlement. Mais Ciampi est déjà président de la République, la sympathie de la droite lui est acquise, il a de fait été élu à l'unanimité, et la droite, y compris les ex-fascistes, est enthousiaste de son égard (le premier à exulter à la suite de ses paroles a été le ministre Mirko Tremaglia, ex-« républicain »).

Avec ses imprudentes paroles, le président de la République oublie que les fascistes nazis ne sont pas les Assyro-Babyloniens disparus depuis quatre mille ans : ils sont au contraire encore présents en Europe sous les diverses formes du néonazisme, et d'ailleurs le Parlement italien déborde d'ex-fascistes. Je me rends compte que l'Italie

est faite d'« ex » : ex-partisans, ex-fascistes, ex-communistes. Il serait bon toutefois que le président de la République se souvienne qu'il n'est pas encore un ex-président, et qu'il fasse donc son métier de président, qui consiste à garantir les institutions italiennes.

Jusqu'à présent il s'est montré très diligent à signer les lois « sud-américaines » de Silvio Berlusconi (surtout la loi sur les commissions rogatoires internationales, qui a suscité un scandale en Europe). D'autres textes se profilent à l'horizon, des lois qui, à mon avis, feront tôt ou tard de l'Italie un cas anormal dans l'Europe unie.

Quant à l'unité du pays, à laquelle Ciampi semble tant tenir, je ne m'explique pas pourquoi, quand Berlusconi lui a présenté son gouvernement, il n'a formulé aucune objection contre Umberto Bossi comme ministre des réformes institutionnelles. L'Italie a aujourd'hui un président de la République qui, pour défendre l'unité de son pays, en vient à exhumer ceux qui, entre 1943 et 1945, firent les pires choix, et un ministre des réformes institutionnelles qui voudrait créer une République de Padanie indépendante. Que l'Europe aide l'Italie !

Antonio Tabucchi
Traduit de l'italien
par Bernard Comment.

© Antonio Tabucchi/« Le Monde ».

Samedi 20 octobre - 12h00 à 13h00 : SEMAINE SPÉCIALE RÉGION PACA



QUESTIONS ORALES

Gérard Bonos, directeur de la rédaction

reçoit M. Jean-Claude Gaudin, Sénateur-Maire de Marseille.

EN PARTENARIAT AVEC



CAISSE D'EPARGNE
PROVENCE - ALPES - CORSE

RADIO CLASSIQUE PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 VILLES MARSEILLE/AIX-EN-PROVENCE 100.9 • PARIS-ILE-DE-FRANCE 101.1 • BORDEAUX 92.2 • DIJON 105.8
LILLE 88.2 • LYON 96.5 • NANCY 88.2 • NANTES 99.9 • RENNES 92.3 • TOULOUSE 103.1

Radio Classique est en direct de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse La Réunion. Les fréquences : www.radioclassique.com ou 08 36 68 12 80 (2,21F/mn - 0,34 €)

Retour à un service pratiquement normal.

Pour votre information, nous continuons à desservir quotidiennement Washington DC, Chicago et San Francisco au départ de Charles de Gaulle.

Avec, bien entendu, des correspondances vers plus de 200 villes sur le continent nord-américain.

Vous constaterez néanmoins quelques changements lors de votre arrivée à l'aéroport.

En raison d'une intensification des mesures de sécurité et du contrôle des bagages, l'enregistrement prendra plus de temps. Merci d'en tenir compte.

Vous pouvez consulter notre programme de vols et vous renseigner sur nos nouvelles mesures de sécurité en visitant notre site Internet – www.united.fr.

Nous vous remercions de votre patience, de votre compréhension et de votre fidélité.

 **UNITED AIRLINES**

A STAR ALLIANCE MEMBER 

www.united.fr

Débat dans le « Monde » entre François Hollande, premier secrétaire du PS, et Nicolas Sarkozy, député RPR des Hauts-de-Seine

« Le retour du politique est incontestable » « L'Etat a un rôle à jouer »

Après avoir tous deux souligné la rapidité de réaction des Etats-Unis face à la crise provoquée par les attentats du 11 septembre, les deux hommes échangent leurs visions contradictoires sur l'avenir économique et politique de la France et de l'Europe

« Après les attentats du 11 septembre, George W. Bush a décidé d'injecter 130 milliards de dollars dans l'économie. La Banque fédérale américaine (Fed) a multiplié les baisses de taux. Que vous inspire ce "new deal" républicain ?

— **François Hollande** : La réaction américaine est à la mesure du choc subi. Il faut souligner la rapidité avec laquelle cet Etat-continent est capable de prendre des décisions et de les mettre en œuvre, dans un consensus au moins apparent. Ce qui nous fait défaut aujourd'hui, c'est une Europe en capacité d'agir aussi promptement, et avec une coordination aussi forte entre la politique monétaire et la politique budgétaire. Une remarque : il y a certes aux Etats-Unis des excédents budgétaires qui peuvent aujourd'hui être réinjectés dans l'économie ; mais il existe aussi, depuis une dizaine d'années, un déficit structurel de la balance des paiements courants, essentiellement financé par l'épargne des Européens. Les Européens doivent y réfléchir. En définitive, la relance américaine, c'est eux qui vont la financer. La force des Américains s'entretient sur le reste du monde. En attirant des capitaux. En jouant de leur monnaie. Les Etats-Unis ont autant de pragmatisme que d'indifférence. Pour le moment, ne nous en plaignons pas. Leur relance va favoriser notre propre conjoncture. Mais ce serait une erreur pour l'Europe d'attendre tout des Etats-Unis.

— **Nicolas Sarkozy** : Ce qui m'intéresse dans le comportement américain, c'est leur pragmatisme. Il n'y a pas de présupposés idéologiques, mais une volonté de s'adapter aux contraintes du moment. Les Etats-Unis ont réagi vite. Très vite. A peine les premiers indices de diminution de la production industrielle étaient-ils publiés que la Fed engageait la première des baisses des taux. Depuis, elle a récidivé huit fois. La Banque centrale européenne (BCE), elle, a augmenté ses taux jusqu'en octobre 2000. Les Etats-Unis ont une conception de la monnaie plus décomplexée que la nôtre. La monnaie est l'instrument d'une politique économique, pas une fin en soi. La politique monétaire américaine conduit aujourd'hui à avoir des taux d'intérêt réels nuls, un niveau jamais atteint depuis 1962. Cela montre ce que peut représenter un Etat-continent, les marges de manœuvre qui sont à sa disposition. D'autant que le dollar n'a pas bougé d'un iota, malgré la baisse des taux. C'est une grande différence entre nos systèmes monétaires. J'en tire la conclusion qu'il faut aller plus vite dans l'harmonisation européenne pour bénéficier avec l'euro du même instrument que les Etats-Unis.

» On ne peut qu'apprécier l'effort américain quand on sait l'influence de l'économie américaine sur la nôtre. En même temps, quand on voit l'ampleur de la riposte, on peut difficilement imaginer que la crise à venir est passagère. Ce n'est pas un trou d'air.

— **La rapidité de la réaction américaine change-t-elle les termes du débat sur le rôle de l'Etat ?**

— **F. H.** : Un événement de cette dimension, les conséquences qu'il provoque, induisent un débat politique d'une autre nature. A cet égard, le retour du politique, de l'Etat, de la régulation, est incontestable. L'évolution américaine ne doit pas s'arrêter à un plan de relance. Elle doit aller jusqu'à la définition d'une action rigoureuse, sur les paradis fiscaux, les centres offshore, le secret bancaire, et d'une véritable politique de développement des pays les plus pauvres. Il serait souhaitable que, de cette épreuve que l'ensemble du monde traverse, nous tirions toutes les conclusions dans la lutte contre les déséquilibres de la planète, humains, démographiques, économiques, écologiques. De ce terrible mal peut sortir une prise de conscience qui nous amène, au-delà de nos rendez-vous électoraux en France, à placer le débat public à l'échelle de la régulation de la mondialisation.

— **N. S.** : A condition de ne pas faire un contresens. Il y a une double différence qui nous empêche de faire la même politique que les Etats-



OTHONIEL PATRICK / IDD (ARCHIVES 2001) / CAMMA

■ Né le 28 janvier 1955 à Paris, **Nicolas Sarkozy** est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise de droit privé. Avocat, il est élu pour la première fois en 1977, comme conseiller municipal de Neuilly (Hauts-de-Seine). Maire de cette commune depuis 1983, il est élu député pour la première fois en 1988. De 1993 à 1995, il est ministre du budget et porte-parole dans le gouvernement d'Edouard Balladur, qu'il soutient lors de la dernière élection présidentielle. De 1998 à 1999, il est secrétaire général puis président par intérim du RPR, et tête de la liste RPR-DL aux élections européennes. Il est l'un des premiers ministres possibles de Jacques Chirac en cas de réélection de celui-ci.

Unis. La première, c'est que certainement aux Etats-Unis on avait besoin d'un Etat plus présent, ce qui n'est pas le cas en France. La deuxième, c'est que les Etats-Unis avaient en 2000 un excédent de 2,2 points de produit intérieur brut (PIB), soit un montant comparable en valeur absolue à la totalité du budget français. Au même moment, la France avait un déficit de 1,3 point de PIB. C'est une différence majeure, qui condamne la politique socialiste de ces quatre dernières années. Pour autant, l'Etat a un rôle à jouer, surtout en période de crise économique, c'est évident.

« Vous avez en effet trouvé 300 milliards de déficit, mais vous allez aussi en laisser 300 lors des prochaines élections »

Nicolas Sarkozy

— **Que vous inspirent la situation économique française et la prévision du gouvernement, qui table, au nom d'un certain patriotisme économique, sur une croissance de 2,5 % pour 2002 ?**

— **F. H.** : La France n'est pas en récession. Malgré le ralentissement mondial depuis le début de l'année, notre croissance reste supérieure à celle de nos principaux voisins et les conditions sont différentes de celles qui prévalaient lors de la guerre du Golfe. Les taux d'intérêt sont exceptionnellement bas, dans un contexte de stabilité de l'euro. L'inflation est maîtrisée à un niveau inférieur à 2 %. Et la politique budgétaire, au niveau de la zone euro, laisse des marges de manœuvre. Dans ce contexte, la prévision gouvernementale — une fourchette de 2,25 % à 2,75 % — peut être valablement affirmée.

— **N. S.** : L'hypothèse du gouvernement, personne ne peut sérieusement y croire. Aujourd'hui, la croissance française est sur un rythme de 0,2 % par trimestre. Un point de croissance en moins, c'est 20 à 30 milliards de francs de recettes en moins. On voit bien pourquoi Laurent Fabius présente un taux de

croissance qui ne correspond pas à la réalité. Mais le patriotisme économique ne consiste pas à prendre ses désirs pour des réalités. Le patriotisme, c'est aussi faire preuve de lucidité. Un chiffre crédible aurait dû être compris entre 1,5 % et 1,8 % de croissance pour 2002. Il vous aurait obligé à tenir vos dépenses et il aurait rendu votre budget crédible.

— **F. H.** : 1,5-1,8 %, c'est la tendance naturelle. Si nous ne faisons rien. Mais, précisément, le choix d'un budget, ce n'est pas simplement de coller à la tendance naturelle, c'est de la corriger.

— **N. S.** : 1,5-1,8 %, c'est déjà très volontariste ! La France n'est pas en récession, c'est exact. Mais ne frôle-t-elle pas la stagnation ? Il est trop tôt pour répondre. Ce qui est certain, c'est que ça ne va pas bien. Cela demande une nouvelle politique économique.

— **C'est-à-dire ?**

— **N. S.** : On ne peut pas creuser encore le déficit. En 2001, celui-ci devrait, selon les chiffres mêmes de Bercy, être de 210 milliards de francs. En 2002, je crains qu'on ait un déficit public compris entre 260 et 280 milliards de francs. La grande erreur des socialistes, entre 1997 et 2001, c'est de n'avoir consacré que 20 % des 470 milliards de francs de recettes fiscales supplémentaires à la réduction du déficit de l'Etat, nous privant ainsi de toute marge de manœuvre budgétaire. Mais, tant que la croissance n'est pas revenue, il ne faudra pas chercher à réduire le déficit, seulement à le stabiliser.

— **F. H.** : Notre stratégie économique depuis 1997, c'est de soutenir la consommation. Elle reste le facteur le plus dynamique de la croissance. A travers les baisses d'impôt et la prime pour l'emploi, notre politique économique vise à stimuler la consommation à un moment où l'investissement est déprimé. Il s'agit aussi de conforter la compétitivité des entreprises. Enfin, il faut maintenir la priorité à l'emploi, notamment pour les populations les plus fragiles.

» La question des déficits budgétaires, on le voit, n'est qu'une traduction de ces choix. Depuis 1997, nous fixons un taux de progression en volume de la dépense publique, qui n'a été que de 1,8 % sur quatre ans. C'était le taux de progression annuel de la dépense publique de 1993 à 1997 ! C'est dire que nous n'avons pas épousé les comportements de nos prédécesseurs ! Mais, si nous avons moins de recettes, ce qui est le cas en 2001, le déficit se creuse légèrement. Nous l'assu-



JEAN-LUC LUYSSSEN

■ Né le 12 août 1954 à Rouen, **François Hollande** est diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales et de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Magistrat à la Cour des comptes, il est directeur du cabinet de Max Gallo, porte-parole du gouvernement de 1983 à 1984. Elu conseiller municipal d'Ussel en 1983 puis conseiller municipal de Tulle en 1995, il devient maire de cette dernière ville en 2001. Député de Corrèze de 1988 à 1993 puis depuis 1997, il devient, cette même année, premier secrétaire du Parti socialiste, en remplacement de Lionel Jospin. Il a conduit la liste socialiste aux élections européennes de 1999.

mons. L'autre solution serait d'ajouter à la perte de recettes liée au ralentissement une amputation de dépenses qui aggraverait encore les déséquilibres économiques. Pour 2002, il peut donc y avoir un certain glissement du déficit par le jeu des stabilisateurs automatiques. Rappelons que nous avons hérité en 1997 d'un déficit budgétaire de plus de 300 milliards de francs, sans oublier les 60 milliards de déficits sociaux.

— **N. S.** : Vous avez en effet trouvé 300 milliards de déficit, mais vous allez aussi en laisser 300 lors des prochaines élections. Comment mieux dire qu'avec vous quatre années de croissance n'ont servi à rien ?

« Ce qu'il faut changer, c'est le traité fondateur de la BCE, pour faire en sorte qu'elle ait un autre objectif que la lutte contre l'inflation et qu'elle soit aussi gardienne de la croissance »

François Hollande

— **Si on n'a aucune marge de manœuvre budgétaire, que faut-il faire pour soutenir l'économie ?**

— **N. S.** : Les taux peuvent encore baisser. Compte tenu de la concurrence, de la faible croissance, des prix de l'énergie, qui pour l'instant sont bas, et de la diminution spectaculaire de la Bourse, qui est la première raison de création de masse monétaire dans notre économie, il n'y a plus, pour l'instant, de risque d'inflation. Au niveau de l'Europe, il faut coordonner nos politiques économiques, ce que le dernier conseil Ecofin de Liège n'a pas permis de faire. L'Europe n'est pas une puissance économique. C'est pour cela que, tant que la croissance ne sera pas répartie aux Etats-Unis, elle ne redémarrera pas en Europe. Qui plus est, la Banque européenne d'investissements (BEI) pourrait décider de certains investissements, notamment en matière de ferroutage ou d'infrastructures.

— **F. H.** : C'est ce que propose le PS. Mais nos partenaires européens n'en sont pas pour le moment convaincus.

— **N. S.** : C'est une idée d'Henri Emmanuelli. Mais, depuis qu'il soutient la politique américaine, plus rien ne m'étonne... S'agissant de la France, des redéploiements de crédits et certaines économies,

sur les 35 heures par exemple, peuvent nous donner de l'air. La priorité est de renforcer la compétitivité de nos entreprises. Il faudrait abaisser le taux d'impôt sur les sociétés, aujourd'hui de 36 %, pour l'aligner sur le taux moyen européen, de 32 %. Cela coûte entre 20 et 30 milliards.

— **F. H.** : La dynamique de l'investissement, ce n'est pas simplement les taux d'intérêt ou la compétitivité fiscale, c'est surtout la demande. Dans ces conditions, la reprise de l'investissement ne pourra intervenir que dans un deuxième temps. Néanmoins, nous avons déjà engagé la suppression de la surtaxe Jupé sur l'impôt sur les sociétés. Il faut poursuivre. Je ne suis pas sûr

qu'il faille accélérer ce mouvement. Par ailleurs, nous avons créé un taux réduit, de 15 %, pour les PME. Peut-être pourrait-on en faire bénéficier plus d'entreprises.

— **N. S.** : Il faut aussi poser la question de la taxe professionnelle. Depuis que les socialistes en ont supprimé la part salariale, elle repose sur les seuls investissements. Est-il raisonnable de taxer seulement les investissements ? Je crois qu'il faut commencer à réfléchir à la suppression de cette taxe. Ce n'est pas rien. Cela coûterait 100 milliards de francs et poserait un problème d'autonomie fiscale des collectivités territoriales.

— **F. H.** : Nous avons en effet engagé la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle, et nous allons la mener à terme. Cela permet de réduire le coût du travail. Quant à la suppression totale de la taxe professionnelle, il n'en est pas question. Cela porte sur des montants très importants et entrainerait encore l'autonomie financière des collectivités locales.

— **N. S.** : Pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages, je propose aussi de déplaçonner le nombre d'heures supplémentaires sur les 35 heures et de supprimer leur surtaxe. Ce qui permet de dégager des économies d'environ 30 milliards de francs pour l'Etat, puisqu'on

supprimerait aussi les aides aux entreprises pour la mise en place des 35 heures. Les entreprises auraient la souplesse, les salariés le pouvoir d'achat, et le budget ferait quelques économies.

— **F. H.** : Mais c'est là la fin du système des 35 heures tel que le vivent déjà 7 millions de salariés !

— **N. S.** : Il n'est pas question de revenir sur les 35 heures. Elles resteront la durée hebdomadaire, mais pourquoi empêcher ceux qui veulent travailler davantage pour gagner davantage de le faire ? Dernier point, il faut rendre un peu de souplesse aux entreprises et abroger la calamiteuse disposition communiste sur les plans sociaux, inscrite dans la loi dite de modernisation sociale, disposition dont aucun syndicat n'a voulu et qui est un arbitrage purement politique.

» Il reste un dernier problème, celui de la maîtrise des dépenses publiques. Dans les dix années qui viennent, des fonctionnaires vont partir à la retraite. La décision d'embaucher 16 000 fonctionnaires cette année rigidifie gravement notre système de dépenses. On ne pourra pas remplacer tous les départs à la retraite. Je crois qu'il est raisonnable de penser qu'il ne faudra remplacer que deux départs sur trois.

— **F. H.** : L'embauche de 16 000 fonctionnaires correspond à de vrais besoins. Il s'agit d'enseignants, de policiers et de magistrats.

— **N. S.** : Il y a 80 000 agents à la direction générale des impôts, 60 000 à la comptabilité publique. Franchement, qui peut me dire que, à l'heure de l'informatisation et de la modernisation de l'administration fiscale, ne se pose pas un problème de réflexion sur ces effectifs ? Les premiers qui l'ont posé sont les ministres socialistes, d'ailleurs. Et ils s'y sont cassés les dents en s'y prenant le plus mal possible.

» Je voudrais dire également un mot de l'ouverture de capital d'un certain nombre d'entreprises publiques, comme EDF, GDF, la Caisse des dépôts, Thomson Multimedia, Renault ou France Télécom. La question est posée. Je propose la création d'un fonds de modernisation de l'Etat destiné à recevoir une partie des recettes de ces ventes pour financer des restructurations indispensables telles que les reconversions d'hôpitaux ou de tribunaux. Il s'agit d'un investissement incontournable pour préserver l'avenir.

— **F. H.** : C'est le retour aux vieux démons. La droite, de 1986 à 1988 et de 1993 à 1997, a utilisé les privatisations pour financer des dépenses ordinaires. Nous considérons, à l'inverse, que l'ouverture du capital d'entreprises publiques n'a de sens que dans une perspective industrielle, pour renforcer l'entreprise elle-même ou constituer un groupe européen. Tout autre choix affaiblit durablement la nation pour renflouer momentanément l'Etat.

— **Pensez-vous qu'il faille modifier le mandat de la Banque centrale européenne, aujourd'hui limité à la maîtrise de l'inflation ?**

— **F. H.** : Plus on parle de la BCE, moins elle agit. Je ne suis pas de ceux qui se livrent à des incantations régulières et faciles sur les taux de la BCE, au risque de fournir un prétexte commode aux banquiers centraux pour se draper dans le manteau de leur indépendance et ne rien décider. Ce qu'il faut changer, c'est le traité fondateur de la BCE, pour faire en sorte qu'elle ait un autre objectif que la lutte contre l'inflation et qu'elle soit aussi gardienne de la croissance.

— **N. S.** : Je ne vois pas pourquoi les responsables politiques n'auraient pas le droit d'avoir un avis sur la politique monétaire. On peut avoir des regrets sur la façon dont sont rédigés les statuts de la BCE. Mais je ne suis pas sûr que ce soit responsable de le dire maintenant sous la pression des événements internationaux, dans une situation économique très complexe. »

*Propos recueillis par
Virginie Malingre,
Michel Noblecourt
et Jean-Louis Saux*

Le cavalier seul d'Olivier Schrameck face au PS

LE LIVRE d'Olivier Schrameck, *Matignon, rive gauche, 1997-2001* (Editions du Seuil), est bien un événement. Mais ses conséquences ne sont peut-être pas exactement celles qu'attendait son auteur. La tempête que l'annonce de cette publication a soulevée à droite et à l'Élysée était prévisible. Olivier Schrameck et Lionel Jospin s'y étaient préparés. La perspective de devoir défendre son collaborateur dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, s'il avait été attaqué par la droite parlementaire, était même loin de déplaire au premier ministre. Quant au directeur de cabinet, il a expliqué, mercredi matin au micro d'Europe 1, en quelques phrases soigneusement pesées, qu'il n'était pas homme à se laisser « intimider », fût-ce par un communiqué de la présidence de la République le rappelant à l'ordre.

Olivier Schrameck comme Lionel Jospin avaient sans doute également anticipé la colère de Jean-Pierre Chevènement. Ils se doutaient bien que la mise en cause méthodique de l'attitude de l'ancien ministre de l'intérieur dans l'affaire corse ferait mouche. Là encore, on peut imaginer que le rappel, sous la plume de M. Schrameck, de quelques vérités désagréables pour M. Chevènement ne dérangeait pas, loin de là, M. Jospin, qui a trouvé ces dernières semaines bien des sujets d'agacement dans les propos de campagne du candidat du Mouvement des citoyens. C'est d'ailleurs à lui, par Georges Sarre interposé, que le premier ministre a répondu mardi dans l'hémicycle de l'Assemblée. Jusque-là, tout va bien. Mais tous deux avaient-ils anticipé les remous et les interrogations que susciterait cette initiative dans les rangs des proches du premier ministre, au sein même du gouvernement et au Parti socialiste ?

UN SOUDAIN APPÉTIT POLITIQUE

Ce livre est « un acte de liberté » qui n'engage que son auteur, a réaffirmé, jeudi soir à « Question ouverte » sur France 2, le directeur de cabinet de M. Jospin. On peut lui faire crédit de sa sincérité. On peut également tenir pour chicane les cris d'indignation de plusieurs responsables de la droite face à ce qu'ils présentent comme une violation du devoir de réserve auquel sont tenus les hauts fonctionnaires. Nul ne peut en effet raisonnablement soutenir que le directeur de cabinet d'un premier ministre est un fonctionnaire comme les autres. Sa fonction est bien évidemment une fonction politique.

On ferait par ailleurs une lecture un peu sommaire de la démarche de M. Schrameck si l'on ne voulait y voir que la manifestation, somme toute banale pour un conseiller, d'un soudain appétit politique, à l'exemple de celui qui a gagné avant lui tant d'anciens conseillers, comme Jean-Paul Huchon, l'ancien directeur de cabinet de Michel Rocard à Matignon devenu président de la région Ile-de-France. Les modèles de M. Schrameck sont sans doute davantage à rechercher du côté des grands commis de l'Etat qui ont marqué l'histoire et fait la fierté de la fonction publique française, que de telle ou telle personnalité politique, à l'exception de Robert Badinter.

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* (du 16 octobre), M. Schrameck ne revendiquait qu'un seul parrainage, celui de François Bloch-Lainé qui, dans son livre *Profession fonctionnaire*, a théorisé le « devoir de parole » et de responsabilité des serveurs de l'Etat : « La partie serait trop belle pour les hommes, certes discrets mais autrement abusifs, qui, nantis des moyens à eux confiés par la collectivité, ne discutent rien pour n'avoir pas d'ennuis. » C'est dans cette tradition que s'inscrit le directeur de cabinet de M. Jospin et ce n'est pas une moindre ambition. Pour reprendre un de ces balancements sémantiques qu'affectionne le premier ministre, M. Schrameck est un homme de l'Etat, pas un homme d'Etat.

Mais ce qui, à gauche, irrite le plus les « politiques » dans l'initiative prise par M. Schrameck tient au fait qu'il s'accorde – avec l'assentiment de M. Jospin – une liberté qui, à bien des égards, leur est aujourd'hui refusée par le même Lionel Jospin. Depuis la rentrée, ils sont nombreux à piaffer dans leurs ministères ou au PS ; à attendre du premier ministre qu'il donne le signal d'envoi de la campagne présidentielle ; à quêter chez lui la marque d'intérêt, l'attention particulière qui signifieraient qu'ils feront partie des élus du premier cercle du candidat ; à tourner sept fois leur langue dans leur bouche lorsqu'ils sont interrogés sur l'ave-

nir du premier ministre. Et voilà que « le conseiller » ne s'encombre, lui, d'aucune précaution pour appeler à la candidature de M. Jospin ! Que le premier ministre lui-même semble goûter le jeu de miroirs flatteurs que les deux hommes se tendent dans le huis clos de Matignon : « Regardez comme je suis libre ! – Et voyez comme, moi, je suis grand de vous accorder cette liberté ! »

« INTERFÉRENCE »

Qui plus est, cette initiative intervient dans un moment politique sensible au moindre faux pas, où l'attention de l'opinion est tendue vers les conséquences mondiales des attentats du 11 septembre. Dans l'entourage de M. Jospin et au PS, nombreux étaient ceux qui avaient même théorisé cette période comme une opportunité de retarder la réponse à la question lancinante de son entrée en campagne, de montrer au pays qu'il faisait, sur le terrain, son travail de chef du gouvernement et rien que celui-ci, *a fortiori* face à un président qui saisit jusqu'à la caricature

la moindre occasion de se mettre en scène. Il est peu dire, comme l'observe poliment un responsable du PS, que, dans ce contexte, la démarche de M. Schrameck est venue faire « interférence ».

François Hollande et quelques autres, dont tout le monde politique guettait les réactions, ont eu du mal à dissimuler leur irritation de ne pas avoir été, au moins, informés de ce projet. Au-delà des froissements de susceptibilités liés au secret absolu entretenu par le premier ministre et son directeur de cabinet sur la sortie de ce livre, et du désagréable sentiment de défiance ou de distance qu'il a pu faire naître, ce malaise à gauche révèle deux logiques contradictoires. D'un côté, la démarche égoïste et égotiste d'un homme, revendiquant hautement sa liberté. De l'autre, les contraintes de l'aventure et de la dynamique collectives que sont l'organisation, la gestion et la maîtrise d'une campagne électorale. Et, entre les deux, le toujours non-candidat Lionel Jospin.

Pascale Robert-Diard

Hostilités



L'éclipse de l'Europe dans la guerre

AU DÉBUT, l'Europe avait promptement réagi. Trois jours après les attentats contre le World Trade Center et le Pentagone, les Quinze se mettaient d'accord sur une longue déclaration qui n'était pas seulement une proclamation de solidarité avec les Etats-Unis mais un véritable programme de lutte à long terme contre le terrorisme. Une semaine plus tard, les chefs d'Etat et de gouvernement décidaient une accélération de la coopération et même de l'intégration pour le même objectif. Des projets qui traînaient depuis des années entre la Commission et les gouvernements et de conseils en conseils faisaient brusquement l'objet d'un consensus. Jamais l'Union européenne n'avait pris aussi rapidement la mesure du défi et les moyens d'y répondre.

Les frappes contre l'Afghanistan l'ont en revanche laissé groggy. Peut-être les chefs d'Etat et de gouvernement réunis, vendredi 19 octobre, à Gand, pour un conseil européen informel prévu de longue date, réussirent-ils à lui redonner quelque éclat, mais depuis dix jours elle semble s'être évanouie. A l'activisme de la troïka (ministre des affaires étrangères de la présidence belge, haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune, commissaire pour les relations extérieures) qui, entre les attentats et la riposte américaine, ont parcouru les capitales du Moyen-Orient et de l'Asie, a succédé le calme plat. Pendant que George W. Bush informait Jacques Chirac et Gerhard Schröder de l'imminence des bombardements (Tony Blair était déjà au courant), son secrétaire d'Etat Colin Powell téléphonait à Javier Solana.

Depuis, la plus grande discrétion a remplacé la « diplomatie des embrassades ». Un observateur russe – Andreï Piontkowski, du Centre d'études stratégiques de Moscou, cité par *Die Zeit* –, constate que le rapprochement des Etats-Unis et

de la Russie réduit l'influence de l'Europe. Il va même jusqu'à tracer un parallèle avec la deuxième guerre mondiale : « Les Américains agissent tout seuls avec leurs forces armées, et leur seul allié est jusqu'à maintenant la Grande-Bretagne. A l'avenir, la Russie pourrait se joindre à eux, a-t-il déclaré à l'hebdomadaire allemand. Nous revenons au modèle des trois Grands, quand Staline, Roosevelt et Churchill décidaient tout tout seuls. Simplement Poutine, Bush et Blair prennent leurs places. »

UNE « RENATIONALISATION »

C'est forcer beaucoup le trait. Il n'en reste pas moins vrai que la crise a provoqué une « renationalisation » des politiques étrangères des principaux pays européens au détriment de la politique extérieure et de sécurité commune (PESC) qui se mettait péniblement en place. Cet effacement de l'Europe n'a cependant rien d'étonnant. Dans les opérations militaires, elle n'a rien à offrir.

Les derniers conflits ont montré que les organisations multinationales, en général, ne sont pas les mieux placées pour assumer un leadership. L'OTAN dans la guerre du Kosovo constitue peut-être une exception, et encore a-t-elle souvent servi de fausse fenêtre derrière laquelle on retrouvait les Américains. La PESC a montré à la fois son efficacité et ses limites dans des crises bien précises : la Macédoine et le Proche-Orient. Quand les Européens sont unis, quand ils développent les mêmes thèses, quand ils ont beaucoup discuté et souvent se sont beaucoup disputés, ils parviennent à définir une politique commune, qui peut devenir une politique « unique ». Mais cette « congruence », selon l'expression d'un diplomate français très impliqué dans les crises balkaniques et proche-orientales, est le résultat d'une longue maturation. Elle est rarement donnée a priori.

L'accueil poli réservé au « plan d'action Afghanistan » que la France a présenté à ses partenaires au début de la semaine dernière (*Le Monde* du 4 octobre) est symptomatique de ce décalage. Bien que les Britanniques et les Allemands aient avancé des idées comparables, l'Union ne les a pas faites siennes. Les discussions préalables n'avaient pas été suffisantes ; les Quinze avaient l'impression que les choses sérieuses se passaient ailleurs, sur le terrain et dans les airs ; l'Europe, en tant que telle, n'était pas impliquée dans les opérations militaires et, peut-être voulu, elle n'avait aucun moyen de l'être. Sans doute faut-il penser dès maintenant à la reconstruction de l'Afghanistan, qui fait l'objet des plans français, britannique et allemand, mais une décision à ce sujet a paru prématurée à des Européens plus préoccupés par les conséquences de la guerre au-delà de la région elle-même.

La France, qui a été avec la Grande-Bretagne à l'origine de la relance de la politique européenne de défense en 1998, a été une des premières à s'interroger sur l'adéquation de la force de réaction rapide en construction (elle devrait être opérationnelle en 2003) aux nouvelles menaces représentées par le terrorisme. Devant l'Institut des hautes études de la défense nationale, Lionel Jospin a suggéré une adaptation de l'outil militaire européen (*Le Monde* du 29 septembre). L'idée a, elle aussi, été reçue avec pruden-

ce à Bruxelles, à la fois par les européens les plus tièdes, qui n'envisagent pas sans réticence une extension des compétences de l'Union, et par ses partisans les plus convaincus, qui craignent que ne soient remis en cause les progrès déjà réalisés. Il n'en reste pas moins que l'Union ne pourra pas éviter une réflexion allant au-delà du *peace keeping*, si elle ne veut pas risquer soit d'être toujours prête pour l'avant-dernière guerre, soit d'assister au cavalier seul de ses membres les plus éminents, comme la Grande-Bretagne.

En mettant en avant ses « relations spéciales » avec Washington, Londres ne contrevient à aucune règle de l'Union européenne, fût-elle non écrite. Dans ses tournées au Moyen-Orient, au Pakistan et en Inde, ou en recevant Yasser Arafat, Tony Blair n'est pas seulement le petit télégraphiste de George W. Bush. Il tient un discours qui est celui des Européens, mais il parle plus pour la place de la Grande-Bretagne dans l'Europe que pour l'Europe elle-même. Cette éclipse européenne n'est ni décourageante ni irrémédiable. Dans la crise internationale née des attentats du 11 septembre, elle correspond à un moment. Le pire serait d'en tirer des conclusions définitives sur l'incapacité européenne ; la facilité serait de s'en satisfaire. Le défi consiste à préparer cette Union européenne pour le prochain round.

Daniel Vernet

RECTIFICATIF

KAMEL DAUDI

Kamel Daoudi, mis en examen le 3 octobre pour « association de malfaiteurs » et soupçonné d'avoir participé à un réseau islamiste en région parisienne, n'a jamais été élève de l'Ecole normale supérieure de Cachan, comme nous l'avions indiqué par erreur (*Le Monde* du 2 octo-

bre). Il était en revanche inscrit en 1993-1994 en licence de technologie mécanique à l'université Pierre-et-Marie-Curie, formation à laquelle l'ENS Cachan est associée et dont certains cours sont dispensés sur son campus et par ses professeurs. Kamel Daoudi, recalé à un examen, avait obtenu des résultats « extrêmement faibles » en mathématiques et en mécanique, précise l'ENS Cachan.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Bonne alliance ?

C'EST une belle performance diplomatique. Au moment où ils se lancent dans une longue campagne militaire en Afghanistan, les Etats-Unis disposent du soutien bienveillant de la Chine et de la Russie. Cela n'allait pas de soi. A Pékin et à Moscou, on est souvent tenté de montrer son poids en politique étrangère en s'opposant à Washington. Chinois et Russes ont même récemment renforcé leur coopération pour dénoncer ce qu'ils qualifient volontiers d'hégémonisme américain.

Le nouvel alignement des « puissants » devait se manifester avec éclat vendredi et samedi lors du sommet de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique) réuni à Shanghai. Les présidents Jiang Zemin, Vladimir Poutine et George W. Bush s'y retrouveront. Ils signeront une belle déclaration finale dénonçant le terrorisme international. Ce sera sans doute la photo de presse du week-end. Elle accompagnera un commentaire entendu sur la dernière des nouvelles données diplomatiques de l'époque : entre Pékin, Moscou et Washington, c'est le même combat ; unis dans la lutte contre une entité prétendument unique, identifiée comme telle et qui s'appellerait le « terrorisme international ».

Si la nouvelle alliance veut dire que les Etats-Unis – plus gros exportateur d'armes au monde –, la Chine et la Russie – plus gros diffuseurs de technologies de destruction massive au monde – s'entendent pour limiter la dissémination de matériel de guerre de par la planète, tant

mieux. Mais il y a fort à craindre que la nouvelle alliance ne soit que le dernier avatar d'une vieille pratique : la Realpolitik. Et qu'elle ne serve que des objectifs à très court terme.

Les Etats-Unis veulent la neutralité de la Chine et de la Russie. Mais ils ne vont pas l'acquiescer sans contrepartie. Jiang Zemin va présenter sa facture. On en connaît le montant. Pékin veut la compréhension ou au moins le silence de Washington sur ses affaires intérieures. Très précisément sur la manière, qui relève du terrorisme d'Etat, dont la Chine réprime les aspirations à l'autonomie de deux des peuples sous son contrôle, les Tibétains et les Ouïgours du Xinjiang (dont certains éléments ont pu avoir recours au terrorisme). Vladimir Poutine ne sera pas en reste. Lui aussi a fixé un prix à son soutien actif à la campagne d'Afghanistan. Il veut, notamment, l'acquiescement tacite de Washington à la façon, qui s'apparente là encore à du terrorisme d'Etat, dont il mène sa guerre contre les Tchétchènes (qui ont, eux aussi, recours au terrorisme).

D'où ce sentiment de gêne devant cette nouvelle alliance. On aimerait se tromper. Mais elle semble l'expression cynique d'un jeu brutal de grandes puissances. Elle paraît relever d'une Realpolitik à court terme qui ne considère que la raison (d'Etat) du plus fort pour nier les aspirations à l'autodétermination des plus petits (sans Etat). Or les terroristes – car il n'y en a pas qu'un – ne se nourrissent-ils pas, précisément, de l'absence de perspective politique ainsi créée ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel

Secrétaire général du directeur : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferencki, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Chef d'édition : Christian Massot ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pillaux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Du chantage au marchandage

QUELQUES gentilshommes bien élevés s'efforcent encore à Londres ou à Paris de maintenir à la diplomatie le masque de subtilité, d'urbanité et de bon ton dont on n'aurait pas osé imaginer il y a quelques années seulement qu'il fût possible de la dépouiller. Le Quai d'Orsay publie toujours, à l'attention de ses agents à l'étranger, une sorte de code des bonnes manières où l'on peut trouver toutes les indications désirables sur la forme du chapeau et la couleur des gants qu'il est de mise d'employer en telle ou telle circonstance.

Mais ces apparences ne trompent plus personne ; la politique étrangère ne connaît plus que deux méthodes : le marchandage et le chantage. Chantage à la guerre, qui permet à Hitler de réoccuper la Rhénanie ou d'annexer le Sudetenland. Chantage à l'intervention soviétique, qui fait capituler

Bénès devant Gottwald. Double chantage au réarmement et à l'unité de l'Allemagne, dont celle-ci joue pour retrouver bientôt une place que la victoire alliée lui avait fait perdre. Chantage surtout à la guerre totale, à la guerre atomique. « Un pas de plus, et Moscou est rasé », c'est ce que depuis quatre ans répètent le gouvernement et la presse des Etats-Unis.

On peut s'en indigner. Sinon, mieux vaut admettre que, plus ou moins dissimulé sous l'hypocrisie, et en de rares occasions tenue en échec par l'esprit, la force a généralement gouverné les rapports des hommes, et se réjouit de ce que des procédés contestables nous aient jusqu'à présent épargné la troisième guerre mondiale.

André Fontaine
(20 octobre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

TRANSPORT Les compagnies aériennes, déjà fragilisées par le ralentissement économique, subissent le contre coup des attentats américains du 11 septembre.

● 80 000 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ont été annoncées aux Etats-Unis, 18 000 en Europe. De nombreux appareils sont retirés, les capacités partout réduites. ● LES GOUVERNE-

MENTS distribuent des aides sans précédent : 18 milliards de dollars ont été accordés aux compagnies américaines, 300 millions d'euros aideront les transporteurs aériens

français. La crise ne fera sans doute que précipiter la restructuration du secteur. ● LUFTHANSA, la compagnie allemande, pour faire face à la baisse de son chiffre d'affaires, envi-

sage 7 500 suppressions d'emplois et la mise en place de la semaine de quatre jours. ● LES COMPAGNIES AMÉRICAINES sont fragilisées, United Airlines est menacée de faillite.

Les compagnies aériennes se préparent à une crise de longue durée

Le secteur est directement touché par la baisse brutale du trafic, consécutive aux attentats du 11 septembre, et les compagnies prennent des mesures exceptionnelles. Seules les plus fortes survivront en Europe. Les compagnies à bas coûts en profitent pour se déployer

SIX SEMAINES après les attentats du 11 septembre, le transport aérien mondial, déjà fragilisé par la hausse des cours du brut et le ralentissement économique, continue de payer un lourd tribut à la crise. Depuis cette date, les compagnies américaines ont annoncé près de 80 000 suppressions d'emplois, sans compter les constructeurs (30 000 emplois chez Boeing, 5 000 chez Rolls-Royce). En Europe, ce sont près de 18 000 emplois qui sont en voie d'être supprimés dans les semaines qui viennent.

Des mesures exceptionnelles pour une crise sans précédent ont été rapidement adoptées : aux Etats-Unis, pas moins de 18 milliards de dollars (environ 20 milliards d'euros) d'aides ont été accordées aux compagnies américaines. En France, 300 millions d'euros (2 milliards de francs) devraient venir aider les transporteurs nationaux pour couvrir le coût des mesures de sûreté mises en place depuis le 11 septembre et le manque à gagner des compagnies lors de l'immobilisation forcée qui a suivi les attentats.

« IL NE FAUT PAS SE TROMPER »

Cette période mouvementée est propice à la recomposition du ciel européen. Selon les spécialistes du secteur, seules les compagnies les plus solides financièrement et structurellement, avant les événements, vont avoir les moyens de faire le dos rond au cours d'une crise qui pourrait durer près de dix-huit mois pour les observateurs plus pessimistes.

L'idée selon laquelle le transport aérien européen sera organisé autour de trois ou quatre grands acteurs du Vieux Continent et de leurs alliances respectives fait son chemin. Jean-Cyril Spinetta, PDG d'Air France, a été l'un des premiers à faire ce pronostic. Aujourd'hui, le patron français n'est plus le seul : au cours des quinze der-

Un repli généralisé					
NOM DES COMPAGNIES	PERSONNELS		FLOTTE		RÉDUCTION DE CAPACITÉ
	EFFECTIF ACTUEL	SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ANNONCÉES	NOMBRE D'APPAREILS	RETRAITS ANNONCÉS	
EUROPE					
AER LINGUS (Irlande)	5 635	2 500	24	7 appareils	25 %
AIR FRANCE (France)	59 000	Gel de 3 500 embauches	224	17 appareils	10 %
ALITALIA (Italie)	20 770	2 500	146	15 appareils	Suppres. 7 lignes long-courrier
AUSTRIAN AIRLINES (Autriche)	5 372	+ réduction de salaire 800	35	4 appareils	10 %
BRITISH AIRWAYS (GB)	65 640	+ réduction de salaire 7 000	263	20 appareils	10 %
BMI BRITISH MIDLAND (GB)	6 320	600	42	8 appareils	20 %
IBERIA (Espagne)	29 000	3 000	160	14 appareils report 19 appareils	12 %
KLM (Pays-Bas)	27 302	+ réduction de salaire 2 500	102	7 appareils	15 %
LUFTHANSA (Allemagne)	70 000	Gel des embauches	242	28 appareils report 25 appareils	20 % sur l'Amérique du N.
SABENA (Belgique)	13 000	1 600	Placée sous protection judiciaire		
SAS (Norvège, Suède, Danemark)	28 863	800 à 1 100	136	16 appareils	12 %
SWISSAIR (Suisse)	72 000	9 000	Placée sous protection judiciaire		
VIRGIN ATLANTIC (GB)	7 900	1 200	28	5 appareils	Suppres. 2 lignes long-courrier
AMÉRIQUE					
AIR CANADA (Canada)	40 000	9 000	160	Immobilisation de 84 avions	20 %
AMERICA WEST (EU)	13 370	2 000	138		20 %
AMERICAN AIRLINES* (EU)	113 800	20 000	1 007	41 appareils annulation des options	20 %
AMERICAN TRANS AIR (EU)	7 800	1 500	58	24 appareils	20 %
CONTINENTAL AIRLINES (EU)	56 000	12 000	365	68 appareils	20 %
DELTA AIRLINES (EU)	81 000	13 000	600	Retrait de 40 à 60 appareils jusqu'en 2003	Suppres. 15 lignes long-courrier 20 %
FRONTIER AIRLINES (EU)	2 500	440	24		20 %
NORTHWEST AIRLINES (EU)	53 000	10 000	429	Retrait de quelques DC-9	20 %
UNITED AIRLINES (EU)	100 000	20 000	610	99 appareils	20 %
US AIRWAYS (EU)	43 028	11 000	405	Retrait de 60 appareils immobilisation de 42 Boeing	23 %

* Avec TWA et American Eagle

Sources : Air et Cosmos, Flight International et compagnies aériennes

niers jours, Jürgen Weber, le patron de Lufthansa, Rob Ruijter, le directeur financier de KLM et même Loyola de Palacio, commissaire européenne aux transports, ont repris ce schéma à leur compte. Dans un entretien au quotidien

Liberation du 10 octobre, M^{me} de Palacio expliquait qu'il y a dans l'Union européenne de la place pour « quatre à cinq compagnies internationales ainsi qu'un ensemble de compagnies régionales » et d'ajouter qu'« il ne faut pas se trom-

per : le transport aérien rencontrait déjà des problèmes importants avant les attentats. Plusieurs compagnies étaient mal en point. Le 11 septembre a simplement accéléré le processus. Le ciel européen aurait dû se restructurer depuis longtemps ».

Lufthansa envisage 7 500 suppressions d'emplois et étudie la semaine de quatre jours

FRANCFORT

de notre correspondant

Pour son patron, Jürgen Weber, Lufthansa devrait être, avec Air France et British Airways, l'une des compagnies européennes en mesure de surmonter le choc des attentats du 11 septembre. Vendredi 19 octobre, la compagnie allemande prévenait qu'elle allait peut-être supprimer 7 500 emplois.

Alors qu'elle prévoyait encore, à la veille des événements, de confortables bénéfices opérationnels, la direction du groupe met désormais tout en œuvre pour éviter le pire. « D'immenses efforts vont être requis de la part de tous les personnels si nous voulons éviter les pertes opérationnelles », répète M. Weber à l'adresse des quelque 70 000 salariés du groupe. Depuis les événements aux Etats-Unis, Lufthansa enregistre chaque semaine un manque à

gagner de 50 millions d'euros en termes de chiffre d'affaires. Les réservations pour l'Amérique du Nord se sont effondrées de 38 %.

De multiples mesures d'économie sont donc envisagées. Quelques jours après le 11 septembre, le gel des embauches et des investissements a été décidé. La compagnie a aussi remis à plus tard les commandes de quinze Airbus et de quatre Boeing.

SANS SUBVENTION

Les liaisons vers les Etats-Unis ont été réduites ; 28 avions de la flotte (sur 236 appareils) sont cloués au sol. Une quinzaine d'autres, dont cinq long-courriers, pourraient dans les prochains jours être retirés du trafic. Aux Etats-Unis, l'une des filiales les plus importantes de Lufthansa, LSG Sky Chef, spécialisée dans la restauration en

vol, a placé 4 800 personnes – un tiers de ses effectifs locaux – en congés sans solde, suite aux difficultés rencontrées par ses clientes.

Le prix des billets a été augmenté de 8 dollars pour financer les surcoûts d'assurance et de sécurité. Afin de rassurer les passagers, des policiers en civil embarquent depuis quelques jours sur certains vols. Plus spectaculaire encore, une importante réduction du temps de travail est envisagée, avec l'introduction d'une semaine de quatre jours. Cette formule, calquée sur celle de Volkswagen, aurait l'avantage d'éviter les licenciements. Mais le comité d'entreprise doute de la faisabilité d'une réduction des horaires. « Des discussions constructives sont en cours, il s'agit de réduire le temps de travail là où cela est possible », dit une porte-parole de la compagnie, Christine Ritz.

Lufthansa estime néanmoins pouvoir surmonter ses difficultés sans subventions gouvernementales. M. Weber voit d'un œil sceptique les éventuels plans de soutien massifs au secteur aérien tels que ceux mis en œuvre aux Etats-Unis. Tout juste la compagnie a-t-elle déposé ces derniers jours auprès du gouvernement allemand une demande de dédommagement pour éponger le manque à gagner direct des attentats (évalué à 180 millions d'euros).

Pour le moment, pas question non plus de prendre des risques en rachetant certaines compagnies européennes en détresse, comme Sabena. En revanche, maigre consolation, Lufthansa a renforcé ses liaisons avec la Suisse, et compte tirer parti de la déconfiture d'une de ses anciennes grandes rivales.

Philippe Ricard

François Bostnavaron

Les transporteurs américains sont loin d'être sauvés

NEW YORK

de notre correspondant

« L'impact économique des événements tragiques du 11 septembre est sans précédent dans l'histoire de l'aviation commerciale. » L'ATA (Air Transport Association), l'association regroupant les compagnies américaines, ne fait pas preuve d'un grand optimisme. Elle se félicite de l'aide d'urgence de 15 milliards de dollars, dont 5 milliards en liquide et 10 sous forme de garanties de crédits, accordée par Washington, mais prévoit seulement « une très lente reprise » du transport aérien. Si cette hypothèse se confirme, des faillites ne sont pas à exclure, en dépit des 85 000 suppressions d'emplois annoncées et de l'apport d'argent public.

La semaine avant les attaques du 11 septembre, les compagnies américaines ont transporté 9 millions de passagers. Un chiffre descendu à 5 millions lors de la dernière semaine de septembre. Au total, le trafic de passagers a baissé de 34,2 % en

septembre aux Etats-Unis, le recul le plus rapide depuis que l'ATA publie des statistiques.

Les dix plus grands transporteurs américains pourraient enregistrer cette année des déficits cumulés de 7,5 milliards de dollars en dépit d'une réduction de 20 % de leurs capacités. Environ 5 milliards de dollars ont été perdus dans les quinze jours suivant les attentats à New York et Washington.

LES EFFETS PERVERS DE L'AIDE

« L'endettement important de la plupart des compagnies et la contraction de leurs revenus les mettent dans une situation impossible », estime Phil Baggage, spécialiste du transport aérien de Standard and Poor's. United Airlines, la deuxième compagnie mondiale, ne semble pas être au mieux. Son président, James Goodwin, a envoyé mardi une lettre avertissant le personnel que la société « disparaîtra l'année prochaine » si elle ne cesse pas rapidement de perdre de l'argent. « Jamais au

cours de nos soixante-quinze années d'histoire nous n'avons affronté un défi économique de cette ampleur. Dans le passé, nous avons lutté pour dégager des profits. Maintenant, nous luttons seulement pour survivre. » United est affectée à la fois par un mauvais climat social et une grande dépendance à l'égard des déplacements professionnels, en chute libre depuis le 11 septembre. Certains analystes estiment que la société pourrait enregistrer une perte de 1 milliard de dollars au dernier trimestre. « US Airways se trouve également dans une situation délicate », estime Paul Paul Stifflemire, de l'institut d'études Allegheny. Il s'agit de la seule compagnie de cette taille avec une situation nette négative, et en plus les salariés n'ont plus confiance dans leurs dirigeants. « En revanche, souligne M. Baggage, Southwest, le transporteur texan spécialisé dans les billets à prix réduits, pourrait être le grand gagnant de la crise. Grâce à d'importantes liquidités, il n'a pas réduit

ses effectifs et la taille de sa flotte. »

Pour tenter de remplir leurs avions, les compagnies américaines se sont lancées dans une guerre des prix avec leurs concurrentes européennes. Certains experts imaginent que la baisse des tarifs ne fait que commencer et y voient les effets pervers des 15 milliards de dollars apportés par le gouvernement. Cet argent va permettre à trop de compagnies de survivre, empêchant les plus solides de redevenir vraiment rentables.

En outre, « si plusieurs sociétés parmi les dix premières du secteur décident de se placer sous la protection de la loi sur les faillites, ce sera encore plus difficile pour les plus solides, car les premières, ne payant plus leurs dettes, seront tentées de poursuivre la guerre des prix », explique le représentant démocrate James Oberstar, l'un des parlementaires américains les plus influents en matière de transport aérien.

Eric Leser

FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE

DERNIERS JOURS
LES PR'OMOTÉ
ECONOMISEZ
JUSQU'À 2400 F*

* OMOTÉ vous offre une réduction de : 2 400 F à partir de 8000 d'achat, 1 000 F à partir de 5000 d'achat et 300 F à partir de 3000 d'achat

INTERNET : www.omote.fr – RENSEIGNEMENTS : appel gratuit
N° Vert 0 800 44 30 30

OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION

La direction de La Poste prépare l'opinion à un changement de statut

L'établissement public veut créer, en interne, une banque postale

La libéralisation du courrier va entraîner un changement de statut de La Poste. Paradoxalement, celui-ci pose surtout un problème dans les servi-

ces financiers, un secteur où La Poste a besoin de nouer des alliances capitalistiques. Martin Vial, président de La Poste, prépare les esprits en

interne et en externe à la création d'une banque postale qui serait détenue à 100 % par La Poste. Mais le changement serait progressif.

LA LIBÉRALISATION accrue du courrier décidée lundi 15 octobre par les ministres européens (*Le Monde* du 17 octobre) va relancer le débat sur le statut de La Poste, qui reste, pour l'instant, un établissement public. Martin Vial, président depuis décembre 2000, n'a pas l'intention d'être l'homme du *statu quo*. Depuis plusieurs semaines, ce dirigeant socialiste prépare les esprits à de profonds bouleversements. Ce travail porte notamment sur les services financiers, qui, s'ils restaient limités dans leur périmètre (dépôts, épargne, assurance-vie) et leur développement (du fait de l'absence de capitaux propres), seraient menacés de sclérose. Cette activité représentant environ 20 % du chiffre d'affaires de La Poste, elle occupe environ 60 000 postiers sur les 300 000. Elle est d'autant plus stratégique que, plus un bureau de poste est petit, plus le poids des activités financières y est important. Sans elles, un tiers des 17 000 bureaux de poste perdrait leur raison d'être.

Depuis juillet, M. Vial expose les vertus d'un projet qu'il espère mener à bien dans un proche avenir. Il s'agit du regroupement de tous les services financiers dans une filiale *ad hoc*, dotée du statut

bancaire et détenue à 100 % par La Poste. Le schéma a été présenté au gouvernement, dans le cadre du renouvellement du contrat de plan, signé pour 1998-2001. Ce document doit fixer pour quatre ans les règles du jeu Poste/Etat. Bien que rien ne soit officiel, sa conclusion sera sans doute repoussée après les élections. Des contacts ont été pris avec des parlementaires, dont le député Jean-Pierre Brard (app. PC), vice-président de la commission des finances et partisan d'un pôle financier public puissant face aux banques privées.

POLITIQUE DE PETITS PAS

Pour M. Vial, la création d'une filiale bancaire – en fait, d'une banque postale qui ne dit pas son nom – permettrait de distribuer toute la gamme de produits, notamment des crédits à la consommation, dans des conditions d'égalité de concurrence avec les banques. Cela permettrait d'en finir avec des décennies de « liberté surveillée » – chaque nouveau produit devant avoir été autorisé par l'Etat – et, surtout, de rajeunir une clientèle nombreuse (28 millions). Cette banque pourrait conclure des accords en capital avec d'autres groupes financiers,

dont le tandem Caisses d'épargne-Caisse des dépôts, mais il ne serait pas question d'en perdre le contrôle. Ce processus n'aurait rien à voir avec la séparation des postes et télécommunications de 1990.

Reste que M. Vial devra, dans un premier temps, se contenter d'une politique de petits pas. La notion de banque postale reste taboue pour plusieurs syndicats, qui y voient le début du démantèlement. La direction de La Poste écarte ce spectre et rappelle que les Allemands, qui s'y sont risqués, sont revenus en arrière mais elle reconnaît que son bilan comptable, à la fois industriel et bancaire, est un « ornithorynque ». Il faudra donc à terme séparer complètement les différentes activités. Si le changement de statut reste tabou, on admet désormais au siège de La Poste qu'il faudra doter celle-ci des « moyens organiques de fédérer des partenariats ».

Le gouvernement ne donnera pas son aval au projet avant les élections. D'autant qu'il lui faudrait financer l'opération, en dotant cette banque en capital et en couvrant ses engagements de retraites – jusqu'à 100 milliards de francs, selon certaines estimations. Dès lors, des options intermédiaires sont étudiées, visant à obtenir de l'Etat de

nouvelles extensions d'activités dans l'assurance-dommages et de personnes. La Poste demandera aussi de rapatrier en son sein, pour les gérer, les fonds sur Livrets B et Livrets Jeune, ainsi que l'épargne logement, centralisés à la Caisse des dépôts. Ces fonds constitueraient une base de dépôts suffisamment large pour, plus tard, proposer des crédits aux particuliers, notamment immobiliers. Si La Poste gère déjà les fonds sur Comptes-chèques postaux, la CDC gère pour son compte tous les produits défiscalisés : Livrets A et B (55,4 milliards d'euros d'encours), épargne logement (25 milliards), Codevi et Livrets Jeune.

« Nous sommes prêts à prendre la responsabilité de la gestion de fonds d'épargne logement, y compris des risques liés à la transformation de ces produits », indique une source à La Poste. « La Poste n'a pas vocation à rester éternellement un réseau distributeur de l'Etat », poursuit-elle, précisant que l'objectif est de s'aligner sur les Caisses d'épargne. L'Ecureuil a obtenu il y a vingt ans de l'Etat de gérer ses Livrets B, la moitié de ses Codevi et plus de deux tiers du LEP.

Frédéric Lemaitre et Anne Michel

Les attentats coûteraient 70 milliards de dollars aux compagnies d'assurances

Le terrorisme n'est plus couvert par les réassureurs

UN PEU PLUS D'UN MOIS après les attentats aux Etats-Unis, la facture ne cesse de monter pour les assureurs. Les estimations de coûts des sinistres atteignent maintenant 50 milliards de dollars (54 milliards d'euros), voire 70 milliards de dollars, selon l'agence de notation Moody's, contre 15 à 45 milliards initialement.

Cette inflation s'explique par la difficulté d'estimer les dégâts. « Si le coût des dommages matériels est plus ou moins connu, les indemnités d'assurance-vie doivent être évaluées et les conséquences des interruptions d'activité des entreprises ne sont pas encore chiffrées. Elles seront très élevées », explique au Monde Dean O'Hare, président de l'assureur américain Chubb et conseiller de George Bush pour les négociations économiques.

« Les assureurs ont les moyens de faire face à cette situation », rassure M. O'Hare, à une condition toutefois : qu'ils puissent procéder à des hausses importantes de tarifs et des exclusions de garanties, dont le terrorisme. « Sur les quelque 700 compagnies d'assurances qui opèrent aux Etats-Unis, le nombre de faillites ne devrait pas être significatif, même si certains réassureurs, notamment en Europe,

devront faire face à de lourdes pertes », prévient M. O'Hare.

Craignant d'autres attentats, les Etats réfléchissent à des solutions pour venir en aide aux assureurs, ces derniers estimant que le risque terroriste « n'est pas assurable ». Aux Etats-Unis, l'Etat prendra à sa charge le terrorisme pendant trois ans, avec un système dégressif, selon le plan fédéral qui sera soumis au Congrès dans les tout prochains jours.

En France, un paradoxe devra être résolu. Le risque terroriste est automatiquement couvert par les garanties-dommages (tant pour les particuliers que pour les entreprises) proposées par les compagnies d'assurances. Mais les réassureurs refusent pour la plupart de couvrir les assureurs pour ce risque. M. O'Hare a alerté les pouvoirs publics français sur ce point. L'association des gestionnaires de risque européens, la Ferma, propose à ce sujet de créer un fonds de garantie au niveau européen, solution qu'elle a présentée à la commission européenne. Une issue devra être trouvée rapidement, les contrats de réassurance arrivant à échéance le 31 décembre.

Pascale Santi

Les zones rurales devraient être mieux couvertes par la téléphonie mobile

LA TÉLÉPHONIE mobile du futur UMTS devait être au cœur des débats de l'Assemblée nationale, vendredi 19 octobre, lors de la présentation aux députés de l'amendement qui entérine la baisse drastique du prix des licences UMTS (*Le Monde* du 18 octobre). Le gouvernement veut prouver que les opérateurs, grands gagnants de cette décision, sont prêts en contre-partie à améliorer la couverture du territoire.

Les élus sont très sensibles à ce sujet. Près de 1 480 communes sont peu ou pas couvertes. En juillet, Lionel Jospin avait présenté lors du CIADT (comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire) un projet d'investissement sur trois ans d'un montant de 1,4 milliard de francs financé par les opérateurs (400 millions de francs), et

par les collectivités locales et l'Etat, (théoriquement 500 millions de francs chacun). Au cabinet de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'Industrie, on souligne que des négociations ont été menées avec les opérateurs pour réduire le temps de déploiement de ce projet à deux ans et pour que les opérateurs versent 800 millions de francs.

SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTIERS

Par ce biais, le gouvernement entend aussi apporter un soutien aux équipementiers de télécommunications, qui à l'instar d'Alcatel ou de Nortel Networks conçoivent des équipements GSM en France. De plus, Bouygues Telecom, qui dans un premier temps, avait prétexté son retard par rapport à ses concurrents, pour rester à l'écart du projet, contribuerait à

améliorer la couverture des réseaux mobiles aux côtés de France Télécom et de SFR en 2003.

Bouygues Telecom a en effet joué un rôle clé dans l'élaboration

SFR condamné

Fin 1999, SFR lance le « forfait heures soir et week-end gratuits », sans limite et à vie. Victime de ce succès, SFR en découvre les effets pervers : communications interminables, saturation du réseau... et n'a de cesse de limiter le nombre de ces clients encombrants. C'est ainsi que dès janvier 2000, il décide d'augmenter le tarif du forfait de 20 francs à compter de mars et tente de convaincre les clients de changer de forfait. Ces pratiques peu commerciales ont conduit l'UFC Que choisir à porter plainte. Le 15 octobre, le tribunal de grande instance de Nanterre a condamné l'opérateur pour publicité mensongère. Il lui ordonne de verser à l'UFC Que choisir 10 000 francs à titre de dommages et intérêts. Cette augmentation, jugée illégale, donne également droit à un remboursement de 200 francs que l'ensemble des détenteurs de ce forfait peuvent réclamer à SFR. Selon UFC Que choisir, ils seraient 400 000.

des nouvelles règles du jeu de l'UMTS. Certains qualifient même le texte de loi, d'« amendement Russo », du nom du directeur général du troisième opérateur de téléphonie mobile. Bouygues a toujours répété que l'indexation de la redevance aux revenus générés par l'UMTS était une condition sine qua non à sa candidature. Il a été entendu malgré les réticences de France Télécom. De plus, le ticket d'entrée a été fixé à un niveau très bas pour ne pas constituer une barrière aux candidats du second appel d'offres. Les opérateurs devront s'acquitter d'un premier chèque fixé à 619 millions d'euros puis verseront à l'Etat une partie variable dont le montant serait de 1 % à 2 % du chiffre d'affaires de l'UMTS. Reste à définir exactement la notion de revenus UMTS pour éviter toute contestation.

Le gouvernement souhaite régler vite ce dossier et dans le meilleur des cas attribuer les licences avant l'élection présidentielle. L'appel à candidatures devrait être publié fin novembre ou début décembre. Mais l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a en main le calendrier.

Laurence Girard

► www.lemonde.fr/ums

France Télécom céderait son immobilier pour environ 3 milliards d'euros

COUP SUR COUP, deux bonnes nouvelles viennent soulager France Télécom. La réduction surprise du prix des licences de téléphonie mobile UMTS, et la finalisation de la vente du patrimoine immobilier. Selon une information publiée vendredi 19 octobre par *Les Echos*, France Télécom serait entré en phase de négociations exclusives avec un groupe de trois investisseurs, Goldman Sachs, GE Capital et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour la cession d'une grande partie de son patrimoine immobilier. Le montant de l'opération se chiffrerait à 3 milliards d'euros et l'accord final, sauf contretemps, devrait être signé la semaine prochaine. Annoncée il y a un an, mais réellement engagée cet été, cette cession porte sur plus de 1400 immeubles. Le prix retenu est dans la fourchette basse des 3 à 5 milliards annoncée par le directeur financier Jean-Louis Vinciguerra, en septembre.

Cette opération apporte une bouffée d'oxygène à l'opérateur qui tente de réduire une dette

record évaluée à 64,9 milliards d'euros. Elle vient s'ajouter à l'allègement surprise de la facture de la licence de téléphonie mobile UMTS. Les quasi 2 milliards d'euros que l'opérateur devait verser à l'Etat fin 2001 et courant 2002 ne seront pas déboursés.

Reste à négocier les autres volets du programme de désendettement engagé par l'opérateur. Les négociations sont en cours avec Areva pour lui vendre des parts que détient France Télécom dans ST Microelectronics. Les discussions butent encore sur le prix. D'autres sessions sont envisagées comme la vente de la participation dans l'opérateur mobile américain Sprint PCS avant la fin 2002 et celle des parts détenues dans le cablo-opérateur Noos qui devraient également contribuer à réduire encore le niveau d'endettement.

Globalement, France Télécom veut réduire son endettement de 13 à 17 milliards d'euros d'ici fin 2003.

L. Gi

Valeo va fermer 12 autres usines en Europe d'ici à la fin 2001

L'ÉQUIPEMENTIER automobile français Valeo a annoncé, vendredi 19 octobre, qu'il allait fermer douze usines supplémentaires en Europe d'ici la fin de l'année. Le président du directoire, Thierry Morin, nommé en mars, a précisé que ces sites sont situés pour l'essentiel en France, en Allemagne et en Espagne. Dans le cadre d'un plan de restructuration approuvé au printemps par le conseil d'administration du groupe, Valeo avait annoncé la cession d'activités non stratégiques, à hauteur de 10 % puis de 15 % de son chiffre d'affaires. Six usines ont déjà été fermées au troisième trimestre dans le monde. L'équipementier avait prévu en juillet la cession des activités de câblage non automobile, avec leurs quatre sites français (et un au Maroc), aux dirigeants des sociétés concernées. Jeudi, 18 octobre, l'équipementier, filiale de la CGIP, holding d'Erenst-Antoine Seillière, avait également annoncé une accélération des restructurations aux Etats-Unis, notamment chez Valeo Electrical Systems.

Moulinex fixé sur son avenir lundi 22 octobre

LE TRIBUNAL DE COMMERCE de Nanterre, jeudi 18 octobre, s'est accordé un nouveau délai jusqu'au lundi 22 octobre pour statuer sur le sort de Moulinex. Il doit trancher entre les deux principales offres en lice : celles du groupe Seb et de la société d'investissement Fidei. Estimant que les conditions suspensives, opposées notamment par les syndicats parce que le Comité central d'entreprise n'avait pas été consulté, pourraient être « levées », il a laissé quelques jours supplémentaires aux repreneurs pour trouver un accord avec les banques, qui bloquent les stocks, empêchant l'activité de se poursuivre. Les syndicats veulent mettre à profit ce sursis « pour faire valoir les droits des salariés et faire pression sur le gouvernement qui privilégie l'offre Seb », a affirmé Thierry Le Paon, délégué central CGT. Le président du tribunal de commerce a reconnu « avoir plus confiance en SEB, un industriel du secteur ».

Mise en circulation malencontreuse d'euros en Autriche

ALORS QU'ILS NE DEVAIENT pas être accessibles au grand public avant la mi-décembre, les premiers euros circulent déjà en Autriche. La Banque centrale nationale a ainsi sanctionné une banque négligente qui les avait distribués. « Un touriste allemand a présenté récemment un vrai billet en euros pour régler des achats à l'aéroport de Vienne », a indiqué à l'AFP Stefan Augustin, directeur du service « pièces et billets » à l'institut d'émission autrichien. « L'homme s'était procuré la coupure auprès de la Deutsche Bank (privée) et voulait faire une plaisanterie », explique-t-il. « Nous avons eu connaissance de plusieurs cas similaires », ajoute-t-il. « La pré-distribution des euros a déjà commencé pour les banques et les entreprises auxquelles un milliard de pièces et 250 millions de billets doivent être fournis d'ici la fin de l'année », explique M. Augustin. Près de 60 % de cet argent a déjà été livré. C'est de là que proviennent les fuites. »

L'ISLAM EN DÉBAT

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

En kiosque cette semaine

UN ÉMIRAT SAÛDITE BERKOUA
LES VERSETS
DEMOCRATIQUES
DU Coran

INÉDIT : Jacques Berque
"Un Coran des Lumières", un document à relire quand, à nouveau, l'islam interroge

EXCLUSIF : Jean-Paul Kauffmann
"Les terroristes du 11 septembre m'ont rappelé mes geôliers"

REPORTAGE : récit d'un réfugié afghan
"J'ai fui les bombes et les taliban"

tel. 01 42 46 02 20 TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN tel. 01 44 83 82 82

PAPETERIE FINANCIÈRE

UNE GAMME TRÈS COMPLÈTE D'IMPRIMÉS ET REGISTRES PARFAITEMENT ADAPTÉS À LA GESTION DES SOCIÉTÉS

Registres des mouvements ■ Fiches de comptes d'Actionnaires
Ordres de mouvements ■ Attestations d'inscription en compte

TOUS LES REGISTRES ET IMPRIMÉS CLASSIQUES

■ Registre de présence aux conseils ■ Registre de procès verbaux
■ Tracés comptables sur stock et fabrication ■ Imprimés personnalisés sans frais
■ Blocs de révision et fascicules pour commissaires aux comptes
■ Imprimés adaptés à l'évolution de l'informatique à l'EURO

Notoriété et compétence à votre service

Le dossier spécimen vous sera adressé gratuitement sur simple demande

IMPRIMERIE PAPETERIE FINANCIÈRE
41, rue Vivienne - 75002 Paris - Tél. : 01 42 36 94 76 - Fax : 01 40 13 90 08

Les internautes sont de plus en plus incités à payer l'accès à la Toile

Effondrement du marché publicitaire, désillusions du commerce électronique... Les formules gratuites n'ont pas résisté aux réalités économiques. Les principaux acteurs misent sur les forfaits et les services pour sortir du rouge et conserver des clients qui changeaient de fournisseur au gré des offres

INTERNET « gratuit » est moribond. Lancée avec fracas en Grande-Bretagne en 1998, cette solution, qui n'avait d'ailleurs souvent de « gratuite » que le nom – elle consistait en fait, la plupart du temps, à afficher la gratuité à l'abonnement à un fournisseur d'accès à Internet (FAI) mais à faire payer les communications locales de connexion –, n'a pas résisté aux réalités économiques. L'effondrement du marché publicitaire et les désillusions du commerce électronique ont étouffé les projets d'entreprises ayant parié sur ces sources de revenus pour combler les frais d'accès. Les « purs et durs », qui sont allés jusqu'à proposer des offres entièrement gratuites (accès et communications), ont dû, eux aussi, se résigner. Tel Oreka, un FAI basé à Paris qui, à son tour, s'est lancé dans le payant cet été.

Si certains persistent malgré tout à offrir du gratuit, comme Free, « on est revenu globalement à un modèle économique traditionnel », constate Jean-Christophe Le Toquin, délégué général de l'Association des fournisseurs d'accès (AFA). L'épisode gratuit aura toutefois « poussé les FAI à revoir leurs tarifs à la baisse et, surtout, à proposer des forfaits tout compris, incluant les communications locales », se félicite Roland Montagne, expert Internet à l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate). « Cela permet à l'internaute de mieux cadrer son budget qu'avant », ajoute-t-il, en notant que les principaux FAI européens sont désormais calqués sur ce modèle.

Il leur reste désormais à devenir rentables, sous le regard scrutateur des marchés financiers, qui

ne pardonnent guère les écarts. Merrill Lynch estime que l'action de Yahoo ! devrait « rester volatile jusqu'à ce que le marché de la publicité redémarre ou que Yahoo !

L'Internet illimité en panne

Une trentaine de fournisseurs d'accès et d'associations ont envoyé, lundi 15 octobre, une lettre ouverte, publiée dans la presse et adressée notamment au président de la République, Jacques Chirac, et au premier ministre, Lionel Jospin, pour réclamer des « tarifs abordables » d'accès illimité à Internet. Contrairement aux promesses du gouvernement et aux assurances de l'Autorité de régulation des télécommunications (Le Monde du 30 juin), aucun forfait illimité pour moins de 200 francs n'a vu le jour à la rentrée de septembre.

Les fournisseurs d'accès rendent France Telecom responsable du blocage de la situation, en raison du caractère prohibitif, selon eux, des tarifs d'accès aux prestations techniques de l'opérateur (catalogue d'interconnexion). A l'exception d'une nouvelle offre de l'opérateur de réseaux câblés Noos (accès illimité à bas débit pour 190 francs par mois), seuls le câble et l'ADSL permettent actuellement aux internautes de surfer sans limite, mais avec des forfaits haut débit et plus cher.

« fesse ses preuves dans les services payants ». La banque SG Cowen ne croit pas à la reconversion de Yahoo ! : « Nous ne voyons pas pourquoi Yahoo ! devrait réussir à attirer un nombre significatif de consommateurs vers ses services payants là où aucune autre compagnie n'a jamais enregistré ne serait-ce qu'une amorce de succès sur ce front », selon l'analyste Scott Reamer, interrogé à New York par l'AFP. Dans le contexte actuel de contraction publicitaire, les principaux acteurs du secteur en Europe – Wanadoo (France Télécom), l'allemand T-Online et sa filiale française Club-Internet, l'italien Tiscali, qui a racheté le français LibertySurf, l'espagnol Terra Lycos et l'américain AOL – misent tous sur l'accès et les services payants pour sortir du rouge.

Chez Wanadoo, leader du mar-

ché en France et en Grande-Bretagne (avec Freeserve), on estime que le paiement de l'accès deviendra la principale source de revenus d'ici à 2003, avec environ 50 %

du chiffre d'affaires, contre 35 % fin juin. Déjà rentables, les annuaires, qui comprennent le Minitel, devraient rétrograder en deuxième place. L'objectif de Wanadoo

est de faire transiter sa clientèle vers les offres payantes supérieures. Cette « montée en gamme », selon l'expression de Nicolas Dufourcq, son PDG, devrait faire augmenter le revenu mensuel généré par chaque abonné de 12,8 euros à la fin juin à plus de 15 euros début 2004 au plus tard. Wanadoo n'a toutefois pas l'intention d'arrêter son offre « libre », qui permet de se connecter sans abonnement (350 000 clients sur les plus de 2,5 millions qu'il compte en France).

« ON S'ADAPTE »

L'une des principales difficultés auxquelles la filiale de France Télécom doit maintenant faire face, selon les experts, c'est le transfert de la clientèle britannique de Freeserve, l'un des pionniers d'Internet « gratuit », vers le payant. « Début septembre, 27 % des clients de Freeserve payaient, contre 5 % il y a un an », note M. Dufourcq. Nous allons en faire pivoter davantage grâce à une commercialisation plus active. » Wanadoo, dans son ensemble, a promis d'enregistrer un résul-

tat brut d'exploitation positif au quatrième trimestre 2002, sur une base de 7,5 millions de clients en Europe contre 5,2 millions aujourd'hui.

« Tout service mérite rémunération », lance Fabrice Sergent, le président de T-Online France, pour expliquer pourquoi il n'a jamais cru au « gratuit ». A l'entendre, la maturation actuelle du marché permet désormais de proposer des services plus développés. D'où le lancement, en septembre, d'une nouvelle gamme de forfaits par Club-Internet. Moyennant une hausse de son abonnement, l'internaute bénéficie, en théorie, d'un report automatique des minutes non consommées d'un mois sur l'autre. Le lancement de cette gamme a « accéléré le recrutement de nouveaux clients », assure M. Sergent. L'objectif de Club-Internet, qui dispose de plus de 700 000 abonnés, tout comme de sa maison mère T-Online, qui en revendique dix fois plus en Europe, est d'atteindre l'équilibre d'exploitation en 2003.

Stéphane Treppoz, le patron

d'AOL France, ne croit guère aux services « premium », tels que proposés par Club-Internet. « Les gens cherchent la simplicité, avec un prix qui couvre tout », estime-t-il. La filiale d'AOL-Time Warner a donc parié sur des formules d'abonnement tout compris et cherche à conserver autant que possible ses abonnés au sein de son propre espace. Plus d'un million de clients s'y retrouvent en France.

Rafi Kouyoumdjian, le président de Tiscali France, reconnaît : « On ne cherche pas à éduquer le marché : on s'adapte. » Sa filiale LibertySurf a pourtant été une « militante historique du gratuit ». Les abonnés, qui représentent actuellement un tiers de sa clientèle française (soit environ 300 000 personnes), devraient doubler d'ici à septembre 2002. Pour les FAI, passer au payant, c'est aussi fidéliser. « 90 % de ceux qui sont au forfait restent chez nous, alors que les autres tournent rapidement d'un fournisseur à l'autre », indique M. Kouyoumdjian.

Antoine Jacob

Malgré une précarité grandissante, le métier de journaliste reste prisé

IL Y A de plus en plus de journalistes en France, selon l'étude réalisée par l'Institut français de presse (IFP) et rendue publique, jeudi 18 octobre (Les Journalistes français à l'aube de l'an 2000, de Valérie Devillard, Marie-Françoise Lefosse, Christine Leteinturier et Rémy Rieffel, éditions Panthéon-Assas, 171 pages, 90 francs, 13,7 euros). L'enquête donne les principales évolutions de la profession à partir de l'étude des données gérées par la Commission de la carte d'identi-

té des journalistes professionnels. Pas de changement majeur, mais la confirmation d'évolutions amorcées il y a dix ans.

LA PRESSE, PREMIER EMPLOYEUR

En 1990, il y avait 26 614 détenteurs de la carte professionnelle. En janvier 2000, les journalistes étaient 31 903 en France, soit 20 % de plus qu'il y a dix ans. La majorité des journalistes sont des salariés mensualisés (78,1 %). Les autres sont pigistes, ils fournissent des articles à la commande à différents médias. La proportion de journalistes pigistes, donc en situation précaire, est plus importante qu'en 1990. Il s'agit essentiellement de femmes et de jeunes. Leur revenu mensuel brut – est largement inférieur à celui des journalistes intégrés (18 700 francs mensuels brut).

La presse écrite est le plus gros

employeur avec 72,8 % des journalistes, même si c'est dans une proportion légèrement moindre qu'il y a dix ans. L'audiovisuel, le deuxième employeur avec 21 % des journalistes, est loin derrière, avec les télévisions (12,4 %), les radios (8,5 %) et Internet (0,2 %). Le secteur, qui embauche plus d'hommes que de femmes, est plus rémunérateur que la presse écrite. La multiplication des chaînes thématiques sur le câble et le satellite et le développement du Web n'ont pas généré d'embauches dans les proportions attendues. Dans le secteur de l'audiovisuel, l'augmentation a été seulement de 4 % en dix ans.

Les effectifs des agences de presse (AFP, par exemple) ont, eux, encore diminué (6,1 %). Globalement, la majorité des journalistes en France sont rédacteurs-reporters (44,8 %), à comparer avec

8,9 % de secrétaires de rédaction et seulement 4,8 % de photographes.

Enfin, en termes sociologiques, la profession vieillit et peine à se féminiser. Même si les trois quarts des journalistes ont une ancienneté professionnelle inférieure à quinze ans, l'âge moyen du journaliste français est de 42 ans (40 ans pour les femmes et 43 ans pour les hommes). Les moins de 30 ans constituent une minorité alors qu'il y a dix ans ils représentaient près du quart de la profession. Les plus de 50 ans sont, eux, plus nombreux. La parité entre les sexes n'existe pas encore, même si la féminisation progresse lentement. Les femmes représentent un peu plus d'un tiers des journalistes et restent sous-représentées parmi les cadres.

Florence Amalou

L'autocontrôle de la publicité a un an pour faire ses preuves

EN RÉVISANT sa recommandation de 1975 sur l'image de la femme dans la publicité, le Bureau de vérification de la publicité (BVP) a envoyé, mardi 16 octobre, un signe de bonne volonté, tant aux organisations féministes qui font la chasse aux annonces sexistes, qu'au gouvernement qui s'est saisi du dossier (Le Monde du 12 juillet).

Cette actualisation était appelée de ses vœux par le groupe de travail qui a rendu, en juillet, un rapport sur l'image des femmes dans la publicité. Ce débat « est devenu un vrai sujet de réflexion pour la majorité des professionnels et des annonceurs », s'est félicitée Nicole Péry, mercredi 17 octobre. La secrétaire d'Etat aux droits des femmes s'est dite « optimiste sur la prise de conscience et l'esprit de responsabilité de la profession », même si l'efficacité de cette recommandation interprofessionnelle reste à prouver.

Organisme réunissant annonceurs, agences et afficheurs, le BVP repose sur l'autodiscipline. En matière de publicité imprimée (affichage, presse), il a moins de pouvoir de contrôle qu'en matière de publicité télévisée. Le BVP produit des recommandations thématiques et générales et fournit des avis a posteriori sur les annonces lorsqu'il est saisi par des consommateurs. « C'est un vieil outil quasi inutile », raille Bernard Bureau, directeur de création à l'agence Ogilvy & Mather.

Au ministère, il a été décidé d'accorder aux professionnels un délai d'un an afin de montrer que leur régime d'autocontrôle est capable de garantir une image plus décente de la femme. « Un comité de suivi va observer le fonctionnement de cette autodiscipline », précise Brigitte Grévy, porte-parole du groupe de travail. Dans l'hypothèse de nou-

veaux dérapages, deux amendements à la loi du 29 juillet 1981 pourraient obliger annonceurs, agences et afficheurs à un contrôle avant diffusion. Rénovés en Italie, début octobre, pour le Grand prix de l'affichage, la plupart des agences se disaient prêtes à jouer le jeu et à passer par la case « BVP ».

DES RÔLES À PRÉCISER

Le rôle de chaque intervenant reste toutefois à préciser. « Les publicités qui ont récemment posé problème proviennent surtout de marques de luxe qui travaillent sans agence », observe Hervé Riffault (Saatchi & Saatchi). Ces annonceurs ne sont pas adhérents et ne sont donc pas contraints par l'auto-discipline. Le contrôle pourrait alors se situer au niveau des afficheurs, ultime étape avant la diffusion. Réponse des professionnels : « c'est aux agences de s'autoréguler. Nous ne pouvons pas juger le contenu des annonces à leur place », réplique Jean-Pierre Serrus, directeur général de l'afficheur Avenir.

Peut-être le texte actuellement en préparation dans un groupe de travail à l'Assemblée nationale changera-t-il la donne. Les associations féministes pourraient saisir la justice au sujet de certaines campagnes publicitaires. Une mesure qui pourrait amener les agences à être davantage prudentes dans leurs arguments publicitaires : leurs clients-annonceurs, et les responsables de marques appréciant rarement d'être traduits devant un tribunal. « Dès que les annonceurs avec lesquels nous travaillons reçoivent du courrier de protestation, ils perdent confiance en nous », regrette Benoît Schmitter, directeur de création à l'agence Jean et Montmarin.

José Barroso

THIERRY SUC PRÉSENTE EN ACCORD AVEC CHARLEY MAROUANI

HENRI SALVADOR EN CONCERT

05/10 AVIGNON	17/11 ROUEN
06/10 TOULON	23/11 STRASBOURG
12/10 RENNES	24/11 AMNEVILLE
13/10 CAEN	01/12 LILLE
19/10 TOULOUSE	07/12 BORDEAUX
20/10 PAU	08/12 BRIVE
31/10 TROYES	14/12 MARSEILLE
16/11 LE MANS	15/12 MONTPELLIER

THÉÂTRE DU CHATELET
LES 26, 28, 30 DÉCEMBRE 2001
ET LES 2 ET 4 JANVIER 2002

LOCATIONS FNAC - CARREFOUR - FRANCE BILLET - 0 892 68 96 22
55 15 RNAD - www.fnac.com - POINTS DE VENTE HABITUELS
WWW.HENRISALVADOR.COM
NOUVEAU ALBUM "CHAMBRE AVEC VUE" DISPONIBLE EN CD & K7

avec **RTL**

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **NESTLÉ : le groupe suisse a annoncé, vendredi 19 octobre, qu'il envisageait une entrée en Bourse partielle pour sa filiale à 100 % Alcon (ophtalmologie).** Par ailleurs, la direction de Nestlé a précisé que les négociations entreprises pour acheter 100 % de l'entreprise de crèmes glacées Schoeller étaient terminées.

● **BAYER : le groupe pharmaceutique allemand a indiqué, jeudi 18 octobre, qu'il comptait plus que tripler sa production de Cipro,** traitement de la maladie du charbon, aux Etats-Unis, dans les trois mois à venir pour la porter à 200 millions d'unités. Bayer envisage aussi de faire appel à des entreprises concurrentes pour répondre à la demande.

● **ALCATEL : Giuseppe Viriglio, directeur général d'Alenia Spazio, a déclaré, jeudi, que la division aérospatiale de Finmeccanica menait actuellement des discussions en vue d'une possible alliance avec le groupe français de télécommunications Alcatel.** M. Viriglio a assuré qu'il existait une grande complémentarité entre les deux sociétés : « nous sommes forts dans les stations spatiales (...) Ils sont forts dans les télécommunications ».

● **ROLLS-ROYCE : le motoriste britannique a annoncé, vendredi, la suppression de 5 000 emplois.** La société Rolls-Royce, en difficultés en raison de la crise actuelle du transport aérien, a révisé ses objectifs de résultats pour 2002 à la baisse. Selon la direction, le bénéfice avant intérêts de la division aviation civile sera inférieur de moitié 2002 par rapport à l'année précédente et les livraisons destinées à l'aviation civile baisseront de 30 % par rapport à 2001.

● **TOTALFINALF : le groupe pétrolier a annoncé, jeudi, le lancement du développement des gisements de gaz de Carina et Aries, au large de la Terre de Feu (Argentine), et a précisé que la production devrait démarrer au second semestre 2003.** TotalFinaElf a précisé que la production des deux sites devrait atteindre 12 millions de mètres cubes par jour. Avec ce nouvel

investissement de l'ordre de 400 millions de dollars pour l'ensemble du consortium, TotalFinaElf a indiqué qu'il voulait renforcer ses positions dans le secteur gazier argentin.

SERVICES

● **KPNQWEST : cette société commune entre l'opérateur américain de télécommunications Qwest et le néerlandais KPN, a annoncé, jeudi, qu'il rachetait les opérations en Europe de Global Telesystems** pour quelque 645 millions d'euros (580 millions de dollars).

FINANCES

● **MERRILL LYNCH : selon son PDG, la banque d'affaires américaine se trouve surdimensionnée par rapport à l'état actuel des marchés et devrait annoncer prochainement de nouvelles suppressions d'emploi.** Merrill Lynch « n'a pas la bonne taille par rapport aux conditions actuelles des marchés », a déclaré, jeudi, le dirigeant de la banque David Komansky. Merrill Lynch a enregistré une baisse de 52 % de son bénéfice net à 422 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2001 par rapport à la même période de 2000.

● **BEAR STEARNS : le courtier américain a annoncé, jeudi, qu'il allait supprimer 800 emplois,** soit 7 % de ses effectifs. Ces suppressions affecteront pour l'essentiel ses activités aux Etats-Unis. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un plan d'économies de 250 millions de dollars engagé à la mi-2000. Le comité exécutif de Bear Stearns a également décidé une réduction des salaires de la direction de l'ordre de 70 % en 2001. Bear Stearns a déjà supprimé 400 emplois cette année.

RÉSULTATS

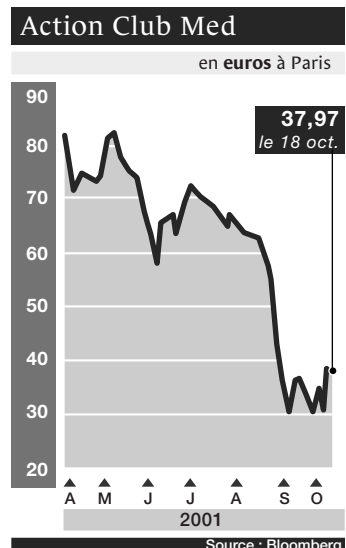
● **MICROSOFT : le groupe américain Microsoft, leader mondial des logiciels, a enregistré un bénéfice net de 1,283 milliards de dollars** au premier trimestre (clos fin septembre) de l'exercice 2001/2002, en baisse de 42 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Selon le groupe, il en résulte un bénéfice de 0,23 dollar par action - y compris une charge de 0,20 dollar liée à des pertes d'investissement - supérieur aux attentes. Les analystes tablaient sur 0,39 dollar par action, hors charges exceptionnelles, selon l'agence First Call.

VALEUR DU JOUR

Le Club Med ferme des villages

LES CONSÉQUENCES des attentats terroristes du 11 septembre ont été immédiates dans le secteur du tourisme. Le Club Méditerranée a annoncé, vendredi 19 octobre, un recul cumulé de 16 % de ses réservations pour l'hiver 2001-2002 par rapport à l'an dernier. Une chute de son activité qui semble pour l'instant se stabiliser : pendant les trois premières semaines qui ont suivi les attentats, le recul des réservations a atteint jusqu'à 50 %. Cette baisse est mal accueillie par les marchés. A l'image des compagnies aériennes et des autres voyagistes, le cours boursier du groupe dirigé par Philippe Bourguignon est au plus bas. L'action de l'entreprise oscille depuis le 11 septembre entre 30 euros et 38 euros, bien loin de sa valeur record, 107,4 euros, atteinte le 12 février. L'entreprise estime que les événements du 11 septembre ont eu un impact de 25 millions d'euros sur les deux derniers mois de l'exercice 2001. Elle table sur un résultat d'exploitation compris entre 45 millions et 50 millions d'euros en 2001, contre 103 millions d'euros un an plus tôt.

Pour minimiser ses coûts de fonctionnement, le club a annoncé, vendredi, la réduction de ses capacités mondiales pour l'hiver 2002 de 15 %. Une quinzaine de villages, dans une dizaine de pays, vont être temporairement fermés. Le groupe va également provisionner de « 60 millions à 70 millions d'euros » et gèle la moitié de ses investisse-

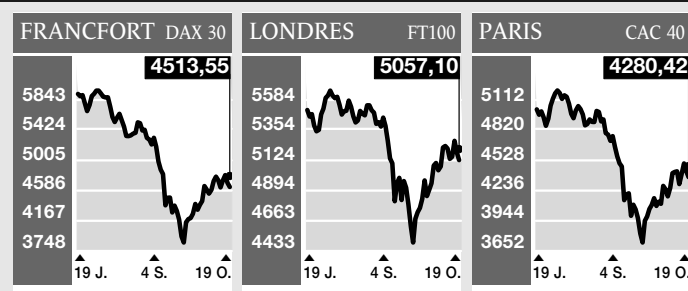


ments prévus pour 2002. « Dans le cadre d'un scénario construit sur une hypothèse de baisse de 15 % de l'activité, les mesures annoncées ce jour devraient permettre d'afficher un résultat d'exploitation proche de l'équilibre à l'hiver 2002 », a précisé le groupe.

Seule bonne nouvelle, Club Med est soutenu par ses actionnaires. Exor Group et Ifil (groupe Agnelli) qui détiennent ensemble 23,81 % du capital et 32,13 % des droits de vote du groupe, ont annoncé vendredi qu'ils pourraient accroître leur participation pour « soutenir les efforts de management ». Le cours boursier, qui perdait près de 4 % vendredi à l'ouverture, a temporairement rebondi après l'annonce du groupe Agnelli mais restait très volatil.

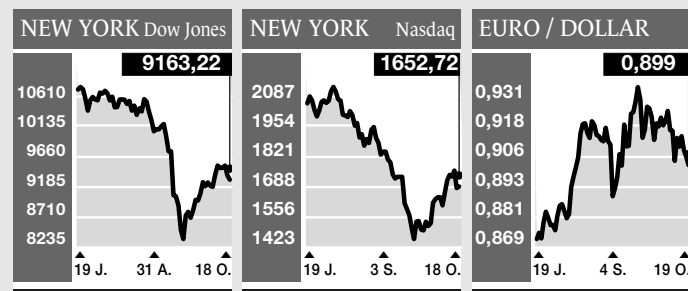
Laure Belot

EUROPE



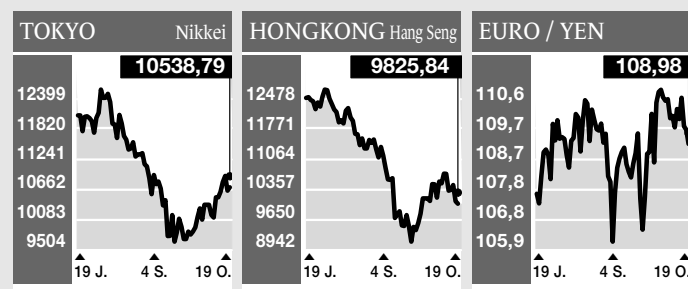
Europe 9h57	Indices sélection	cours 19/10	Var. % 18/10	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3441,56	- 0,47	- 27,89
EUROPE	STOXX 50	3438,97	- 0,89	- 24,54
EUROPE	EURO STOXX 324	285,37	- 0,36	- 27,16
EUROPE	STOXX 653	275,58	- 0,61	- 23,41
PARIS	CAC 40	4280,42	- 1,33	- 27,77
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	2917,80	- 1,14	- 27,46
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	444,85	- 1,66	- 30,23
BRUXELLES	BEL 20	2587,37	- 0,66
FRANCFORT	DAX 30	4513,55	- 1,33
LONDRES	FTSE 100	5057,10	- 1,15	- 18,73
MADRID	STOCK EXCHANGE	7793,60	- 0,11	- 14,45
MILAN	MIBTEL 30	30507	- 1,19	- 30,22
ZURICH	SPI	6072,80	- 0,32

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 18/10	Var. % 17/10	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9163,22	- 0,76
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1068,61	- 0,86	- 19,06
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1652,72	0,39	- 33,10
TORONTO	TSE INDEX	6899,96	- 0,82	- 22,76
SAO PAULO	BOVESPA	10994,96	- 27,95
MEXICO	BOLSA	309,03	- 0,41	- 2,21
BUENOS AIRES	MERVAL	251,06	- 0,21	- 39,76
SANTIAGO	IPSA GENERAL	101,70	0,02	5,94
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6686,38	- 0,93	- 2,03

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 19/10	Var. % 18/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10538,79	0,61	- 23,55
HONGKONG	HANG SENG	9825,84	- 0,55	- 34,91
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1388,94	- 1,27	- 27,92
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	64,98	0,68	2,57
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3111,40	- 0,72	- 1,37
BANGKOK	SET	18,52	- 0,75	- 0,59
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3011,86	1,02	- 24,17
WELLINGTON	NZSE-40	1890,54	- 0,59	- 0,58

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 des valeurs vedettes de la place parisienne a débuté la séance du vendredi 19 octobre en baisse de 0,63 %, à 4 310,80 points. L'indice de référence du marché français avait terminé la séance de la veille, jeudi, sur un recul de 1,66 %, à 4 338,09 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX a débuté la séance en hausse de 0,14 %, vendredi, à 4 580,68 points. Composé des trente premières capitalisations boursières cotées sur le marché allemand des actions, l'indice Dax avait progressé, jeudi, de 1,52 %, pour s'établir à 4 574,37 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSE des cent premières valeurs cotées au London Stock Exchange reculait de 0,48 % pour afficher 5 091,40 points, vendredi 19 octobre. Jeudi, l'indice Footsie avait accusé une baisse de 1,68 %, s'établissant à 5 116 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé la séance du vendredi 19 octobre en hausse de 0,6 % selon l'indice Nikkei des 225 premières valeurs cotées sur le marché nippon, qui s'est inscrit à 10 538,79 points. La séance a été marquée par des achats de valeurs de la haute technologie, ont indiqué des courtiers.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont évolué dans des directions opposées, jeudi 18 octobre, le Nasdaq terminant dans le vert et Wall Street dans le rouge. L'indice Dow Jones, principal indicateur du New York Stock Exchange (NYSE), a cédé 0,76 %, terminant à 9 163,22 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500, qui sert de référence à de nombreux gérants de fonds, s'est aussi inscrit en baisse, reculant de 0,79 %, à 1 068,61 points. En revanche, l'indice du marché Nasdaq, riche en valeurs de technologie, s'est apprécié de 0,39 %, clôturant à 1 652,72 points. « Des résultats décevants, les craintes persistantes de bioterrorisme et le besoin de prendre des bénéfices ont pesé sur l'activité aujourd'hui », a déclaré Bryan Piskowski, analyste chez le courtier Prudential Securities, à l'Agence France Presse.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se détendait, vendredi 19 octobre dans les premiers échanges, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 4,71 %. Celui du Bund, son homologue allemand, cotait 4,61 %.

MONNAIES

L'EURO évoluait dans des marges étroites face au billet vert, vendredi matin, à 0,9029 dollar. Le yen restait faible face à la devise américaine, à 121,22 yens pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

Pas de reprise des cours des matières premières industrielles avant 2002

LA REPRISE des cours des matières premières industrielles n'interviendra pas avant 2002, signale une étude de l'Economist Intelligence Unit (EIU), publiée vendredi 19 octobre. En 2001, ces cours ont nettement reculé sous l'impact combiné du ralentissement économique mondial et des attentats du 11 septembre contre les Etats-Unis. Selon l'EIU, « les cours ne se redresseront que légèrement en 2002 ».

La première victime de la dégradation de l'économie depuis les actes terroristes a été le prix du pétrole, en chute de 12,6 % en 2001, et qui devrait se replier encore de 12,7 % en 2002 et de 4,5 % en 2003. « Notre scénario est une baisse de la demande mais pas d'effondrement. Nous estimons que l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) aura des difficultés à faire coïncider l'offre avec la demande en 2002 et 2003, mais il ne devrait pas y avoir de répétition de la dégringolade des prix de 1998 », note l'EIU.

● **ZONE EURO : le président de la Commission européenne Romano Prodi a mis l'accent sur « la résistance réelle » de l'économie européenne en estimant que « la reprise sera retardée par les attentats du 11 septembre, mais il n'y aura pas de récession ».** La reprise économique dans l'Union européenne devrait commencer « au cours du deuxième semestre » 2002, a-t-il expliqué. La Banque centrale européenne a également estimé, dans son rapport mensuel d'octobre, que la zone euro devrait connaître une reprise de l'activité économique durant l'année 2002 car ses fondamentaux restent bons.

● **UNION EUROPÉENNE : le patronat européen « se prépare au pire »** en matière de conjoncture économique, selon l'UNICE. Cette union qui représente à Bruxelles les fédérations patronales européennes était déjà pessimiste avant les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

● **ALLEMAGNE : le ministre allemand des finances Hans Eichel a fortement abaissé les prévisions de croissance de l'Allemagne, reconnaissant qu'elle ne sera « probablement » que de 0,75 % en 2001 et de « 1 % à 1,5 % » en 2002.** Les six principaux instituts allemands de conjoncture ne tablent plus que

sur une croissance de 0,7 % à 0,8 % en 2001 pour l'Allemagne, contre 2,1 % à 2,2 % dans leurs précédentes estimations, selon le *Financial Times Deutschland*. Pour 2002, ces six grands instituts misent également sur une croissance comprise entre 1 % et 1,5 % (lire page 3).

● **GRANDE-BRETAGNE : les finances publiques britanniques ont dégagé un excédent de 3,87 milliards de livres sterling (6,45 milliards d'euros) en septembre, contre un déficit de 226 millions de livres en août (chiffre révisé),** selon l'Office des statistiques nationales (ONS). Les analystes tablaient sur un déficit d'environ 2 milliards de livres. Les ventes de détail en Grande-Bretagne ont progressé de 0,2 % par rapport à août, et de 5,9 % sur un an. Il s'agit d'un ralentissement par rapport aux deux mois précédents. Les ventes avaient progressé, sur un mois, de 0,5 % en août et 0,6 % en juillet.

● **FRANCE : l'excédent des échanges agroalimentaires a reculé de 170 millions d'euros en août par rapport au même mois de l'année précédente à 560 millions d'euros (3,7 milliards de francs),** selon les chiffres publiés par le ministère de l'agriculture. Ce repli est imputable au tassement des exportations agroalimentaires qui ont reculé de 1,3 milliard de francs (- 7 %), à 18 milliards de francs, par rapport à août 2000. Les importations ont fléchi dans le même temps de 200 millions de francs, pour atteindre 14,3 milliards de francs.

● **La France a enregistré en août un excédent de ses transactions courantes de 4,1 milliards d'euros** après un excédent de 4 milliards d'euros en juillet, selon les données corrigées des variations saisonnières publiées, vendredi, par le ministère des finances et la Banque de France.

● **HONGRIE : la balance des comptes courants a enregistré un excédent de 273 millions d'euros en août contre un excédent de 174 millions d'euros en août 2000,** a annoncé la Banque centrale de Hongrie (HNB). Sur les huit premiers mois de l'année 2001, la balance des comptes courants hongroise a affiché un déficit cumulé de 351 millions d'euros contre un déficit de 682 millions d'euros pendant la même période de l'année 2000, a indiqué la HNB.

● **CANADA : les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % en septembre,** selon l'organisme officiel Statistique Canada. Sur une année, la hausse s'est établie à 2,6 %.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE (10).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE (10).....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (100).....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (100).....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND. (100).....	5,94573	MARKKA FINLAND. (100).....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	18/10
COURONNE DANOISE.....	7,4365
EUR. NORVÉGIENNE.....	7,9575
COUR. SUÉDOISE.....	9,4936
COUR. SLOVÈNE.....	33,5070
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7750
DOLLAR CANADIEN.....	1,4211
DOLLAR HONGKONG.....	7,0403
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1645
FORINT HONGROIS.....	254,4400
LEU ROUMAIN.....	27805
ZLOTY POLONAIS.....	3,6958

Cours de change croisés

19/10 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,82491	0,89925	0,13712	1,44065	0,60881
YEN.....	121,22500	108,98000	16,61000	174,57000	73,76500
EURO.....	1,11204	0,91760	0,15245	1,60120	0,67680
FRANC.....	7,29285	6,01840	6,55957	10,50565	4,44015
LIVRE.....	0,69413	0,57290	0,62450	0,09525	0,42260
FRANC SUISSE.....	1,64255	1,35545	1,47750	0,22515	2,36635

Taux d'intérêt (%)

Taux 18/10	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,33	3,49	4,76	5,39
ALLEMAGNE.....	4,37	3,63	4,62	5,32
GDE-BRETAG.....	3,63	4,31	4,79	6,61
ITALIE.....	4,37	3,58	4,96	5,66
JAPON.....	0,04	0,01	1,36	2,54
ÉTATS-UNIS.....	2,53	2,20	4,56
SUISSE.....	2	2,15	3	3,64
PAYS-BAS.....	4,32	3,58	4,77	5,37

Matif

Cours 9h57	Volume 19/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5
DÉCEMBRE 2001	198	90,60	90,56
Euribor 3 mois
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 18/10	Var. % 17/10
BRENT (LONDRES).....	21,70	+ 0,09
WTI (NEW YORK).....	21,78	+ 1,07
LIGHT SWEET CRUDE.....	21,33	- 2,56

Or

En euros	Cours 18/10	Var. % 17/10
OR FIN KILO BARRE.....	9950
OR FIN LINGOT.....	10040	- 0,89
ONCE D'OR (LO).....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	57,30	- 0,17
PIÈCE SUISSE 20 F.....	57,30	- 0,35
PIÈCE UNION LAT. 20.....	57,30	- 0,35
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	225	+ 2,27
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	373,75
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	367,75	+ 0,20

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du finlandais Nokia, leader mondial des téléphones mobiles, a cédé 7,10 %, à 20,83 euros, jeudi 18 octobre, avant la publication de ses résultats du troisième trimestre, attendus en baisse de 25 %.

A Francfort, le titre du numéro un européen du progiciel, SAP, a clôturé, jeudi, en baisse de 11,74 %, à 112 euros, après avoir révisé en baisse ses prévisions de chiffre d'affaires pour 2001 et réalisé des résultats trimestriels moins bons que prévu.

L'action de la banque HypoVe-reinsbank a abandonné 1,03 %, à 31,77 euros, jeudi. De nouvelles suppressions d'emplois doivent être annoncées la semaine prochaine, en sus des 7 500 déjà programmées.

Le titre British Airways a perdu 7,50 %, à 145,36 pence, jeudi. La compagnie aérienne britannique a annoncé discuter avec les constructeurs d'avions d'un report des livraisons.

A Amsterdam, la valeur pétrolière Royal Dutch/Shell a clôturé la séance de jeudi sur un recul de 4,09 % à 57,40 euros. Le cours du brut s'inscrivait juste au-dessus de 20 dollars par baril, au plus bas depuis deux ans.

A Madrid, le titre Telepizza a gagné plus de 10 % pour la seconde séance consécutive, avec une hausse de 11,86 %, jeudi, à 2,17 euros, sur des rumeurs persistantes de reprise par des grands groupes internationaux tels que Nestlé ou Pepsico.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 18/10. Includes AUTOMOBILE section with entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 18/10. Includes BANQUES section with entries like BANK OF IRELAND, ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 18/10. Includes CONSTRUCTION section with entries like ACCIONA, ACESA R, ACS, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 18/10. Includes PRODUITS DE BASE section with entries like ACERIALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREC, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 18/10. Includes CONSUMMATION CYCLIQUE section with entries like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 18/10. Includes CHIMIE section with entries like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 18/10. Includes TÉLÉCOMMUNICATIONS section with entries like EQUANT NV, ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 18/10. Includes CONGLOMÉRATS section with entries like D'IETTEREN SA, GBL, GEAERT, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 18/10. Includes PHARMACIE section with entries like ACTELION N, ALTANA AG, AMERSHAM, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 18/10. Includes BIENS D'ÉQUIPEMENT section with entries like ABB N, ADECO N, AGGREGO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 18/10. Includes SERVICES FINANCIERS section with entries like 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 18/10. Includes ASSURANCES section with entries like AEGIS GROUP, AEGION NV, AGF, etc.

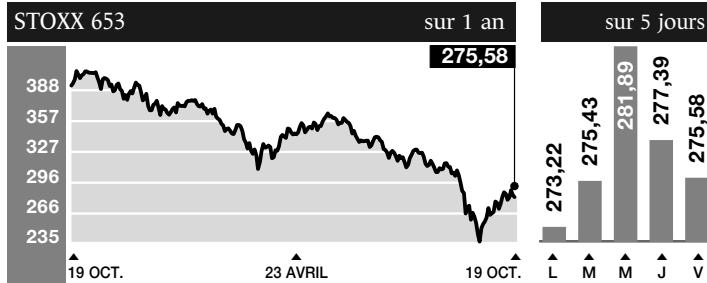


Table listing various companies and their stock prices, including UNIBAL, VALLEHERMOSO, WCM BETEILIGUNG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACTELION N, ALTANA AG, AMERSHAM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB N, ADECO N, AGGREGO, etc.

À NOS ABONNÉS
Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0825 022 021 (0,99 F TTC/mn) ou par Internet : www.lemonde.fr (rubrique « Services aux lecteurs »)

Table listing various companies and their stock prices, including WILLIAM DEMANT, WS ATKINS, ZELTIA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including BG GROUP, BP, CEPESA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AHOLD, ALTADEUS, AMADEUS GLOBAL, etc.

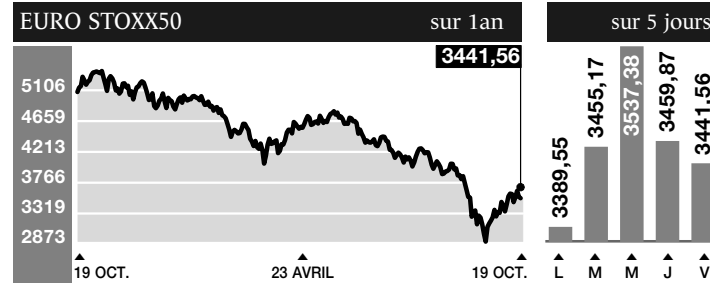


Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, SECURICOR, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEGIS GROUP, AEGION NV, AGF, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

AMSTERDAM

Table listing various companies and their stock prices, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

BRUXELLES

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

VALEURS FRANCE

Le titre Casino Guichard gagnait 0,71 %, vendredi 19 octobre, dans les premières transactions, à 84,6 euros. Le distributeur a annoncé un chiffre d'affaires en hausse de 20% sur les neuf premiers mois de l'année...

L'action France Télécom progressait de 0,53 %, vendredi 19 octobre, dans les premiers échanges, à 37,70 euros. Afin de se désendetter, l'opérateur devrait céder une grande partie de son patrimoine immobilier...

L'action M6-Métropole Télévision s'appréciait de 0,35 %, vendredi 19 octobre dans la matinée, à 23 euros. Le groupe de télévision a publié un chiffre d'affaires en hausse de 13,1%, à 589,1 millions d'euros...

Le titre Valeo perdait 1,17 %, vendredi matin, à 38 euros. L'équipementier automobile a annoncé une chute de 91 % de son bénéfice net au troisième trimestre, à 11 millions d'euros...

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 19 OCTOBRE Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table of market data for France, including ACCOR, AGF, AFFINE, AIR FRANCE C., etc.

Main table of market data for France, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for International, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for International, listing various companies and their stock prices.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 18 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 18 octobre

Table of market data for SICAV et FCP, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for SICAV et FCP, listing various companies and their stock prices.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3;
■ ouvert/démarré; ● droit détaché; ● contrat d'animation;
o = ouvert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)
Lundi até mardi : % variation 31/12; Mardi até mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi até jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi até vendredi : compensation; Vendredi até samedi : nominal.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 19 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices.

SPORTS L'équipe de France de football doit rencontrer l'Australie, le 11 novembre, à Melbourne, à l'occasion d'un match amical très critiqué par les responsables des clubs

qui comptent des internationaux français. ● **LES DIRIGEANTS** et les entraîneurs de ces formations, pour la plupart étrangères, déplorent ces longs déplacements qui provoquent,

une fatigue inutile. ● « **QUARANTE-SIX HEURES d'avion pour un match amical, ça n'a pas de sens** », a notamment déclaré Arsène Wenger, l'entraîneur français du club anglais d'Ar-

senal. ● « **C'EST UN CHOIX avant tout sportif, qui répond à une préparation préalable par l'entraîneur en vue de la Coupe du monde** », réplique-t-on à la Fédération française.

● **AVANT DE REJOINDRE** la Corée du Sud et le Japon en vue du Mondial 2002, et après le déplacement en Australie, les Bleus disputeront quatre matches amicaux à domicile.

L'équipée prochaine des Bleus aux antipodes crée comme un malaise

La rencontre amicale que les champions du monde doivent jouer face à l'Australie, à Melbourne, le 11 novembre, a provoqué une polémique entre les autorités du football français et les entraîneurs de club, qui déplorent la fatigue imposée à leurs joueurs par ce lointain déplacement

LES VOYAGES forment la jeunesse, l'adage est connu. Son corollaire l'est moins : fatiguent-ils les footballeurs, même jeunes ? La question fait l'objet d'un débat, à l'occasion du déplacement



FOOTBALL

de l'équipe de France de football en Australie, le 11 novembre. Des voix s'élèvent et interrogent : mais que diable vont-ils faire à vingt heures d'avion de Paris ? « Disputer un match amical prévu de longue date dans le cadre de la préparation de la prochaine Coupe du monde en accord avec la fédération australienne », répond Jean-Yves Le Huédé, directeur de la communication à la Fédération française de football (FFF). C'est la version officielle.

Les champions du monde et d'Europe, prestige oblige, sont très convoités. « C'est un choix avant tout sportif, qui répond à une préparation préalable par l'entraî-

neur en vue de la Coupe du monde », insiste Jean-Yves Le Huédé. A l'orée de la saison 2001-2002, les demandes ont afflué à la FFF. Le choix s'est finalement fait de concert entre le sélectionneur, Roger Lemerre, et le président, Claude Simonet.

On peut néanmoins également subodorer que ces voyages dans des contrées lointaines intéressent les nombreux sponsors de l'équipe de France. « Il arrive que les sponsors aient des voyages organisés dans le cadre des contrats avec la fédération », explique Jean-Yves Le Huédé. Un accord qui leur alloue un certain nombre d'invitations aux matches et leur permet d'organiser des opérations promotionnelles. Ils étaient présents au Chili le 1^{er} septembre, date de la dernière sortie des Bleus. Un périple au long cours ponctué par une réception des plus officielles au palais présidentiel de la Moneda par le chef d'Etat chilien, Ricardo Lagos. Au final, de nombreux bains de foule, six heures de décalage horaire avec la France, une

défaite (2-1) et un périple jugé plutôt fatiguant par les intéressés.

« Je me sentais déphasé », confiait ainsi Thierry Henry. « Quarante heures de vol pour perdre, ce n'est pas réjouissant », confirmait Marcel Desailly. « Je comprends mieux pourquoi les Sud-Américains sont si fatigués quand ils reviennent en Europe après un match avec leur sélection », commentait Bixente Lizarazu. En un an, les Bleus ont pu vérifier leur cote de popularité sur trois continents (Amérique, Océanie et Afrique). Mais le déplacement en Australie a fait bondir des entraîneurs de club qui travaillent toute l'année avec quelques-uns des champions du monde. Cette fois, c'est pousser le voyage un peu trop loin.

PÉTITION INTERNATIONALE

« Quarante-six heures d'avion pour un match amical, ça n'a pas de sens. On a vu ce que ça a donné au Chili », s'est emporté l'entraîneur français d'Arsenal, Arsène Wenger, grand pourvoyeur de la sélection nationale en joueurs

– Patrick Vieira, Thierry Henry, Sylvain Wiltord et Robert Pires. Son président, l'Anglais David Dein, a appelé à la mobilisation et a saisi la Fédération internationale (FIFA) en vue de torpiller l'équipée des Bleus. Une pétition a très vite circulé sous les survêtements. Onze présidents y ont accolé leurs signatures (Arsenal, Manchester, Chelsea, Fulham, Leeds, AS Rome, Parme, Juventus, Real Madrid, Bayern Munich et Marseille).

« Nous avons fait avec leur déplacement au Chili au début septembre, mais le match face à l'Australie arrive en plein milieu des compétitions européennes », a commenté Sir Alex Ferguson, l'entraîneur de Manchester United, sorti de sa réserve habituelle. Moins flegmatique, David Dein avance un argument irréfutable : « C'est de la folie. Nous payons des salaires énormes aux joueurs et avons le droit de donner notre avis sur ce qu'ils font. » Une minicrise diplomatique s'ensuivit.

Le shocking britannique a été peu apprécié des instances du football français. « La bonne manière n'a pas été respectée », s'est insurgé Claude Simonet. « Les déplacements lointains, comme ceux du Chili et de l'Australie, ont été placés à l'occasion d'une double journée de qualification de la zone Europe pour la Coupe du monde », a ajouté le président de la FFF, qui s'est

également étonné « de la remise en cause de la politique fédérale ». « Ces entraîneurs français candidats en leur temps à manager l'équipe de France auraient plutôt dû noter les choix judicieux de Roger Lemerre, qui n'a pas voulu, au contraire, surcharger le planning des Bleus », a commenté Claude Simonet. C'est Arsène Wenger qui était visé. Roger Lemerre, lui, s'est voulu philosophe : « On pense que

nous sommes des imbéciles. Eh bien, je serai alors le bon imbécile de service ! »

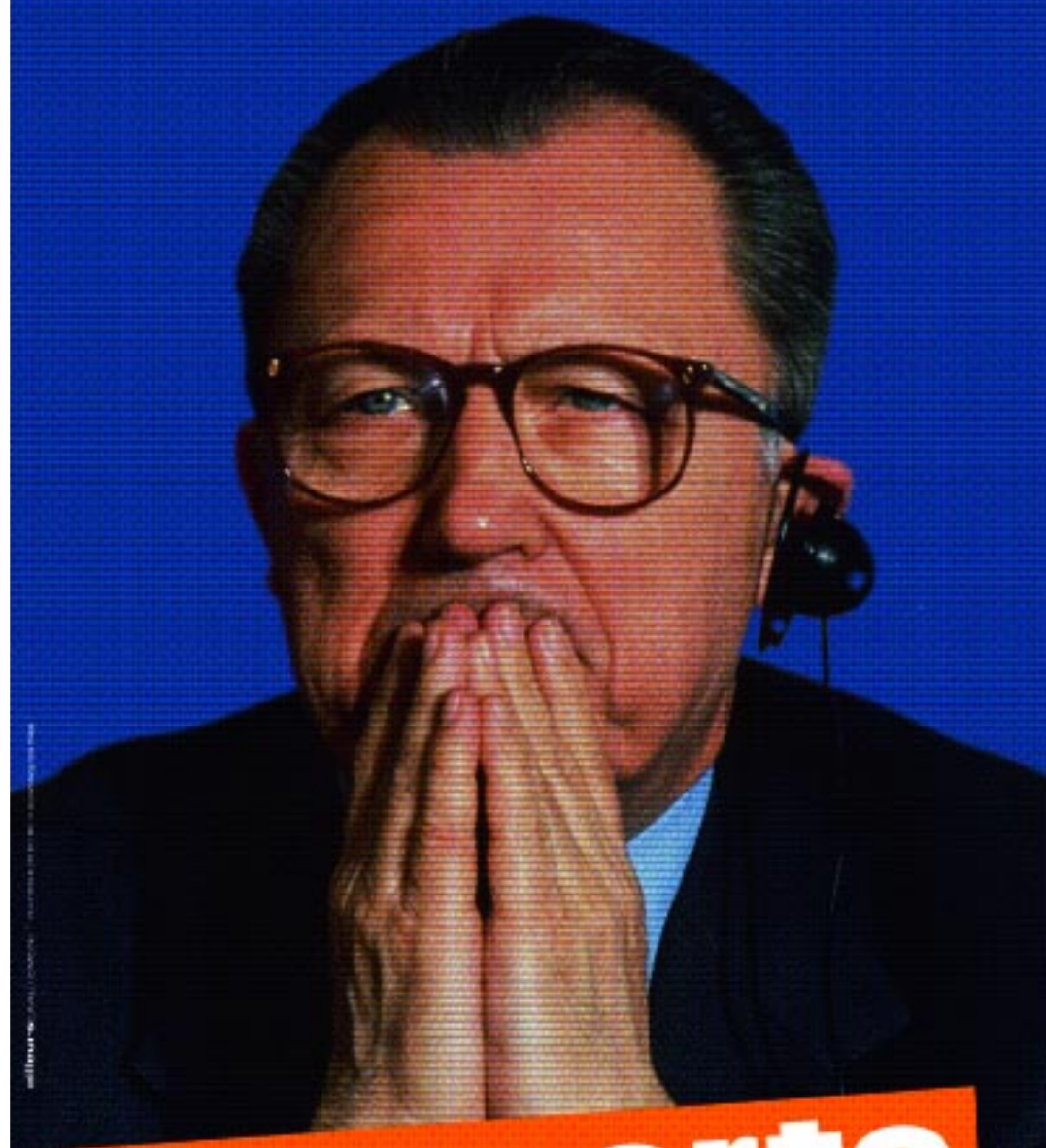
TOUT LE MONDE SERA DU VOYAGE

De son côté, la fédération australienne n'a pas vraiment goûté la menace de boycottage. « En plus de l'accord avec la FFF, les règlements internationaux de la FIFA nous assurent que la rencontre se déroulera avec la meilleure équipe française possible », a-t-on fait savoir aux antipodes. Que les Australiens se rassurent, le voyage aura bien lieu et les cadors seront bien à bord. La pétition remise à la FIFA n'a eu aucun effet. « Si je suis appelé, j'irai en Australie, avait, de toute façon, prévenu Thierry Henry. Je sais que le président et Arsène Wenger ne sont pas contents, mais je ne prendrai pas le risque de perdre ma place pour la Coupe du monde. »

Les frondeurs résignés s'étonnaient presque de l'ampleur prise par l'affaire. « J'en ai pris plein la figure pour la seule raison que je dis très haut ce que chacun pense tout bas, mon but n'était pas d'entrer en conflit avec la FFF, ni de créer un problème diplomatico-footballistique, a expliqué Arsène Wenger. Mais nous voulions attirer l'attention sur ce problème. » Mission accomplie.

Etienne Labrunie

Samedi soir, l'Europe vous envoie son meilleur interprète.



La Coupe de l'UEFA permet au PSG de recouvrer tous ses esprits

APRÈS AVOIR vécu une de ces crises qui jalonnent son quotidien depuis quelques années (Le Monde du 16 octobre), le Paris-Saint-Germain s'est réconcilié avec lui-même, jeudi 18 octobre, à la faveur de deuxième tour (aller) de la coupe de l'UEFA, qui l'a vu triompher du Rapid Vienne (4-0). Nicolas Anelka et le Brésilien Ronaldinho, tous deux très déçus ces dernières semaines, ont été les artisans de ce succès. De retour sur le terrain (il avait suivi une partie de la rencontre PSG-Lyon (2-2), le 14 octobre, depuis les tribunes du Parc des Princes, au côté de son entraîneur Luis Fernandez), Nicolas Anelka a inscrit le troisième but (55^e minute), après que le Brésilien a ouvert une marque (17^e) qu'il devait conclure (59^e), lui qui, jusque-là, n'avait marqué qu'une seule fois sous le maillot parisien, Bernard Mendy apportant son écot peu avant la demi-heure de jeu (28^e).

« LA VICTOIRE ET LA MANIÈRE »

Luis Fernandez ayant momentanément renoncé aux déclarations, c'est son adjoint, Jean-Louis Gasset, qui a commenté la victoire parisienne. « Nous avons une double satisfaction : la victoire et la manière », a-t-il déclaré. Seule la blessure du gardien niçois de Paris, Lionel Letizi, victime d'une tendinite chronique au tendon d'Achille droit et qui a dû céder sa place, avant la rencontre, à son compatriote Jérôme Alonzo, est venue ternir la soirée. Son absence durera trois semaines. Il ne devrait donc pas jouer le match retour, le 1^{er} novembre.

Le match a été troublé quelques instants par l'évacuation de la tribune Auteuil après que des stewards ont vu tomber de petits morceaux de béton. « C'est un incident mineur lié à des travaux de ravalement. Un joint composant les éléments de dilatation s'est fissuré, a expliqué Lionel Drechsler, président directeur général du Parc des Princes. Par mesure de précaution, nous avons préféré déplacer le public. » Gérard Taillibert, l'architecte du stade, conçu en 1970, a minimisé l'incident : « Les poutres du stade sont sur du caoutchouc. Un joint a sûrement été mal comblé. Il n'y a pas de travaux à faire, ce

n'est qu'un masticage mal fait. »

Les Girondins de Bordeaux, qui étaient opposés, eux, au Standard de Liège se sont imposés (2-0) à domicile, prenant une réelle option sur la qualification pour les 16^e de finale de l'épreuve. Le Brésilien Christian, un ancien du PSG, a inscrit le deuxième but (33^e) après avoir provoqué le penalty qui avait permis à Pauleta d'ouvrir la marque (6^e). En revanche, Troyes n'a pas pesé lourd devant Leeds United, demi-finaliste de la Ligue des Champions 2000, mais a quand même marqué deux buts (par Patrice Loko, à la 31^e et à la 82^e) sur la pelouse des leaders du championnat d'Angleterre, vainqueurs (4-2) grâce à un doublé de Marco Viduka (6^e et 43^e) et un doublé de Lee Bowyer (23^e et 46^e). Enfin, le club anglais de Chelsea, privé de cinq titulaires pour cause de crise internationale (Le Monde du 19 octobre), s'est incliné (2-0), en Israël, face à l'Hapoël Tel Aviv. – (avec AFP)

LES RÉSULTATS

Mardi 16 octobre : Viking Stavanger (Nor)-Hertha Berlin (All) 0-1 ; Roda JC (PB)-Maccabi Tel-Aviv (Isr) 4-1.

Jeudi 18 octobre : Osijek (Cro)-AEK Athènes (Grè) 1-2 ; CSKA Kiev (Ukr)-Bruges (Bel) 0-2 ; Union Berlin (All)-Lovech (Bul) 0-2 ; Copenhague (Dan)-Ajax Amsterdam (PB) 0-0 ; Bordeaux (Fra)-Standard Liège (Bel) 2-0 ; Grasshoppers Zurich (Sui)-FC Twente (PB) 4-1 ; Hapoël Tel-Aviv (Isr)-Chelsea (Ang) 2-0 ; PAOK Salonique (Grè)-Pribram (Tch) 6-1 ; Hamlstad (Suè)-Sporting Portugal (Por) 0-1 ; Fribourg (All)-Saint-Gall (Sui) 0-1 ; Fiorentina (Ita)-FC Tirol (Aut) 2-0 ; Glasgow Rangers (Eco)-Dinamo Moscou (Rus) 3-1 ; Utrecht (PB)-Parme (Ita) 1-3 ; Varteks (Cro)-Bronby (Suè) 3-1 ; Milan AC (Ita)-CSKA Sofia (Bul) 2-0 ; Legia Varsovie (Pol)-Valence CF (Esp) 1-1 ; Paris-SG (Fra)-Rapid Vienne (Aut) 4-0 ; Inter Milan (Ita)-Wisla Cracovie (Pol) 2-0 ; Real Saragosse (Esp)-Servette Genève (Sui) 0-0 ; Leeds United (Ang)-Troyes (Fra) 4-2 ; Ipswich (Ang)-Helsingborg (Suè) 0-0 ; Celta Vigo (Esp)-Slovan Liberec (Tch) 3-1. Matches retour les 30 octobre et 1^{er} novembre.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : un peloton de 86 coureurs a été mis à pied par la direction de course du Tour du Piémont (190 km), disputé, jeudi 18 octobre, entre Novare et Domodossola, gagné par le Belge Nico Mattan (Cofidis). Cette mesure sans précédent dans l'histoire du cyclisme italien a été prise par le directeur Carmine Castellano en application du décret-loi 285 l'autorisant à exclure tout coureur trop en retard sur une échappée. « J'ai remarqué qu'il n'y avait pas vraiment dans le peloton la volonté de réagir à la fugue décisive, et qu'il devenait nécessaire d'ouvrir à nouveau les routes à la circulation. Une longue file de camions s'était formée, la route du Simplon était bloquée, la sécurité n'était plus garantie », a expliqué Carmine Castellano. Au moment de la décision au 135^e kilomètre, le peloton avait accumulé 17 min 40 s de retard sur l'échappée.

■ **RUGBY** : l'encadrement du XV de France a dévoilé, jeudi 18 octobre, une liste de trente joueurs retenus pour un stage le 22 octobre à Toulouse, en vue des tests-matches face à l'Afrique du Sud, l'Australie et les îles Fidji en novembre. Avants : David Auradou (Stade français), Serge Betsen (Biarritz), Olivier Brouzet (Northampton/Eng), Yannick Bru (Stade toulousain), Sébastien Chabal (Bourgoin), Jean-Jacques Crenca (Agen), Pieter De Villiers (Stade français), Raphaël Ibanez (Castres), Olivier Magne (Montferrand), Arnaud Martinez (Narbonne), Francis Ntamack (Colomiers), Fabien Pelous (Stade toulousain), Jean-Baptiste Poux (Narbonne), Thibault Privat (Béziers), Patrick Tabacco (Stade français), Elvis Vermeulen (Montferrand). Arrières : Sébastien Bonetti (Béziers), David Bory (Montferrand), Christophe Dominici (Stade français), Pépito Elhorga (Agen), Fabien Galthié (Stade français), Xavier Garbajosa (Stade toulousain), François Gelez (Agen), Stéphane Glas (Bourgoin), Nicolas Jeanjean (Stade toulousain), Jimmy Marlu (Montferrand), Gérard Merceron (Montferrand), Frédéric Michalak (Stade toulousain), Aurélien Rougerie (Montferrand), Damien Traille (Pau).

■ **TENNIS** : la France accueillera les Pays-Bas, du 8 au 10 février 2002, pour le premier tour du Groupe mondial de la Coupe Davis de tennis, dont le tirage au sort a eu lieu jeudi 18 octobre.

>> LE FORUM DES EUROPEENS

Le nouveau magazine de l'actualité européenne

Tous les samedis à 19.00

Le 20 octobre

Invité Jacques Delors

arte

www.arte-tv.com

Tout pour ranger, trier, organiser

Une nouvelle enseigne, Box & Co, lancée par le BHV, veut faire des éléments de rangement un secteur de la décoration d'intérieur

« **NOUS PASSONS** notre vie à mettre de l'ordre, à classer, à trier. Dans la cuisine ou la salle de bains. Le bureau ou le garage. La cave ou le grenier. Que ce soit par nécessité ou par plaisir, nous n'y échappons pas. Question de place. » Le constat ne laisse personne au bord de la route. Le BHV ne s'y est pas trompé, qui lance une nouvelle enseigne, Box & Co, dont la mission est d'offrir toutes les solutions imaginables pour résoudre les problèmes de rangement.

Boîtes, classeurs, portants, casiers, pots, paniers, poubelles, bocaux, coffres, étagères, plateaux, chariots... sont ainsi rassemblés en un seul et même espace - façon entrepôt, à base de matériaux bruts et naturels - et classés par univers (cuisine, cellier, cave à vins, salle de bains, buanderie, dressing, atelier, jardin, bureau, chambre d'enfant...). Box & Co propose aussi toute une gamme de produits d'emballage nécessaire aux déménagements.

Box & Co n'a pas été lancé à la légère. Le BHV, filiale du groupe Galeries Lafayette, s'est en effet appuyé sur bon nombre d'études et d'observations, avant d'ouvrir ces nouveaux magasins. « Ce concept de rangement répond à l'évolution actuelle des modes de vie, souligne Gilles Oudot, président du BHV. Il y a sur ce secteur une réelle attente du consommateur qui tient au fait que de plus en plus de gens travaillent chez eux, que les 35 heures encouragent le bricolage, que les seniors ont aujourd'hui énormément d'occupations, que les adolescents restent de plus en plus tard chez leurs parents... » Toutes ces raisons, et bien d'autres encore - des intérieurs qui ne permettent pas toujours d'accueillir de grands meubles, des consommateurs qui achètent beaucoup et jettent peu, des équipements technologiques envahissants - ne pouvaient qu'apporter de l'eau au moulin des responsables du projet.

DE LA NÉCESSITÉ AU PLAISIR

Le rangement a changé de camp. Nécessaire, il a suivi le mouvement de l'aménagement de la maison et investi l'univers du loisir. « Fini le temps où l'on entassait, où l'on empilait, fini le temps où ranger était une corvée. Aujourd'hui ranger, c'est aussi un plaisir », précise-t-on au grand magasin de la rue de Rivoli.

Cette notion de plaisir, qui associe désormais le rangement à la décoration, a largement été prise en compte par le magasin, qui décline toutes sortes d'objets-solutions pratiques et utiles mais aussi futiles et malicieux. D'où ce slogan qui accompagne le nom de l'enseigne : « Box & Co, ça donne envie de ranger. » Entre l'utile et l'agréable, ce sont au total 6 000 références en provenance, à quantité égale, d'Asie, d'Europe et de France, qui sont présentées.

« Chez Box & Co, nous ne proposons pas de menuiserie - qui reste au rayon bricolage du BHV - mais de l'accessoirisation, des solutions malicieuses, des contenants futés, de formes et de tailles multiples, précise Sophie Hélène Madon, chef de projet. Sur chaque produit, nous

tenons également d'offrir une palette de prix large, capable de correspondre à tous les budgets. » Deux magasins Box & Co sont actuellement ouverts : à Paris, au deuxième étage du BHV Rivoli, et dans le centre commercial Les Halles de Strasbourg. D'autres devraient suivre. « Ce concept convient à des villes de plus de 200 000 habitants. Nous pensons en ouvrir vingt-cinq d'ici à 2005 et comptons sur un potentiel de sept à huit magasins sur Paris », annonce Gilles Oudot.

Rangement à tous les étages et surtout à toutes les étapes de l'existence, comme le souligne Didier Granet, visual merchandiser chez Ikea, dont la dernière campagne de publicité est précisément axée sur le rangement : « On ne peut pas prétendre être un spécialiste de la maison sans apporter à nos clients des solutions pour mieux vivre au quotidien. » Chez Ikea, on s'appli-

blème. « L'approche est inversée. On ne part pas de la boîte mais du fait que l'on vide ses poches. On se demande aussi s'il s'agit de ranger quelque chose pour une heure, pour plus longtemps, s'il s'agit de ranger une collection, etc. », continue Didier Granet.

Ikea a donc élargi le rangement à la maison toute entière, travaillant pièce par pièce, puis problème par problème. En se posant des questions qui allaient parfois bien au-delà de ce que l'on peut attendre. Entre autres : qu'est-ce qui doit être visible et accessible dans le salon ? Qu'est-ce qui peut être déplacé d'une pièce à l'autre ? En prenant aussi en compte la notion de « ranger joli ». « Chaque fois, nous tentons de répondre le mieux possible aux problèmes de rangement, sans sacrifier à l'esthétique. »

Le rangement correspond à une tendance de marché à la hausse et



Boîtes ouvertes Metal box superposables, en métal peint au feu, coloris vert, Box & Co. Existente en six tailles, de 15 € (98,39 F) à 45 € (295,18 F).

que à raisonner non pas en fonction des produits mais du besoin réel au moment où il s'exprime. Etudes, demandes directes du consommateur ont renseigné l'enseigne suédoise sur les attentes de ses clients.

« On sait que le rangement fait partie de leurs préoccupations quotidiennes, remarque Didier Granet. On a donc un rôle particulier à jouer là-dessus, en offrant du contenant sous toutes ses formes aux aménagements d'armoires ou de dressing en passant par les meubles malins. » Chaque besoin étant spécifique, Ikea cherche, avant tout, à montrer au client la solution que l'on peut apporter à son pro-

qui, selon les spécialistes, devrait le rester. Un courant qui touche tout l'éventail, du produit bon marché à l'aménagement onéreux. Le dressing apparaît comme le symbole extrême de ce courant. Considéré hier comme un produit de luxe, il tend aujourd'hui à se populariser. « Pièce fonctionnelle, le dressing est devenu une pièce plaisir... Comme de boire un bon vin dans un beau verre », souligne François Roche, directeur général adjoint de Roche-Bobois qui, depuis cinq ans, propose des dressings haut de gamme dont les ventes ne cessent de progresser.

Véronique Cauhapé

La brocante des designers du XX^e siècle

Les Puces du design, qui se tiennent deux fois par an à Paris, sont devenues un rendez-vous attendu des amateurs d'objets insolites, mobilier, curiosités, collectors et prototypes de grandes signatures des années 1930 à nos jours (Paulin, Panton, Saarinen, Eames, Colombo, Tallon). Cette manifestation, qui est organisée par Fabien Billou, de la galerie Corbeille, et Aude Charité, de l'agence de presse Papyrus, et qui existe depuis 1997, n'a rien à voir avec un vide-grenier. Venus de toute la France, galeristes et brocanteurs présentent des sélections rigoureuses d'objets connus et inconnus pour que cette balade, entre passé et avenir, permette de dénicher l'introuvable tandis que les boutiques du passage du Grand-Cerf accueillent de jeunes designers ou des maisons d'édition qu'ils aimeraient faire découvrir.

★ Les Puces du design, passage du Grand-Cerf et place Goldoni, 75002 Paris. Entrée libre, de 9 heures à 19 heures du vendredi 19 au dimanche 21 octobre.

Coopérateur, l'association réussie d'artistes et d'un designer

ON SE DIT d'abord qu'ils devaient être fous ou rêveurs pour se lancer dans une telle aventure. A les écouter ensuite expliquer leur projet, on pense surtout qu'il leur a fallu être drôlement pragmatiques, organisés et convaincus pour mener à bien leur affaire. Au final, on s'avoue qu'ils ont tout simplement fait preuve d'une belle intelligence. Vincent Beaurin (directeur artistique), Laurent Maréchaux (directeur général) et Cyrille Putman (directeur de la collection 2001-2002) se sont associés pour créer une maison d'édition de meubles et d'objets d'usage dont l'ambition est de provoquer des rencontres entre les différents secteurs de la création contemporaine. Ils ont appelé leur entreprise Coopérateur. Un nom mûrement pesé qui a le mérite d'exposer clairement leur démarche.

L'équipe fait donc appel à des artistes, plasticiens, musiciens, couturiers et autres créateurs (mais jamais de designers) pour dessiner un meuble ou un objet. La réalisa-

tion dépend ensuite du designer Laurent Maréchaux, qui intervient en fonction des besoins spécifiques (choix de matériaux, des techniques, des fabricants, artisans et industriels) à chaque création. Son travail s'effectue selon des règles strictes. Chaque objet intègre les paramètres d'un cahier des charges précis, au service d'une conception et d'une fabrication haut de gamme. Du sérieux mis en œuvre dépendent la cohérence et la force du projet. « Cette exigence de qualité est indispensable, précise Cyrille Putman, car l'entreprise ne vise pas seulement à faire plaisir aux uns et aux autres mais à montrer que l'échange permet un enrichissement de part et d'autre. »

DÉJÀ CINQ CRÉATIONS

Créer des passerelles entre les différents domaines de la création contemporaine, concrétiser les affinités encore peu exploitées, faire appel à des créateurs pour insuffler à nos objets quotidiens « plus de fraîcheur, d'esprit, de singula-

rité, de richesse culturelle et de sens que ceux élaborés dans les limites des standards et des modes successives », voila les fondements d'une initiative qui a d'ores et déjà donné naissance à cinq créations : le fauteuil Couteau suisse (en cuir et métal chromé, aux tablettes pivotantes sous les bras) de Fabrice Hybert, la table (plateau en ardoise et piétement en chêne) de Richard Hamilton, les enceintes acoustiques d'Edouard Merino, dessinées sur le modèle d'un test de Rorschach, et les sièges modifiés de Bertrand Lavier, sorte de synthèse, pour l'un, de la chaise Panton de Verner Panton (1959-1960) et de La Chaise de Charles et Ray Eames (1948), du fauteuil Diamond de Harry Bertoina (1950-1952) et du Rocking Armchair Rod de Charles et Ray Eames (1948-1950) pour l'autre.

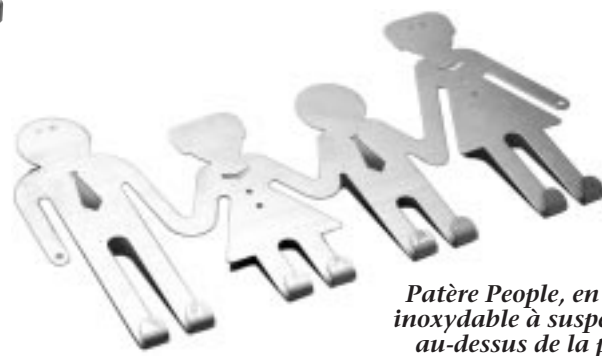
Chaque meuble réalisé révèle un aspect inattendu de l'objet lui-même mais aussi de l'artiste qui le signe. Rien ne laissait notamment supposer que Richard Hamilton,



Coffre de rangement en plastique sur roulettes Cargo, à glisser sous les lits, Box & Co, 20 € (131,19 F).



Poubelle pour le tri des déchets, chromée avec couvercle noir et pédale. Deux bacs : 51 € (334,54 F), trois bacs : 58 € (380,46 F).

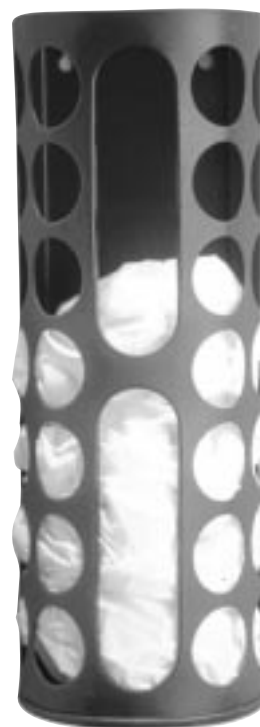


Patère People, en acier inoxydable à suspendre au-dessus de la porte, Box & Co, 15 € (98,39 F).



Roule-plante, chariot en acier chromé, Box & Co, 25 € (163,98 F).

Distributeur de sacs plastiques, Ikea, 1,7 € (11,15 F).

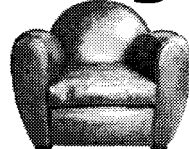


Cube Alu en bois avec porte en métal couleur alu, Box & Co, 42 € (275,50 F).

Trolley en hévéa avec deux paniers en fil métal chromé sur rail métal, quatre roulettes dont une avec frein, Box & Co, 290 € (1 902,28 F).



Le véritable fauteuil CLUB de paringer



Superbe modèle fabrication à l'ancienne, copie fidèle du fauteuil CLUB 1930. Structure bois massif, cuir pleine fleur patiné à la main, sur ressorts et crin véritable - tous coloris - Son prix : 15 000 F.
121, rue du Cherche-Midi / 21, Bd Montparnasse 6e
Tél. : 01.42.22.22.08 - Tél. : 01.45.44.10.44

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

V. Ca.

★ Galerie Air de Paris, 32, rue Louise-Weiss, 75013 Paris ; tél. : 01-44-23-02-77.
★ Colette, 213, rue Saint-Honoré, 75001 Paris ; tél. : 01-55-35-33-90.

Pluies fortes sur le Sud-Est

SAMEDI. Une vaste dépression est située sur le proche Atlantique et dirige un flux rapide de sud près du pourtour méditerranéen. Ces masses d'air douces et humides remontent sur le sud-est du pays, donnant beaucoup de pluie sur ces régions. Un front ondulant traverse la France, avec des pluies assez soutenues par moment, localement orageuses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel restera très nuageux, avec des averses, localement orageuses près des côtes. Les températures maximales avoisineront 17 à 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur les Ardennes, il pleuvra une bonne partie de la journée. Ailleurs, les pluies seront soutenues le matin, avec des orages locaux. L'après-midi, les nuages seront nombreux, avec des averses, parfois orageuses. Il fera 17 à 19 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le

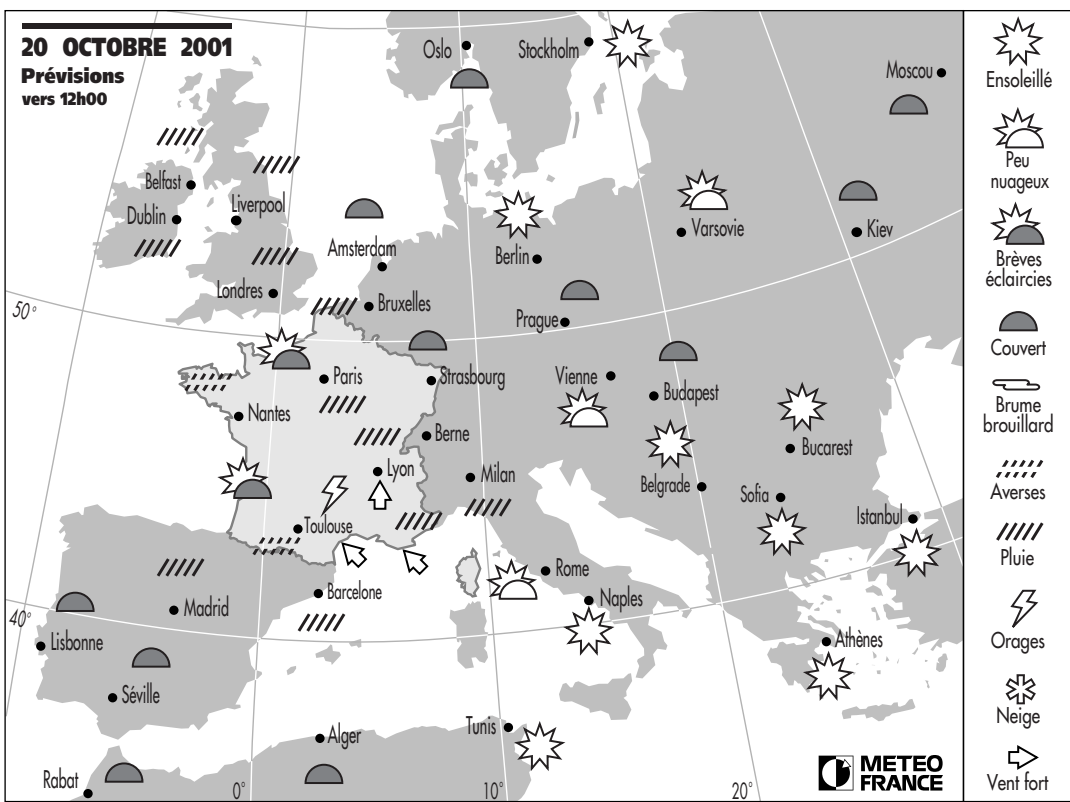
ciel se voilera le matin, puis la pluie gagnera par l'ouest l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 20 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Midi-Pyrénées, le temps sera maussade avec de la pluie ou des averses. Ailleurs, le ciel sera très nuageux avec des averses orageuses. Il fera 20 à 23 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin, la pluie du matin laissera place aux averses. Ailleurs, les pluies s'intensifieront en cours de journée, devenant fortes, surtout sur les versants sud des reliefs. Les températures maximales avoisineront 19 à 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Les pluies fortes débiteront par l'ouest du bassin le matin puis gagneront vers l'est l'après-midi, atteignant la Corse en soirée.

Le vent de sud soufflera à 100 km/h en rafales dans la vallée du Rhône. Il fera 20 à 23 degrés l'après-midi.

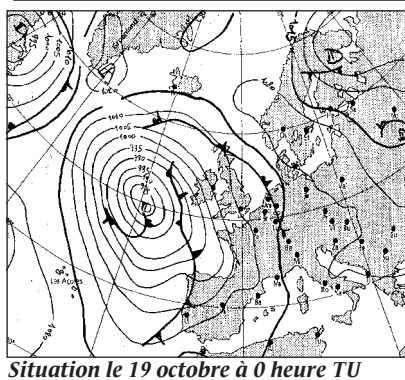


PRÉVISIONS POUR LE 20 OCTOBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

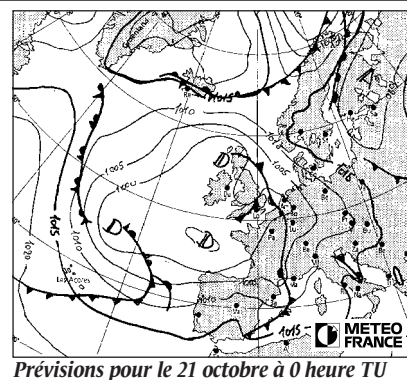
FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	18/26 N	NANCY	11/22 C
BIARRITZ	16/21 N	NANTES	13/18 N
BORDEAUX	15/20 N	NICE	18/23 P
BOURGES	11/19 P	PARIS	12/18 P
BREST	10/16 N	PAU	12/20 N
CAEN	14/18 N	PERPIGNAN	15/22 P
CHERBOURG	11/17 N	RENNES	13/17 C
CLERMONT-F.	11/20 P	ST-ETIENNE	16/22 P
DIJON	11/19 P	STRASBOURG	10/21 C
GRENOBLE	12/20 P	TOULOUSE	14/21 C
LILLE	13/20 P	TOURS	12/17 P
LIMOGES	13/18 P	YANNES	23/29 P
LYON	15/19 P	FORT-DE-FR.	25/29 P
MARSEILLE	18/22 P	NOUMEA	20/25 C

PAPEETE	22/27 C	KIEV	5/10 C	VENISE	16/20 S
POINTE-A-PIT.	24/30 P	LISBONNE	14/19 C	Vienne	11/16 S
ST-DENIS-RE.	22/27 S	LIVERPOOL	12/16 P	AMÉRIQUES	
EUROPE					
AMSTERDAM	13/20 C	LONDRES	12/19 P	BRASILIA	18/23 P
ATHENES	17/25 S	LUXEMBOURG	10/17 C	BUENOS AIR.	11/18 P
BARCELONE	17/21 P	MADRID	11/14 P	CARACAS	27/32 S
BELFAST	11/15 P	MILAN	15/21 P	CHICAGO	8/16 S
BELGRADE	8/21 S	MOSCOW	-1/5 C	LIMA	15/18 C
BERLIN	10/15 S	MUNICH	2/18 S	LOS ANGELES	15/20 C
BERNE	10/18 C	NAPLES	15/25 S	MEXICO	8/22 S
BRUXELLES	12/20 P	OSLO	2/5 C	MONTREAL	9/13 S
BUCAREST	6/20 S	PALMA DE M.	18/24 S	NEW YORK	11/19 S
BUDAPEST	10/18 C	PRAGUE	7/13 C	SAN FRANCIS.	12/18 S
COPENHAGUE	9/13 C	ROME	15/25 S	SANTIAGO/CHI	10/19 S
DUBLIN	10/13 P	SEVILLE	16/20 C	TORONTO	6/14 S
FRANCFORT	9/19 S	SOFIA	4/21 S	WASHINGTON	9/21 S
GENEVE	12/19 P	ST-PETERSB.	-1/4 S	AFRIQUE	
HELSINKI	0/6 S	STOCKHOLM	5/9 S	ALGER	19/30 C
ISTANBUL	15/21 S	TENERIFE	20/25 S	DAKAR	26/32 S
		VARSOVIE	7/14 S	KINSHASA	23/32 S

ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	25/33 S
BEYROUTH	23/27 P
BOMBAY	26/34 S
DJAKARTA	27/30 P
DUBAI	25/36 S
HANOI	25/27 S
HONGKONG	23/28 S
JERUSALEM	20/27 S
NEW DEHLI	20/34 S
PEKIN	15/22 S
SEOUL	12/21 S
SINGAPOUR	26/31 C
SYDNEY	11/18 S
TOKYO	13/19 S



Situation le 19 octobre à 0 heure TU



Prévisions pour le 21 octobre à 0 heure TU

TENDANCES

Vent de folie sur le packaging des produits de grande consommation

LES KNACKI BALLS de Herta sont des saucisses de Strasbourg en forme de petites boules présentées dans une boîte de carton semblable à un pot de glace. C'est amusant (surtout lorsque le chat de la maison joue avec une Knacki Ball tombée accidentellement sur le tapis) et pratique (surtout lorsque l'on a pas le courage de se lancer dans de vastes manœuvres culinaires). Ce produit décalé, qualifié par le dossier de presse de « coup de boule dans le marché de la saucisse », est distribué depuis septembre au prix de 15,90 F, 2,42 €, la boîte de 200 grammes, contenant 28 saucisses-billes.

Chez Herta (groupe Nestlé), on espère que les enfants vont réclamer ces saucisses en forme de billes et que les adultes s'y intéresseront davantage pour les manger avec les doigts, à l'apéritif ou à même la boîte (étudiée pour permettre de réchauffer directement les Knacki Balls au micro-ondes) en version plateau télé. Seule grande marque présente sur le secteur, Herta veut « tirer vers le haut le marché de la saucisse de Strasbourg ». Entendre : installer des produits plus sophistiqués et, donc, plus chers.

La nouvelle Knacki en boulettes n'est pas une lubie ou un acte isolé.

Une excursion à travers les rayons de magasins spécialisés et des grandes surfaces le confirme ; il souffle comme un vent de folie sur le packaging, l'art de conditionner avec originalité les produits de grande consommation. Le phénomène le plus palpable est sans doute la façon dont les cosmétiques emprun-

Le conditionnement à contre-emploi, est un élément essentiel de la stratégie des industriels

tent les codes d'apparence des produits alimentaires. Au rayon hygiène-parfumerie, les effluves des gels-douche à la vanille ou à la pêche donnent presque faim. On remarque aussi des savons au cacao (l'emballage, de couleur brune, évoque sans ambiguïté celui d'une tablette de chocolat) et Milk, un lait pour le corps présenté dans un joli pot de

yaourt. Un peu plus loin, des sels de bain orange parfumés au melon sont vendus dans un sucrier à bec verseur. Exploitant un autre thème, un vaporisateur de parfum Lolita Lempicka se présente sous la forme d'un stylo à capuchon.

Les produits d'entretien, que l'on croyait condamnés à l'humilité, découvrent eux aussi la cosmétisation acidulée. Les tablettes de lessive et de détergent se sont mises à ressembler non pas à des tablettes de chocolat, mais à des sucreries. Ces gourmandises pour lave-linge ou lave-vaisselle qui s'extraitent délicatement de leur enveloppe satinée évoquent de gros bonbons carrés, d'énormes Malabar de poudre compacte bleu pâle ou tirant sur le rose, portant parfois une minipastille en leur milieu. Est-ce bien raisonnable ?

Toutefois, la grande révélation des arts ménagers du XXI^e siècle demeure l'omniprésente lingette individuelle détergente. Directement inspirée de la délicate lingette hydratante pour peau sensible qui a conquis les salles de bains, elle envahit la cuisine, caressant l'intérieur du four, pourchassant la poussière et désinfectant à tout-va. La maison devient le prolonge-

ment du corps, proclament quelques capteurs de tendances priés de cogiter sur le thème de la « revalorisation des tâches ménagères ». La marque Rituals, du groupe Unilever, propose sous la même signature plus de cent cinquante articles, du gel-douche aux produits d'entretien domestiques.

Cette théâtralisation de la consommation ordinaire, mise en scène par le biais d'un conditionnement à contre-emploi, est un élément essentiel de la stratégie des industriels. Faire « rigolo » ou « décalé », c'est redonner de l'intérêt à un produit banalisé, faire en sorte que l'acheteur en ait envie et non plus seulement besoin, qu'il ne se préoccupe plus seulement du prix.

Souvent copiés, les produits alimentaires multiplient les conditionnements individuels (on ne compte plus les conditionnements en « sticks ») pour épouser les évolutions sociologiques (la baisse moyenne du nombre de personnes par ménage) et les modes de consommation, marqués par la tendance à s'alimenter en dehors des repas et l'essor des comportements « nomades ». Au rayon alimentaire, le courant dominant est celui de



Les Knacki Balls, petites saucisses présentées dans leur « pot de glace ».

l'oeillade appuyée à l'enfance, de la nostalgie plus ou moins régressive. On peut classer dans cette catégorie la réédition des boîtes de Banania des années 50-60, les biscuits Petit Ecolier (largement grignotés par des adultes), les gâteaux secs Bonne Maman présentés dans un faux pot de confiture, le lait de montagne conditionné dans un mini-bidon « à l'ancienne » en verre, les petites bouteilles de Vittel pourvues d'un bouchon « sport »... en forme de tétine. Variante : le parfum Casteljacob, qui exhale une douce senteur de colle blanche, tout droit venue de l'école primaire.

La population visée est celle des 35-55 ans, mais aussi la génération des moins de trente ans, gros consommateurs de peluches qui se pressent parfois dans une « Gloubi Boulga Night », folle soirée où l'on danse autour de Casimir, héros télévisuel des enfants des années 70-80, en se gavant de fraises Tagada.

La propension à apprécier la futilité, à mélanger les genres et à détourner les objets, à se faire plaisir en jouant avec les produits de consommation est intimement liée au climat favorable engendré par la situation économique de ces dernières années. Cette forme de *carpe diem* restera-t-elle dans l'air du temps, malgré le tassement annoncé de la croissance et les lourdes incertitudes nées des attentats de New York ? « Depuis le 11 septembre, nous n'avons perçu aucun changement dans le discours de nos clients, constate Sophie Romet, directrice générale associée de l'agence de design Dragon rouge et experte en « packaging ». Je ne crois pas à un retour en arrière ou à une crispation angoissée de la part des industriels. Au contraire, se recentrer sur soi, se faire plaisir devrait rester une valeur refuge. »

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 247

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Sort de l'eau et finit à la nage. Sort de l'eau pour finir sur un plateau. - II. Cours franco-belge. Bien trempé, il a mis les degrés dans l'alcool. - III. Evitez de tomber dedans. Petit, tout petit. - IV. Gâteau renversé. Possessif. Fait la liaison. - V. Porte la barbe. Cadence musicale. - VI. Bien exécuté. Lit mal fait. - VII. Ouverture matinale. Homère y dormirait pour toujours. Points en opposition. - VIII. Conjonction. Ils ne rêvent que de la belle. - IX. Pièce

maîtresse sur l'échiquier. Eblouit Louis. Article. - X. Convient à tous les genres. Encrasse les conduits.

VERTICALEMENT

I. Ferait bien de consulter son médecin traitant. - 2. Métropole nipponne. A mis de la gelée sur ses *Cantilènes*. - 3. En danger. Dans la gamme. - 4. Armés de venin et montés sur huit pattes. - 5. Associée à la Vilaine. - 6. Mis à la verticale. Remplacent les deniers de nos pères pour nos

filis. - 7. Instrument à cordes. - 8. Aussi doués avec leur langue qu'avec leur queue. - 9. Devra repartir de zéro. Perd beaucoup d'eau. - 10. Lettres d'un Américain. Conjonction. - 11. Pour mettre de l'huile dans les rouages. Paresse dans les arbres. - 12. Vos amours l'intéressent.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 246

Horizontalement

I. Kif-kif. Egale. - II. Igue. Estimer. - III. Onirisme. Été. - IV. Tous. Ios. - V. Questions. RN. - VI. Ur. Entêtât. - VII. Ia. Nard. Rima. - VIII. Entez. Ec. Lin. - IX. Rue. Ur. Godet. - X. Escargotière.

Verticalement

1. Kiosquière. - 2. IGN. Uranus. - 3. Fuite. Tec. - 4. Kérosène. - 5. IUT. Azur. - 6. Fessier. Rg. - 7. Sm. Onde. - 8. Eteint. CGT. - 9. GI. Oser. Oi. - 10. Ames. Tilde. - 11. Let. Ramier. - 12. Ereintante.

PHILATÉLIE

Johan Barthold Jongkind

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 29 octobre, un timbre à 1,02 euro (6,70 francs) de la série artistique représentant *Honfleur à marée basse*, une aquarelle de 1864 de Johan Barthold Jongkind (1819-1891) conservée au Musée du Louvre.

Ce timbre rend hommage à un précurseur de l'impressionnisme, qu'Edouard Manet qualifie de « père du paysage moderne ». Il complète une galerie de tableaux timbrés fournis, où figurent *Les Joueurs de cartes* (Cézanne), *Canapé bleu* (Manet), *Femmes au jardin* (Monet), *Canal du Loing* (Sisley), *La Sente du*

chou (Pissarro) ou *Femme à l'ombrelle* (Bouddin)... mais manque Isabey, avec qui Jongkind se lia d'amitié en 1846 lors d'un séjour en France.

Le timbre, au format horizontal 48 x 36,85 mm, mis en page par Tanguy Besset d'après l'oeuvre de Jongkind, est imprimé en offset en feuilles de trente exemplaires.

La vente anticipée se tiendra les samedi 27 et dimanche 28 octobre : à La Côte-Saint-André (Isère) - où le peintre, né aux Pays-Bas, s'installa en 1873 -, au bureau de poste « premier jour » ouvert à la mairie ; à Honfleur (Calvados) - qui l'accueillit plusieurs étés -, au bureau



de poste temporaire doté d'un timbre à date sans mention « premier jour » ouvert dans l'ancien office de tourisme, rue de la Ville.

Pierre Jullien

★ Souvenirs philatéliques : renseignements au 04-74-20-40-46.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Auldou
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

ARCHITECTURE La municipalité de Roubaix devait inaugurer, samedi 20 octobre, son nouveau Musée d'art et d'industrie, en présence de Catherine Tasca, ministre de la

culture et de la communication. ● LES COLLECTIONS hétéroclites de l'ancien musée (laissé à l'abandon depuis 1940) ont été complétées par de nombreux legs et dépôts. Elles

ont aujourd'hui pris place dans l'édifice qui abritait l'ancienne piscine municipale, conçu dans les années 1930 et fermé en 1985. ● CETTE RÉHABILITATION originale a été

confiée, en 1995, à Jean-Paul Philippon, l'un des architectes du Musée d'Orsay. ● « UNE ÉQUIPE municipale ne peut faire l'impasse sur la culture. Ce musée est l'expression

du changement de l'image qui s'opère ici », explique au Monde Jean-François Boudaillez, chargé du patrimoine et du tourisme au sein d'une ville à forte précarité sociale.

Un Musée d'art et d'industrie pour conjurer la crise à Roubaix

L'ancienne piscine de la municipalité du Nord, conçue dans les années 1930, a été transformée en centre d'exposition par l'un des architectes du Musée d'Orsay de Paris. Inauguré le 20 octobre, cet espace de 10 000 m² accueille une collection mise en caisses au début de la guerre et restée invisible à ce jour

LA PISCINE, Musée d'art et d'industrie, 23, rue de l'Espérance, 59100 Roubaix. Tél.: 03-20-69-23-60. Du mardi au jeudi de 11 heures à 18 heures, le vendredi de 11 heures à 20 heures, le samedi et le dimanche de 13 heures à 18 heures. De 2,29 € à 4,57 € (de 15 F à 30 F).

ROUBAIX

de notre envoyé spécial

La réouverture du Musée d'art et d'industrie, le 20 octobre, en présence de Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, est une bonne nouvelle pour Roubaix. Ebranlée par la crise du textile dès la fin des années 1960, la cité a sans doute touché le fond avec la disparition du peignage et de la lainière, ses deux spécialités. « La vieille industrie du textile est définitivement morte il y a quatre ou cinq ans », précise Jean-François Boudaillez, conseiller municipal. Les friches industrielles se sont alors multipliées. La précarité s'est installée. La population a diminué, passant sous la barre des cent mille habitants. Celle que Jules Guesde surnommait « la ville sainte du socialisme » faisait peine à voir.

Aussi est-ce la piscine, symbole de ce socialisme municipal, qui accueille dans un musée nouveau des collections précipitamment mises en caisses en 1940 et qui n'en étaient jamais sorties depuis. Fermé depuis 1985 pour des raisons de sécurité – la voûte menaçait de s'effondrer – et fort décrépit, l'édifice, conçu dans les années 1930, a été entièrement reprofilé par Jean-Paul Philippon, l'un des architectes du Musée d'Orsay, à Paris. Il n'a pas pour autant perdu son esprit. « C'est un endroit mythique pour les Roubaixiens, explique Bruno Gaudichon, le conservateur du musée. Cet équipement sportif et hygiénique, inauguré en 1932 par le maire socialiste de l'époque, Jean Lebas, était le seul lieu où toutes les classes de la société se côtoyaient. »

La piscine était l'œuvre d'un architecte nordiste, Albert Baert (1863-1951). Il avait déjà à son actif deux établissements de bains, l'un à Lille – dans un goût néopompéien – et l'autre à Dunkerque – dans le genre mauresque. Ici, ce franc-maçon notoire va chercher son inspiration du côté des abbayes cisterciennes. Le baigneur, sa serviette sous le bras, devait d'abord franchir un porche romano-byzantin et tra-



L'ancien bassin de la piscine de Roubaix réaménagée par Jean-Paul Philippon pour le Musée d'art et d'industrie.

verser un jardin quasi monastique avant de pénétrer dans le saint des saints : une immense nef basilicale, décor théâtral orné de briques vernissées et de symboles maçonniques, surmontée par une double voûte de béton ; le tout est éclairé, à chaque extrémité, par deux vitraux en éventail – soleil levant et soleil couchant. Ce décor s'incruste dans la structure du bâtiment : des arcs de béton monumentaux dominent le bassin, long de 50 mètres, qui était alimenté par un puissant jet d'eau craché par une tête de Neptune. Un double étage de cabines dotées de douches permettait aux nageurs de se dévêtir. Dans une aile, on trouvait, sur deux niveaux, une soixantaine de cellules pourvues de baignoires – creusées dans le sol pour les hommes, en volume pour les femmes. Une buvette, des salons de coiffure et de massage complétaient l'équipement.

Jean-Paul Philippon a préservé l'essentiel de l'œuvre de son prédécesseur. Y compris la machinerie,

énorme assemblage de cuves et de tubulures qui servaient à filtrer et à chauffer l'eau, présents en fond de décor dans la boutique du musée. Mais l'architecte d'Orsay a également trouvé quelques solutions ingénieuses pour transformer ce palais des corps en temple de l'art. Il a d'abord créé une nouvelle entrée, qui fait antichambre, grâce à l'espace gagné sur une ancienne usine disparue dans un incendie. Il n'en subsiste que la façade de brique, alignée sur la rue de l'Espérance.

ÉCLAIRAGE ZÉNITHAL

Après avoir franchi ce rideau très théâtral, puis un petit jardin où se dresse la base d'une cheminée monumentale, on arrive sous un vaste auvent adossé à l'ancienne piscine. Un retour d'équerre, pas très heureux, a permis de gagner la place d'une salle d'exposition temporaire ainsi qu'une salle de conférences de trois cents places glissée dans un lourd caisson suspendu. Le cloisonnage mobile de la salle d'exposition

comme le déséquilibre introduit par cette présence. Dans l'entrée, se trouve la billetterie veillée par une immense toile de Gromaire – *La Libération des esclaves* – que le peintre destinait à l'Assemblée de l'Union française de Versailles. L'ancienne salle de musculation, où est rappelée l'histoire de l'édifice, permet d'accéder au musée proprement dit, c'est-à-dire dans l'ancienne piscine. En prenant à droite, le visiteur se dirige vers l'espace voué aux arts appliqués ; tout droit il gagnera la section beaux-arts.

Neptune crache toujours son jet d'eau. Le bassin est simplement rétréci aux dimensions d'une allée liquide le long de laquelle sont disposées une double rangée de statues posées sur un parquet de bois : travailleur fatigué se reposant sur son marteau, paysan en train de semer, musiciens emperuqués et baigneuses ou naïades fort dévêtues. Au fond, un grand portique de céramique de Sèvres, rescapé d'une exposition universelle, derrière lequel se trouvent de grandes sculptures animalières dont un attelage de chevaux épileptiques, par Gustave Debrie, et un groupe non moins tumultueux, de Théodore Rivière, *Attila et ses Huns*... A l'autre extrémité se déploie une belle collection de mobilier contemporain : plateau de Rouan, vase de Morrellet, meubles de Sottsass. Les cabines de douches sont devenues vitrines, grâce à un ingénieux système qui permet d'en réunir plusieurs. Elles renferment les produits des arts appliqués : céramiques de Picasso, collections de textiles, grès émaillés, vêtements, bijoux, accessoires de mode, mais aussi imagerie se rapportant à l'histoire de Roubaix. A l'étage, une « tissuthèque » est réservée aux professionnels.

La section beaux-arts est située dans un espace gagné sur une cour anglaise, derrière les cabines de douche, et doté d'un bel éclairage zénithal. A travers les salles vouées aux arts plastiques c'est une sorte de portrait de la bourgeoisie locale qui se dessine, celle du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e. Elle aime les peintres qui racontent quelque chose, un morceau d'histoire, comme la mort de Marat, des anecdotes, un combat de coqs, le monde du travail, le symbolisme à traits appuyés, un néo-impresionisme modéré, entre les deux guerres un modernisme atténué : Dunoyer de Segonzac et Tamara de Lempicka.

La place importante réservée aux enfants – ils disposent d'un atelier équipé d'un matériel informatique quasi professionnel – est l'une des

originalités du musée. L'autre est d'avoir créé un parcours « multisensoriel » avec Christian Astuguevieille, « une recherche, non figée, à tester avec le public », explique ce dernier. La vue est automatiquement au rendez-vous. Pour l'ouïe, les bruits d'eau et les cris qui retentissaient dans la piscine seront diffusés toutes les heures pendant quinze secondes. Mais on pourra aussi exercer son toucher grâce à des tissus à tâter. L'expérience sur l'odorat est plus complexe. C'est le fruit d'un travail effectué en relation avec des parfumeurs qui ont tenté de mettre au point des correspondances olfactives et chromatiques, sujets et couleurs des tableaux mais aussi rappel des odeurs de piscine. Le rendez-vous du goût est, bien sûr, au restaurant, où des analogies gustatives devraient être trouvées, toujours en relation avec les œuvres. L'art et l'industrie se déclinent, à Roubaix, avec tous les sens.

E. de R.

TROIS QUESTIONS À ...

JEAN-FRANÇOIS BOUDAILLEZ

1 Vous êtes conseiller municipal de Roubaix, chargé du patrimoine et du tourisme. Que représente le Musée d'art et d'industrie pour une ville comme Roubaix ?

Si l'on s'en tient aux chiffres, il a coûté 131 millions de francs (19,9 millions d'euros), dont environ 15 millions de francs pour la ville. Son fonctionnement annuel, à la charge de la cité, sera de l'ordre de 15 à 18 millions de francs (de 2,3 à 2,7 millions d'euros). C'est beaucoup pour Roubaix, mais très positif. Le musée est l'expression du changement d'image qui s'opère ici.

2 Quelle est l'image de cette ville ?

Celle d'une ville industrielle sur le déclin. Le nouveau musée permet de conjurer la nostalgie (la piscine), son passé économique (le textile) et la culture au présent. Or, aujourd'hui, une équipe municipale ne peut faire l'impasse sur la culture. Pour lancer une dynamique nouvelle, il faut pouvoir donner aux enfants une culture qui ne soit pas uniquement basée sur de médiocres feuilletons télévisés. D'où l'importance du programme éducatif au sein du musée. Il a été déterminant dans l'engagement financier de la ville. Le tourisme est également une carte que Roubaix devra jouer. La réouverture du Musée d'art et d'industrie s'inscrit dans cette perspective.

3 Vous avez obtenu pour Roubaix le label ville d'art et d'histoire. N'est-ce pas un peu paradoxal pour une ville dont l'histoire est courte et l'art assez peu présent ?

Au début du XIX^e siècle, c'était encore un bourg qui ne dépassait pas 8 000 habitants. Mais son patrimoine industriel – avec un important volet social – est très riche. Nous nous employons d'ailleurs à le protéger. Récemment, nous avons, dans le quartier du Pile, réussi à sauvegarder le bâtiment du conditionnement ainsi que les anciennes usines Vano et Bayard. Il faut maintenant leur trouver une affectation.

Propos recueillis par

Emmanuel de Roux

Une collection hétéroclite complétée par de nombreux legs

L'HISTOIRE des collections du Musée de Roubaix est pleine de rebondissements. Elle commence en 1835, quand des professionnels du textile créent un musée industriel pour recueillir, dans de grosses reliures, les échantillons de la production locale, mais aussi les dessins et les motifs reproduits. Trente ans plus tard, le musée s'installe dans une filature désaffectée. Quelques objets d'art les rejoignent. En 1889, une Ecole nationale des arts industriels (elle existe toujours) est ouverte à Roubaix. Elle occupe un nouveau bâtiment construit par Ferdinand Dutert, l'architecte de la célèbre galerie des Machines, élevée la même année à Paris pour l'Exposition universelle. Une partie de l'édifice est dévolue aux collections, qui ne cessent de s'enfler du côté des arts plastiques comme des arts appliqués. A tel point que l'Etat décide de promouvoir l'établissement : il devient national et obtient plusieurs dépôts de l'Etat, en particulier de la Manufacture de Sèvres. Des collectionneurs comme Henri Selosse (un négociant textile roubaixien), des artistes (Jean-Joseph Weerts) ou leurs héritiers confient au musée des ensembles importants.

Pendant la deuxième guerre mondiale, les pièces du musée sont mises en caisses. Ces dernières ne seront pas rouvertes à la Libération. L'Etat se désintéresse de l'établisse-

ment, qui est « dénationalisé ». La ville de Roubaix a d'autres chats à fouetter. Du coup, les collections abandonnées sont pillées et vandalisées. Quelques-uns de ces éléments sont recueillis par la mairie. Au début des années 1980, Didier Schulmann, conservateur du musée moribond, propose sa résurrection.

... de la peinture à l'échantillon textile, de la céramique au mobilier, de la photo à la sculpture

C'est Bruno Gaudichon, arrivé à Roubaix en 1989, qui va l'assurer. C'est lui qui convainc le maire, le sénateur Diligent, puis son successeur, René Vandierenbronck, d'utiliser la piscine désaffectée pour un musée entièrement renouvelé. Un concours d'architecture est lancé en 1995. Il est gagné par Jean-Paul Philippon, qui va réaménager plus de 10 000 m² pour les collections du Musée d'art et d'industrie.

Celles-ci sont très hétéroclites du fait de leurs origines composites : de la peinture à l'échantillon textile, de la céramique au mobilier, de la

photo à la sculpture. Une grande partie de ces pièces, notamment les œuvres d'art, reflétaient le goût moyen de la bourgeoisie locale. Par ailleurs, la deuxième moitié du XX^e siècle était pratiquement absente de son fonds. Bruno Gaudichon risquait de se retrouver avec sur les bras un musée de l'art pompier. Il a su, grâce à des dépôts et à des legs importants, combler certaines lacunes et convoquer, dans une certaine mesure, l'art contemporain à Roubaix – sachant qu'il ne pouvait rivaliser ni avec le Musée des Beaux-Arts de Lille ni avec celui de Villeneuve-d'Ascq. La donation Malitte Pope-Matta a notamment permis de constituer une base historique à la collection de mode contemporaine. Le Fonds national d'art contemporain, le Musée national d'art moderne et le Musée d'Orsay ont aussi ouvert leurs réserves, permettant à Roubaix d'exposer des œuvres de Picasso, Alechinsky, Hadju, Garouste et Bonetti, Starck, Dufy, Lempicka ou Pascin...

Il faut noter, enfin, la très belle exposition inaugurale, consacrée à Francis Jourdain (1876-1958), peintre méconnu proche des nabis et de Vallotton, mais aussi créateur de mobiliers et fondateur, avec Mallet-Stevens, de l'Union des artistes modernes.

E. de R.

YANN TIERSEN



A L'OLYMPIA BRUNO COQUATRIX
DIRECTION : PAULETTE ET PATRICIA COQUATRIX

LES 20, 21 ET 22 NOVEMBRE

Reservations : Olympia et points de ventes habituels

Nouvel album "L'Absente" disponible en CD et double-vinyle série limitée



fonds soutien

subventionnés par la Mairie de Paris

La légèreté des filles de la chanson

Le spleen tranquille d'Enzo Enzo, les bonheurs incertains d'Arielle et les excentricités revigorantes de Zazie

DES GARÇONS, Dominique A (Augurai) ou Miossec (*Brûle*), qui ne badinent pas, tentent de débusquer le mal-être et les luminosités de la vie amoureuse. En cette rentrée française, les filles préfèrent être piquantes, mais en toute légèreté. Et quand le texte n'est pas au second degré, c'est la musique, habillée techno ou cap-verdien. Et si elles sont un tantinet déprimées, elles s'en moquent bien. Enzo Enzo retrouve sa personnalité première, mi-teintes, spleen, valse et bossa ; Arielle découvre son double optimiste ; Zazie frappe, mais sans les poings ni l'hystérie.

Le *jour d'à côté* est un bonheur pour ceux qui ont cru en Enzo avant qu'elle ne sombre dans la comédie musicale de couple avec Kent. Körin Ternovtzeff (Enzo) a une voix, chaude, enveloppante, du sentiment. Elle peut faire des tubes (*Ils s'adorent*, en ouverture de cet album, en est un potentiellement). Elle appartient à une famille qui garde entière la sagacité et la tendresse de la chanson française. Ainsi Allain Leprest lui a-t-il donné cinq des douze titres de cet album (les musiques sont signées Jacques Bastello ou Michel Amselem).

Dans la même lignée, Enzo chante Romain Didier, allié au parolier Jacques Duvall, du bout des doigts, en valse, en comptine (dans *Copito de nieve de Barcelone*, d'Allain Leprest et Romain Didier). De

la poésie délicate, une belle douceur, Enzo colore en pastel les paroles âpres et utopiques d'Allain Leprest, le banlieusard communal qui rêve encore « *que demain un mot nouveau / Fleurisse au bord de nos lèvres / Et peigne nos cheveux* », dans *Des gens rêvent*. Ces apparences de caresse et ces considérations humaines permettent à Enzo de renouer avec la tranquille certitude des intérieurs féminins.

MANQUE ET VOLUPTÉ

On a souvent dit à Zazie, comme un compliment sans doute, qu'elle écrivait des chansons de mec. Musclées, directes. En comparaison, Allain Leprest, avec ses nostalgies, ses brisures de cœur, est incontestablement une fille. Arielle, qui fut une femme, sorcière, double, mystérieuse, ardente, est redevenue une jeune fille en fleur. L'exercice n'est pas sans risque. *Imbécile heureuse* est en effet heureux, mais sans désir de l'être au fond. Arielle s'est plongée dans le vague à l'âme lusitanien en demandant à Teofilo Chantre de lui composer des ritournelles qui ressemblent à ce qui se fait au Cap-Vert. Compositeur attiré de Cesária Evora, tout comme Manuel de Novas, à qui Arielle emprunte l'air du *Rez-de-chaussée*, une farce, le musicien a essayé de reconstituer ce mélange si particulier du manque et de la volupté. Mais cette jouissance dans la perte est étrangère à Arielle,

d'avantage rompue aux arcanes du flou, de l'indicible, et cette qualité hisse certaines de ses chansons – *Mourir en Ariège*, *Ann Igard*, *Les Fleurs coupées* – au rang de celles des grandes dames de la chanson française (de Piaf à Barbara).

À la belle écriture d'Arielle, il manque ici des audaces musicales à sa mesure, dont le départ de Matthieu Ballet, aujourd'hui au service de Miossec, la prive. Mais qu'on lui donne une belle chanson, et Arielle la transforme en or. Alain Chamfort lui en a écrit une, simple, mélodique ; elle l'a dédiée à ses deux filles, qui un jour partiront et la ravissent tant aujourd'hui. *Mes petites filles chéries* méritent les grandes ondes. Moins évident est le sort radiophonique de *L'Idiot du village*, paroles d'Arielle, musique de Dominique A, qui s'écrase dans des entrelacs de trompettes.

Arielle a la voix vibrante, longue, grave. Mais ici elle en précipite le débit, comme pressée par l'envie de sortir d'un moule fatal. Sincère, intime, *Imbécile heureuse* attirera les novices, décevra les convaincus de la première heure, mais ce sont bien là les tourments d'une vraie carrière d'artiste.

Et Zazie dans tout cela ? Zazie qui passe à la télé, qui a la taille mannequin – ce que fut Arielle pour Helmut Newton –, l'humour facile et la dent dure ? Zazie va droit au cœur des problèmes communs. À côté



J.-B. MONDINO, 2001

On a souvent dit à Zazie, comme un compliment sans doute, qu'elle écrivait des chansons de mec. Musclées, directes.

d'une version plus intimiste que celle de Françoise Sagan (pour Johnny Hallyday) du cri à travers les âges de la vie, Zazie milite pour la reconnaissance des homosexuels (*Adam et Yves*, dance), le droit des femmes (*Aux armes citoyennes*, légèrement trip-hop), les banlieues (*Tais-toi et rap*, pop grosses ficelles).

C'est parfois basique, en dents de scie, mais Zazie est une auteure. Elle a la voix pointue, prolongée en soufflé, sans l'élan magnifique d'Arielle ou le feutré d'Enzo. Mais elle sait écrire des chansons justes, populaires. Zazie est reine au jeu du Monopoly : « *Je vends tout ce que*

j'ai contre tout ce qui me manque, je vends tout ce qui s'achète contre ce qui n'a pas de prix » (*Rue de la paix*), et l'album *La Zizanie* (la chanson du même nom est plus basique) est un tourbillon qui fait du bien au moral sans rendre imbécile.

Véronique Mortaigne

★ Enzo Enzo, *Le Jour d'à côté*, 1 CD RCA/BMG 74321 88 4402-7. Arielle, *Imbécile heureuse*, 1 CD Island/Mercury 586221-2. Distribué par Universal. Zazie, *La Zizanie*, 1 CD Mercury 586468-2. Distribué par Universal.

SÉLECTION DISQUES

JEAN-PHILIPPE RAMEAU (1683-1764)

Suites d'orchestre extraites de « Nais » et « Zoroastre »

Orchestre du dix-huitième siècle, Frans Brüggen (direction)

D'abord pour Philips Classics, désormais pour le label espagnol Glossa, le flûtiste et chef d'orchestre hollandais Frans Brüggen a réalisé une anthologie en plusieurs disques des « symphonies » de Rameau, c'est-à-dire des pages instrumentales (ouvertures, danses) de ses opéras. Le dernier en date est consacré à *Nais*, qui n'est pas la partition la plus bouleversante du Dijonnais sur le plan instrumental, et à *Zoroastre*, dont la facture et la portée sont en revanche d'une toute autre importance. Les couleurs de l'orchestre d'instruments anciens sont belles, le sens des contrastes et l'imagination sonore de Brüggen font merveille, et l'éloquence qu'il déploie fait que pas une seconde on ne regrette les récits et les airs des ouvrages lyriques. Brüggen sautera-t-il un jour le pas et enregistrera-t-il un opéra de Rameau en son intégralité ?

Renaud Machart
★ 1 CD Glossa GCD 921106.
Distribué par Harmonia Mundi.

OLIVIER MESSIAEN

Petites esquisses d'oiseaux. Etudes de rythme. Cantéyodjayâ. Rondeau. Fantaisie burlesque. Prélude pour piano. Pièce pour le tombeau de Paul Dukas.

Roger Muraro (piano)
Le dernier volume d'une intégrale, en particulier dans le cas de pièces pour un seul instrument, rassemble en général ce qui relève des

fonds de tiroir. Il en va ainsi pour ce disque d'œuvres qualifiées à juste titre d'« insolites » par Roger Muraro. Mais, dans la production de Messiaen, il y a peu à oublier. Peut-être cette *Fantaisie burlesque*, paradoxalement sensuelle et debussyste, ou bien cette implacable *Pièce pour le tombeau de Paul Dukas*. Les autres inédits sont de qualité, espiègle et théâtrale pour le *Rondeau* de 1943, âpre et plastique pour le *Prélude* de 1964, rayonnant et ludique pour *Cantéyodjayâ* de 1949. L'interprétation de Roger Muraro se caractérise par une profondeur de champ qui grandit les deux cycles majeurs de ce programme, en donnant pour les *Petites esquisses d'oiseaux* autant de force expressive à l'environnement harmonique qu'aux figures directement ornithologiques et en reléguant les préoccupations théoriques des *Etudes de rythme* à l'arrière-plan d'une entreprise impérativement sensible. Disponible séparément ou au sein d'un coffret de sept disques enregistrés depuis 1998 par Roger Muraro, ce CD nous relie déjà à l'année 2002 qui verra la dixième anniversaire de la mort du « *rythmicien-ornithologue* ».

Pierre Gervasoni
★ 1 CD Accord 461 645-2.
Distribué par Universal.

EVAN PARKER/PATRICK SCHEYDER

Pas de titre, juste les noms des musiciens pour cinq propositions musicales pensées, énoncées ensemble. Le saxophoniste britannique Evan Parker détient une solide connaissance et une pratique de l'alphabet du jazz, affirme un

esprit ouvert. Le pianiste français Patrick Scheyder vient du monde classique, passionné par la recherche sur la conception technique des pianos, méticuleux dans l'expression des textures du clavier. Un souffle, un effleurement sur les touches, Parker et Scheyder avancent l'un vers l'autre, mélodistes accomplis, en un jeu de question-réponse où l'intuition n'empêche pas la rigueur. Il y a là comme une méditation sur l'universalité de la musique et sa capacité à être une, hors des écoles stylistiques.

Sylvain Siclier
★ 1 CD Leo Records LR326.
Distribué par Orkhèstra.

PAUL WELLER

Days of Speed
Guitare sèche en bandoulière, Paul Weller a pris la route pour une tournée intimiste décidée entre deux contrats (il vient de quitter Island pour le label Independent). Il en a ramené un des plus beaux albums de sa discographie. Héritier des grands auteurs-compositeurs d'une tradition rock anglaise (Ray Davies des Kinks, Pete Townshend des Who, Ronnie Lane des Small Faces), Weller a marqué les vingt-cinq dernières années de la musique populaire britannique, comme pionnier punk et porte-parole générationnel avec les Jam, vedette de la soul insulaire à la tête du Style Council ou parain adulé de la britpop durant sa carrière solo. Malgré la qualité de son dernier album studio (*Helio-centric*), sa popularité semblait en déclin chez lui. Poussé peut-être par le doute, la nostalgie et un brin de colère, le chanteur est parti se réfugier dans ses chansons. Dépouillées des poses superflues, portées par l'intensité d'une voix

gorgée d'accent cockney, ces versions live et acoustiques de morceaux choisis au cœur de ses trois répertoires vibrent d'une urgence que le « *prince des mods* » avait rarement atteinte. La meilleure des introductions, sans doute, pour un public français qui l'a jusqu'ici ignoré, mais qui reconnaîtra, peut-être, dans *Town Called Malice* (un ancien hit des Jam) un des grands moments du film *Billy Elliot*.

Stéphane Davet
★ 1 CD Independent ISOM26CD.
Distribué par Small/Sony.

NICOLAI DUNGER

Soul Rush
En 1999, ce chanteur et compositeur suédois publiait un album raffiné jusqu'au maniérisme, *The Cloud is Learning*, empruntant beaucoup aux troubadours maudits des années 1970, Tim Buckley et Tim Hardin. Curieusement, alors que la scène néo-folk n'a jamais été aussi fréquentée qu'aujourd'hui – surtout par des marchands de sable –, notamment par des Scandinaves (les Norvégiens de King of Convenience), Nicolai Dunger s'en éloigne, à son avantage. A une ossature de guitares rustiquement country, le musicien a greffé la chair de la soul – cuivres, cordes et orgue. Ses chansons prennent dès lors une toute autre ampleur grâce également à un chant plus modulé, partagé entre murmure et incantation, gravité et majesté. On pense souvent au Van Morrison mystique d'*Astral Weeks* et de *Moondance* à l'écoute de ces ballades pluvieuses qui cultivent sensibilité sans sensiblerie, gémissements sans geignardise.

Bruno Lesprit
★ 1 CD Dolores/Virgin 7243 8 507882 8.

BOOTS COLLINS

Glory B
Da Funk's on Me !

Au-delà de son image de rigolo en grande tenue colorée, Boots Collins est surtout l'un des bassistes les plus influents de la planète funk-soul. Elevé au son des productions du label Tamla Motown, il rejoint James Brown puis George Clinton (Funkadelic/Parliament) avant de créer, en 1976, son groupe, le Rubber Band. Comme instrumentiste, Boots Collins a fait de la rigueur du tempo et du choix de la note idéale un dogme. Au groove imparable s'ajoutent des arrangements exubérants et inventifs. Ce recueil anthologique vaut pour le choix des titres extraits de la demi-douzaine d'albums enregistrés par le Rubber Band – assemblée de taille variable d'allumés notoires – pour la compagnie Warner Bros. Un sommet créatif qui éclaire la diversité des approches de Boots Collins : ballade acide ou appel à la danse, commentaire social ou pochade psychédélique. En bonus, le sexe et la sueur essentiels à l'épanouissement du funk.

S. Si.
★ 1 double CD Rhino-Warner Archives R2 74276.

IRMIN SCHMIDT & KUMO

Masters of Confusion
En juin, le Sonar, festival international de musiques avancées (donc électroniques et techno) de Barcelone, accueillait Irmin Schmidt, pianiste du groupe allemand Can, et Kumo (Jono Podmore), DJ au travail rythmique alerte et sophistiqué. Commencée au Crossing Border Festival Den Haag fin 1999, la série de concerts du duo n'a pas épargné la magie. Le mariage liant le piano à queue et les ordinateurs laisse surgir une musique d'orages

DÉPÊCHES

■ **MEILLEURES VENTES** : au classement de la semaine du 7 au 13 octobre (Top IFOP/Tite-Live diffusé par la SNEP), les deux premiers n'ont pas bougé depuis trois semaines avec *Des visages des figures*, de Noir Désir, suivi de *Seul*, de Garou. Plusieurs entrées directes sont à remarquer : *Ten New Songs*, de Leonard Cohen (3°), et *Supernova Superstar*, de Sinclair (5°).

■ **PIRATERIE** : plusieurs compagnies phonographiques et organisations professionnelles du secteur craignent que les résultats des ventes de CD affichent une importante baisse en 2001 en raison d'un accroissement net des ventes de CD-R, qui permettent la copie à l'identique d'un album vendu dans le commerce. La compagnie allemande BMG a par exemple indiqué que les ventes d'albums avaient chuté de 11 % au premier semestre 2001 en Allemagne. Le British Phonographic Industry (BPI) a, pour sa part, évalué à 20 millions de livres (31,17 millions d'euros) les pertes pour l'industrie britannique du disque. La majorité de ces copies concerne des artistes gros vendeurs.

■ **MUSIQUES DU MONDE** : la société britannique World Circuit réédite *Pirates Choice*, du groupe sénégalais Orchestra Baobab. La nouvelle version de cet album, paru en 1982, a été augmentée de six inédits, dont le dernier enregistrement en studio de cet ensemble de Dakar qui s'était séparé en 1987. Formé au milieu des années 1970, Orchestra Baobab a été une des formations sénégalaises les plus populaires avec une musique métissant rythmes latinos et traditionnels africains. Cet album est distribué en France par Night & Day.

et de pluies perlées, de méditation et de chaos, improvisée dans une liberté cultivée – les références musicales d'Irmin Schmidt et de Kumo atteignent autant le rock industriel allemand que l'Arabie et la transe. Dans cet univers délicieusement tactile, plein des échos de l'enfance (ses terreurs, ses désirs ardents, ses innocences), tout va crescendo, de rapprochements en évidences, de pas militaires en paradis perdus, de signaux d'alarme en béatitude. Résonances classiques et jazz-rock, chaleur de l'acoustique (le piano), mécanique de la drum'n'bass et de la techno : les maîtres de la confusion cassent les idées reçues.

V. Mo.
★ 1 CD Spoon 45/Mute. Distribué par Labels.

BANGLADESH

River Songs
Ce disque fournit dix échantillons des chants qui accompagnent le cours du Gange et qui lui sont dédiés, enregistrés par l'ethnomusicologue Deben Bhattacharya au début de l'année. Pris entre sa tradition savante – les ragas indiens –, et ses bases populaires – le deshi –, le Bangladesh cultive pourtant une musique traditionnelle foisonnante, et peu citée. Les titres ici rassemblés marient les traditions et les instruments, le luth dotar, les flûtes de bambous, les percussions de fer ou le tambour dhol, ou encore le violon. Les bateaux, le vent, la mousson sont évoqués par les splendides chanteurs de Maymansingh : « *Combien de temps vais-je pouvoir ramer dans le bateau de mon espoir, sur une rivière sans rives ?* », chante Muhammad Baul Aslam Sheikh, dans un éclair.

V. Mo.
★ 1 CD ARC Music EUCD 1675.



donne de la voix !

Véronique Gens
interprète le rôle
de la Comtesse
des Noces de Figaro
au Théâtre des
Champs-Élysées
jusqu'au 25 octobre

VÉRONIQUE GENS

BERLIOZ

Les Nuits d'Été
La Mort de Cléopâtre,
La Belle Voyageuse,
La Captive, Zaïde

Orchestre de l'Opéra National de Lyon
Louis Langrée



CD : 545 022




CHATELET

THEATRE NATIONAL DE L'OPERA DE LYON

Midis Musicaux

« Un trio dans tous ses états »

Alain Planès, piano | Marco Rizzi, violon
Marc Coppey, violoncelle

Lundi 22 octobre à 12 h 45
Janáček, Brahms

Mercredi 24 octobre à 12 h 45
Schulhoff, Dvořák

Vendredi 26 octobre à 12 h 45
*Beethoven, Webern,
Krawczyk : Création mondiale
Commande du Théâtre du Châtelet*

Récital

Jeudi 25 octobre à 20 h
Thomas Hampson | Wolfram Rieger, piano
Gustav Mahler

Location 01 40 28 28 40

Le roi des Belges gagne son procès contre Flammarion

LE JUGE des référés du tribunal de grande instance de Paris a ordonné, jeudi 18 octobre, à la demande de l'Etat belge et du roi des Belges Albert II, l'insertion d'un communiqué de protestation dans *Dossier pédophilie* de Jean Nicolas et Frédéric Lavachery (Flammarion), un livre sur l'affaire Dutroux qui a déclenché un tollé en Belgique, en évoquant la participation du prince Albert à des ballets roses (*Le Monde* du 20 septembre). Sous astreinte de 38,11 € (250 F) par infraction, chaque livre en stock ou en librairie doit comporter entre les pages 7 et 8 ou en page de copyright la mention : « Le président du tribunal de grande instance de Paris, statuant en référé, nous a prescrit de faire état des protestations du roi des Belges contre les atteintes portées à sa réputation contenues dans cet ouvrage. »

La juge, Francine Levon-Guérin, explique que, « si la liberté d'expression est érigée en un principe à valeur constitutionnelle, elle ne saurait cependant, sans encourir de restrictions, léser les droits fondamentaux de toute personne ainsi que l'énonce la Convention européenne des droits de l'homme, fût-elle une personne exerçant des fonctions publiques ». Elle ajoute que les accusations portées contre le prince constituent « à l'évidence des attaques personnelles à son encontre, manifestement attentatoires à sa réputation ».

Les fantaisies mantovaniennes de « D. Jay » Gottlieb

Au festival Octobre en Normandie, rencontre au sommet entre un jeune compositeur français en résidence et un pianiste américain titulaire d'une carte blanche

OCTOBRE EN NORMANDIE. Frédéric Martin : *Scherzo erotico*. Luca Mosca : *Quintetto*. Bruno Mantovani : *Jazz Connotation, Les Danses interrompues* (création), *D'un rêve parti*. Jay Gottlieb (piano), ensemble Alternance, Bruno Mantovani (direction). Lillebonne, le 17 octobre. Prochains concerts de Jay Gottlieb : œuvres de Lindberg, Ohana, Ruders, Mantovani et Crumb, le 19 octobre à 20 h 30 au Théâtre de l'Hôtel de ville du Havre ; œuvres de Bernstein, Gershwin, Jarrett et Adams, le 20 octobre à 20 h 30 à la Salle des fêtes du Mesnil-Esnard. Tél. : 02-32-10-87-07.

LILLEBONNE (Seine-Maritime)
de notre envoyé spécial

Conformément à sa volonté d'essaimer dans le département de la Seine-Maritime, le festival Octobre en Normandie fait escale ce soir au Centre culturel Juliobona de Lillebonne, petite localité voisine du Havre. Le programme à caractère globalement ludique de l'ensemble Alternance comporte une

amorce tout aussi élégante dans le registre de l'élévation avec le frémissant *Scherzo erotico*, de Frédéric Martin, où trio à cordes et duo de bois s'adonnent sans relâche à l'excitation épidermique par invites successives ou frôlements démultipliés. Beaucoup moins nuancé, le *Quintetto* de Luca Mosca s'apparente à une musique de cartoon qui a pour seul mérite de valoriser les interprètes. Le pianiste Jay Gottlieb, qui tient les rênes de ce concerto de chambre débridé, effectue une entrée en scène pleine de promesses pour la suite du concert.

SEXTUOR TECHNO

En seconde partie sont, en effet, réunies les deux principales têtes d'affiche du festival : l'interprète américain, titulaire d'une carte blanche en quatre temps utilisée jusque dans la danse avec Angelin Preljocaj et le jeune compositeur Bruno Mantovani, bénéficiaire d'une résidence nouvellement créée. Théâtre de cette rencontre, une suite en trois mouvements débutant avec un solo de piano inspiré de *Blues Connotation*, d'Or-

nette Coleman, se prolongeant avec une création motivée par différentes musiques populaires et s'achevant avec un sextuor à tendance techno. Si l'on voit le corps de Jay Gottlieb tressauter pendant l'exécution de *Jazz Connotation*, on entend aussi la musique couler de source à travers un flux qui commence au ras des notes pour finalement gagner des sphères d'une rare spiritualité.

Le pianiste à la houppes de cheveux en panache rend irrésistible la page de *Danses interrompues* qui conduit sous hypnose au final constitué par *D'un rêve parti*. Suprême de fantaisie contemporaine avec clins d'œil à la techno mais aussi au jazz et au minimalisme américain, cette partition fait glisser les notes par diffraction harmonique comme si elles étaient commandées par les différents poussoirs d'une table de mixage et culmine dans la performance d'un pianiste polyvalent (il vient d'enregistrer Cage et Ives pour Piano-vox) qu'on appellera dorénavant D. J(ay) Gottlieb.

Pierre Gervasoni

Des Argentins en apnée dans une baignoire

FESTIVAL D'AUTOMNE. *Mil quinientos sobre el nivel de Jack*, de Federico Leon (en espagnol surtitré). Mise en scène : Federico Leon. Avec Carla Crespo, Diego Jose Ferrando, Ignacio Rogers... Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e. RER : Cité-Universitaire. Tél. : 01-43-13-50-50. Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 19 h 30 ; dimanche à 16 h 30. De 8,38 € (55 F) à 16,77 € (110 F). Durée : 1 heure. Jusqu'au 23 octobre.

Arriver, à 8 heures du soir, au Théâtre de la Cité internationale est naturellement l'entrée au théâtre la plus attachante de Paris. Tout le monde « sont » là, venus de toute la Terre. Fraternité des étudiantes et étudiants, sous les arbres encore verts. La paix rêvée, plein les yeux.

Et sur scène, ce soir, les pèlerins viennent d'Argentine. Ils font le tour du monde avec leur drôle de pièce. Histoire d'une famille aquatique : la mère et ses enfants vivent en apnée dans la baignoire de leur minuscule salle de bains. En souvenir du père, plongeur professionnel en eaux profondes qui, un jour, n'est pas remonté. Le fils et le gendre ont loué des tenues noires de plongée. La mère, non, c'est le maillot. La baignoire, plutôt petite, car ils n'ont pas un sou, ils y sont tous en même temps. L'eau déborde, ils en remettent. C'est l'inondation à jet continu. On ne met pied à terre que pour déplacer, de temps en temps, le poste de télévision, seul vestige d'un monde absent auquel nul ne prête attention.

L'auteur et metteur en scène, Federico Leon, avait été pris de l'envie d'écrire une pièce sur l'eau. Ça chauffe très fort, dans la baignoire : il faut voir, il faut entendre, à quel point on s'engueule et on se tape dessus. Les médecins vous disent pourtant que lorsque vous vous brûlez, une seule chose à faire : mettre la brûlure sous l'eau, l'eau seule vous calme. Pas ici. C'est même le signe distinctif de cette pièce : elle enfonce les portes mais elle enfonce les murs, les toits, jamais comédiens ne sont allés si loin dans la violence des propos. Autres originalités : « Ma pièce se joue pour soixante personnes, assises pratiquement "dans" la salle de bains, avec les acteurs. » Au Théâtre de la Cité internationale, c'est vrai, enfin presque. Il faut venir en imper et bottes. Ou, mieux, en tenue de plongée, vous aussi.

Michel Cournot

SORTIR

NOISIEL

Christina Branco

« En tant que Portugaise, le fado est dans mon sang. » C'est ainsi que s'exprime la « jeune voix du fado » qui habite toujours la région où elle est née (Ribatejo). En découvrant le « sens des poèmes fado », la jeune femme, d'abord formée au jazz, réalise l'importance du fado portugais dans sa vie. Ce genre musical devient alors la voie à suivre. Elle y met le meilleur d'elle-même. Le fado fait d'elle une interprète remarquable. Pour ce concert, la chanteuse est accompagnée à la guitare portugaise par Custodio Castelo, autre grand, issu comme elle d'Almeirim, Alexandre Silva (guitare) et Fernando Maia (guitare basse).
Noisiel (Seine-et-Marne).
La Ferme du Buisson, scène nationale de Marne-la-Vallée, allée de la Ferme. RER A. : Noisiel. 20 h 45, le 20.
Tél. : 01-64-62-77-77.
95 F et 125 F ; 50 F et 65 F (avec la carte buissonnière).

SAINT-BRICE

Orchestre national d'Île-de-France

L'Orchestre national d'Île-de-France, depuis qu'il est dirigé par Jacques Mercier, fait un effort considérable d'élargissement du répertoire. En présentant parfois des premières auditions françaises de compositeurs aussi connus que Sibelius, il remplit une vraie mission de service public, même si son cahier des charges

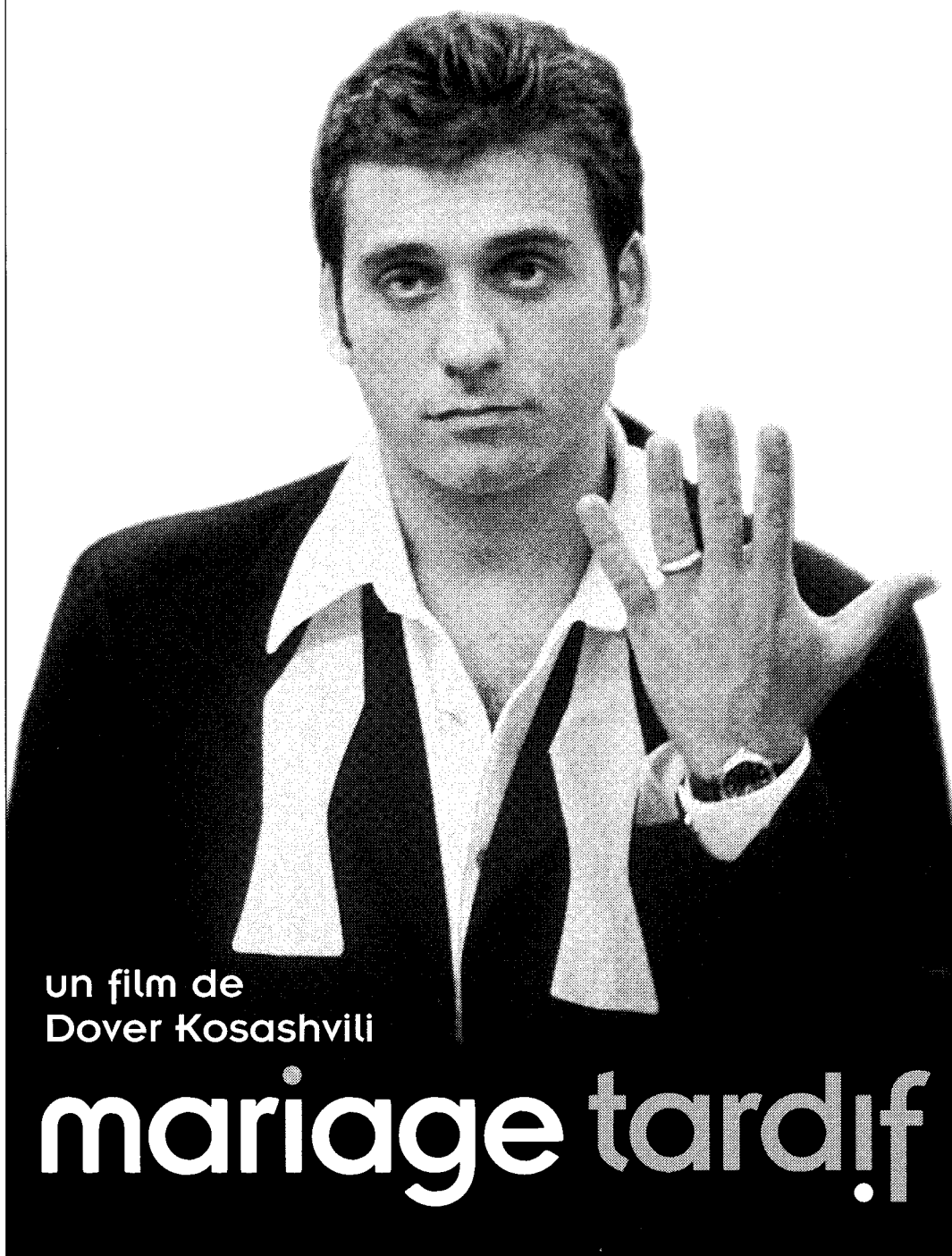
est le plus contraignant de tous les orchestres de sa catégorie. Avant la « récompense » que constitue la *Neuvième symphonie* de Dvorak, écrite et créée au Nouveau Monde, il faudra déguster deux relatives raretés dans nos salles de concerts, signées Charles Ives, prophète de la modernité musicale américaine, et Aaron Copland, le barde le plus sage de la *vox americana*.
Saint-Brice (Val-d'Oise). Théâtre *Silvia-Monfort, 20, rue Pierre-Salvi. 20 h 30, le 20.* Tél. : 01-39-33-01-81. De 50 F à 100 F.

MONT-SAINT-AIGNAN

Hommage à Rameau

Alexandre Tharaud vient d'enregistrer un magnifique disque (Harmonia Mundi) consacré aux pièces pour clavecin de Jean-Philippe Rameau. Au clavecin ? Non, au bon vieux Steinway moderne. Sacrilège ? Pourquoi donc ? Marcelle Meyer avait ouvert la voie, il y a cinquante ans, avec instinct, finesse et autorité. Tharaud fait de même et a de surcroît écouté les clavecinistes spécialisés. En résulte un disque où Rameau est vraiment Rameau et le piano du vrai piano. Poursuivant l'idée débussyste de l'*Hommage à Rameau*, le jeune pianiste français a eu la bonne idée de commander d'autres hommages à des jeunes compositeurs français d'aujourd'hui. Concert prometteur et alléchant.
Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime). L'Ariel, place Colbert. 11 h 15, le 21. Tél. : 02-32-10-87-07. De 30 F à 160 F.

ILS VEULENT TOUS LE MARIER : SON PÈRE, SA MÈRE, SA FAMILLE... ET MÊME SA MAÎTRESSE !



un film de
Dovar Kosashvili

mariage tardif

24 OCTOBRE

Inrockuptibles

monsieur cinema

www.diaphana.fr

ZURBAN



GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Zilla Leutenegger
Galerie Zürcher, 56, rue Chapon, Paris-3^e. M^e Arts-et-Métiers. Du 20 octobre au 28 novembre. Tél. : 01-42-72-82-20. De 11 heures à 19 heures ; lundi sur rendez-vous. Fermé dimanche.
Sylvie Fleury
Grenoble (Isère). Le Magasin, Centre national d'art contemporain, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat. Tél. : 04-76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 21 octobre au 6 janvier. 20 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Bertolt Brecht, poète
mise en scène de Laurent Terzieff.
Théâtre, 1, place Bernard-Palissy, Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). 20 h 30, le 20. Tél. : 01-46-03-60-44. 118 F et 164 F.
Le Manifeste des 61
de François Bon, Sylvie Chenu et Enzo Cormann, mise en scène de Nadine Varoutsikos.
Maison du théâtre et de la danse, 75-81, avenue de la Marne, Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). 21 heures, le 20. Tél. : 01-48-26-45-00.
La Polonoise d'Oginski
de Nicolaï Koliada, mise en scène de Lisa Wurmser.
Théâtre Jean-Vilar, 9, avenue Youri-Gagarine, Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). 20 h 30, le 20 ; 16 heures, le 21. Tél. : 01-55-53-10-60. De 30,17 F à 65,60 F.
Compagnie Christiane Emmanuel
Cartoucherie - Théâtre de l'Épée de Bois, route de la Pyramide, Paris-12^e. M^e Château-de-Vincennes. 19 heures, les 20, 21. Tél. : 01-48-08-39-74. 70 F, 100 F.
Gerhard Bohner, Cesc Gelabert
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris-4^e. M^e Rambuteau. 20 h 30, le 20 ; 16 h 30, le 21. Tél. : 01-44-78-12-33. 60 F, 90 F.
Orchestre de Paris
Œuvre de Mozart. Christoph Eschenbach (direction).

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 11 heures, le 20. Tél. : 01-44-84-44-84. 40 F.

Concerto Köln, RIAS Kammerchor
Œuvres de Mozart, Naumann. René Jacobs (direction).

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^e Alma-Marceau. 20 heures, le 20. Tél. : 01-49-52-50-50. De 32,80 F à 498,53 F.

René Urtreger, François Bourassa Trio
Maison de Radio-France, 116, av. du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^e Passy. 17 h 30, le 20. Tél. : 01-56-40-15-16. 32,80 F.

Sophia Domancich Trio, Armenian Navy Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Château-d'Eau. 20 heures, le 20. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Terrie Ex, Han Bennink
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (Seine-Saint-Denis). 20 h 30, les 20, 21. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Julien Lourau Sextet
Théâtre Victor-Hugo, 14, avenue Victor-Hugo, Bagneux (Hauts-de-Seine). 20 h 30, le 20. Tél. : 01-46-63-10-54. De 30 F à 80 F.

André Minvielle
Théâtre d'Ivry Antoine-Vitez, 1, rue Simon-Dereure, Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). M^e Mairie-d'Ivry. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-46-70-21-55. 50 F.

William Sheller
Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, Suresnes (Hauts-de-Seine). 21 heures, le 20. Tél. : 01-46-97-98-10. De 120 F à 190 F.

RÉGIONS

Ensemble Matheus
Œuvres de Leopold Mozart, Méhul, Lhoyer, Mozart, Hertel. Jean-Christophe Spinosi (direction).
Brest (Finistère). Quartz, 2-4, boulevard Clemenceau. 20 h 30, le 20. Tél. : 02-98-33-70-70. De 72,16 F à 144,31 F.

Francis Chapelet, René Saorgin, Michel Chapuis (orgue)
Rendez-vous pour une « promenade organistique » en divers lieux de Toulouse.

Toulouse (Haute-Garonne). Institut catholique, 31, rue de la Fonderie. 14 h 30, le 20. Concerts gratuits.

Otello
de Verdi. Chœur, Maîtrise et Orchestre du Capitole de Toulouse, Alain Lombard (direction), Nicolas Joel (mise en scène).

Toulouse (Haute-Garonne). Théâtre du Capitole, place du Capitole. 20 h 30, le 20. Tél. : 05-61-63-13-13. 226,50 F.

EN VUE

■ Les Pères Noël porteurs de barbe naturelle gagneront 10 000 dollars de plus cette année dans les centres commerciaux américains.

■ **Oussama Ben Laden** passe en fraude de la drogue et des armes dans des pots de miel du Yémen, l'un des meilleurs du Proche-Orient, selon la CIA.

■ Mariée de force, une Jordanienne a étranglé son époux pendant sa lune de miel, mardi 16 octobre, à Ramtha.

■ Les paysans afghans victimes de la sécheresse remercient le pavot, généreux donateur : 72 kilos à l'hectare dans la région irriguée de l'Oruzgan, jusqu'à 9,33 kilos sur les terres arides du Badakhshan.

■ Quand les colons de l'implantation juive de Tekoa, près de Bethléem, en Cisjordanie, pompent la nappe phréatique, les Palestiniens du camp de réfugiés de Deheishé s'en vont acheter de l'eau au camion-citerne.

■ « *J'aurais aimé être avec les héros de l'intifada* », confiait récemment **Mgr Hilarion Capucci**, 78 ans, ancien archevêque grec-catholique de Jérusalem, en lançant un caillou en direction d'Israël.

■ **Thaksin Shinawatra**, premier ministre thaïlandais, qui, lors de son procès pour corruption, trouvait une aide spirituelle auprès de **Phra Issarumunee**, s'étonne que le moine bouddhiste ait fui son monastère avec une femme mariée.

■ « *Les joueurs fument, boivent, font l'amour et se couchent à 6 heures du matin comme les prostituées de Sant Pauli* », s'indigne **Eduard Geyer**, entraîneur d'Energie Cottbus, club allemand de première division. « *Notre travail est plus dur* », rectifie **Lady Gina**, professionnelle du quartier chaud de Hambourg.

■ Les habitants de Lambaréné, au Gabon, protestent contre la demande de mise en liberté d'un ancien député, beau-frère d'un ministre, accusé de meurtre rituel à l'approche des élections législatives, période « *propice* » à l'usage de fétiches favorisant le verdict des urnes.

■ Les téléphones portables, qui éliminent les fantômes en perturbant l'activité électrique des phénomènes paranormaux, menacent les sites hantés, fleurons du tourisme britannique.

■ « *Il suffit d'écouter le bruit de la voiture et vous savez quand changer de vitesse* » : **Lady Morton**, aristocrate écossaise, conduisant à l'oreille, vient d'avoir son premier accident à l'âge de 100 ans.

Christian Colombani

Liberté pour Michel Peyrard et pour le droit d'informer

« Paris-Match » rend hommage au grand reporter, détenu en Afghanistan. Alain Genestar, directeur de la rédaction, souligne que la liberté de la presse n'est pas « un concept creux » mais qu'elle « se vit réellement dans l'épreuve »

SOUS LE TITRE « Liberté pour Michel Peyrard », l'hebdomadaire *Paris-Match* (daté 25 octobre) consacre sa « une », son éditorial et plusieurs pages intérieures au sort de notre confrère, grand reporter fait prisonnier le 9 octobre en Afghanistan, où il était entré déguisé en femme. Alain Genestar, directeur de la rédaction, exprime sa totale solidarité avec son collaborateur, dont il explique et soutient la démarche face à ceux qui lui reprochent son imprudence. « *Un grand reporter digne de ce nom – le plus beau du métier de journaliste –, écrit-il, ne résiste pas à l'appel du terrain. Il n'obéit à aucun ordre. C'est lui qui décide du risque qu'il estime pouvoir prendre en le calculant au plus près. Il se contente de*



prévenir sa rédaction en chef : « *Je passe.* » Sa décision devient alors la nôtre, celle de son journal. » Alain

Genestar ajoute : « *Ce n'est pas de la témérité aveugle, mais du courage, l'exercice normal d'un métier qui en exige.* » Le directeur de la rédaction de *Paris-Match* rappelle enfin quelques principes qui sont ou devraient être ceux de tous les confrères de Michel Peyrard.

REVÊTIR LA BOURKA

« *La liberté de la presse n'est pas un concept creux qui sert à alimenter des colloques académiques, souligne-t-il. Elle se vit réellement dans l'épreuve. Elle s'oppose à toutes les censures. Elle refuse le confort. Elle se bat contre les barbelés, les frontières, les interdits, les armes. Elle est ce que décident d'en faire ceux qui sont prêts à risquer leur vie pour elle, en lui donnant un sens.* »

Arnaud Bizot, envoyé spécial de l'hebdomadaire, raconte comment, avec deux consœurs, Nathalie Bourrus, de France Info, et Karen Lajon, du *Journal du dimanche*, Michel Peyrard a décidé de revêtir la bourka, ce vêtement que portent les femmes afghanes, contraintes à ne voir le monde qu'« à travers un grillage ». Il veut se rendre à Jalalabad. C'est alors qu'il est arrêté. « *Ils sont une poignée, indique Arnaud Bizot, sur les conflits du globe, à passer les frontières sans minibus comme d'autres passent muraille dans une nouvelle de Marcel Aymé. Ce qui grise cette poignée-là, même si c'est un peu se faire peur, c'est avant tout d'être celui qui découvre, le premier qui raconte.* »

Interrogé par un journaliste de la télévision pakistanaise, Rahim Ullah Yousafzai, dans la maison où le retiennent les talibans, Michel Peyrard explique brièvement sa situation, dit qu'il est bien traité et qu'il mange bien, rappelle qu'il a couvert les guerres de Bosnie, du Kosovo, de Tchétchénie sans avoir jamais été autorisé à y entrer ni obtenu un visa. « *Quelquefois, précise-t-il, on peut utiliser d'autres voies si on veut témoigner des conséquences de la guerre sur les populations civiles.* »

Paris-Match publie également deux témoignages d'amitié et de soutien, l'un du comédien Gérard Depardieu, l'autre du philosophe André Glucksmann. « *J'ai eu l'occasion, écrit le premier, de rencontrer quelques grands reporters de cette trempe. Ils se ressemblent tous. Ils évaluent le danger et ils ont tous ce même regard sur les hommes dans des situations fortes. (...) Je ne crois pas que Michel soit attiré par le danger. Il est plutôt transcendant par sa mission qui est d'essayer d'informer dans le sens noble du terme.* » Quant à André Glucksmann, il estime que « *le déguisement fait partie de la panoplie d'une presse libre quand on veut l'empêcher.* » Il ajoute : « *Oui, le jeu en vaut la chandelle. Sentinelles dans le néant, des journalistes comme Michel Peyrard déchirent la nuit et le brouillard où le crime prospère. Ils forcent notre regard et dérangent notre indifférence.* » On ne saurait souhaiter plus belle définition du métier de journaliste.

Thomas Ferenczi

DANS LA PRESSE

THE NEW YORK TIMES

■ Depuis la seconde guerre mondiale, l'Amérique s'est payé le luxe d'améliorer constamment son niveau de sécurité. Nous avons des agences fédérales chargées de s'assurer que nos produits de consommation ne sont pas dangereux, même lorsqu'ils sont mal utilisés. Quand nos maisons, nos écoles, nos quartiers sont exposés à l'amiante, nous voulons que l'air soit purifié jusqu'à ce que toutes les particules soient éliminées. Les seuls risques que nous acceptons sont ceux que nous choisissons de courir nous-mêmes. C'est cet état d'esprit que nous allons devoir changer. Personne ne peut promettre avec certitude que les gens

seront protégés contre le terrorisme en se rendant à un match de football, en prenant le métro ou en allant faire des courses avec leurs enfants. La tolérance zéro contre le risque du terrorisme signifierait la restriction de nos mouvements et de nos contacts avec les autres d'une façon de plus en plus drastique. En suivant ce chemin, nous finirions par nous réfugier dans des grottes bâties de nos propres mains (...). Prenons garde de ne pas nous laisser gouverner par les experts en sécurité. Leur rôle est important. Nous avons besoin de leur avis. Mais leur vision du monde est nécessairement limitée. Ils peuvent seulement définir le monde de la plus sûre possible. A nous de dire celui que nous jugeons le meilleur.

FINANCIAL TIMES

■ Les dirigeants européens doivent prendre de la hauteur à l'occasion de leur rencontre de Gand. Ce n'est pas le moment de débattre de subtilités constitutionnelles. Le défi qu'ils doivent relever est celui d'une réponse globale à la crise de l'Afghanistan et à ses conséquences sur l'économie mondiale. Jusqu'ici, le bilan de l'Union européenne est mitigé. Le soutien apporté à la coalition rassemblée par les Etats-Unis contre le terrorisme a été ferme, avec la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne au premier plan. La liste des mesures destinées à traquer les terroristes et leurs sources de financement est impressionnante, même si le calendrier fixé pour les mettre en œuvre reste ambitieux. La

réponse collective face à la crise économique ne témoigne pas du même sentiment d'urgence. La croissance dans l'eurozone ralentit à vive allure. L'Allemagne est proche de la stagnation. Le chômage s'accroît. Il en est de même des déficits budgétaires. Il y a des dissensions avec la BCE sur la politique monétaire. Le désarroi européen contraste avec la détermination affichée par les Etats-Unis pour restaurer la confiance et la croissance. La BCE a trop tardé à réagir aux changements des conditions dans l'eurozone (...). Le sommet de Gand donne aux gouvernements européens la possibilité de se ressaisir. Les crises sont porteuses d'occasions autant que de menaces. Elles demandent avant tout de l'autorité.

www.renater.fr, www.front14.org

Le réseau universitaire français bloque l'accès à un site raciste américain



RENATER, le groupement d'intérêt public qui gère le trafic Internet de l'ensemble des universités et centres de recherche publics français, a décidé de filtrer l'accès à un site-portal américain baptisé Front 14, abritant plus de 400 sites racistes et néonazis, dont quatre en langue française : « *Le contenu des sites m'a semblé incompatible avec la charte d'usage de Renater, qui rappelle aux utilisateurs que les données circulant sur le réseau ne doivent pas véhiculer de propos diffamatoires, injurieux ou racistes*, explique Dany Vandromme, président du GIE Renater ; *sans interdire totalement le site à nos utilisateurs, nous avons fait en sorte de rendre son accès difficile.* »

Cette décision intervient en marge d'une affaire judiciaire opposant J'accuse, association de lutte contre le racisme, à treize fournisseurs d'accès Internet français. Front 14, hébergé sur un serveur situé en Alaska et enregistré par un particulier sous un faux nom, est hors d'atteinte de la justice

française. Il en est de même pour les auteurs des textes incriminés, qui sont dispersés dans le monde entier. J'accuse a donc tenté d'obtenir des fournisseurs d'accès qu'ils en interdisent l'accès à partir du territoire français. Ces derniers ont refusé, car ils revendiquent le statut de simples intermédiaires techniques, et ne veulent pas prendre la responsabilité de censurer un site en l'absence d'une décision judiciaire. Ce sera donc au juge de trancher, ce qu'il devrait faire le 30 octobre.

En revanche, Renater a choisi

de ne pas attendre le jugement pour agir : « *J'ai eu connaissance de l'existence du portail au moment de l'audition des grands témoins par le juge. Je l'ai visité et j'ai opté pour le filtrage. Il nous a fallu trois jours pour élaborer un procédé fiable* », affirme M. Vandromme, qui préfère rester vague sur les moyens techniques mis en œuvre. De fait, la difficulté de mettre en place des systèmes de filtrage et de blocage efficaces est l'un des arguments avancés par les fournisseurs d'accès pour justifier leurs réticences, mais M. Vandromme tient à se démarquer de cette position : « *Je comprends les arguments et la position des fournisseurs privés, mais je ne me considère pas comme étant dans la même situation qu'eux. Renater ne fonctionne pas selon une logique commerciale, et nous nous adressons à une communauté d'utilisateurs pré-définie. Dans ce contexte, nous ne pouvons pas rester indifférents aux sites non conformes à la charte.* »

Julie Krassovskya

SUR LA TOILE

PREMIER SITE PAYANT

■ Avec 609 000 abonnés au 30 septembre 2001, le site du quotidien américain *Wall Street Journal* revendique la place du site payant le plus fréquenté au monde. Les abonnés restent connectés en moyenne 34 minutes par jour sur le site. www.wsj.com

CRYPTAGE

■ Après avoir lancé une campagne vigoureuse en faveur d'un projet de loi visant à obliger les concepteurs de logiciels de cryptage à prévoir une clé de décryptage utilisable par la police et la justice, le sénateur républicain Judd Gregg a fait savoir, le 16 octobre, qu'il avait changé d'avis sur ce sujet. - (AP)

ALLEMAGNE-CENSURE

■ En vertu d'une nouvelle loi sur la sécurité des réseaux informatiques, les autorités du Land de Rhénanie-Westphalie ont ordonné aux fournisseurs Internet locaux d'empêcher leurs abonnés d'accéder à quatre sites Web hébergés aux Etats-Unis : trois sites néonazis et Rotten.com, site satirique spécialisé dans l'humour décalé et les photographies de mauvais goût, parfois extrême. www.rotten.com

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQP4E

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il en y a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{cts}/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year. *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le sourire du hamster

par Dominique Dhombres

LE SUSPENSE était insoutenable. On allait enfin voir en pleine lumière ce personnage de l'ombre, ce haut fonctionnaire nourri dans le sérail, en connaissant tous les détours, familier aux intrigues, sûrement aussi habile à manier en douceur le lacet de soie de l'étrangleur que l'imparfait du subjonctif présenté jusqu'ici comme son unique faiblesse. Un homme capable de battre en combat singulier, tout en souplesse, le pas léger et l'haleine fraîche, un célèbre dégraisseur de mammouth et un non moins coriace miraculé de la République rescapé des fléchettes au curare du Val-de-Grâce.

Un redoutable chasseur de primes, qui veut désormais inscrire à son tableau l'embusqué de l'Elysée, unique responsable à ses yeux de la guérilla urbaine déclenchée entre les deux rives de la Seine. Bref, on attendait Olivier Schrameck hier soir à

20 h 30 sur France 2 comme les enfants attendent Zorro. Tel une débutante bien élevée qui ne jure que par le bal de l'Opéra, le directeur de cabinet de Lionel Jospin avait choisi de faire son entrée dans le monde cathodique chez Olivier Mazerolle et Alain Duhamel. Le serviteur public sur la principale chaîne du service public. Après la publication dans notre journal des bonnes feuilles de son livre *Matignon, rive gauche*, l'homme de l'ombre avait décidé de montrer enfin son visage aux Français. L'instant était solennel. La tension, palpable.

On vit alors apparaître, sur le plateau de « Question ouverte », un hamster souriant, aux cheveux gris et aux yeux bleus. C'est le sourire qu'on voit en premier et qui, comme celui du chat du Cheshire, flotte encore dans l'air lorsque l'animal s'en est allé discrètement, sans bruit, comme il

était venu. Ce sourire lui fend le visage d'une oreille à l'autre. Il est placé là, vissé en quelque sorte, de toute éternité. Car ce haut fonctionnaire énigmatique et hamstérien sourit en permanence. Il répond aux questions sans se départir un seul instant de ce sourire qui a dû en faire flipper plus d'un, rive droite ou rive gauche. Comment combattre un sourire ? Les profs le savent. L'arme absolue de l'élève délinquant, c'est le sourire.

On n'insistera pas ici sur ce que le hamster souriant a dit hier soir. En gros, lui (Jospin) c'est lui, moi c'est moi, mais je l'aime. On relèvera tout au plus cette perle, jetée en passant par ce délicieux homme de cour. Il a écrit son livre pendant ses vacances « *le seul moment où il pouvait le faire* ». Bon ! « *Le livre a été publié six semaines plus tard, comme il est normal.* » Normal ? Pour lui, oui.

VENDREDI 19 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.30 Bibliothèque Médicis. Pour en finir avec la guerre d'Algérie. **Public Sénat**
- 21.00 Musique sacrée, sacrée musique. **Forum**
- 22.00 L'Interprète et la musique, un monde sensible. **Forum**
- 23.00 Musique, y a-t-il encore une guerre des tons ? **Forum**

MAGAZINES

- 20.50 Thalassa. Dans le sillage des mammouths. **France 3**
- 21.10 100 % Politique. Invités : Robert Hue ; Jérôme Jaffré. **LCI**
- 21.00 Recto Verso. Invitée : Karin Viard. **Paris Première**
- 22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Une femme dans les étoiles. **Arte**
- 20.20 Symphonie marine en Méditerranée. Lampedusa, à mi-chemin de l'Afrique. **Odyssee**
- 20.30 Les Mystères de la Bible. [2/3]. Qui a écrit la Bible ? **Chaîne Histoire**
- 20.30 Chroniques d'Hollywood. **Histoire**
- 20.30 Les Voisins de Joe Leahy. **Planète**
- 21.00 Le Dernier Festin des crocodiles. **Nat. Geographic**
- 21.00 Les Printemps du Sacre. **Mezzo**

Le Monde TELEVISION

Planète

20.30 **Les Voisins de Joe Leahy**
Planète rediffuse les trois épisodes de la série australienne de Bob Connolly et Robin Anderson, couverte de prix. En 1930, trois frères chercheurs d'or australiens découvrent en Nouvelle-Guinée des centaines de milliers d'hommes qui n'ont jamais été en contact avec la « civilisation ». Ils filment. L'idée de génie est d'avoir recherché, cinquante ans après, ceux qui ont vécu la rencontre.

- 21.35 Décision secrète. La guerre du Golfe. **Histoire**
- 22.00 Alaska. **Nat. Geographic**
- 22.00 Sur la route. Amazonie, le secret de la liane. **Voyage**
- 22.00 Isadora Duncan, la danseuse rebelle. **Mezzo**
- 22.05 Nathan Chitcharansky. Du Goulag au gouvernement. **La Chaîne Histoire**
- 22.05 Menaces sur l'Antarctique. **Planète**
- 22.20 La Vie en face. Bernard Tapie. **Arte**
- 23.00 Volkswagen, la voiture d'Adolf Hitler. **Odyssee**
- 23.20 Profil. Henri Cartier-Bresson. **Arte**
- 23.30 Le Vertige du désert. **National Geographic**
- 23.45 Les Mystères de l'Histoire. Karnak, l'histoire secrète. **La Chaîne Histoire**
- 0.30 La Vérité sur Lawrence d'Arabie. **Odyssee**
- 0.45 Maestro. [3/5]. Le XVIII^e siècle à Venise. **Mezzo**

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Football. Championnat de D 2 : Strasbourg - Le Mans. **Eurosport**

MUSIQUE

- 20.35 et 23.30 Wieniawski. *Polonaise brillante en ré majeur*, op. 24. Enregistré à Munich, en 1995. Avec Ingolf Turban (violon). Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. **Mezzo**

- 21.50 Street Noise With... Tony Overwater. Concert. **Muzzik**
- 21.55 Dave Holland Quintet. Fribourg, 1996. **Muzzik**
- 22.20 Depeche Mode. En 1998. **Canal Jimmy**
- 22.50 Mendelssohn. *Concerto pour piano et orchestre n° 2. Avec Homero Francesch (piano). Par The Academy of St Martin in the Fields, dir. sir Neville Marriner.* **Mezzo**
- 23.45 Tony Bennett. En 1985. **Muzzik**
- 23.45 Il Giardino Armonico. En 1999. Dir. Giovanni Antonini. **Mezzo**
- 0.45 Nice Jazz Festival 1998. **Muzzik**

THÉÂTRE

- 20.40 Indépendance. Pièce de Lee Blessing. **Festival**

TÉLÉFILMS

- 20.45 Père inconnu. Ulla Wagner. **Arte**
- 20.50 Le Caméléon. Frederick King Keller O. **M 6**
- 20.55 Les Beaux Quartiers. Jean Kerchbron. [1/3] O. **TMC**
- 22.40 Clara et son juge. Joël Santoni O. **Téva**

SÉRIES

- 20.50 La Crim'. Meurtre à facettes. **France 2**
- 20.50 Total Recall 2070. Fantômes meurtriers O. **Série Club**
- 21.45 Central nuit. Dernière cavale. **France 2**
- 0.20 Ally McBeal. L'étoile du bonheur (v.o.) O. **Téva**

Arte

23.20 **Profil**
Les images d'Henri Cartier-Bresson, l'un des plus grands photographes du XX^e siècle, sont rares. C'est un artiste qui fuit, toujours en mouvement, détestant qu'on le photographie. Raphaël O'Byrne, réalisateur de ce film documentaire inédit, le montre un peu, au milieu d'autres reportages consacrés à des créateurs parfois amis, dont l'œuvre ou les convictions ont des résonances avec celle de Cartier-Bresson.

FILMS

- 15.45 **Furyo** ■■■
Nagisa Oshima (GB - Jap., 1982, v.o., 120 min) O. **Cinéfaz**
- 15.50 **La Chevauchée sauvage** ■■■
Richard Brooks (Etats-Unis, 1974, v.o., 130 min) O. **Cinétoile**
- 16.10 **Les Voleurs** ■■■
André Téchiné (France, 1996, 115 min) O. **Cinéstar 1**
- 16.35 **Signé Arsène Lupin** ■■■
Yves Robert (France - Italie, 1959, 100 min) O. **CineClassics**
- 19.25 **JLG par JLG** ■■■
Jean-Luc Godard (France - Suisse, 1991, 55 min) O. **Cinéfaz**
- 20.45 **Géant** ■■■
George Stevens (Etats-Unis, 1956, 195 min). **TCM**
- 20.55 **Soigne ta droite** ■■■
Jean-Luc Godard (France, 1987, 85 min) O. **Cinéfaz**
- 21.00 **Broken Arrow** ■■■
John Woo (Etats-Unis, 1996, v.o., 105 min) O. **Cinéstar 2**
- 21.00 **Le Voleur de Bagdad** ■■■
Michael Powell, Ludwig Berger et Tim Whelan (Grande-Bretagne, 1940, v.o., 120 min) O. **CineClassics**
- 21.00 **La Garçonnère** ■■■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1960, v.o., 125 min) O. **Cinétoile**
- 21.00 **Hypnose** ■■■
David Koepf (Etats-Unis, 1999, 95 min) O. **Canal +**
- 22.55 **Nouvelle vague** ■■■
Jean-Luc Godard (Suisse, 1990, 95 min) O. **Cinéfaz**
- 23.00 **Les Aventures du prince Ahmed** ■■■
Lotte Reiniger et Carl Koch (All., 1926, 60 min) O. **CineClassics**
- 0.00 **La Couleur pourpre** ■■■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1985, 160 min) O. **TCM**



1.00 **l'Arnaqueur** ■■■
Robert Rossen. Avec Paul Newman, Jackie Gleason, Piper Laurie (EU, 1961, v.o., 130 min) O. **CineClassics**

SAMEDI 20 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. La cohabitation vue de Matignon. Invité : Olivier Schrameck. **LCI**
- 21.00 Israël, les dangers intérieurs. **Forum**
- 22.00 Carte blanche à... Michel Rocard ; Jules Valentin Vilbert ; Yitzhak Shamir ; Alain Diekhoff. **Forum**
- 23.00 Carte blanche à Raymonda Tawil. Invités : Raymonda Tawil ; Patrick Seale ; Amnon Kapeliouk ; Jean Lacouture ; Alain Diekhoff. **Forum**

MAGAZINES

- 18.00 Courts particuliers. Artus de Penguern. **Paris Première**
- 18.05 Le Magazine de la santé. L'anesthésie générale. **La Cinquième**
- 21.45 Metropolis. Rentrée littéraire : Michel Braudeau. Festival d'Automne : Tête d'Or. Fabrice Hybert. **Arte**
- 22.15 Envoyé spécial. La dérive des enfants perdus de l'Islam. Paroles de roulaants. **TV 5**
- 23.05 Tout le monde en parle. **France 2**
- 23.40 Howard Stern. The fake orgasm contest et Magic Johnson. **Paris Première**
- 23.55 Pendant la pub, l'intégrale. Invités : Isabelle Boulay ; Michel Fugain. **Monte-Carlo TMC**
- 0.20 Sexe in the tv. **Téva**
- 1.00 Explorer. Des ours et des hommes en ville. L'original des Rocheuses canadiennes. Les loups des Aïres. **Nat. Geographic**

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Les ours attaquent. **National Geographic**
- 17.15 La Guerre d'Algérie vue par les actualités filmées. **CineClassics**
- 17.30 Biographie. [1 et 2/2]. Abraham Lincoln. **La Chaîne Histoire**
- 17.30 Sur les Chemins du monde. Traque sauvage. Poursuite de gnous dans le Karoo. **La Cinquième**
- 17.35 Une femme résistante. [1/2]. Avec Marguerite Gonon. **Planète**
- 18.10 L'Histoire du sexe. Anciennes civilisations. **La Chaîne Histoire**
- 18.30 Tziganes, la tragédie oubliée. **Planète**
- 18.50 Les Chemins de l'art. The Glory of Mughal : Agra. **Histoire**
- 19.10 Les Mystères de l'Histoire. Science et science-fiction. **La Chaîne Histoire**
- 20.00 Retour à la vie sauvage. La girafe du Kenya. **National Geographic**
- 20.00 Décision secrète. La guerre du Golfe. **Histoire**
- 20.15 Design. La Swatch. **Arte**
- 20.30 Le Nouveau Monde et l'Héritage espagnol. [3/5]. L'âge d'or. **Planète**

Le Monde TELEVISION

Arte

20.40 **L'Aventure humaine : Eux et moi**
Eux, ce sont les Wodani du village de Nouvelle-Guinée où Stéphane Breton, le « moi » du film, fait des séjours réguliers depuis près de sept ans. L'ethnologue étudie la langue wodani, le système d'échange... Les Wodani le tiennent à distance et le considèrent comme un tuteur-cause. Le chercheur aborde ses difficultés relationnelles dans son film, révélant ce qui d'ordinaire est caché.

- 20.30 Insectes à Hollywood. **National Geographic**
- 20.40 L'Aventure humaine. Eux et moi. Un ethnologue en Papouasie occidentale. **Arte**
- 20.45 Biographie. Nathan Chitcharansky. Du Goulag au gouvernement. **La Chaîne Histoire**
- 20.50 L'Histoire du monde. Impacts. **Odyssee**
- 21.15 Paparazzi. **Canal Jimmy**
- 21.35 Les Mystères de l'Histoire. Alerte aux requins 1916. **La Chaîne Histoire**
- 21.35 Cinq colonnes à la une. **Planète**
- 21.45 L'Histoire du monde. Qu'allons-nous faire de la lune ? **Odyssee**
- 21.55 Toutes les drogues du monde. [5 et 6/6]. Drogues : solutions de rechange. Quel avenir pour la drogue ? **Histoire**
- 22.35 Zanskar, les écoliers de l'Himalaya. **Odyssee**
- 22.35 L'Histoire du sexe. L'Extrême et le Moyen-Orient. **La Chaîne Histoire**
- 22.40 Behind the Music. Depeche Mode. **Canal Jimmy**
- 23.00 Zaher Chah, le royaume de l'exil. **Histoire**
- 23.00 Pilot Guides. Madagascar. **Voyage**
- 23.20 Les Brûlures de l'Histoire. La cas de monsieur K. **La Chaîne Histoire**
- 23.30 Lyndon B. Johnson, un président à l'écoute. [2/3]. **Odyssee**
- 23.55 Histoires d'ado. [2/5]. Nous voulons un autre monde. **France 3**
- 0.10 La Lucarne. Highway. **Arte**
- 0.15 Les Mystères de l'Histoire. Les grandes enquêtes de Scotland Yard. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 14.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Stuttgart. Demi-finales. **Pathé Sport**
- 14.00 Tennis. Tournoi féminin de Zurich. Demi-finales. **Eurosport**
- 15.00 Rugby. D 1 (5^e journée, Poule 2) : Agen - Montferrand. **Canal +**
- 15.30 Cyclisme. Coupe du monde (10^e et dernière étape). Tour de Lombardie. **Eurosport**
- 16.00 Rugby. Tournoi des VI Nations. Irlande - Angleterre. **France 2**
- 17.00 Automotobilisme. Super Racing week-end. Qualifications. **Eurosport**
- 17.15 Football. D 1 (11^e journée) : Lyon - Sochaux. **Canal +**
- 19.30 Gymnastique rythmique. Championnats du monde. **Eurosport**
- 20.00 Football. D 1 (11^e journée) : Marseille - Lille. **TPS Star**

TF 1

20.50 **Star Academy**
Début ce soir du nouveau programme de « télé-réalité » produit par Endemol, à qui l'on doit déjà « Loft Story », l'émission controversée diffusée sur M 6 au printemps. Seize jeunes-gens, apprentis chanteurs, vont vivre dans un château sous le regard d'une batterie de caméras les filmant 24 heures sur 24. Nikos Aliagas, venu d'« Union libre » (France 2), présentera chaque jour, pendant trois mois, ce programme.

MUSIQUE

- 19.30 Hindemith. *Matthias le peintre*, par l'Orchestre de la Radiotélévision suisse italienne, dir. Serge Budo. **Mezzo**
- 20.55 Soirée Vladimir Horowitz, the Last Romantic. A New York, en studio, en 1985. Œuvres de Bach et Busoni, Mozart, Schubert, Chopin, Liszt, Rachmaninov, Schumann, Scriabine. **Muzzik**
- 21.00 Puccini. *La Fille du Far West*. A la Scala de Milan en 1991. Par l'Orchestre et les Choeurs de la Scala de Milan, dir. Lorin Maazel. **Mezzo**
- 23.25 Une nuit à l'Opéra. A l'Académie royale de Londres, en 1991. Avec Hakan Hardenberger (trompette), Christian Lindberg (trombone), Love Derwinger (piano). Œuvres de Verdi, Bellini, Prokofiev, Mozart, Bizet, Rossini, D. Lasso, Liszt. **Mezzo**
- 0.20 Prokofiev. *Les Adieux de Roméo et Juliette*. Avec Ivo Pogorelich (piano). **Mezzo**
- 0.30 Classic Archive. Avec Nathan Milstein (violon), Jascha Heifetz (violon), Ernest Lush (piano). Par l'Orchestre Bell Telephone, dir. Donald Voorhes. **Mezzo**
- 0.35 Fonky Family. En juillet 2001. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

- 18.50 Maria des Eaux-Vives. Robert Mazoyer [1 et 2/3] O. **CineCinemas 1**
- 20.40 Le Chevalier de Maison Rouge. Claude Barma. [1 et 2/4]. **Festival**
- 20.50 Le Châtiment du makhila. Michel Sibra. **France 3**
- 21.00 Tant qu'il y aura des hommes. Buzz Kulik. [3/3] O. **Téva**
- 22.40 Rendez-moi ma fille. Henri Helman O. **Téva**
- 22.40 Si on faisait connaissance. Lissane Skyler. **Arte**
- 23.10 Peter Gunn. Blake Edwards. **Festival**

SÉRIES

- 17.30 The \$treet. High Yields Bonds. **Téva**
- 18.05 Invasion planète Terre. Un coin de paradis O. **13^{ème} RUE**
- 18.35 King of the Hill. Happy Hank's Giving (v.o.). **Série Club**
- 18.50 Lexx. Orgasme sidéral O. **13^{ème} RUE**
- 19.25 Michael Hayes. Procureur par intérim. **Monte-Carlo TMC**
- 21.00 H. Une histoire de parrain O. **Canal +**
- 21.35 Bienvenue en Alaska. Rêves, combines et terrains de golf (v.o.). **Série Club**
- 21.45 Unité 9. Evasion. **M 6**
- 22.30 Histoires gay (v.o.) O. **Série Club**
- 22.40 Roswell. [1/2]. Le côté humain. **M 6**
- 23.25 Metrosexuality (v.o.) O. **Canal Jimmy**

France 3

23.55 **Histoires d'ado**
Suite de cette série documentaire en cinq volets, initiée lundi 15 octobre, centrée sur le passage à l'âge adulte. Ce soir, Mariana Otero propose *Nous voulons un autre monde*, portrait de groupe de jeunes militants révolutionnaires qui se retrouvent dans le mouvement antimondialisation. Quelle idée de diffuser un tel programme, susceptible d'être vu en famille, à une heure aussi tardive ?

FILMS

- 12.45 **Tout va bien on s'en va** ■
Claude Mourieras. Avec Miou Miou, Sandrine Kiberlain, Natacha Régnier (France, 2000, 93 min) O. **Canal-bleu**
- 13.00 **Les Diaboliques** ■■■
Henri-Georges Clouzot (France, 1954, 115 min) O. **Cinétoile**
- 13.05 **Le Jeu du faucon** ■■■
John Schlesinger (Etats-Unis, 1984, 125 min) O. **Cinéfaz**
- 13.10 **Sommersby** ■■■
Jon Amiel (Etats-Unis, 1992, 110 min) O. **CineCinemas 2**
- 14.40 **Les Aventures du prince Ahmed** ■■■
Lotte Reiniger et Carl Koch (Allemagne, 1926, 65 min) O. **CineClassics**
- 14.40 **Les Sorcières d'Eastwick** ■■■
George Miller (Etats-Unis, 1987, 115 min). **TCM**
- 16.35 **Géant** ■■■
George Stevens (Etats-Unis, 1956, 195 min). **TCM**
- 22.15 **Poltergeist** ■
Tobe Hooper (Etats-Unis, 1982, 115 min) O. **TCM**
- 23.00 **Un flic aux troussees** ■
Jeff Kanew (Etats-Unis, 1982, 95 min) O. **CineCinemas 1**
- 23.00 **D'une vie à l'autre** ■
Richard LaGravenese (Etats-Unis, 1999, 100 min) O. **CineCinemas 2**
- 23.00 **Armageddon** ■■■
Michael Bay (Etats-Unis, 1998, 145 min) O. **TPS Star**
- 0.10 **A l'est d'Eden** ■■■
Elia Kazan (Etats-Unis, 1955, 115 min) O. **TCM**
- 0.40 **Un condamné à mort s'est échappé** ■■■
Robert Bresson (France, 1956, 95 min) O. **CineClassics**
- 0.40 **Dead Man** ■■■
Jim Jarmusch (EU - All., 1995, v.o., 115 min) O. **Cinéfaz**



- 0.40 **Pour rire !** ■■■
Lucas Belvaux. Avec Jean-Pierre Léaud, Antoine Chappay (France, 1997, 100 min) O. **CineCinemas 2**
- 1.05 **Répulsion** ■■■
Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1965, v.o., 100 min). **Arte**
- 2.10 **Le Plus Beau Pays du monde** ■■■
Marcel Blüwal (France, 1998, 115 min) O. **CineCinemas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 17.25 Beverly Hills.
18.15 Exclisif.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.50 Les Mandrakes d'or.
23.10 Sans aucun doute.
1.30 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 18.00 Le Groupe.
18.30 Friends O.
19.00 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.20 Journal, Météo.
20.50 Une série, deux polars. La Crim'. Meurtre à facettes. 21.45 Central nuit. Dernière cavale.
22.50 New York 911. Une seconde chance O. 23.40 Descente de police O.
0.50 Histoires courtes.

FRANCE 3

- 17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.50 Thalassa.
22.20 Météo, Soir 3.
22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde.
0.40 Ombre et lumière.

CANAL +

- 17.55 Stick O.
18.05 Lain O.
► En clair jusqu'à 20.59
18.30 Toutes les bonnes choses ont une fin.
18.40 Les Simpson O.
19.05 + de cinéma.
19.35 Le Journal.
19.45 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Encore + de cinéma.
21.00 Hypnose ■■■
Film. David Koepf O.
22.35 Titus. Le chauffard O.
23.00 Austin Powers, l'espion qui m'a tirée
Film. Jay Roach O.
0.30 Grolandsat.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.55 Invisible Man.
14.50 Mitch Buchannon.
15.45 Pacific Blue.
17.00 Wasteland.
17.50 Sous le soleil O.
18.55 Qui veut gagner des millions ?
20.00 Journal, tiercé, Météo.
20.50 Star Academy.
23.10 Angel. Bienvenue à Los Angeles O. 23.55 Angel fait équipe O.
0.52 Météo.
0.55 Mode in France.

FRANCE 2

- 13.45 Les Documents santé.
14.45 Les Diabolites du Nouveau Monde O.
15.50 Le Sport du samedi. 16.00 Rugby. Tournoi des VI Nations. Irlande - Angleterre.
18.00 Nash Bridges O.
18.45 et 1.45 Union libre.
19.56 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 et 1.25 Journal, Météo.
20.50 Prima Donna.
23.05 Tout le monde en parle.

FRANCE 3

- 13.25 C'est mon choix pour le week-end.
14.55 Côté jardins.
15.25 Côté maison.
15.55 La Vie d'ici.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Le 6,56.
20.15 Tout le sport.
20.30 Tous égaux.
20.50 Le Châtiment du makhila. Téléfilm. Michel Sibra.
22.25 Faut pas rêver.
23.35 Météo, Soir 3.
23.55 Histoires d'ado.
0.50 Ombre et lumière.
1.15 Sorties de nuit.

CANAL +

- 13.30 Africa O.
► En clair jusqu'à 14.30
14.30 La Grande Course.
15.00 Rugby. Championnat de D 1. Agen - Montferrand.
17.00 Football. D 1. Lyon - Sochaux. 17.15 Coup d'envoi.
► En clair jusqu'à 21.00
19.20 Le Journal.
19.30 + clair.
20.30 Grolandsat.
21.00 Samedi comédie.
H. Une histoire de parrain O. 21.25 Titus. Maman n'est pas dingue O. 21.45 South Park. Tamppons en cheveux de Cherokee O.
22.10 Samedi sport.
0.00 Le Quartier interdit de Jean-Pierre Dionnet. Cycle Vampires : Razor Blade Smile Film. Jake West O.

ARTE

- 19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage.
20.45 Père inconnu. Téléfilm. Ulla Wagner.
22.20 La Vie en face. Bernard Tapie.
23.20 Profil. Henri Cartier-Bresson.
0.30 Le Dessous des cartes.
0.45 Les Tribulations d'un Chinois en Chine ■
Film. Philippe de Broca.

M 6

- 17.25 Mariés, deux enfants O.
17.55 Le Clown O.
19.50 Un gars, une fille.
18.55 Charmed O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie O.
20.40 Caméra Café.
20.50 Le Caméléon. Téléfilm. Frederick King Keller O.
22.35 Profiler. Exercice de sécurité O. 23.30 Dans les abysses O.
0.25 Delta Team. Grain de sable O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black and Blue.
21.30 Cultures d'Islam. La lutte pour la Palestine. Invité : Henry Laurens.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. François Carrière (Danti ossa).
0.40 Chansons dans la nuit.
1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Eliahu Inbal, Doris Soffel, mezzo-soprano. Œuvres de Schulhoff, Bruckner.
22.30 Alla Breve.
22.45 Jazz-Club.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de De Iribarren, Soler, Moreno.
20.40 Le violoniste Henryk Szeryng. Œuvres de Schubert, Mendelssohn, Brahms, Bach.
22.55 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Tchaikowski, Prokofiev, Chostakovitch.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.30 Lorsque le monde parlait arabe.
14.05 Sur les Chemins du monde. Fascination animale. 15.05 A travers les Alpes sauvages. 16.00 Civilisations disparues. 17.00 Les Cavaliers du mythe. 17.30 Traque sauvage.
18.05 Le Magazine de la santé.
19.00 Forum.
19.45 Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.10 Météo.
20.15 Design.
20.40 L'Aventure humaine. Eux et moi. Un ethnologue en Papouasie occidentale.
21.45 Metropolis.
22.40 Si on faisait connaissance. Téléfilm. Lissane Skyler.
0.10 La Lucarne. Highway.

M 6

- 13.25 Secret Agent Man.
14.20 V O.
15.15 Zorro O.
15.45 Los Angeles Heat O.
16.45 Chapeau melon et bottes de cuir O.
17.40 Motocops.
18.45 Caméra Café.
19.05 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.40 Cinévis.
20.50 La Trilogie du samedi. Dark Angel. La mal par le mal O. 21.45 Unité 9. Evasion. 22.40 Roswell. Le côté humain.
23.30 Mannequin de choc. Téléfilm. Jag Mundhra O.

Défense civile

par Pierre Georges

LA GRANDE ARMÉE des imbéciles, des pervers, des corbeaux, des farceurs idiots ne connaîtra jamais de problèmes d'effectifs. Le vivier est abondant. Le recrutement large. Alors, à tous ceux qui prennent leur pied à envoyer, sous pli cacheté, toutes sortes de farines, au motif de la grosse blague ou du douteux plaisir à créer du désordre ou de la peur, toute notre considération. Si les anonymes volaient, ils seraient chefs d'escadron !

Les fausses alertes se multiplient. Plusieurs centaines en France, dans la seule journée d'hier. Et déjà quatre condamnations, séance tenante, par les tribunaux chargés de réprimer ce déchaînement postal stupide, comme compulsif et de nature à alimenter la psychose, au motif parfois de la dénoncer.

Bref n'en parlons pas davantage. A l'instar du journal *La Montagne* qui a décidé de ne plus dire un mot sur les fausses alertes, non pour les nier, mais pour priver ceux qui en furent les auteurs du récit délicieux des effets de leurs exploits et envois.

Reste la psychose. Réelle, se nourrissant d'elle-même et nourrie aussi par la presse qui ne fait que son métier à raconter ce qui apparaît de plus en plus clairement : le désarroi des autorités face à une menace inédite, inattendue, invisible et pourtant bien réelle, l'attentat bio-terroriste, biologique ou chimique, pour ne pas parler du nucléaire. Un désarroi doublé d'une impréparation manifeste à faire face à ce type de menace.

Qu'a-t-on consacré aux budgets de la défense ? Tout, par milliards de milliards pour que rien n'y manque, dans la sophistication extrême et la course aux

armements ? Qu'a-t-on consacré aux budgets de la défense civile, aux moyens de faire face à ce que les laboratoires militaires mitonnaient d'armes biologiques ou chimiques, dans les ténèbres de laboratoires secret-défense et apprentis-sorciers ? Rien ou pas grand-chose.

Allons un peu plus loin. Sur la piste, bien réelle des attentats à l'anthrax commis aux Etats-Unis, quels qu'en soient les auteurs, encore non identifiés. Qu'avons-nous pu lire de l'aveu même des autorités américaines ? Que cet anthrax, ou ce bacille du charbon, était redoutablement pur, que ce qui avait été dilué par le mode le plus prosaïque, la lettre, supposait une vraie maîtrise technologique, scientifique. Bref, que le contenu par sa sophistication n'a rien à voir avec le contenant.

Autrement dit, cette poudre d'anthrax sort tout droit d'un de ces fameux laboratoires secrets. Fabriquée ? Volée ? Achetée au grand supermarché noir des armes en tout genre ? On l'ignore. Mais ce que l'on constate c'est que ce type d'armes s'est, selon le mot d'usage, disséminé. Et que, sur ce chapitre comme sur d'autres d'ailleurs, les armées, les défenses, tout à leur secret-défense et à leur présumé monopole des armes, ont été tournées sur leurs bases par des terroristes agissant hors toutes conventions et plans.

Faire d'avions civils des missiles, pouvoir faire d'une centrale nucléaire une bombe, disséminer des bacilles, tout cela était possible. Annoncé par des spécialistes. Tout cela pourtant n'a été pris au sérieux que le 11 septembre. Avec stupéfaction. Et dans l'improvisation.

Olivier Schrameck renouvelle publiquement ses critiques à l'égard de Jacques Chirac

Interrogé sur France 2, il estime que la publication de son livre est « un acte de liberté »

IRONIE du calendrier, on se souviendra que c'est à Olivier Schrameck qu'est revenu, jeudi 18 octobre, l'honneur d'inaugurer la nouvelle émission politique de France 2 « Question directe » ! Interrogé par ses deux interlocuteurs, Olivier Mazerolle et Alain Duhamel, sur son entrée remarquée dans le monde de la politique avec la publication de *Matignon, rive gauche, 1997-2001* (Le Seuil), le directeur de cabinet de Lionel Jospin a corrigé, faussement modeste : « Avec ce livre, je fais une entrée dans le monde de l'édition. » Pendant dix minutes, comme le

Raymond Barre admet la « liberté de propos »

Olivier Schrameck n'est-il – comme le prétend l'Elysée – qu'un « haut fonctionnaire » ? Ou peut-il, à bon droit, se prévaloir d'être un « collaborateur politique du premier ministre » ? Interrogé par *Le Monde*, Raymond Barre donne clairement raison, sur ce point essentiel, au directeur de cabinet du premier ministre.

« M. Schrameck est un conseiller d'Etat », note l'ancien premier ministre. « Mais, ajoute-t-il aussitôt, sa fonction actuelle de directeur de cabinet du premier ministre est une fonction politique, qui lui donne une plus grande liberté de propos que s'il était seulement un haut fonctionnaire. » Le député (app. UDF) du Rhône rappelle enfin qu'il partage, sur le fond, le plaidoyer anti-cohabitation livré par M. Schrameck. « C'est ce que je dis depuis vingt ans. Les temps de réaction en politique sont longs ! », s'exclame l'ancien premier ministre.

veut l'émission, c'est pourtant bien aux questions politiques posées par la publication de son réquisitoire contre la cohabitation qu'a dû répondre le premier collaborateur du chef du gouvernement. Ce livre est « un acte de liberté », a-t-il réaffirmé, une « démarche personnelle » autorisée par le premier ministre « soucieux de la liberté de ses collaborateurs ». Estimant que les réactions, tant parmi les dirigeants de la droite qu'à la présidence de la République, « ont été très exagérées », M. Schrameck a affirmé qu'il n'avait « nullement conçu ce livre comme une attaque », mais comme une « lecture sereine, critique et distanciée » de la cohabitation. Cela ne l'a pas empêché de renouveler publiquement ses critiques à l'égard de Jacques Chirac, sans jamais citer son

nom. Le chef de l'Etat, a-t-il observé, est « en même temps l'arbitre constitutionnel et le dirigeant de l'opposition » « Il est aujourd'hui, personnellement, le principal dirigeant de l'opposition », a ajouté M. Schrameck.

Interrogé sur l'intervention présidentielle du 14 juillet, le directeur de cabinet n'a pas caché qu'il avait été « personnellement » choqué par le ton offensif de M. Chirac. « Le 14 juillet, c'est le jour de la Fête nationale. Ce jour-là, notre pays doit rendre un son de fierté. La critique était inadaptée », a-t-il souligné. Evoquant les dangers de la cohabitation, M. Schrameck a comparé ce système institutionnel à « la conduite d'un véhicule par deux conducteurs, l'un appuyant sur l'accélérateur, l'autre sur le frein, l'un mettant

son clignotant à gauche, l'autre à droite ». M. Schrameck s'est en revanche efforcé de défroisser quelques susceptibilités à gauche. Evoquant Jean-Pierre Chevènement, particulièrement mis en cause dans *Matignon, rive gauche*, M. Schrameck a souligné qu'il « ne s'était jamais considéré dans le dialogue gouvernemental au même niveau qu'un ministre. » M. Schrameck a enfin tracé un portrait flatteur de M. Jospin et de ses qualités « d'exigence, de lucidité et de désintéressement » auxquelles il a ajouté celles d'un « homme chaleureux, attentif et plein d'humour ».

Pascal Robert-Diard

Lire aussi page 19

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

Un témoignage anonyme a suscité un début d'enquête sur l'épouse du directeur de cabinet

LA COÏNCIDENCE pourra paraître troublante. Au moment où le directeur de cabinet de Lionel Jospin, Olivier Schrameck, publiait son livre, *Matignon, rive gauche* (Le Seuil), son épouse a été le sujet d'un impromptu judiciaire qui, lui, est resté dans l'ombre. Lundi 15 octobre dans la matinée, alors que M. Schrameck prévenait ses collaborateurs, puis le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, de la parution de l'ouvrage – dont la teneur devait être divulguée l'après-midi dans *Le Monde* –, les policiers de la brigade de recherche sur la délinquance économique (BRDE) interrogeaient un responsable du personnel de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) sur les rémunérations versées à sa femme, Hélène de Largentaye.

Ces « vérifications » avaient été commandées à la police une semaine plus tôt, le 9 octobre, par le juge Philippe Courroye, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte depuis 1999 sur les marchés publics de la CCIP. Apparemment sans rapport avec les délits de « favoritisme » visés par l'instruction – qui portent sur plusieurs centaines de millions de francs –, les recherches policières se fondaient sur un témoignage anonyme recueilli au mois de février : celui d'une salariée de la CCIP qui avait déclaré que M^{me} Schrameck, chargée de mission auprès du directeur général adjoint jusqu'en 1997, continuait de percevoir un salaire sans y exercer aucune fonction.

Docteur en économie, l'épouse du collaborateur du premier ministre a, de fait, travaillé à la CCIP à partir de 1974, jusqu'à son départ pour l'hôtel Matignon, où elle a été appelée en juillet 1997 pour devenir la secrétaire générale du Conseil d'analyse économique. Cet organisme, qui regroupe trente-deux experts, venait alors d'être créé par M. Jospin dans le dessein d'éclairer les décisions du gouvernement. M^{me} de Largentaye l'a quitté au mois d'avril dernier, pour intégrer le cabinet du nouveau maire (PS) de Paris, Bertrand Delanoë. Entre-temps, elle avait effectivement continué d'être rémunérée par la CCIP – à hauteur de quelque 30 000 francs mensuels –, mais dans le cadre d'une « convention de mise à disposition » dûment conclue, dès son changement d'affectation, entre son employeur d'origine et le secrétariat général du gouvernement. Cela, la déposition anonyme enregistrée en février ne le précisait pas.

Au cours des mois qui ont suivi, les enquêteurs ont, semble-t-il, vainement essayé d'obtenir d'autres témoignages sur le cas de M^{me} Schrameck. Pourtant, le 9 octobre, ils ont finalement dressé un procès-verbal faisant état d'informations anonymes et mentionnant les soupçons contre l'épouse du directeur de cabinet. Adressé au juge Courroye, c'est ce rapport qui a conduit le magistrat à ordonner, le jour même, des vérifications. Celles-ci ont été promptement entreprises : le 15 octobre, donc, le dirigeant de la CCIP interrogé a expliqué aux enquêteurs que, durant la période considérée, les salaires de l'ancienne « chargée de mission » avaient été remboursés

par le gouvernement. Datée du 12 août 1997 et signée par le directeur des services administratifs et financiers du premier ministre, la convention organisant la « mise à disposition » de l'intéressée « à compter du 24 juillet 1997 » – et dont *Le Monde* détient une copie – stipule que « les services du premier ministre remboursent à la CCIP la rémunération versée à M^{me} de Largentaye [...] pendant toute la durée de la mise à disposition, sur la base d'une facturation trimestrielle ».

Interrogée par *Le Monde*, jeudi 18 octobre, la direction de la CCIP a précisé que cette situation était « conforme au statut des agents de

chambre de commerce », qui prévoit des mises à disposition auprès de collectivités publiques. « *Matignon a remboursé au franc près les salaires versés par la CCIP* », a ajouté la CCIP. Quelques vérifications pourraient encore être effectuées, mais les enquêteurs semblaient considérer que l'existence d'un accord officiel entre la CCIP et le gouvernement devrait entraîner la clôture des investigations. Au terme d'une semaine qui a vu vaciller la cohabitation, il y aura bien eu une « affaire Schrameck », mais une seulement.

Pascal Ceaux et Fabrice Lhomme

Le PS du Pas-de-Calais réclame la fermeture du centre de Sangatte

DANS UNE RÉSOLUTION votée en comité fédéral et rendue publique mercredi 17 octobre, les responsables du Parti socialiste du Pas-de-Calais « exigent que les autorités françaises, et principalement les ministres concernés dans le cadre de la solidarité nationale, envisagent la fermeture du centre d'accueil de Sangatte ». Ils « demandent que les instances européennes se saisissent très rapidement de ce dossier, afin de résoudre la question des flux migratoires ». Ces responsables – parmi lesquels les présidents du conseil régional et du conseil général – estiment que « le regroupement en un même lieu de plus de 1 600 réfugiés (afghans, kurdes, iraniens ou irakiens), largement supérieur à la population locale, est appelé à générer des problèmes de sécurité » et que, « compte tenu de l'actualité, cela pourrait devenir un drame pour la France [et] pour le Pas-de-Calais ». – (Corresp.)

Les protestants français créent leur fondation

LA FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE a officiellement lancé, jeudi 18 octobre, une Fondation pour le protestantisme français, qui a pour intention de financer des projets à caractère culturel, social ou humanitaire. Elle est présidée par Pierre Joxe, membre du Conseil constitutionnel. « Il existait déjà des fondations fédératrices catholiques et juives, a expliqué le nouveau président. La Fondation pour le protestantisme français répond au même objectif, un siècle après la création, en 1905, de la Fédération protestante de France. » Comme les autres fondations de ce type, elle est habilitée à recevoir des dons et legs, et peut organiser leur affectation précise à des actions particulières, en fonction des souhaits des donateurs. Au premier rang des projets qu'elle devrait financer figure l'Auditoire, un centre culturel et théologique protestant qui devrait voir le jour dans les locaux de la Faculté de théologie, au 83 du boulevard Arago, à Paris.

Le roman de Michel Houellebecq « Plateforme » attaqué en justice

L'ASSOCIATION PROMOUVOIR, qui avait obtenu le classement X du film de Virginie Despentes, *Baise-moi*, a déposé une plainte contre l'auteur de *Plateforme*, Michel Houellebecq, et contre l'éditeur Flammarion, qui sont cités à comparaître le 20 décembre devant le tribunal de Carpentras (Vaucluse). Les plaignants sont trois couples qui font valoir que leurs enfants mineurs ont été choqués par des passages du roman qu'ils estiment pornographiques, ainsi que le président de l'association Promouvoir, André Bonnet, candidat du parti dirigé par Bruno Mégret, le Mouvement national républicain, aux élections municipales à Avignon. La plainte s'appuie sur plusieurs articles du code pénal qui visent à sanctionner « l'atteinte à la dignité humaine » ou la « corruption de mineur ». Elle ne demande pas l'interdiction du livre mais une condamnation assortie de dommages et intérêts. Aucune démarche judiciaire de cette nature n'a été enregistrée en France contre un ouvrage de littérature depuis 1994.

Tirage du *Monde* daté vendredi 19 octobre 2001 : 606 125 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément Radio-télévision daté dimanche-lundi. Est joint à ce numéro un encart pour *Manière de voir* destiné à l'ensemble des abonnés France métropolitaine.



RENAULT Scenic

- Climatisation • ABS et Assistance au Freinage d'Urgence • 6 airbags • Autoradio RDS commande au volant • Projecteurs antibrouillard • Condamnation des portes à distance •



**Scenic AIR suréquipé :
15 900 €* soit 104 297,16 F**

*Prix maximum conseillé valable jusqu'au 31/12/2001 pour un Scenic Air 1.4 16V, soit une économie de 1 300 € (8 527,44 F) sur le tarif n°2149 au 01/09/2001. Modèles présentés avec peinture métallisée en option (380 € soit 2 492,64 F en plus).

DANS TOUT LE RESEAU RENAULT